

b 3489747 (E)  
b 3489759 (F)

9

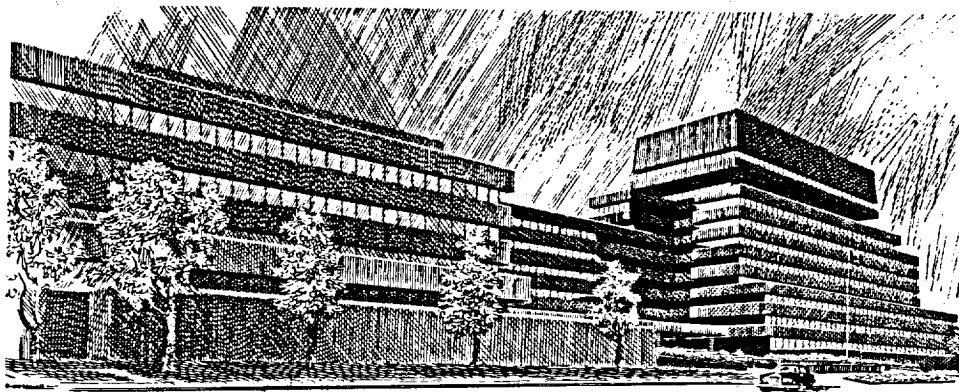
**NON - CIRCULATING /  
CONSULTER SUR PLACE**

Dept. of External Affairs  
Min. des Affaires extérieures  
**OTTAWA**

FEB 1 1985  
FEV

**RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY  
RETOURNER A LA BIBLIOTHEQUE DU MINISTERE**

# Department of External Affairs



Annual Review 1979  
(70th ANNIVERSARY)

# Department of External Affairs

Annual Review 1979

© Minister of Supply and Services Canada 1980

Cat. No. E1-1/1979

ISBN 0-662-50976-5

The Honourable Mark MacGuigan  
Secretary of State  
for External Affairs

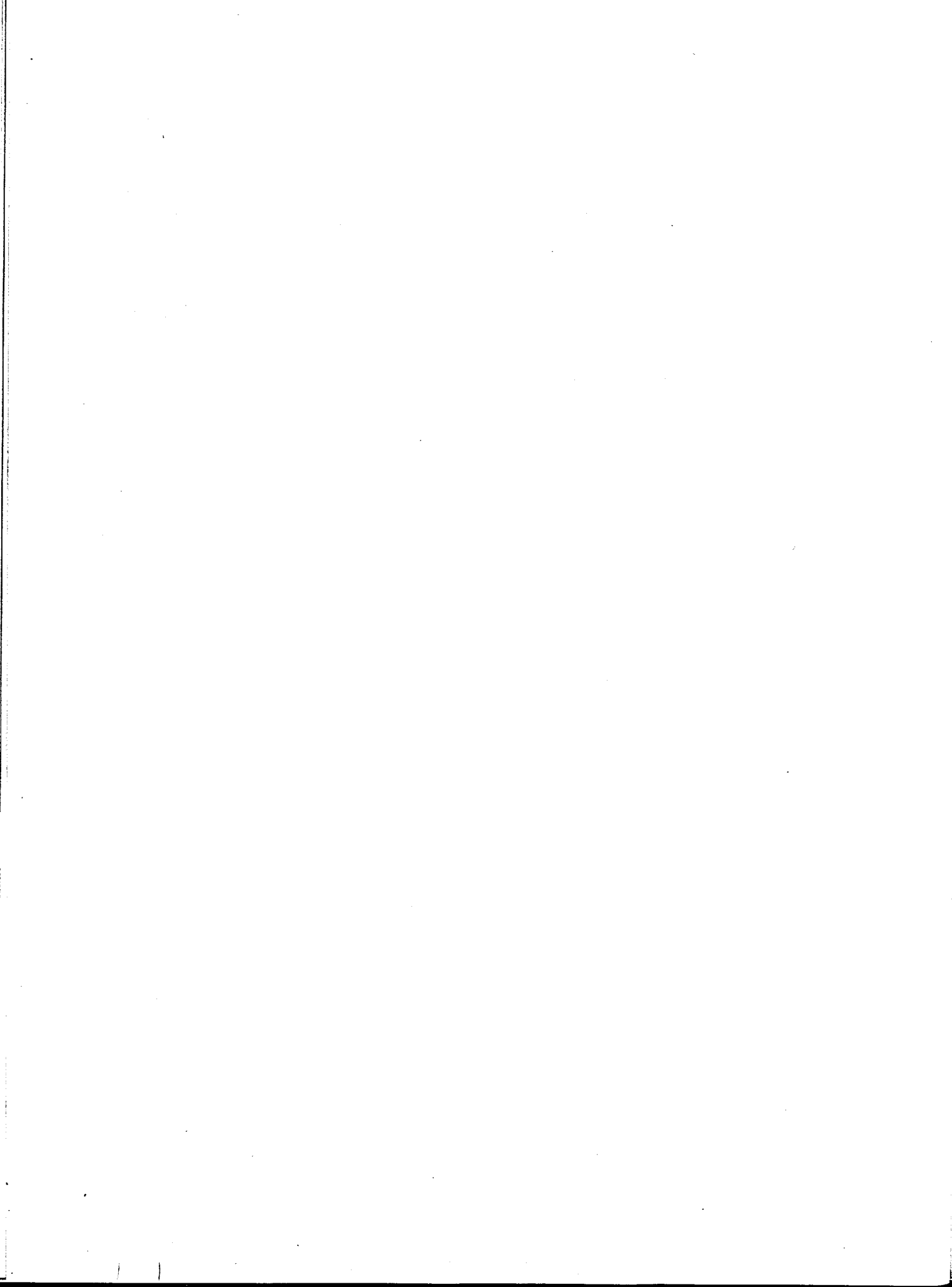
I have the honour to submit for your consideration the annual review of the Department.

In accordance with the provisions of the Department of External Affairs Act, this report deals with our activities during the calendar year 1979.

A handwritten signature in cursive script, appearing to read "A. E. Gattuso".

Under-Secretary of State  
for External Affairs

Ottawa, 1980



## TABLE OF CONTENTS

	<i>Page</i>
<b>OVERVIEW—CANADA AND WORLD AFFAIRS IN 1979</b>	<b>1</b>
<b>Canada's Security</b> (Global instability and the search for peace, East-West relations and collective defence, Arms control and disarmament, Exports of nuclear technology). <b>Canada's Economic Well Being</b> (International economic relations, Energy supply and security, Preserving Canada's oceans interests). <b>Canada and Third World Development</b> (North-South questions, Support for international development). <b>Regional Co-operation</b> (Canada-USA co-operation, Western Europe and the Pacific Rim). <b>The Human Dimension</b> (Refugees and human rights). <b>Canadian Unity and Identity. Services and Assistance to Canadians Abroad.</b>	
<b>PART A—CANADA AND INTERNATIONAL ORDER</b>	
<b>Chapter 1: Collective Security and the Resolution of Conflict</b>	<b>11</b>
(Arms control and disarmament, Non-proliferation, Security Council, Peacekeeping, Southern Africa, Middle-East, Cyprus, Kampuchea, Western Sahara and East Timor, NATO, Bilateral defence co-operation, Military training assistance, SALT, MBFR, Theatre Nuclear Force modernization and arms control).	
<b>Chapter 2: The International Economic System</b>	<b>17</b>
(General economic policy, Commercial policy, Textiles and clothing, Commodities, Energy, International nuclear commerce and non-proliferation, Multilateral environmental policy, Science policy, Air transport, Maritime and multimodal transportation, Space and communications, Investment, intellectual property and competition policy, Export financing policy).	
<b>Chapter 3: North/South Relations</b>	<b>25</b>
(UNCTAD V, The Common Fund, Development assistance, Commonwealth technical co-operation, Trade, Activities of multinational enterprises, Transfer of technology, Industrial co-operation policy towards developing countries, International financial institutes, Global negotiations).	
<b>Chapter 4: The Rule of Law and Concepts of Rights</b>	<b>29</b>
(Law of the Sea Conference, International fisheries and maritime boundaries, Environmental law, Outer space law, Cosmos 954: consequences of the incident, International legal measures against terrorism, Human rights, Refugees, Treaty law).	
<b>Chapter 5: Global and Transregional Associations</b>	<b>37</b>
<b>United Nations</b> (Economic and Social Council, Social Affairs, Canadian financial contributions to the UN system). <b>La Francophonie</b> (Agency for Cultural and Technical Co-operation, Conference on youth and sports, Conference of ministers of education, Non-governmental organizations). <b>The Commonwealth</b> (The official Commonwealth, Commonwealth secretariat, The unofficial, non-governmental Commonwealth).	

	<i>Page</i>
<b>PART B—CANADA AND ITS REGIONAL INTERESTS</b>	
Chapter 1: <b>The United States</b> (Maritime boundaries and fisheries, Trade and economic issues, Energy, Environment, Defence).	45
Chapter 2: <b>Latin America and the Caribbean</b> (Central and South America, Commonwealth Caribbean).	49
Chapter 3: <b>Europe</b> (European Community, East-West relations, Western Europe, Eastern Europe).	53
Chapter 4: <b>Africa and the Middle East</b> (English-speaking Africa, The Middle-East, Francophone Africa).	59
Chapter 5: <b>Asia and the Pacific</b> (North Asia and the Pacific, South and Southeast Asia).	63
<b>PART C—CULTURAL EXCHANGES AND INFORMATION IN FOREIGN RELATIONS</b>	
Chapter 1: <b>International Cultural Relations</b> (Cultural agreements, Artistic exchanges and cultural promotion, Sports, UNESCO, Scholarships, Canadian studies abroad, Academic exchanges, International education conferences and meetings).	69
Chapter 2: <b>Information Programs and Press Services</b> (Information programs abroad, Information programs in Canada, Relations with universities, Historical affairs, International exhibitions, Press office).	73
<b>PART D—PROTECTION OF PRIVATE INTERESTS ABROAD</b>	77
(Consular assistance, Transfer of offenders, Honorary consuls, Refugees, Consular conventions and understandings, Awareness program, Passport services, Foreign Claims Commission, Private international law).	
<b>PART E—POLICY FORMULATION AND MANAGEMENT SYSTEMS</b>	83
(Policy planning, Security and intelligence, Federal-provincial co-ordi- nation, Executive information, Communications and information retrieval systems, Personnel, Interdepartmental co-ordination, Inspection service, Budgetary estimates 1979-80, Physical resources, Foreign representation in Canada and protocol, Privileges and Immunities).	
<b>ANNEXES—</b>	
I International Agreements	93
II Deployment of Posts, Personnel and Programs	101
III Organization Chart of the Department	104



**OVERVIEW**

**CANADA AND WORLD AFFAIRS**

**IN 1979**



## OVERVIEW

### CANADA AND WORLD AFFAIRS IN 1979

1979 was a year of increased global tensions. Instability arising in one sector of the international system had a tendency to spill quickly into other areas. For example, the political developments in Iran in 1979 caused economic shock waves amongst both developed and developing countries. The OPEC price hikes of 1979 had significant political consequences. As the year closed the Soviet invasion of Afghanistan threatened East-West relations across a broad spectrum. All of these events focused attention on the strategic links between oil, politics and military developments. Some military and political developments had particularly tragic consequences in 1979. The war in Kampuchea and the invasion of Afghanistan forced hundreds of thousands of people to flee their countries as refugees, causing political and economic difficulties for the countries of first asylum and a humanitarian problem which touched the world's conscience.

World order marked some progress in 1979 with agreements on the Common Fund, the Multilateral Trade Negotiations, SALT, Rhodesian elections and peace between Israel and Egypt. But in general, collective efforts to deal with the major problems of arms control, the limitation of conflict, and co-operative international economic development showed little progress, and sometimes serious setbacks. The growing need for collective efforts to deal with global problems, and the interdependence of such efforts, became more apparent in 1979.

1979 was a year which saw a change of government in Canada and a new Secretary of State for External Affairs—from Mr. Don Jamieson to Miss Flora MacDonald—in June. Nevertheless the central direction of Canadian foreign policy showed continuity, although there were of course changes of emphasis. Canada's international activities and those of the Department of External Affairs were guided first and foremost by the need to assure Canada's security and economic well-being. They were also guided by the requirement to reflect the concern of Canadians for the human dimension of foreign policy, by the need to promote Canadian unity and identity, and by the necessity of providing assistance to Canadians travelling and working outside of Canada. In working towards these goals, Canada actively participated in international organizations and meetings and engaged in bilateral consultations with various states, recognizing that the realization of many of Canada's foreign policy goals was only possible through co-operation with others. These activities abroad covered a number of

areas as diverse as dealing with threats to peace, managing the global economy, working towards the goal of disarmament and constructing an agreed framework for the regulation and sharing of the world's maritime resources.

A review of some areas of primary Canadian interest illustrates Canada's activities and foreign policy priorities in 1979.

#### CANADA'S SECURITY

##### Global instability and the search for peace

The two events which overshadowed all others were the Iranian revolution and the Soviet invasion of Afghanistan. Both served to heighten the already volatile situation in Southwest Asia and in the Persian Gulf area, where Western interests were strongly engaged. The revolution in Iran underlined the strategic significance of petroleum to the West and also highlighted the danger of underestimating the attachment of peoples in the region to traditional values. Prior to the invasion of Afghanistan, the West had already become more sensitive to the growing Soviet military presence in the Gulf area; the invasion increased the possibility of a superpower confrontation in an area deemed vital to Western security. Canada took further steps to protect its citizens in the area and to consult with our allies regarding the political and military implications of this growing instability.

The Persian Gulf and Southwest Asia were not the only regions of tension. The occupation of Kampuchea by Vietnam and the military action against Vietnam by China created serious pressures in Southeast Asia. The plight of large segments of the Kampuchean population facing starvation and the flagrant abuse of human rights in both Kampuchea and Vietnam prompted Canada to seek actively a solution to these problems in the Security Council and elsewhere and to throw open its doors to large numbers of refugees from the region.

The Middle East remained an area of instability; fighting continued in Lebanon and tensions continued to exist between Israel and her Arab neighbours. One bright spot welcomed by Canada was the signing of the Treaty of Peace between Egypt and Israel ending 30 years of hostilities. This appeared to be one important step on the path to an overall solution to Middle East problems which remained elusive during 1979.

There were welcome developments in the long-standing Rhodesia issue. At the meeting in Lusaka of the Commonwealth Heads of Government, in which Canada actively participated, an agreement emerged providing for an all-party conference to try to settle the issue. The subsequent Lancaster House agreement on a ceasefire and supervised elections represented an historic milestone which offered the promise of a peaceful solution to this long-standing problem. Canada also continued to be active in promoting a settlement in the development of a plan endorsed by the UN to establish a demilitarized zone along the borders of Namibia. Elsewhere in Africa, Ethiopia and Uganda remained countries of continued unrest.

In the Western Hemisphere, Central America and the Caribbean became a zone of growing instability. The repercussions of the revolution in Nicaragua were felt throughout the region.

The fact that there was an increased resort to military force in the world during 1979 underlined the necessity of pursuing all ways and means of achieving peaceful solutions to global and regional problems. It was particularly through collective solutions that Canada was best able to put its resources to use in search of peace. Canada actively sought such solutions through the Security Council and the General Assembly of the United Nations as well as through the other more specialized bodies such as the Continuing Committee on Disarmament. Canada also remained deeply committed to United Nations peacekeeping during 1979. Until mid-year, when the United Nations Emergency Force in the Sinai was withdrawn, Canada was the major contributor to United Nations peacekeeping operations. At year's end, Canada continued to be one of the largest contributors, with Canadian military personnel serving with the United Nations Force in Cyprus and with the United Nations Disengagement Observer Force on the Golan Heights between Israel and Syria.

### **East-West relations and collective defence**

In addition to its geopolitical impact, the Soviet invasion of Afghanistan created serious tensions in East-West relations which threatened to have a negative effect on a number of areas of East-West co-operation. A question arose as to the Soviet Union's real commitment to *détente* in the light of the developments in Afghanistan; the foundations of *détente* were seen by Canada as being dependent on the growth of mutual confidence between East and West, and this confidence had been significantly diminished as a result of the invasion. In Canada's view, *détente* could not be confined to the relaxation of tensions in Europe alone, but rather had to be applied on a global scale. The Canadian Government announced its intention to examine a series of measures in response to the invasion. The pressures on *détente* and on East-West relations in general at the end of 1979 did not augur well for an early return to the slow but steady progress which characterized the building of East-

West co-operation during the 1970s.

With regard to defence efforts in 1979, Canada continued to participate actively in collective defence through membership in both NATO and NORAD. Canada remained convinced that in addition to its collective defence role, NATO had an important political role to play as a forum in which ways of reducing sources of East-West conflict could be developed.

NATO defence and foreign ministers met in December 1979 and agreed, in response to the ongoing Soviet program of expanding its theatre nuclear forces, to modernize NATO's European theatre nuclear forces. Equally important was the decision taken concurrently by these ministers to offer to enter into negotiations with the Soviet Union to limit the proliferation of these weapons systems by both sides.

Canada continued to make a contribution towards the implementation of the Alliance's "Long Term Defence Program" designed to improve the deterrence and defence postures of NATO. The Canadian Armed Forces were equipped by the end of 1979 with a total of 128 new Leopard C-1 tanks, and initial deliveries of three types of new armoured vehicles were made in 1979. Other capital acquisition programs designed to help Canada meet NATO force goals progressed satisfactorily in 1979.

### **Arms control and disarmament**

In the arms control and disarmament field, the signing of SALT II in June 1979 led to hopes of further progress of negotiations such as a comprehensive test ban. At the first session of the Committee on Disarmament—the multilateral negotiating body revitalized by the UN Special Session on Disarmament—Canada pursued a comprehensive test ban and other proposals such as a chemical weapons ban and a ban on the production of fissionable material for weapons purposes. The Special Session also decided to revive the UN Disarmament Commission, and Canada played an active role in the deliberations held in the commission on the elements of a comprehensive program of disarmament. In addition, Canada sought to promote the implementation of the various recommendations of the Special Session through direct participation in three UN disarmament studies, establishing a Consultative Group on Disarmament and Arms Control Affairs and cosponsorship of seven resolutions in the First Committee of the thirty-fourth UN General Assembly. Though prospects for further agreements remained uncertain at best and the outlook for progress at the end of the year in the wake of the invasion of Afghanistan was even less promising, there remained an underlying recognition that arms control agreements continue to be in the overall interest of both East and West.

### **Exports of nuclear technology**

During 1979, Canada continued to export nuclear material, equipment and technology to a number of countries (e.g.

Japan, the EEC, the U.S.A., Romania, Korea and Sweden) with which it had nuclear co-operation agreements which incorporated elements of its nuclear safeguards policies. As regards these exports, Canada also continued to play an active role in efforts to encourage the further development of an effective international non-proliferation regime capable of evolving as nuclear technology for peaceful non-explosive purposes is developed. During 1979, Canadian experts participated in the work of the International Nuclear Fuel Cycle Evaluation (INFCE) which was initiated in October 1977 and was scheduled to finish in February 1980. Preparations were also initiated for Canadian participation in the Second Non-proliferation Treaty Review Conference, to be held in August 1980. On the bilateral side, Canada continued its efforts to implement fully its non-proliferation/safeguards policies of December 1974 and December 1976; in particular, negotiations to this end were pursued with the United States of America, Australia and Switzerland.

## **CANADA'S ECONOMIC WELL BEING**

### **International economic relations**

The world economy in 1979 continued to suffer from slow growth, high levels of unemployment and high levels of inflation.

It was significant that in 1979 there appeared to be an increased awareness in the international community that a greater co-ordination of economic activities would be necessary in order to begin to overcome these difficulties. Canada participated actively in the deliberations of the seven-member "Economic Summit" group which met in Tokyo in June 1979 and which resulted in a move towards closer co-ordination of economic policies amongst the developed countries, particularly in the energy field. Canada also sought solutions to global trade and monetary problems through active participation in GATT, the IMF and the OECD. These institutions have been helpful in encouraging resistance to mounting protectionist pressures which would have impaired the open world trade and financial system that is vitally important to Canada's economic wellbeing.

A major achievement during the year was the signature by Canada and its major trading partners of the Multilateral Trade Negotiations (MTN) agreements which concluded the Tokyo Round of GATT negotiations. They were the first major multilateral trade negotiations that had been successfully concluded during a period of protracted slow growth and, as such, they represented a particularly positive contribution to the liberalization of trade and the evolution of the world trading system. As a result of the negotiations, improved access to export markets has been gained for Canadian producers of agricultural, fisheries and industrial products. The reduction or elimination of a wide range of tariffs and the improved discipline over non-tariff barriers will be of benefit to exporters and should encourage more

efficient production in Canada. The importance of the benefits arising from the MTN will be determined in large measure by the extent to which businessmen and producers take advantage of the new opportunities opened up by these negotiations.

### **Energy supply and security**

The Iranian revolution and the more than doubling of OPEC oil prices in 1979 had a significant impact on the international economic system and on Canada. The issue of energy security for Canada was one which moved to the forefront of both domestic and foreign policy goals in 1979. Canada and other members of the International Energy Agency (IEA) made a co-ordinated attempt to reduce their projected oil impact levels during 1979 through a combination of voluntary demand restraint, fuel switching away from oil, and increased production. At the Tokyo Summit, energy was the key item of discussion amongst the heads of government, and Summit leaders agreed on the establishment of national oil import ceilings and the need for measures to provide production of alternative energy sources. While Canada is in a better position than most other industrialized countries as regards long term energy prospects, it is clear that Canada will have to make every effort to increase energy security in a variety of ways both domestic and international. Canada began in 1979 to pursue bilateral oil supply arrangements with countries such as Mexico and Venezuela, and continued to co-operate with other industrialized and developing countries to work towards global energy security.

### **Preserving Canada's oceans interests**

Canada continued during 1979 its record of achievement in bringing about a restructuring of traditional principles in the Law of the Sea area and in developing new concepts of ocean resource management. The Law of the Sea Conference (LOS) has already influenced state practice. For Canada, it has provided multilateral endorsement of Canada's 200-mile fishing zone and the 12-mile territorial sea, reconfirmed its sovereign rights over the resources of the continental margin beyond 200 miles and contributed to international acceptance of enhanced coastal state jurisdiction over pollution from ships, particularly in ice-covered Arctic waters. At the two-part 1979 LOS session, Canada concentrated its efforts on helping to resolve difficult outstanding issues, e.g. marine scientific research, maritime boundary delimitation, and particularly the international system for seabed mining.

In the fisheries area, the International Commission for the Northwest Atlantic Fisheries (ICNAF) was replaced at the end of 1979 by the Northwest Atlantic Fisheries Organization (NAFO) whose object is to contribute to the optimum utilization, rational management and conservation of the fishery resources in the northwest Atlantic. In bilateral fisheries negotiations, Canada and the U.S. concluded

negotiations and signed a bilateral fisheries agreement for the east coast and agreed to refer their maritime boundary in the Gulf of Maine to international adjudication. Canada and the U.S. also signed two other fisheries agreements, one amending their Pacific Halibut Convention and the other regulating the U.S. catch of west coast ground fish in Canadian fisheries waters until March 31, 1981. Talks were also held with the U.S. on the west coast salmon interception problem. Interim arrangements relating to fishing in the area of St. Pierre and Miquelon in 1980 were agreed with France. In 1979, the Canada-EEC fisheries agreement, as amended, was extended to apply to 1980, and negotiations were started on a long-term fisheries agreement with the Community.

## **CANADA AND THIRD WORLD DEVELOPMENT**

### **North-South questions**

Problems in the world economy and their severe effect on developing countries had a marked influence on the North-South dialogue during 1979. Two events were of significant importance in 1979 in furthering the dialogue; the agreement on the creation of a Common Fund to support commodity stabilization measures and the discussions and negotiations at the UNCTAD conference in Manila. Canada participated actively in these and other areas by means of our membership in the range of development-oriented UN institutions, through the Commonwealth and la Francophonie and through bilateral contacts.

As the North-South dialogue proceeded during 1979, it became clearer that new approaches were required to respond to the different needs and interests within the group of developing countries. Following a developing countries' proposal, the UN General Assembly adopted a resolution calling for global negotiations on international economic development. This new and major initiative, calling for negotiations in five main areas—raw materials, trade, energy, development, money and finance—will be pursued during 1980. Preliminary work was also begun on a new international development strategy for the 1980s.

### **Support for International development**

Canada continued strongly to support international development and the improvement of the situation of the developing world through a large development assistance program. This was a fundamental component of foreign policy despite significant budgetary cutbacks as a result of government expenditure reduction programs. Canada continued to follow an aid strategy of concentrating aid in those specific sectors of developing countries which were most in need of assistance and which encompassed the poorest members of the world community. Canada contributed both bilaterally and multilaterally to programs aimed at these sectors. The Canadian International Development Agency's budget for 1979 was in excess of \$1.1 billion.

## **REGIONAL CO-OPERATION**

### **Canada-U.S.A. co-operation**

The management of relations with the United States remained Canada's highest bilateral priority during 1979. Among the achievements for the year were: record levels of bilateral trade; the conclusion of negotiations on the East Coast Fishery and Maritime Boundary Agreements; the establishment of a bilateral consultative mechanism on energy; the Vessel Traffic Management Agreement; a memorandum of understanding on co-operation in research and development related to the tar sands and heavy oil; co-operation on the Northern Gas Pipeline; and a commitment to develop a co-operative agreement on air quality. Close consultation on international matters continued on such subjects as nuclear non-proliferation and disarmament, law of the sea, human rights, and world political developments.

### **Western Europe and the Pacific Rim**

During 1979, Canada attempted to broaden the base of its relationships with the European Communities and the countries of Western Europe to include a greater political dimension to match the expanding economic one. The gradual emergence among the member states of the Community of a coordinated approach to foreign policy led in 1979 to increased consultations between Canada and the Community on a wide range of issues. Canada continued to make efforts during 1979 to further economic relations with individual members of the European Community, particularly the Federal Republic of Germany, France and the U.K. The results of the multilateral trade negotiations concluded in 1979 increased market opportunities in Canada and Western Europe.

Canada continued to expand and diversify its economic and political relations with Japan and the countries of the Pacific Rim. The potential for broadened relations with this region was the subject of heightened interest during 1979 both among the general public and in the business community, particularly in western Canada. Canada's relations with Japan continued to develop and included a meeting in 1979 of the Joint Japan-Canada Economic Committee.

## **THE HUMAN DIMENSION**

### **Refugees and human rights**

The global refugee problem in 1979 remained extremely serious. Particular international attention was, to an important degree, dominated by the situation in the countries of Indochina and the distressing fate of the boat refugees from Vietnam. In response to the problem of the boat refugees and the overland refugees from Laos and Kampuchea, Canada established its most ambitious refugee resettlement program since the years immediately following World War II, and made a major contribution to Kampuchean relief. The Canadian public responded warmly to the refugee sponsorship program. On a number of occasions during

1979, the Canadian government publicly emphasized the need to deal with the root cause of this exodus—the abuse of basic human rights in the countries concerned. Canada urged the United Nations to improve its ability to deal with the most serious human rights situations, and called for the establishment within the UN structure of an Office of the Under-Secretary General for Human Rights. Canada also continued its active role as a member of the UN Human Rights Commission. International human rights questions were thus a significant element in Canadian foreign policy during 1979. Canada also continued to make representations to the U.S.S.R., China and the countries of Eastern Europe regarding relatives of Canadian citizens who wished to be reunited with their families in Canada, and further progress was made in this area.

### **CANADIAN UNITY AND IDENTITY**

The Department continued during 1979 to pursue objectives which reflect the regional diversities of Canada, the interests of the ten provincial governments and the interests and concerns of English- and French-speaking Canadians within the framework of a coherent foreign policy.

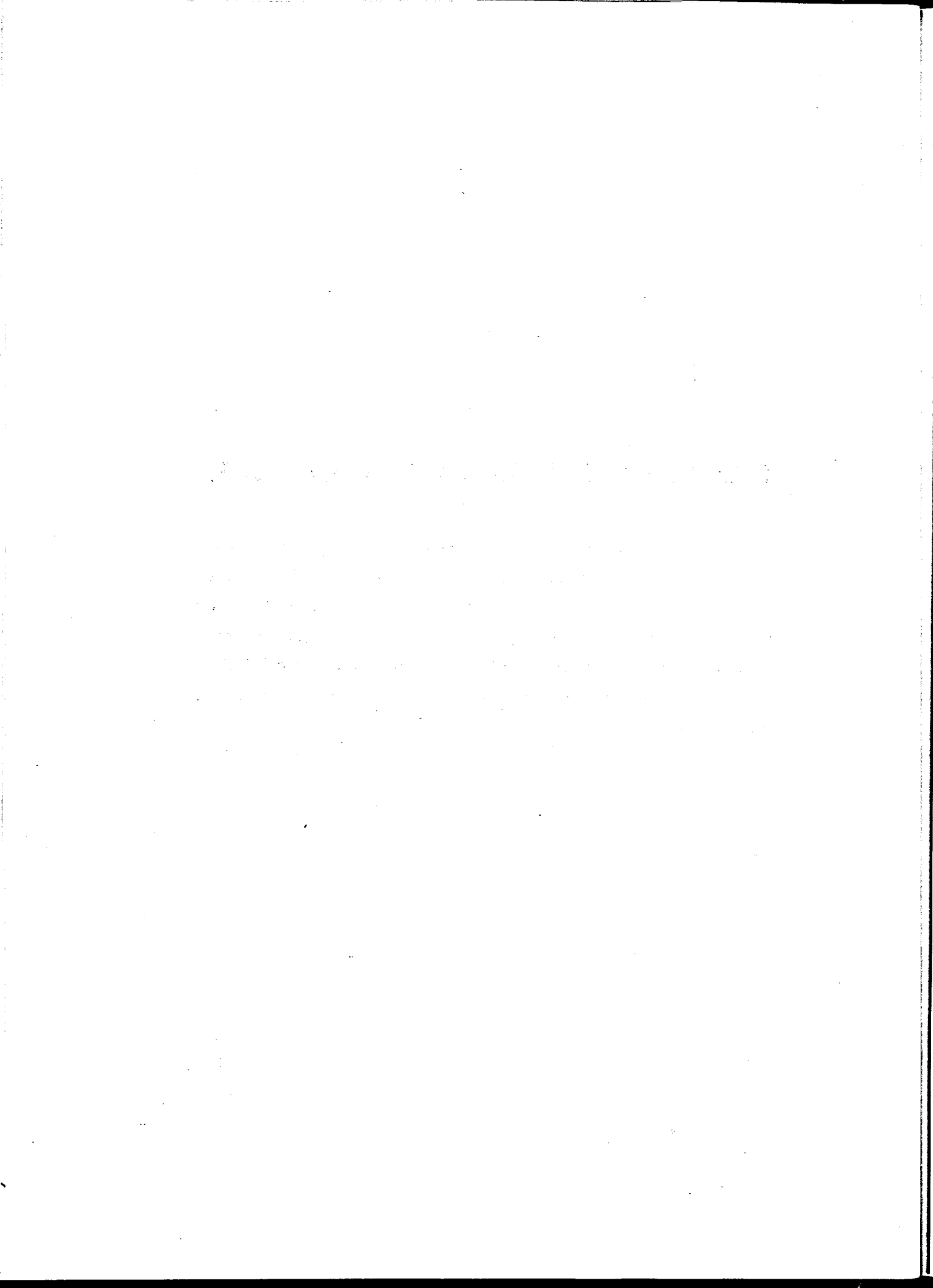
During the course of 1979, an effort was made to develop better ways and means of involving and supporting provincial authorities in the international arena, at the same time working to help co-ordinate this involvement in order to establish clear national interests. The Department maintained close consultations with the provinces and the private sector on a wide range of international issues regarding the positions adopted by Canada in the Multilateral Trade Negotiations which concluded in 1979 and in maritime boundaries and fishing negotiations with the USA. Canada continued to participate actively in the Commonwealth and la Francophonie. Through the Department's external information and cultural programs, the international community was made increasingly aware of Canada as a democratic bilingual multicultural and richly endowed society capable of resolving positively its internal problems. Information

programs designed to interpret Canada's foreign policy goals to Canadians were broadened.

### **SERVICES AND ASSISTANCE TO CANADIANS ABROAD**

A wide range of consular services and assistance continued to be provided to Canadians living and travelling abroad. While foreign travel by Canadians appears to have declined somewhat in 1979, perhaps due to inflationary factors and an unfavourable rate of exchange, an increase has been recorded in the number of consular services rendered by Canada's 117 diplomatic and consular posts abroad. To meet the increased demands and to render consular assistance more accessible to the travelling public, Honorary Consuls were appointed in 1979 for the first time in the capital cities of the Dominican Republic, Bolivia, and Paraguay, and also in Bombay, India. The great majority of consular services provided during 1979 were in response to relatively straightforward requests for information and assistance on a wide variety of concerns, including passport and citizenship documents and notarial services. For some 5,200 Canadians, however, the services rendered were more urgent and vital in nature, dealing with medical and financial distress, legal problems, and deaths abroad. In those parts of the world experiencing instability and tension, Canadian diplomatic and consular posts continued to provide advice to Canadians concerning local developments and to review emergency and contingency plans for the protection of Canadian citizens and interests in troubled areas.

During the past year, consular consultations were initiated or pursued with several East European and other countries, aimed at providing for new consular conventions or other consular arrangements to facilitate the extension of consular services and the protection of Canadians whether visiting or residing temporarily in those areas. Bilateral consultations were also undertaken with a number of countries with a view to establishing additional transfer of offender agreements designed to allow for the repatriation of Canadians serving prison sentences abroad.

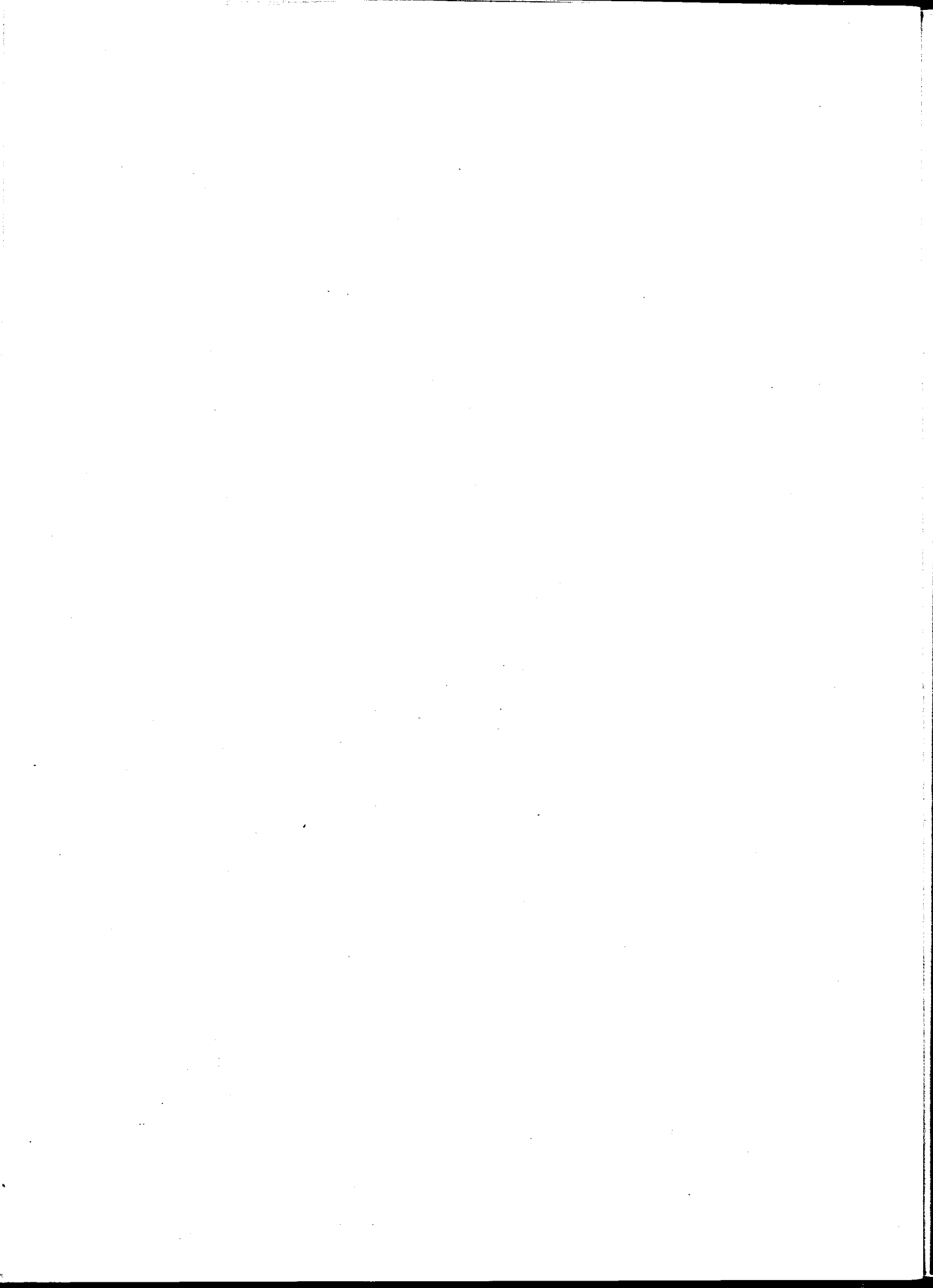




## **PART A**

### **CANADA AND INTERNATIONAL ORDER**

Canada belongs to a great many international organizations in which discussions proceed on all matters of importance to the world community. Collective security, disarmament, trade, economic development, the law of the sea or the treatment of refugees are only a few of these subjects. Canadian representatives at these meetings present Canadian points of view and defend our national interests but also make their contribution to the development of a more orderly and just world society.



## PART A

### Chapter 1: COLLECTIVE SECURITY AND THE RESOLUTION OF CONFLICT

#### Arms control and disarmament

The hopes for new advances in disarmament negotiations aroused by the United Nations Special Session devoted to disarmament in 1978 were disappointed in 1979. SALT II was signed and a negotiating text for an agreement banning radiological weapons was tabled by the U.S.A. and U.S.S.R. in Geneva, but there was no breakthrough in the negotiations on a comprehensive nuclear test ban and on the destruction of chemical weapons. By the end of the year, the Soviet invasion of Afghanistan had increased dramatically the possibility that SALT II would not be ratified.

In response to the stimulus of the Program of Action of the Special Session, the position of Adviser on Disarmament and Arms Control Affairs officially came into being at the beginning of the year. A good start was achieved during the balance of the year through the convening of a consultative group of representatives of interested non-governmental organizations, the financing of Canadian research on behalf of the United Nations study on disarmament and development, and the sponsorship of educational activities by interested groups and organizations. A Disarmament Newsletter is to be published as well.

The new Committee on Disarmament (CD) began its work early in the year in Geneva. The main distinguishing features of the CD are the addition of eight new, mostly neutral and non-aligned members and the institution of a rotating monthly chairman to replace the former co-chairmanship of the U.S.S.R. and U.S.A. In the light of these changes, France decided to take up its seat in 1979. (China, by then the only nuclear weapon state not to have done so, took up its seat on the CD early in the 1980 session thereby bringing the Committee up to its current complement of 40 members.)

The CD agenda for 1979 included the following issues:

1. Nuclear test ban
2. Cessation of the nuclear arms race and nuclear disarmament
3. Effective international arrangements to assure non-nuclear-weapon states against the use or threat of use of nuclear weapons
4. Chemical weapons
5. New types of weapons of mass destruction and new systems of such weapons; radiological weapons.

Two of these issues—nuclear test ban and chemical weapons—were already the subject of negotiations between

the U.S.A. and the U.S.S.R. (with the U.K. participating in the test ban talks). In neither case were the negotiating powers enthusiastic about a role for the Committee, and efforts to involve the Committee, which were supported by Canada, were rebuffed. Progress reports were made by the negotiating powers to the Committee, but these indicated that difficult issues of verification remained unsettled in each case. The Committee did establish a working group to examine the assurances to non-nuclear-weapon states against the use, or threat of use, of nuclear weapons. Proposals by the Soviet Union for a negotiating framework to begin the process of nuclear disarmament were rejected by Western members of the Committee as unrealistic. For its part, Canada continued to draw attention to the importance of negotiating an agreement to cease the production of fissionable material for weapons purposes, thus emphasizing the need to move progressively towards stopping a build-up of nuclear arms. None of the nuclear weapon states, however, is ready to begin such negotiations. The CD operates by consensus, in recognition of the reality that disarmament issues cannot be settled by majority voting procedures.

The revived United Nations Disarmament Commission (UNDC), open to membership by all UN members, also made its debut in 1979. Its principal work was to consider a framework for a Comprehensive Program for Disarmament (CPD). The goal of General and Complete Disarmament (GCD) has been the foremost objective of the UN since the end of World War II, but it was not until the Declaration of the 1970s as a Disarmament Decade that a step-by-step approach towards that goal began to take concrete form. It took an intensive period of four weeks in New York for the UNDC to begin to draw all the strings together in a document called "Elements of a Comprehensive Program for Disarmament". The Program itself is to be negotiated by the CD, but there is little prospect of early agreement on a comprehensive approach of this kind.

The First Committee of the UN General Assembly (UNGA XXXIV), apart from the perennial arms control and disarmament resolutions, continued to follow up the Program of Action of the Special Session. In all, thirty-nine resolutions were adopted dealing with disarmament questions, eighteen focusing on nuclear issues, eleven on non-nuclear issues, and ten on procedural matters. Canada again co-authored with Poland the Resolution on Chemical Weapons and shepherded its initiative on fissionable ma-

terials to a second overwhelming majority. Altogether, Canada was able to join in the consensus on seventeen resolutions and to vote in favour of twelve others.

With the start-up of a UN-sponsored study of Confidence Building Measures (CBM) in the spring of 1980, and the aspect of security measures in the second review of the Helsinki Final Act of the Conference on Security and Co-operation in Europe, which is to take place at Madrid later in the year, this little-known approach to arms control negotiations will receive a due measure of public scrutiny. In 1979, Canada played an important part in developing the concept of CBM both in theory and practice and will, both as a member of the UN study group and at Madrid, continue to explore all such channels that give reasonable promise of concrete results in the area of arms control and disarmament.

### **Non-proliferation**

As well as seeking to prevent the further expansion (i.e. "vertical" proliferation) of nuclear weaponry by the current nuclear weapons states as pointed out in this Chapter, Canada has also continued to exercise its best efforts to prevent the spread (i.e. "horizontal" proliferation) of nuclear weapons or nuclear explosive capability beyond those states. These latter efforts are described in Part A, Chapter 2.

### **Security Council**

On January 1, 1979, Canada and the Federal Republic of Germany were replaced by Norway and Portugal as non-permanent members of the Security Council for the Western group. Despite its departure from the Council, Canada remained active in the Western initiative to bring about a negotiated settlement in Namibia, as noted below.

The Security Council was involved in virtually all the major international issues of the year. A condemnation of the Vietnamese invasion of Kampuchea (Cambodia) was vetoed by the Soviet Union. On the Middle East, the Council attempted unsuccessfully to supplement its Resolution 242 of 1967, as regards the role of the Palestinians in a comprehensive settlement. The mandates of the Mideast peacekeeping missions were renewed, with the exception of the UN Emergency Force stationed in the Sinai, which was terminated in the wake of the Egyptian-Israeli peace treaty. The Council also acted to lift long-standing economic sanctions against Rhodesia as a result of the successful negotiations between Britain and the Rhodesia parties on the transition to independence.

At the end of the year the Security Council called unanimously for release of the American hostages in Iran and endorsed consideration of economic sanctions (later vetoed by the Soviet Union), hearing statements on this subject by the Secretary of State for External Affairs and many other representatives of non-member nations. The Council also began consideration of the Soviet invasion of

Afghanistan. The German Democratic Republic, Niger, the Philippines and Tunisia were elected to replace Czechoslovakia, Gabon, Kuwait and Nigeria on January 1, 1980 for two-year terms. Mexico was later elected as a compromise candidate to replace Bolivia following and unprecedented deadlock between the original candidates Cuba and Columbia.

### **Peacekeeping**

The major peacekeeping event of 1979 was the non-renewal of the mandate of the United Nations Emergency Force (UNEF) in July, leading to the withdrawal of the Force from the Sinai. This happened because many countries felt it inappropriate for the United Nations to become involved in supervising the implementation of the Egyptian-Israeli Peace Treaty when a significant portion of the UN membership opposed the treaty.

The withdrawal of UNEF II necessitated an increase in the size of the United Nations Disengagement Observer Force (UNDOF) to compensate for the loss of logistic and communications support formerly provided from the Sinai. At the UN Secretary General's request, Canada agreed to increase the size of its contingent in UNDOF from 170 to 220. The mandate of UNDOF was extended for a further six-month period until May 31, 1980. The mandate of the other main UN peacekeeping force in which Canada is a major participant, the United Nations Force in Cyprus (UNFICYP), was also extended for a further six-month period until June 15, 1980.

The future of UNEF II was not the only issue in dispute in the field of peacekeeping at the UN. Long-standing differences continued with respect to peacekeeping policy in the Special Committee on Peacekeeping Operations, also known as the Committee of 33, of which Canada is a member. Although a number of substantive meetings were held in 1979, no breakthroughs occurred in the areas of discussion concerning the principles governing the establishment, financing and day-to-day control of UN peacekeeping operations. At the suggestion of Canada, some attention was paid to practical aspects of peacekeeping operations but no agreement was forthcoming on even those matters which Canada felt could be implemented in advance of agreement on the broader policy guidelines. At the thirty-fourth session, the Committee of 33 was once again urged to expedite its work for an early completion of agreed guidelines and to devote attention to the practical implementation of peacekeeping operations. Members were also asked to provide information on experience gained in peacekeeping operations.

### **Southern Africa**

The initiative by the "Western Five" (Canada, Britain, France, the Federal Republic of Germany and the U.S.A.) to bring about a peaceful transition to independence with majority rule in Namibia was carried forward during 1979

on the basis of Security Council Resolutions 385 and 435. Difficulties with the proposed implementation of the settlement, accepted by all parties in 1978, led to intensive negotiations in New York in March, and the nature of the proposal itself was altered significantly during the summer by the suggestion of a demilitarized zone along Namibia's northern border. Continuing hesitations prompted a further round of talks in Geneva in November, at which some progress was made in facilitating implementation of the settlement. At year's end, however, the basic commitment of the parties to proceed was still in abeyance, pending the outcome of the transition to independence in neighbouring Rhodesia. Questions remained concerning the timing of a ceasefire and UN-supervised elections in Namibia, and the role and composition of a new UN peacekeeping operation there.

The 1979 General Assembly session approved seven resolutions with regard to Namibia, which in general called for greater UN activity under the direction of the Council for Namibia and emphasized increased co-operation with the South-West Africa People's Organization (SWAPO). Canada and other members of the "Western Five" abstained as a matter of principle on the five resolutions dealing with the substance of the settlement effort, on the ground that they did not wish to take a substantive position while their own initiative for a negotiated settlement was at a sensitive juncture. The two other resolutions concerning the UN Fund for Namibia and a nationhood program for the territory were adopted by consensus.

The Commonwealth-sponsored negotiations between Britain and three Rhodesian leaders, for bringing Rhodesia to independence with majority rule, reached a successful conclusion in December. Reaction at the United Nations was prompt but uneven. The General Assembly adopted an omnibus resolution which Canada was unfortunately obliged to vote against, after having abstained on the corresponding resolution in 1978 and supported a consensus in the three previous years. The resolution was unacceptable to Canada because it did not adequately reflect the agreement just achieved, and indeed could have adversely affected its successful implementation by prematurely raising delicate issues such as sanctions. The resolution also recognized one party to the agreement, the Patriotic Front, as the "sole legitimate and authentic representative of the people" and endorsed the latter's "armed struggle". A far more constructive step was taken by the Security Council a few days later, when it decided to end economic sanctions imposed against Rhodesia in 1966 and 1968, thus helping launch the settlement in the atmosphere of hope and co-operation necessary to its fulfilment.

The rising African frustration with South Africa's continued policies of *apartheid* is evident in the increasing number and severity of UN resolutions on this subject, which call in general for greater efforts to combat *apartheid* and for an end to almost all forms of international contact

with South Africa. The 1979 General Assembly session adopted 18 such resolutions; Canada supported ten of these while abstaining on four and voting against four others. Canada considers *apartheid* an affront to mankind in its denial of fundamental human rights to the black majority of South Africa, and is thus prepared to support effective action designed to end it, but not some of the more polemical and extreme proposals. Canada voted against resolutions that urged termination of economic and other relations with South Africa, that linked Israel with South Africa (or Zionism with racism), and that endorsed armed struggle as a legitimate means of opposing *apartheid*. Abstentions were entered on resolutions where the above issues were implicit, where two radical liberation movements were designated the sole authentic representatives of the South African people, and where *apartheid* was judged to be a threat to international peace and security (a prerogative of the Security Council alone). Finally, Canada has maintained its support for South Africa's continued membership in the UN system, in the belief that increasing the isolation of South Africa from the world community reduces the effectiveness of the latter in promoting change in the former.

### Middle East

The tone of the General Assembly debate on the Middle East, as in previous years, contributed little to the prospects for peace in that region. Opposition to the Camp David process, including the Israel-Egypt peace treaty, was led by Arab states, usually with wide support from other Third World countries, and was a feature of a number of resolutions. Partly for this reason, Canada voted against ten of the 26 resolutions related to the Middle East, while supporting six and abstaining on seven. Three were adopted by consensus.

Canada has consistently supported the peace process begun with the Camp David Accords as an important first step towards a just and comprehensive settlement in the Middle East on the basis of Security Council Resolutions 242 (1967) and 338 (1973). In this spirit, Canada welcomed the conclusion of a peace treaty between Egypt and Israel.

Although Canada was no longer a member of the Security Council, the Secretary of State for External Affairs, Flora MacDonald, spoke before the Council to condemn the taking of hostages at the American Embassy in Tehran as a fundamental violation of international law.

### Cyprus

Canada's principal contribution towards peace in Cyprus continued to be the maintenance of Canadian soldiers in the United Nations Force in Cyprus (UNFICYP). In the General Assembly debate, Canada stressed that the parties concerned in Cyprus must exert greater will and determination in the search for an acceptable solution to the island's problems if troop contributors are to maintain faith in the

value of peacekeeping there. Canada also states its support for the efforts of the UN Secretary-General to bring about a resumption of intercommunal negotiations.

In May 1979, Cypriot President Kyprianou met with Mr. Denktash, leader of the Turkish-Cypriot community, under the auspices of the Secretary-General, and the two agreed to resume negotiations in June. Unfortunately, the talks broke down after only one week and by year's end had not been resumed. Canada abstained on the General Assembly resolution on Cyprus, principally because of a provision to establish an *ad hoc* committee on Cyprus if no progress was reported in the intercommunal talks by March 31, 1980. In Canada's view, such a committee was more likely to distract than aid the dialogue between the two communities.

### **Kampuchea**

Among international disputes having gained the attention of the United Nations more recently, the conflict arising out of Vietnam's invasion of Kampuchea (Cambodia) in January 1979 is one of the most dangerous. After the Soviet veto of a resolution condemning the invasion itself, the Security Council again failed to deal effectively with the ensuing Chinese punitive action against Vietnam. At the start of the 1979 session, the General Assembly decided conclusively to continue recognizing the *de jure* Kampuchean regime rather than its *de facto* rival installed in the capital by Vietnamese troops; in the process, the non-aligned majority reversed its own recent stand of not recognizing either regime. Later in the session, the Assembly overwhelmingly adopted a resolution (defeating two other weaker drafts) which called for the withdrawal of troops, steps towards a political solution to the conflict, and humanitarian assistance co-ordinated by the UN for the swelling number of refugees affected by the fighting. Canada supported the recognition decision and co-sponsored the resolution, considering that governments created by foreign military intervention are illegitimate and that a permanent solution to the refugee problem requires tackling of its political roots.

### **Western Sahara and East Timor**

Two other disputes resulting from the process of decolonization engaged the United Nations in 1979. On the Western Sahara, the General Assembly sided with Algeria's call for self-determination, rather than Morocco's annexation of the former Spanish colony based on claims of historical sovereignty. Canada has taken a position of absolute neutrality, to the satisfaction of the parties concerned.

On East Timor, the General Assembly moderated its earlier strong opposition to Indonesia's annexation of the former Portuguese colony, and limited itself to a call for self-determination and humanitarian assistance. Canada abstained on the resolution, recognizing that the territory's annexation had not been accompanied by a full exercise of

self-determination, but accepting it as an accomplished and irreversible fact to which the appropriate international response was relief for the past deprivations of the inhabitants.

### **North Atlantic Treaty Organization**

Canadian membership in NATO, as a collective defence organization and forum for political consultations with our allies, has been a major factor in the conduct of Canadian foreign policy since the Alliance's inception 30 years ago. Based on the principle of co-operation among the European member nations, the United States and Canada, and the indivisibility of the defence of its two continental sectors, the Alliance has served its members well in safeguarding peace for three decades. The Alliance's consultation process has also provided NATO countries with the opportunity to exchange views and seek consensus on important issues having a direct bearing on the East-West relationship.

Canada's defence commitment to NATO is based on the premise that in contributing to the direct defence of Europe, Canada is also contributing indirectly to the defence of Canada. NATO relies on a strategy of defence and deterrence based on a triad of intercontinental and theatre nuclear forces and conventional forces. While a decision on the acquisition of a new fighter aircraft was postponed until the early part of 1980, arrangements for the procurement of new equipment for Canada's defence forces progressed satisfactorily in 1979 with the completion of the delivery of the Leopard main battle tanks, the entry into service of the first of the new armoured personnel carriers, and the initial testing of the first Aurora long-range patrol aircraft destined for Canada. Further refinement was also carried out on the submissions by five consortia competing for the design contract for six patrol frigates.

The NATO consultation process provides member nations with the opportunity to discuss major initiatives designed to improve East-West relations. In 1979 these included the Conference on Security and Co-operation in Europe (CSCE) scheduled to be resumed in 1980 in Madrid, the Strategic Arms Limitation Talks (SALT) between the United States and the Soviet Union, and the ongoing negotiations in Vienna on Mutual and Balanced Force Reductions (MBFR). There were also meetings of national experts on a wide range of subjects, some of which extended beyond the NATO treaty area. These included regular sessions of the Committee on the Challenges to Modern Society (CCMS) and of the Science Committee. Through membership in NATO, Canada exchanged views with 14 of its major allies, including eight of the nine members of the European Community, on a variety of political, military, economic, and scientific questions.

The Under-Secretary represented the newly appointed Secretary of State for External Affairs at the May North Atlantic Ministerial Meeting in The Hague; he presented a message to the Council from Canada's Prime Minister

pledging continuing Canadian support for the Alliance. In December, the solidarity of the Alliance was again demonstrated when member nations, some of which had to take into account serious national political objections, decided unanimously to modernize NATO's theatre nuclear forces and to put forward a concrete proposal for arms control negotiations with the Soviet Union. The decision was taken at a special meeting of Foreign Affairs and Defence Ministers attended by the Secretary of State for External Affairs and the Minister of National Defence.

The North Atlantic Assembly, the interparliamentary organization of member countries of the Alliance, held its annual session in Ottawa in October. The Secretary General of NATO took the opportunity of his attendance at the session to pay official calls on members of the Government.

### **Bilateral defence co-operation**

Canada has bilateral defence arrangements with a number of its NATO partners. Those that deal with the defence of the Canada/United States region of NATO necessitate the closest consultation and co-operation between the two countries. Our primary aims are the maintenance of Canadian sovereignty and security through our contribution to the collective defence of North America.

The principal consultative body dealing with continental defence is the Permanent Joint Board on Defence, Canada/United States, which is jointly presided over by two national chairmen who report directly to their respective heads of government. During 1979, the Board examined such issues as the improvement of North American air-defence systems, contingency plans for the storage of U.S. strategic petroleum reserves in Canada and the continuing value of the bilateral defence-production and development-sharing programs.

The agreement establishing the North American Air Defence Command is examined periodically to ensure its continued effectiveness under changing circumstances. A Canada-U.S. study, agreed to in 1978 and completed during October 1979, presented for consideration by both governments a range of policy alternatives for ensuring the adequate air defence of North America over the next 20 years.

While military preparedness is an obvious priority of Canada's bilateral defence relations with the United States, military and civilian teamwork in peacetime tasks such as search-and-rescue, weather prediction and reporting, civil emergency planning and northern research are continuing activities. Anticipating civil emergencies such as the re-entry of the American Skylab which fell from orbit in mid-1979 was one such co-operative effort between civilians and members of the Canadian Forces.

### **Military training assistance**

An interdepartmental committee chaired by the Department of External Affairs administers the Military Training

Assistance Program. Where positions are available, training is provided on request for armed forces personnel of certain non-NATO countries. The program provides a wide range of training including basic officer, junior-staff and military-trades training courses. In 1979, 53 candidates from Africa and the Caribbean were trained in Canada, of whom the great majority attended officer courses.

### **Strategic Arms Limitation Talks (SALT)**

Ten years of difficult negotiations between the United States and the Soviet Union were rewarded by the signature in Vienna on June 18, 1979 of the second strategic arms limitation agreement, SALT II, a major advance in the vitally important task of seeking agreement to curtail the strategic nuclear arms race and begin the process of reducing nuclear arsenals. In 1972, the U.S. and U.S.S.R. signed an interim agreement on the limitation of strategic nuclear arms (SALT I), and in 1974 at Vladivostok, they reached an understanding on the outlines of what was to become the definitive agreement, SALT II.

The treaty must be ratified by the United States Senate, and the process of ratification was expected to be a protracted and difficult one. The first step in the procedure was completed in November 1979 when the Senate Foreign Relations Committee, after four months of hearings, forwarded the treaty to the full Senate with the recommendation that it be approved. At year's end, however, the deterioration in the East-West political climate which followed the Soviet invasion of Afghanistan suggested that early ratification was not to be expected.

As a strong advocate of the SALT process, Canada continued during the year, both in NATO and through bilateral channels, to endorse fully and to support the search for early agreement on measures that would help to limit the further growth and refinement of strategic nuclear arms and so preserve and increase the stability of the strategic balance and lessen the risk of war.

### **Mutual and Balanced Force Reductions (MBFR)**

Next to SALT, perhaps the most important East-West continuing arms control negotiations are those of the Conference on the Mutual Reduction of Forces and Armaments and Associated Measures in Central Europe (MBFR), which began in Vienna in 1973. In these negotiations, NATO and the Warsaw Pact have been seeking agreement on ways to reduce the level of the opposing forces in central Europe. As had been anticipated from the outset, many difficulties have been encountered and progress has been slow. A principal obstacle has been the failure to agree on the present size of the Eastern forces in the area which would be subject to reductions. At the end of 1979, NATO put forward a new and simplified reduction proposal, but agreement was not yet in sight.

Canada continues to believe that a mutual reduction of forces in central Europe would ease East-West tensions and

improve confidence; such a development, besides being important in itself, could lead to further progress in arms control and disarmament. Within the NATO alliance, Canada has been a consistent and strong supporter of the aims of MBFR and has participated actively in the formulation of policy and the conduct of the negotiations.

### **Theatre Nuclear Force (TNF) modernization and arms control**

One of the major issues facing the NATO Alliance in 1979 was the question of modernizing NATO's theatre nuclear forces (TNF). For over two years, the Alliance had been studying the problem of how best to counter a continuing expansion of Soviet nuclear capabilities in Europe, notably the deployment in recent years of large numbers of the new SS-20 intermediate-range multiple-warhead mobile nuclear missile and the "Backfire" supersonic bomber. As Soviet longer-range theatre weapons gained in numbers and improved in quality, those of NATO remained static, and some were becoming obsolete. At the same time the Alliance, conscious of the desirability of mutual restraints on these weapons, considered how agreed limitations on theatre nuclear forces might be negotiated with the Soviet Union.

Decisions on these questions were made more difficult by an intense and sustained Soviet diplomatic and propaganda campaign against NATO's modernization plans. The culmination of the campaign was a speech given by President Brezhnev in East Berlin on October 6, 1979 in which the Soviet leader called on NATO to abandon its modernization plans—without, however, offering in return any similar abandonment of ongoing Soviet theatre nuclear weapons programs.

At a special meeting of foreign and defence ministers in Brussels on December 12, NATO decided to proceed with plans to produce and deploy in Europe, beginning in 1983, a number of new ballistic and cruise missiles. Each new warhead thus introduced would replace an older one, with the result that there would be no increase in the total number of nuclear weapons available to NATO. At the same time, NATO ministers decided that the Soviet Union should be invited to engage in arms control negotiations seeking agreed limits on the numbers of these weapons on both sides. This offer to negotiate was officially communicated to the Soviet Union a few days later, but, in view of the intense Soviet effort to prevent a NATO modernization decision, an immediate favourable response was not to be expected.



## PART A

### Chapter 2: THE INTERNATIONAL ECONOMIC SYSTEM

#### General economic policy

Canada and the other major Western industrialized countries continued to seek appropriate policy responses to the range of interrelated economic and energy problems which persisted throughout the year, including: high rates of inflation; low rates of growth; serious unemployment; large current account deficits; low productivity; improved but still lagging investment; and reduced but potentially troublesome international payments imbalances—all of which were exacerbated by unprecedented oil price levels brought about in part by dramatic political developments abroad.

Given the economic interdependence between the developed and developing countries, the oil-importing developing countries were particularly hard hit, both directly by oil price increases, and indirectly by dampened economic activity in the developed countries. Improved cooperation with the developing countries hence assumed even greater importance for the health of the global economic system (see next chapter). Together with other countries, Canada examined the implications for both the developed and developing countries of making necessary adjustments to the structural changes taking place in the world economy, and of striking a balance between encouraging a shift of capital and labour to their most productive uses and avoiding unacceptable domestic social or economic costs, or a lapse into protectionism. Against this background, the successful conclusion of the Tokyo Round of Multilateral Trade Negotiations (MTN) in the latter part of 1979 was clearly a significant achievement: the MTN results include a worldwide reduction in tariffs of about one third, agreement on a series of important non-tariff codes, and strengthened procedures for surveillance, consultation and dispute settlement. Thus macro-economic, trade, and energy issues have become interwoven challenges for international policymakers, and this was reflected in the multilateral search for solutions during 1979.

Canada played an active role in all principal international economic meetings which took place during the year, including the Fifth United Nations Conference on Trade and Development (UNCTAD V) in Manila in May and June; the meeting of the International Energy Agency (IEA) Governing Board at ministerial level in May; the Organization for Economic Co-operation and Development (OECD) Council meeting at ministerial level in June; the Tokyo Economic Summit in June; the joint meeting of the Board of Governors of the International Monetary Fund (IMF) and

the International Bank for Reconstruction and Development (IBRD or "World Bank") in October; and the annual session of the Contracting Parties to the General Agreement on Tariffs and Trade (GATT) in November. As a well-functioning trade and financial system is vital to Canada's economic well-being, Canada also continued to take part in the full range of regular and *ad hoc* multilateral economic consultations aimed at greater international cooperation. Among the examples of significant progress registered was agreement in principle on the creation of a Common Fund to support commodity price stabilization measures.

At home, international developments continued to have a significant impact on Canada's economic situation. The double-digit inflation rates faced by most of our major trading partners, together with energy, labour, and food-related cost pressures, contributed to continued inflation in Canada. On the other hand, the unemployment situation improved somewhat. Total output increased marginally, and the downward adjustment of the Canadian dollar on foreign exchange markets led to an improved competitive position in world markets. Canada's merchandise trade surplus rose to about \$4 billion in 1979; however, the rise in net payments abroad resulted in a large current account deficit for the year.

Canada's international activities and the positions adopted by Canadian representatives took full account of the domestic situation and its implications. Fundamental Canadian positions were also based on recognition that, in an increasingly interdependent world economy, satisfactory progress on shared economic problems would be achieved only by continued effort to ensure that measures endorsed internationally were realistic and equitable. For example, as a result of concentrated and sustained effort over the six years of multilateral trade negotiations held in Geneva, which were characterized by consultations with the provinces and with domestic business, labour and consumer interests, Canadian negotiators gained improved access to export markets for Canadian producers of agricultural, fisheries and industrial products. The reduction or elimination of a wide range of tariffs and the improved international discipline over non-tariff barriers will be of benefit to Canadian exporters and should encourage more efficient production in Canada.

At the OECD ministerial Council meeting in June to map a macro-economic strategy, the industrialized countries carried forward the concerted action program adopted in

1978 to stimulate sustainable and non-inflationary economic growth. The combination of policies endorsed by foreign and finance ministers at the meeting acknowledged that energy policy was an integral component of macro-economic strategy and, while the differentiated demand management elements of the 1978 program remained valid, it was agreed that they should be coupled with improvements to the supply side, especially by encouraging productive investment and facilitating structural adjustment. Ministers also welcomed the emergence of the "newly industrializing countries" (or "NICS") in the knowledge that, given appropriate economic policies on the part of both the NICS and the industrialized countries, OECD trade with the NICS should evolve over time in a balanced and mutually beneficial manner. Much of the policy discussion centred on the impact of energy supply and pricing on the world economy, and the OECD ministers were in agreement on the need to reduce energy consumption and increase production. Although in the short term there was a conflict between raising energy prices and fighting inflation, in the longer term higher energy prices would help ensure that a chronic shortage of energy did not become a permanent source of inflation.

At the Tokyo Summit in June, Canada along with other Summit participants agreed on a common strategy to attack the problems of inflation, higher oil prices and oil shortages. It was agreed that the most urgent tasks were to reduce oil consumption and to hasten the development of alternative energy supplies. In the context of the general strategy, each participating country agreed to specific oil import goals and a high level representative body was set up to review each country's progress toward meeting its commitments. In addition, regarding energy, agreement was reached at the Summit on establishing a register of international oil transactions to slow the spot market's price spiral, speeding up the development and commercial application of new energy technologies, and expanding the use of non-oil energy sources.

### **Commercial policy**

Trade in goods and services remains an important component of Canada's over-all economic well-being. Exports now account for 25 per cent of Canada's gross national product, up from about 20 per cent in 1975. Thus, Canada has a vital interest in ensuring that international disciplines are sufficiently effective to reinforce the resistance to increasing protectionist pressures in all countries which, if yielded to, would only impair the economic well-being of all countries. In international consultations in 1979, Canadian positions reflected our dependence on an open multilateral trading system and our interest in promoting constructive international adjustments to accommodate changing world economic conditions. The agreements and commitments emerging from the successful conclusion of the Tokyo Round of the MTN constitute a good base from

which to build. The negotiated MTN tariff concessions should contribute to an expansion in international trade, while the development and elaboration of GATT rules governing anti-dumping, subsidies/countervailing duties, import licensing procedures, government procurement, technical barriers to trade, customs valuation, and trade in civil aircraft, together with an agreement on bovine meat and a dairy arrangement, should contribute to a fairer and more liberal trading environment for the 1980s. (Canada has not accepted the Dairy Arrangement because it did not accommodate some of Canada's essential skim milk powder export requirements. Also, Canada's acceptance of the customs valuation agreement is subject to an agreed four-year delay in its implementation.) Perhaps one of the most important aspects of the MTN results, particularly for countries like Canada which may in a given instance have less economic and political leverage than some other countries, is the general strengthening of the GATT dispute settlement procedures.

During the course of 1979, Canada entered into consultations or negotiations covering a range of trade issues. Consultations were continued during 1979 with three principal suppliers of footwear to the Canadian market, the USA, the EC and Brazil, all of which were affected by the 1977 decision to impose a global quota, under Article XIX of GATT, on imports of footwear. Canada also initiated consultations under GATT Article XIX with the USA in regard to US safeguard action on industrial fasteners, and continued consultations in regard to US quotas on imports of specialty steel. Canada's first countervailing duty investigation, involving imports of subsidized baler twine from Brazil, Mexico and Tanzania, came to a satisfactory conclusion when the three exporters agreed to maintain their export prices at the level prevailing at the end of 1979, which was substantially higher than the level prevailing in 1978 when the investigation was initiated.

### **Textiles and clothing**

Currently, nearly all clothing imports and a significant range of textile items enter Canada under restraint. Since January 1, 1979, quotas have been administered on the basis of bilateral export restraint arrangements negotiated within the framework of the GATT Arrangement Regarding International Trade in Textiles. By the end of 1979, arrangements were in place with Hong Kong, Korea, Taiwan, the People's Republic of China, the Philippines, Macao, Thailand, Singapore, Sri Lanka, Pakistan, Poland, Romania, Bulgaria, Hungary, Brazil, and Japan. In addition, negotiations were in progress with Malaysia and India, whose exports were temporarily controlled through import quotas pending the conclusion of bilateral arrangements. Since the end of 1978, there have been no Canadian restrictions in the textile and clothing sector under Article XIX of the GATT.

## Commodities

Throughout 1979, international discussions on a broad range of individual commodities took place, particularly on commodities under UNCTAD's Integrated Program for Commodities. Of particular note was the successful conclusion of negotiations to establish an International Natural Rubber Agreement designed to stabilize natural rubber prices primarily through an international buffer stock. Negotiations to establish a new International Wheat Agreement were unsuccessful primarily due to differing views among producers and consumers on appropriate prices and stock levels. Multilaterally, at UNCTAD V, agreement was reached to launch within a framework of international cooperation detailed work on expanding the participation of developing countries in such areas as the processing, marketing and distribution of primary commodities and products.

## Energy

In 1979, the world oil supply and price situation underwent its most tumultuous developments since the Arab oil embargo precipitated the first energy crisis in 1973-74. The temporary loss of all oil exports from Iran created nervousness among oil consumers which led to unprecedented price levels by the end of the year. At the Tokyo Summit, leaders were forced to devote their attention to energy matters by these dramatic international developments. It was again not possible in 1979 to initiate any dialogue on energy among industrialized countries, oil exporters, and developing countries. In Canada, the question of access to sufficient oil supplies became an important foreign policy concern during the year.

All oil exports from Iran ceased in the first quarter of 1979 because of political turmoil in that country. Even after Iranian exports were resumed, production by that country for the year was down 44 per cent. Despite this loss, world oil production outside the socialist bloc rose about 4 per cent or 2 million bbls/day in 1979, because of production increases by some OPEC members, in the North Sea, and Mexico. Western oil consumption grew by only 2 per cent last year. However, significant commercial and governmental stock-building during 1979, equivalent to 1.2 million bbls/day of demand or 3 per cent of western world oil consumption, as well as the eagerness of purchasers to maintain access to oil supplies, were largely responsible for enabling producer countries to impose major price increases.

The average official OPEC oil rose from \$12.93/bbl(US) on December 3, 1978 to \$26.12 on December 31, 1979. This was an increase of 102 per cent in one year, and about the same in real dollars as the jump from \$2.50 to \$10 in 1973-74.

At their meeting in Tokyo in June, Canada and other Summit countries agreed on a common strategy to attack the problem of high oil prices and oil shortages by emphasizing

the reduction of oil consumption and the development of other energy sources. Specific measures included the adoption of individual goals on oil import ceilings for 1980 and 1985, and steps to bring into the open the working of the world oil markets. Summit leaders also agreed on measures to encourage the production of coal, nuclear energy, and the development of new energy technologies, the latter through the establishment of an International Energy Technology Group linked to the OECD and IEA. Canada also participated in a meeting of Summit Energy Ministers in Paris in September 1979, which implemented many of the Tokyo Summit energy decisions, and a Ministerial meeting of the IEA in December 1979, at which all 20 IEA members adopted individual oil import ceilings and a group import target for 1980 and 1985. There was also an earlier IEA Ministerial meeting in May, 1979, at which the first collective actions were taken on limiting the group's oil imports, by a goal of 2 million bbls/day in 1979, and Principles for IEA Action on Coal were decided upon.

The resumption of rapid oil price increases and concern about the availability of energy supplies for both industrialized and developing countries led to renewed calls for discussions on energy issues among oil producers and consumers. No specific forum has been designated for such discussions, but the proposal for global negotiations (on international economic cooperation for development) which emerged in the UN in the autumn of 1979 did include energy as one of the five topics for negotiation.

The increasing evidence that there would not be sufficient oil available on world markets through the course of the 1980s to meet increased demand from all quarters gave rise to concerns in Canada about future oil supplies, despite our relatively privileged position with regard to a variety of energy resources. Canada's Tokyo oil import target makes allowance for the fact that our net oil imports may grow from about 150 thousand bbls/day in 1980 to as much as 600 thousand bbls/day in 1985. Bilateral discussions on oil supply were held during 1979 with countries such as Mexico and Venezuela in an effort to increase Canadian energy security.

## International nuclear commerce and non-proliferation

As the world energy situation becomes more critical, a number of states have turned to nuclear energy to help meet their energy needs. This, in turn, results in a growing international trade in nuclear items (e.g. uranium, nuclear reactors). Canada, as a result of its possession of significant uranium resources and of a unique and proven reactor technology, participates in this commerce. In doing so, Canada has made considerable efforts to promote the evolution of an international non-proliferation regime which will minimize the risks of ("horizontal") nuclear proliferation while enabling international nuclear commerce to continue.

In its relations with the International Atomic Energy Agency (IAEA), Canada continued to support the development of the Agency's international safeguards, particularly with regard to CANDU reactors, and also contributed to the Agency's program designed to promote the peaceful uses of nuclear energy. Canadian technical experts participated actively in a considerable number of advisory groups, technical committees and international symposia in all fields of nuclear energy (e.g. environmental protection, nuclear safety, health, waste management). By these contributions and by the efforts of Canadian representatives in the Agency's Board of Governors and at its General Conference, Canada continued to demonstrate its support for the IAEA as a major component of the international structure designed to promote the peaceful use of nuclear energy while minimizing the risk of nuclear proliferation.

Canadian representatives also played an active role in the work of the International Nuclear Fuel Cycle Evaluation (INFCE) which was in the second year of its two-year lifespan in 1979. This evaluation, which had been launched in October 1978, had as one of its major objectives the task of carrying out a technical assessment of the proliferation risks associated with the different phases of the nuclear fuel cycle and of suggesting ways by which those risks might be minimized. During 1979, the eight Working Groups of INFCE assessed the information collected earlier and proceeded to prepare their final reports for submission to the Final Plenary Conference of INFCE scheduled for February 1980.

In 1979, preparations were also begun for the Second Review Conference for the Treaty on the Non-Proliferation of Nuclear Weapons (NPT) scheduled for August 1980. At that Conference, the proliferation risks associated with the nuclear fuel cycle and the means required to minimize those risks are expected to be one of the major topics of discussion. It is expected that the results of INFCE will have a significant impact on that discussion.

In 1979, Canada continued its efforts in the bilateral field to promote its nuclear trade and non-proliferation objectives. Canada carried out negotiations with Switzerland, Australia and the USA with the goal of establishing a basis for bilateral nuclear cooperation incorporating the requirements of Canada's non-proliferation policy. Also in 1979, Canada continued its dialogue with Japan and the European Community on the peaceful uses of nuclear energy and on non-proliferation matters. With regard to the former, Canada pursued its efforts to promote the CANDU reactor while, with regard to the latter, Canada carried out a consultation designed to facilitate agreement on a long-term Nuclear Cooperation Agreement in 1980 following the conclusion of INFCE. (See also Part A, Chapter 1).

### **Multilateral environmental policy**

Canada's purposes in participating in the environmental activities of the UN, the OECD and NATO include: the

enhancement of its capacity for environmental management through exchange of information on policies and technologies with other Western nations; the persistence of joint efforts to resolve environmental problems of an international character; the promotion of the development of international environmental law; and the encouragement of environmentally sound and appropriate development in the Third World. The year 1979 proved to be one of significant progress towards some of these goals.

Canada derived considerable benefit from exchanges of both policy and technical information in NATO's Committee on the Challenges of Modern Society which celebrated its tenth Anniversary in 1979. It was also a strong proponent in the OECD of a broad new program to harmonize the testing and control of toxic substances by member countries. A high-level OECD meeting on this subject, to be chaired by Canada, is scheduled for 1980.

With the UN Economic Commission for Europe (ECE) now serving as the focal point for action to implement the environmental provisions of the Helsinki Final Act, intensive negotiations took place to develop East-West cooperation on such subjects as long-range transport of air pollutants and exchange of information on low-waste and non-waste technologies. These discussions led in 1979 to the signing by most ECE member countries, including Canada, of the first international convention on long-range transboundary air pollution, a milestone in the global goal of reducing acidic precipitation.

Canada continued to provide leadership in the United Nations Environment Program (UNEP) with a view to enhancing the coordination and "catalytic" role of that organization within the UN system. It argued for a global environmental consciousness and for the need to resist the growing trend within UNEP to forsake worldwide environmental programs in favour of those affecting only certain regions of the world or segments of mankind.

In all multilateral environmental meetings, Canada stressed the need to give serious study to the environmental implications of evolving energy strategies. This concern was particularly evident at the Tokyo Summit where, at the initiative of Prime Minister Joe Clark, environmental concerns relating to atmospheric pollution were raised in the context of meetings otherwise dominated by energy-related discussions.

### **Science policy**

The international scientific activities of the Federal Government are aimed primarily at helping to ensure that Canada attains a position among the leaders of the industrialized and technologically advanced countries. This object is pursued by various means, including exchanges of information, visits of technical experts and joint research projects in collaboration with other nations—activities promoted by the Department of External Affairs in cooperation

with the Ministry of State for Science and Technology and other science-based departments and agencies.

The year witnessed a renewed and concerted effort to enhance Canada's domestic research and development activity. As greater attention was given to science and technology issues, further efforts were made to find ways of complementing domestic programs and priorities by means of international action. Progress was achieved in promoting joint activities with the EC and a number of individual countries including France, Japan and Germany, with some of whom Canada held major meetings. However, despite our best efforts (particularly in the field of Arctic science), similar progress was not made with the USSR. Canada was also active in a variety of multilateral scientific organizations. Representatives attended meetings of the OECD Committee on Science and Technology Policy, the NATO Science Committee, the Senior Advisers on Science and Technology of the ECE and the Commonwealth Science Council. Canada also participated actively in preparations for the "Scientific Forum" of the Conference on Security and Cooperation in Europe (CSCE).

Canada's relations with the Third World were another major concern, as was illustrated by its involvement in the preparations for the UN Conference on Science and Technology for Development (UNCSTD). During its proceedings Canada announced that the International Development Research Centre (IDRC) would assume a new additional role to facilitate the application of Canadian scientific capacities to the problems of the developing countries.

### **Air transport**

In addition to witnessing the formal conclusion of a new air services agreement with one of Canada's aviation partners, Argentina, 1979 was an active year for bilateral consultations and negotiations.

While the past year proved difficult for some international air carriers, with rising fuel costs and an increasingly uncertain economic environment producing slower traffic growth and generally reduced profits compared to 1978, Canadian carriers appear to have enjoyed a satisfactory year in terms of both traffic and revenue growth although profits were adversely affected by rising costs. Although the USA continued its efforts to extend deregulation of the air industry into the international arena, having seen its airline industry enjoy a boom year in 1978 when domestic deregulation was introduced, these efforts appeared to meet with diminishing success. After international consultations in which Canada took part, the USA brought to an end the proceedings it had initiated against the tariff-setting mechanisms of IATA with a decision to limit for a period of two years the withdrawal of anti-trust immunity to USA carriers operating over the Atlantic. In Canada, a significant regulatory change took place in the form of modifications to the charter regulations, promulgated at year-end after a

series of public hearings, which liberalized charter rules while maintaining the regulatory distinction between scheduled and non-scheduled air services.

The Chief Air Negotiator in the Department of External Affairs is responsible for the conduct of bilateral negotiations and draws on the Department, on Transport Canada and on the Canadian Transport Commission for assistance in setting up negotiating teams. The Department also plays an active role in the formulation of Canada's international civil aviation policy and in the establishment of negotiating positions and strategies for discussions with our aviation partners. In 1979, bilateral consultations were held with Israel, the United States, Jamaica, the Scandinavian countries and India. An October announcement by the British Government that the Canada-London operations of Air Canada and British Airways would not be shifted to Gatwick Airport from Heathrow Airport removed an obstacle to the resumption of bilateral negotiations, held in abeyance since 1978 pending clarification of the airport issue.

In the multinational sphere, Canada remained active in the technical and regulatory work of the International Civil Aviation Organization (ICAO) aimed at the development and implementation of standards of safety and facilitation. Consultations with the European Civil Aviation Conference also provided Canada with the opportunity to exchange views with partners in civil aviation over the North Atlantic, while the temporary grounding of DC10s raised concerns about the international use of Canadian airspace and the certification of aircraft.

### **Maritime and multimodal transportation**

The major developments special to 1979 in the field of maritime transport were the international consideration of shipping matters centred on and subsequent to the UNCTAD V at Manila in May and, on the domestic front, the beginning of a thorough review of Canada's shipping policy following a stated goal of the Government to work towards the gradual development of a Canadian deep-sea merchant marine.

UNCTAD V in May provided a focal point for much of the international debate on shipping issues which had been for some time a real concern for many countries. Many developing countries used the conference in an effort to further consolidate a consensus on cargo reservation systems and on the phasing out of open registries. Given the very strong opposition to these goals among most developed countries, and a few developing countries as well, little progress was made at the May conference itself, but the debate precipitated further work for Canada in UNCTAD committees and in the Maritime Transport Committee of the OECD. By the end of the year, it was apparent that cargo reservation in liner trade was likely to become a prominent feature of world shipping with the coming into force of the UN Code of Conduct on Liner Conferences. Trade between

developed countries appeared likely to remain relatively unaffected however, since the EC planned to accede to the Code only with the reservation that no cargo sharing would apply in inter-EC trade and accession to the Code by other OECD countries, including Canada and the United States, remained doubtful. Almost without exception, the developed countries continued to work through the OECD to resist any movement towards either cargo reservation in the bulk trades or the phasing out of open registry fleets (flags of convenience) and, while the developing countries continued actively to promote these goals, little progress had been made by the year's end.

Considerable work continued to be dedicated to the very difficult task of trying to work towards the development of a common policy for all OECD countries on maritime transport with non-OECD countries.

Canada continued to play an active role in IMCO (the Intergovernmental Maritime Consultative Organization), which is a less contentious forum than UNCTAD since its major aims have been less evidently political in the establishment of standards relating to—and the formulation and implementation of international conventions on—marine safety and protection of the maritime environment. Canada was elected as a member of the IMCO Council (the organization's executive body) in November and Canada's representative was elected Chairman of that Council for the coming biennium.

On the domestic side, considerable effort was devoted to studying ways and means of promoting the gradual development of a deep-sea merchant marine, which was set out as government policy in mid-year. While much work had been done by year-end, analyses were not complete and recommendations to Cabinet had not yet been made.

In other areas of transportation, Canada continued to be active. In the first session of the UN Conference on a Convention on Multimodal Transportation, held in November after years of preparatory work, international agreement on a convention remained elusive and the conference was adjourned until mid-1980. Canada also continued to take part, depending on the relevance of the specific subject matter, in a wide range of technical conferences and meetings held under the auspices of the OECD, the ECE, the European Council of Ministers of Transport and other international organizations and agencies.

### **Space and communications**

Canada continued to be actively involved in the work of the UN Committee on the Peaceful Uses of Outer Space (UNCOPUOS). The first session of the Working Group of Experts on the Use of Nuclear Power Sources in Outer Space, established at the initiative of Canada, took place in February 1979, and produced a report which outlined the conditions under which this type of power source could be used safely. The UNCOPUOS also took the decision to hold the Second UN Conference on the Exploration and Peaceful

Uses of Outer Space, which is expected to take place in late 1982.

On January 1, 1979, Canada became a Cooperative Member of the European Space Agency and during the year attended various meetings of the Agency in order to identify those programs in which to participate. Active cooperation continued with the US National Aeronautics and Space Administration (NASA), including a number of bilateral meetings. Canada became a member of the International Maritime Satellite Organization (INMARSAT) which came into being in July for the purpose of providing maritime vessels with satellite communications.

Work continued in the OECD on the preparation of Guidelines on the Transborder Flow of Personal Data and the Protection of Privacy. The Guidelines are expected to be completed by mid-1980.

The most significant event of the year in the field of communications was the World Administrative Radio Conference (WARC), which took place in Geneva September 24-December 6. Canada participated actively in the WARC and officials were generally satisfied with its outcome.

### **Investment, intellectual property and competition policy**

Canada's active involvement in multilateral consideration of investment issues stems from the important part foreign direct investment plays in the Canadian economy and from a continuing interest in the role of multinational corporations (MNEs) in national and international development. Within the OECD framework, Canada was involved in the review of the 1976 Declaration on International Investment and Multinational Enterprises which resulted in ministers from member states reaffirming their countries' commitment to the Declaration. The next review of the Declaration and the accompanying Guidelines for MNEs will take place in 1984. The focus of the OECD's work in this area during the next year will be on incentives and disincentives to investment.

Preparations for a diplomatic conference on the revision of the Paris Convention for the Protection of Industrial Property continued throughout 1979. The conference was scheduled for February 1980.

With respect to competition policy, efforts in the OECD to promote intergovernmental co-operation in dealing with restrictive business practices centered on fact-finding and the exchange of information.

### **Export financing policy**

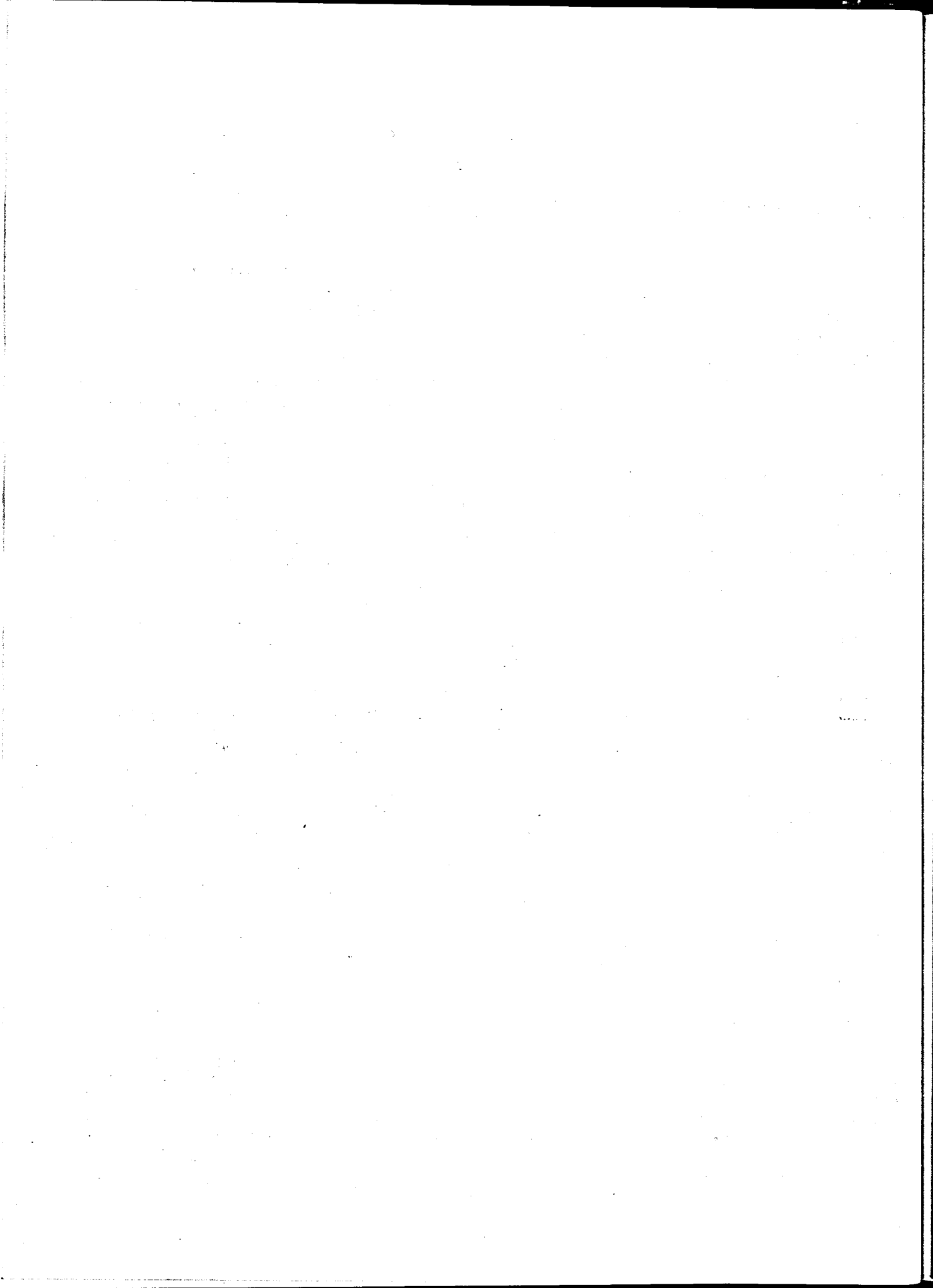
Canada took part in continuing consultations among industrialized countries for the purpose of lessening unnecessary competition in officially supported export credit. All members of the OECD except Iceland and Turkey continued to adhere to the guidelines on export

credits. Canada continued to be a participant in the arrangement, despite serious shortcomings from this country's point of view, because it represented a continuation of the attempt to maintain some international discipline in the field of credit competition.

Canada was also a participant in the informal "Club of Paris" which, in cases of serious arrears in the servicing of officially-supported credits, has brought creditor and debtor states together to discuss the most effective means of repayment. During 1979, Canada participated in Club of Paris meetings with Sudan and Zaire. Canada also attended

the Working Party of the OECD Consortium on Turkey chaired by the Chairman of the Paris Club.

Canada signed foreign investment insurance agreements during the year with Cameroun, Senegal, Rwanda and Yugoslavia designed to provide a procedural framework for solving problems of foreign-investment insurance. These brought to 28 the number of agreements of this sort between Canada and other countries. By the end of the year, discussions on similar agreements were under way with another 21 states.





## PART A

### Chapter 3: NORTH-SOUTH RELATIONS

Problems in the world economy and their severe effect on developing countries had a marked influence on the North-South dialogue during 1979.

Two events were particularly noteworthy in 1979 in furthering the dialogue: the agreement in principle on the creation of a Common Fund to support commodity stabilization measures and the decision to launch a new round of global negotiations relating to international co-operation for development. In addition, progress was achieved in the discussions on numerous issues involved in the North-South dialogue in a variety of international forums. Primary among these was UNCTAD V, held in May in Manila. Canada participates actively in these discussions through our membership in the institutions forming part of the United Nations, through the Commonwealth and la Francophonie and through bilateral relations.

Developing countries in 1979 advocated the launching of a new round of global negotiations. These negotiations would treat issues in the areas of raw materials, trade, energy, development, and money and finance in an integrated manner. Complementary work was also begun to lay the formation for the new United Nations International Development Strategy for the Third Development Decade.

#### UNCTAD V

The fifth session of the United Nations Conference on Trade and Development (UNCTAD) held in Manila May 7 to June 3, 1979 addressed the major issues making up the North-South dialogue.

Participants had before them a very wide-ranging agenda covering such areas as commodity trade, MTN, aid, shipping, monetary and financial relations and the transfer of technology, and it is not surprising that they failed to reach agreement on the full spectrum of the demands of developing countries.

Despite the view of the developing countries that the Conference failed to make progress in the North-South dialogue, there were nevertheless some positive results. Some twenty-three resolutions were passed by consensus, including promotion of special measures to help the poorest countries and a re-affirmation by all countries of their commitment to resist protectionism. The Conference, however, had the effect of underlining the increasing differences in levels of economic development and interests among the developing countries and making it evident that indus-

trialized countries will need to respond to the specific needs of developing countries with different policies suited to meet their particular problems.

#### The Common Fund

In March 1979, after three Negotiating Sessions under the auspices of UNCTAD, a compromise was reached among the participating countries and a framework agreement setting out the fundamental elements of a Common Fund was concluded. Within the North/South dialogue, considerable importance was attached to the agreement, particularly as it came just prior to UNCTAD V. The Common Fund is to have two main functions: (1) to contribute to the financing of international buffer stocks provided for in international commodity agreements; and (2) to finance commodity development measures, such as research and development and market promotion. In the fall of 1979, negotiations were resumed in order to draw up the Common Fund's Articles of Agreement.

#### Development assistance

Canada's development assistance program during 1979 reached a total-disbursement level of \$1.241 billion. Bilateral disbursements continued to be concentrated on the poorest countries, in accordance with one of the principal objectives set out in the Strategy for International Development Co-operation 1975-80. Canada's contributions to a number of leading multilateral institutions, such as the World Bank, regional development banks and the United Nations Development Program (UNDP) totalled \$500 million. Food-aid expenditures during the fiscal year totalled \$187 million.

Canada participated in various international meetings designed to bring about improvements in development co-operation and in the development environment. These included UNCTAD V, the World Conference on Agrarian Reform and Rural Development, the World Food Council meeting held in Ottawa in September, and continuing discussions about a new International Development Strategy. Mention must also be made of the lead role played by Canada in the negotiations concerning participation by non-regional members in the African Development Bank. Throughout the year, the department was active in preparation for and participation in the first preparatory meetings of the third International Development Strategy.

## **Commonwealth technical co-operation**

The Commonwealth Fund for Technical Co-operation (CFTC), the most important program managed by the Commonwealth Secretariat, provides technical assistance—advice, experts and training—to Commonwealth developing countries. Its resources—expertise and training facilities as well as money—are contributed by both developed and developing countries, the latter being both donors and recipients.

Canada has been among the strongest supporters of the CFTC since it was set up in 1971, and considers it an effective instrument of development co-operation. We have normally contributed over 40 per cent of the Fund's resources, and Prime Minister Clark announced at the Heads of Government Meeting in Lusaka in August 1979, a contribution of \$8.8 million in 1979-80 and \$10 million in 1980-81.

A Commonwealth Fund for Mozambique was set up in 1976 with a target of \$1 million, to which Canada has contributed \$400,000, to finance a program of technical assistance to that country to compensate for financial sacrifices consequent upon the closing of its border with Rhodesia. Assistance available to Mozambique through the Fund may continue to be required for some time following the independence of Zimbabwe.

## **Trade**

A major objective of the developing countries remains to increase their share of world industrial production and exports, by obtaining improved access to the markets of developed countries and an acceleration of the structural adjustment process on a global basis. In recent years, the developing countries, and particularly the so-called "newly industrializing" among them, have demonstrated an increasingly competitive position in certain sectors of international trade. However, given the recent downturn in global economic activity, they share the general concern about growing protectionist pressures. Moreover, the problems of the least developed countries remain acute, compounded by an accelerated oil import burden.

The conclusion in 1979 of the Multilateral Trade Negotiations (MTN) represented a major achievement in sustaining an open, global trading system. Gains in the developing countries included the advance implementation of non-reciprocal tariff reductions on tropical products. More generally, for those products not already covered by the developed countries' Generalized System of Preferences, the developing countries will benefit from tariff concessions exchanged by the major industrialized trading nations on a Most Favoured Nations basis. Additionally, the various non-tariff agreements concluded during the meeting contain special provisions more favourable to developing countries, and the enabling clause of the MTN framework agreement includes a new obligation to notify and, upon request, consult with any interested GATT Contracting Party wher-

ever special or differential treatment in favour of developing countries is to be introduced or notified.

While the meeting represented a very significant achievement, there remain a number of important North-South trade issues on the international agenda. Prominent among these are the continuing negotiations within the GATT on safeguards issues: ie. the conditions and disciplines within which temporary safeguard action can be taken in the face of injurious import competition. Related to concerns about protectionist pressures is the complex subject of structural adjustment, a major issue in the North-South context and one being addressed in a number of international forums.

## **Activities of multinational enterprises**

Canada is a member of the UN Commission on Transnational Corporations and participated in the work on a code of conduct which continued throughout the year. Developing countries advocate a legally binding code regulating the activities of corporations but without reference to governmental responsibilities. Canada would rather see a code providing a broad framework of balanced expectations and responsibilities for both governments and corporations.

Canada also participated in the UNCTAD Conference on Restrictive Business Practices (RBPs) held in November. The purpose of the Conference was to adopt a set of principles and rules, some addressed to governments, others to enterprises, for the control of such RBPs as price fixing, tied selling, volume restriction, market allocation and refusing to sell. Many developing countries believe that private enterprises have injured their development by raising import prices and limiting opportunities for export. The Conference was inconclusive and a resumed session will be held in April, 1980.

## **Transfer of technology**

The developing countries have been pressing for some time for the adoption of an International Code of Conduct on the Transfer of Technology which would lead to an increased international flow of technology on terms and conditions more favourable to them. Canada's view is that an increased international flow of technology would be to the benefit of all and that a code which would establish acceptable, universal standards of conduct may serve the useful purpose of creating a more predictable, and thus in an important sense more favourable international environment for the transfer of technology. A diplomatic conference on this subject is scheduled to take place in Geneva in April, 1980 and it is expected that a code will be adopted at that time.

Canada also played an active role at the UN Conference on Science and Technology for Development, in August 1979, and the subsequent follow-up meetings designed to strengthen the scientific and technological capacity of developing countries.

## **Industrial co-operation policy towards developing countries**

During recent years, a new pattern has appeared in the conduct of international trade. In contrast to isolated transactions involving relations between buyer and seller, there has been a growing tendency for firms to pool their capabilities in common industrial endeavours. These arrangements typically cover sets of complementary activities and often extend across the entire spectrum of capital-formation, research and development, financing, production, marketing and distribution.

Within Canada, increasing attention has been given to the stimulation of industrial co-operation between Canadian firms and those of Canada's trading partners to achieve a number of the government's purposes, including: upgrading exports; providing Canadian firms with the most modern technologies; rationalizing the manufacture of Canadian products through the expansion of markets; and helping Canadian firms with insufficient resources to become established in international markets. Increasingly, industrial co-operation is being incorporated into trade and economic co-operation agreements negotiated with some of Canada's trading partners.

## **International financial institutes**

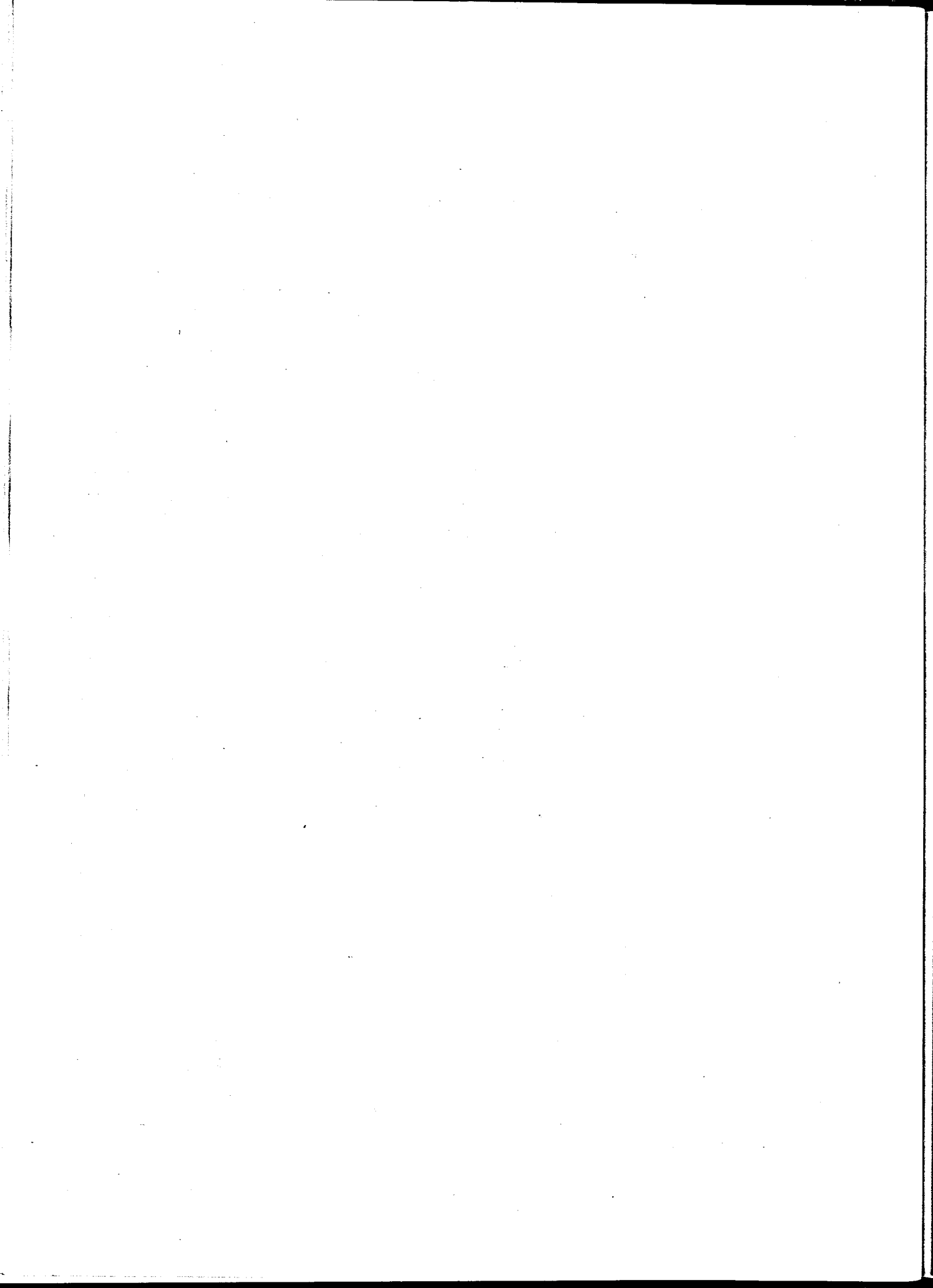
In a world of complex economic problems and greater interdependence, developing countries find that their balance of payments position as well as their growth and development are increasingly dependent upon the world

financial and monetary system, in which the International Monetary Fund plays a key role. Canada has participated actively in promoting flexibility in the operations of the International Monetary Fund to permit the establishment of a number of special facilities for developing countries.

In 1979, Canada participated in the negotiations on the recently approved capital increase of the World Bank and the sixth replenishment of resources of its soft-lending affiliate, the International Development Association (IDA). This will result of course in a substantial increase in the flow of resources to developing countries over the next few years. For instance, it is expected that IDA will make available to its borrowing members, the poorest developing countries, approximately \$12 billion U.S. over the years 1981 to 1983.

## **Global negotiations**

Following on an initiative at the Non-Aligned Movement meeting in Havana in September, a proposal for a new round of global negotiations on international economic co-operation for development was adopted by the United Nations General Assembly in December 1979. To be launched by the eleventh special session of the General Assembly in August, 1980, global negotiations will deal with issues in the areas of raw materials, energy, trade, development, and money and finance. Designed to provide impetus to the North-South dialogue, these negotiations will likely be a major focus of international discussion of economic issues during the next few years.



## PART A

### Chapter 4: THE RULE OF LAW AND CONCEPTS OF RIGHTS

#### Law of the Sea Conference

The eighth session of the third United Nations Conference on the Law of the Sea convened in Geneva from March 19 to April 27, 1979 and in New York from July 19 to August 24, 1979.

The challenge facing delegates at Geneva was to make sufficient progress on the issues left outstanding at the end of the seventh session in 1978 to warrant the issuance of a revision of the Informal Composite Negotiating Text (ICNT), the basic negotiating document of the Conference. In the event, it proved possible to reach this critical benchmark of progress and the ICNT/Rev 1 of April 28, 1979, reflected additional areas of consensus on many issues.

The ICNT/Rev 1 incorporated new or amended articles which are key components of the prospective global oceans regime. These relate to sea-bed mining issues, the definition of the outer edge of the continental margin, rights of access by land-locked and geographically disadvantaged states to the living resources of economic zones in the same region or sub-region, settlement of disputes concerning the exercise of coastal state sovereign rights over fisheries in the economic zone, and protection of the marine environment.

The starting point for the second part of the eighth session in New York was the ICNT/Rev 1 and a determination to build on the substantive progress achieved at the Geneva session. The key objectives were to resolve all the outstanding issues relating to the non-sea-bed mining issues and to narrow the remaining differences regarding the sea-bed regime in order to prepare the way for concluding the Conference in 1980. While not all the outstanding non-sea-bed issues were resolved, some important ones were settled and the extent of differences was reduced on nearly all problems still before the Conference. Accordingly, it was decided that the Conference should move at its ninth session in 1980 into its final decision-making process.

The area in which the greatest amount of work remains to be done at the Conference is the creation of an international regime for the regulation of exploitation of the resources of the deep-sea-bed. 1979 saw a great deal of progress in this area, especially in the drafting of provisions concerning the transfer of technology, financial arrangements (financial terms of sea-bed mining contracts and the financing of the Enterprise, the "operating arm" of the proposed International Sea-Bed Authority) and the composition of and

voting in the Authority's Council. However, much work remains before these and other contentious issues can be fully resolved. Of particular importance to Canada was the inclusion in the ICNT/Rev 1 of a nickel production ceiling (based on the formulation agreed *ad referendum* by Canada and the U.S. in 1978). The ceiling is designed to relate future sea-bed mining to projected growth trends in nickel production. It is intended to protect land-based mineral producers against disruption of their mineral markets as a result of sea-bed mining production. Potential sea-bed producing states, however, have demanded that a provision guaranteeing a certain minimum amount of sea-bed production, irrespective of growth rates, be included in the ceiling formulation. Land-based mineral producing states (including Canada) continue to resist this proposal strongly.

Another major Canadian concern has been to secure recognition at the Conference of its sovereign rights (as a coastal state) over the resources of its continental shelf to the edge of the continental margin, including those areas where the margin extends beyond 200 miles. This objective was largely achieved in 1979 with the inclusion in the ICNT/Rev 1 of a compromise definition of the continental shelf based, in large part, on a proposal co-authored by Canada and Ireland. As part of the negotiating process at the Conference, it has been accepted that consensus on the continental shelf definition would require a system of payments and contributions to the international community equal to a certain percentage of revenues derived from the exploitation of non-living resources of the continental margin beyond 200 miles. Thus the inclusion of a revenue sharing provision in the ICNT/Rev 1 received a good measure of support at the beginning of the session in New York. However, several delegations recorded their views that the 7 per cent figure was too low (mainly the land-locked and geographically disadvantaged and developing states) or too high (Canada and other broad margin states). Some delegations (including Canada) also referred to the need for some kind of limitation to restrict the potential financial burden in respect of exploitation in very deep, distant and cold waters.

Another significant development at the eighth session was the inclusion in the ICNT/Rev 1 of a compromise text (negotiated at the seventh session) concerning the sharing by land-locked and geographically disadvantaged states of that part of the living resources of the exclusive economic zone of their regions and sub-regions surplus to the needs of

coastal states. While this text requires a number of clarifications, its inclusion in the revision represented an important development towards a solution to one of the most difficult questions at the Conference.

The Conference, at the eighth session, did not succeed in reaching agreement on a new provision concerning lateral delimitation of economic zones and continental shelves. But the partisans of both equidistance (including Canada) and of equitable principles seemed willing to continue efforts to find a compromise formulation. This factor, coupled with the consensus that was achieved on a new paragraph on the provisional measures to be taken during the period pending agreement, lends credence to the belief that this issue might have a better chance to be settled at the last stage of the Conference. In the meantime, however, the delimitation formula in the revised ICNT remains as originally drafted and heavily favours the "equitable principles" approach at the expense of the pre-existing "equidistance-median-line special-circumstances rule" of international law.

One of the main developments of the Geneva part of the eighth session was the achievement of virtual consensus that work on the provisions relating to the protection and preservation of the marine environment and the development and transfer of marine technology had been completed. Of particular importance to Canada is an article recognizing the right of states to adopt special provisions for the protection of the marine environment in ice-covered waters, thus providing important evidence of the developing international acceptance of action taken by Canada in adopting the *Arctic Waters Pollution Prevention Act* of 1970.

In New York, discussions on marine environment matters focused exclusively on the outstanding issues relating to marine scientific research on the continental shelf. While most delegations could accept the provisions in the ICNT/Rev 1 dealing with this subject, some sought changes in order to accommodate a state wishing to undertake research operations beyond the 200 mile zone. There was also a proposal to amend provisions for the settlement of disputes relating to the interpretation of these specific articles. Time did not permit full attention to be given to the suggested compromise texts and the matter will be reviewed at the ninth session.

As of the end of the second part of the eighth session, the number of "hard core" issues to be resolved had been reduced and the extent of divergences on those remaining narrowed. Much work, however, remains to be done before the negotiations can be completed. Canada remains committed to a successful conclusion to the negotiations, which will ensure protection for its mining and maritime interests and will guarantee orderly and lawful utilization of the oceans.

## International fisheries and maritime boundaries

Major changes have taken place in the legal status of the world's oceans during the last decade, as a result of developments at the Third United Nations Conference on the Law of the Sea and the extension of the maritime jurisdiction of coastal states. One of the most significant changes for Canada has been the extension of its fisheries zones from 12 to 200 miles on January 1, 1977.

The year 1979 was the third year of Canada's new fisheries regime. Ten long-term bilateral fisheries agreements signed between 1976 and 1978, with states which have traditionally fished in the east coast waters which are now included in Canada's fishery zone, regulate the major element of our bilateral fisheries relations. Of these, only the European Economic Community, which now acts on behalf of all its member states in the fisheries field, did not have a long-term bilateral arrangement with Canada at the beginning of 1979. This situation, however, was partially rectified with the signature on June 28, 1979 in Brussels of a Fisheries Agreement for 1979. That Agreement established a framework for the Canada-EEC fisheries relationship similar to those set out in the above-mentioned bilateral fisheries agreements. Included in the 1979 Agreement are provisions permitting the regulation of fishing activities conducted by vessels of EEC member states off the Canadian east coast. The Agreement also sets a limit on the catch of salmon in the waters off West Greenland, thereby assisting Canadian efforts to manage more effectively the Canadian east coast salmon fishery. (Approximately one-half of all salmon found off West Greenland is of Canadian origin.)

Canada, however, was not content with a one-year Agreement with the EEC and, in December 1979, both sides agreed to extend the 1979 Agreement into 1980 and to resume negotiations early in the year with a view to concluding a long-term fisheries agreement as soon as possible. Such an agreement would have to provide for significant commercial benefits for Canadian fish products imported into the EEC.

In separate discussions, Canada and France agreed to extend for a year the interim fisheries arrangements applied in 1979 in the area off St. Pierre and Miquelon, pending delimitation of maritime boundaries in that region.

Throughout 1979, the International Commission for the Northwest Atlantic Fisheries (ICNAF) and the Northwest Atlantic Fisheries Organization (NAFO) co-existed in a transitional arrangement until the coming into force of the NAFO treaty for members of ICNAF who had signed the new agreement. By December 31, 1979, ICNAF ceased to exist and all of its former members, with the exception of Spain and the United States, had joined NAFO. The replacement of ICNAF was necessitated by the need to establish a new basis for the international management of fisheries in the area beyond and immediately adjacent to the 200-mile fishing zones established by coastal states in the

Northwest Atlantic. The Convention on Future Multilateral Co-operation in the Northwest Atlantic Fisheries, establishing NAFO, was the result. It requires that Canadian fishermen be given special consideration in the allocation of fish stocks on the Grand Banks and Flemish Cap beyond the Canadian 200-mile limit in recognition of the responsibility Canada has assumed over the years for surveillance and inspection in these areas and the dependency of Canadian coastal communities on these stocks. NAFO got off to a good start in 1979, and it is expected that it will play a valuable role in the Northwest Atlantic in future years.

The practical and legal complexity of the maritime boundary and fisheries problems between Canada and the U.S. greatly increased in 1976 and 1977 when the U.S. and Canada, respectively, created 200-mile fishing zones adjacent to their coasts. Because of overlap in the claimed maritime zones in the boundary areas and problems related to management of transboundary fish stocks, the two governments entered into negotiations aimed at resolving jurisdictional differences by means of a comprehensive boundary and fisheries treaty applicable to the Atlantic, Pacific and Arctic coasts. These negotiations were pursued from 1977 to 1979.

Resolution of the west coast and Arctic boundaries dispute, as well as agreement on a comprehensive west coast fisheries treaty, did not prove possible. However, on March 29, 1979, two agreements were signed on (1) east coast fisheries and (2) submission of the Gulf of Maine maritime boundary to third party adjudication. The March 29, 1979 treaties—the east coast fishery agreement and the boundary adjudication agreement—are inextricably linked so that neither can come into force without the other. At the present time, neither Canada nor the U.S. has ratified them. While hearings were anticipated in the U.S. Senate during 1979, to date these have not been held.

Canada and the U.S. also signed two west coast fisheries agreements on March 29, 1979. The first is a Protocol amending the Canada-U.S. Halibut Convention of 1953, taking into account the situation pertaining after the respective extensions of fisheries jurisdiction to 200 miles. Limits are set on the halibut catch by Canadian vessels until March 31, 1981, with specific provision as to the amount and location of the catch. The second agreement gives provisional effect to the Halibut Protocol, pending its ratification and regulates the catch of groundfish by U.S. vessels in Canadian west coast fisheries waters until March 31, 1981. Limits are imposed both in respect of the timing and amount of the catch.

During 1979, Canada and the U.S. continued to pursue bilateral negotiations towards a west coast salmon interception agreement which would establish effective mechanisms to ensure that both nations benefited from their own salmon conservation and enhancement programs.

During the year, increasing international interest also focused on the need for more effective conservation of

Atlantic salmon. Canada prepared a draft international convention designed to assist in realizing this objective. The draft is based on the anadromous species principles developed at the United Nations Law of the Sea Conference. The text was transmitted to the U.S. and to the EEC for their comments in late 1979. It is expected that officials of Canada, the U.S. and the EEC will meet early in 1980 to examine whether a common approach to international conservation of Atlantic salmon can be developed. Given the general agreement that international efforts appear to offer the most efficacious solution to the problem, the prospects for a successful meeting appear to be good.

## Environmental law

During 1979, the break up of the British registered oil tanker *Kurdistan* in the Gulf of St. Lawrence in March and the capsizing and eventual sinking of the Panamanian-registered ore carrier *Lee Wang Zin* off the coast of British Columbia in December again highlighted the need for a more effective environmental regime to protect the oceans from pollution.

Canada was active at the bilateral and multilateral levels in efforts to enhance marine environmental protection. A Canada-U.S. Vessel Traffic Management Agreement for the West Coast Juan de Fuca Region was signed in December 1979, making mandatory for all vessels navigating in the Strait of Juan de Fuca a traffic management-traffic separation scheme designed to promote the safety of navigation and the protection of the environment in the region. On the east coast, Canadian and Danish officials concluded, in July 1979, a revised Canada-Denmark Marine Pollution Contingency Plan providing for the development of appropriate preparedness measures against pollution incidents resulting from off-shore hydro-carbon exploration or extraction under Canadian or Danish jurisdiction. A bonding arrangement was developed by the Canadian Government to provide access to compensation by potential Danish claimants in the event of damage resulting from a pollution incident in Canadian waters. Arrangements for potential Canadian claimants had already been put in place by the Danish Government. Information was also exchanged relating to oil exploration activities on both sides of the Davis Strait and regarding proposals to transport liquefied natural gas by ship from the islands of the Canadian Arctic along the Greenland coast of Davis Strait.

Multilaterally, Canada continued to press at the Law of the Sea Conference for improvements in the revised Informal Composite Negotiating Text. Most of the Conference work on the protection and the preservation of the marine environment has been completed, establishing for the first time an umbrella treaty of environmental law as sought by Canada, including special provisions which would serve to protect the environment in the ice-covered waters of the Canadian Arctic. Discussions at the Conference in terms of environmental matters are now focusing exclusively on the

outstanding issues relating to marine scientific research on the continental shelf.

Canada also participated in the work of the various committees of the Inter-Governmental Maritime Consultative Organization (IMCO), notably the Marine Environment Protection Committee, the Maritime Safety Committee and the Legal Committee. With respect to the latter, a major portion of its work was directed to developing further draft articles for an eventual Convention on Liability and Compensation for Pollution Damage from the Carriage of Noxious and Hazardous Substances by Sea. In addition, Canada also participated actively in the third and fourth sessions of the United Nations Environment Program (UNEP) Working Group of Experts on Environmental Law, which is conducting a study into the legal aspects of offshore mining and drilling carried out within the limits of national jurisdiction.

Canada was also active in 1979 in the field of air pollution control. In November 1979, Canada signed the Convention on Long-Range Transboundary Air Pollution which had been prepared by the United Nations Economic Commission for Europe, a 35-nation regional grouping which includes the countries of Eastern and Western Europe and North America. The Convention is the first international agreement dealing with acidic precipitation. Parties to the Convention undertake, *inter alia*, to endeavour to develop policies and strategies to limit and as far as possible reduce and prevent air pollution. Bilaterally, Canada and the United States announced, in July 1979, the intention of both governments to enter into formal discussions on a co-operative agreement on air quality, and listed a number of principles to be addressed in elaborating such an agreement.

There were a number of additional developments with respect to Canada/United States environmental relations. In January 1979, Canada signed a Protocol amending the 1916 Convention for the Protection of Migratory Birds in Canada and the United States. Canadian officials also began to examine the elements that should be included in an agreement for the protection of migratory caribou in the Alaska-Yukon region with a view to entering into discussions with the United States Government which could lead to the conclusion of an agreement. Canadian officials reviewed U.S. proposals to begin oil exploration activities in the Georges Bank area. Legal aspects of joint co-operation in weather modification research were also examined.

In addition, Canada participated in the elaboration of draft provisions on the international legal aspects of weather modification at a joint WMO-UNEP meeting in Geneva in September. These draft provisions will be considered by the Eighth UNEP Governing Council scheduled to meet in Nairobi in April 1980.

## Outer space law

The United Nations Committee on the Peaceful Uses of Outer Space and its Scientific and Technical and Legal Sub-committees made progress on a number of issues in 1979.

The most significant of these, from the Canadian point of view, was the use of nuclear power sources in outer space. After the return to earth of the Soviet satellite Cosmos 954 (see below), and as the result of a Canadian initiative in 1978, discussion of the nuclear power source question commenced at the 1979 sessions of the two sub-committees of the UN Outer Space Committee. A special working group was established to study the technical aspects of the use of nuclear power sources and report to the Scientific and Technical Sub-committee. At its 1979 session, the parent committee agreed that the legal aspects of the question were to be considered by the Legal Sub-committee. It is hoped that ultimately the Committee will be able to reach agreement on a set of guidelines or principles for the use of nuclear power sources in space objects.

It is also noteworthy that the Committee completed the negotiation and drafting of the *Agreement Governing the Activities of States on the Moon and other Celestial Bodies* (Moon Treaty). The Agreement was adopted by the United Nations General Assembly at its thirty-fourth session and opened for signature on December 18, 1979. Canada supported the development of this Agreement and is now considering becoming a party. A key feature of the Agreement is a provision which states that the natural resources of the moon and other celestial bodies within the solar system are the "common heritage of mankind". An international regime reflecting that principle is to be established when the exploitation of those resources becomes feasible. It is of interest to note that the "common heritage" principle is figuring prominently in the current Law of the Sea debates with respect to exploitation of seabed resources.

The two other important questions under discussion at the UN are direct broadcast satellites (DBS) and remote sensing. For several years, the Outer Space Committee and its sub-committees have been considering the development of principles in these two areas. However, lack of agreement on certain fundamental points (e.g. consent of a state to be the subject of remote sensing or direct broadcasting by satellite; dissemination of remote sensing data) has, as in previous sessions, prevented the Committee from making progress in this area in 1979.

## COSMOS 954: consequences of the incident

The crash of a spacecraft on Canadian territory on January 24, 1978 raised two main legal issues: first, the claim for the damage suffered by Canada and, secondly, the establishment of a new set of rules governing the use of nuclear power sources in space so as to ensure better protection of the human environment.



On January 23, 1979 the Secretary of State for External Affairs, Don Jamieson, presented to the Soviet Ambassador in Ottawa a claim for an amount slightly over \$6 million in respect of the damage caused to Canada by the crash of the satellite Cosmos 954 on Canadian territory. On March 15, 1979 the Canadian government submitted the last pieces of documentation in support of its claim.

The damage suffered by Canada resulted from the scattering on Canadian territory of dangerous radioactive debris from the satellite, and from the presence of such debris in the environment, rendering the affected part of the territory unusable. The Canadian claim is based on international agreements and the general principles of international law. Among the applicable international agreements, the *Convention on International Liability for Damage Caused by Space Objects*, adopted in 1972 under the aegis of the United Nations, is one of the most important. Under this Convention, the existence of damage of spatial origin automatically entails the liability of the launching state, which must pay appropriate compensation to the state which has suffered the damage. The Soviet Union indicated at the beginning of 1980 that it was prepared to begin negotiations on the claim submitted by Canada.

Following the crash of the Cosmos 954 satellite on Canadian territory, Canada has become an ardent promoter in the UN of the adoption of new standards governing the use of nuclear power sources in space. Within this framework, a working group has been formed and is actively studying the technical implications of the question. In parallel, a UN subcommittee has begun to conduct a review of the legal system in force in order to adopt new measures should this prove necessary. The purpose of this work is to ensure greater security in the face of a growing use of nuclear energy in space, and to better protect states which will have to deal in future with incidents similar to that which occurred in Canada.

### **International legal measures against terrorism**

At the United Nations in 1979, the examination of measures to deal with terrorism was continued in two special committees set up by the General Assembly: the Ad Hoc Committee on the Drafting of an International Convention on the Taking of Hostages and the Ad Hoc Committee on International Terrorism. Canada was a member of both committees.

At its third session in 1979, the Ad Hoc Committee on Hostage-Taking all but completed the text of a draft convention. At the thirty-fourth session of the General Assembly later that year, a working group was established by the Sixth (Legal) Committee to put the final touches on the text. It was subsequently adopted without a vote and opened for signature on December 18, 1979.

The main feature of the Convention is a provision requiring states to prosecute or extradite alleged hostage-takers within their jurisdictions. The instrument also defines

the offence from the international perspective and obliges states to ensure that it is "punishable by appropriate penalties which take into account the grave nature of those offences".

One of the most difficult aspects of the Convention was the provision relating to the Geneva Conventions of 1949 for the protection of victims of armed conflict and the 1977 Protocol to the Conventions. Since these instruments also made hostage-taking an offence (in a situation of armed conflict), it was agreed that the new convention would not apply to a particular act of hostage-taking in cases in which the Geneva Conventions applied.

Canada was from the beginning a strong supporter of the idea of a convention against hostage-taking and the Canadian delegation participated actively in the negotiation of the text in the three sessions of the Ad Hoc Committee as well as the thirty-fourth General Assembly. The necessary amendments to the Criminal Code are now being prepared so that Canada will be in a position to ratify the Convention.

The Terrorism Committee was unable to achieve any really substantial progress because of a lack of consensus on the dimensions of the problem. Although it had a mandate to consider both causes of and measures to deal with terrorism, there was a difference of view on which of these two issues should receive priority. The non-aligned (and to some extent the Socialist) delegations tended to emphasize causes while the Western group attached more importance to consideration of measures to combat terrorism.

At the conclusion of its third session in 1979, the Ad Hoc Committee adopted a text which was a mixture of the two elements described above. Canada, like most other Western countries, could not support the text adopted at the thirty-fourth Session of the General Assembly because of political references to certain types of "state" terrorism, the causes of terrorism and proposed action by the Security Council to consider the use of sanctions (under Chapter VII of the Charter) against regimes which by their policies foster terrorism. However, the resolution was not without positive elements, the most important being an "unequivocal" condemnation of terrorism, the strongest language against terrorism ever employed in a UN document.

As the item on terrorism was postponed to the thirty-sixth session of the General Assembly (1981) and with the completion at UNGA 34 of the hostage-taking convention, it is not expected that there will be any significant developments at the UN on this question in 1980.

### **Human rights**

In 1979, human rights became an increasingly important aspect of Canadian foreign policy. Canada continued to pursue a number of international initiatives in the field of human rights. During Canada's second consecutive term of membership on the UN Commission on Human Rights, the Canadian representative was elected chairman. The 1979

session of the Human Rights Commission was marked by increasing politicization of proceedings, particularly in light of the Indochina situation. Nevertheless, the Canadian delegation took important initiatives in the area of disappeared persons and the mass exodus of refugees caused by gross human rights violations, which will be considered further at the 1980 session. There were some successes, namely the adoption of resolutions dealing with a proposed declaration on religious intolerance and a convention on torture. A Canadian draft resolution on the human rights situation in Democratic Kampuchea was discussed but not voted on; the matter will be raised again at the next session. The Commission adopted a Canadian resolution proposing the appointment of a special rapporteur to enquire into human rights violations in Equatorial Guinea.

Canada continued to play an active role in the protection and promotion of human rights at the annual session of the UN General Assembly. For the first time, the Secretary of State for External Affairs devoted the entire Canadian statement to the Assembly to the question of human rights. Miss MacDonald urged the United Nations to improve its ability to deal with the most serious situations, and called for the establishment of an Office of Under-Secretary General for Human rights. Progress was made in the Third Committee of the Assembly (Social and Humanitarian Affairs) in furthering the idea of such an Office to exercise a good offices function of the Secretary General in response to serious human rights situations. Canada also condemned the gross abuse of human rights in Indochina, particularly in Vietnam and Democratic Kampuchea, and called for attention to the root causes of massive outflows of refugees in face of such violations.

The Human Rights Committee, the monitoring body established under the Covenant on Civil and Political Rights, continued to meet in 1979 to consider reports submitted by member states on measures taken by them to implement the terms of the Covenant. The Report of Canada on implementation of the provisions of the Covenant was submitted in April. Under the Optional Protocol to the Covenant (to which Canada acceded in 1976 as well as to the two covenants on human rights), the Committee was also empowered to consider communications from individuals alleging human rights violations within the territory of states party to the protocol. Professor Walter Tarnopolsky of Osgoode Hall Law School, York University, is one of the 18 experts who sit in a personal capacity on the Committee to review government reports and individual communications.

When the Commonwealth Heads of Government met in Lusaka in August 1979, they welcomed in principle an initiative by Gambia for the establishment of a Commonwealth Human Rights Commission. They also requested the Secretary General to appoint a suitably qualified and representative working party to make recommendations for the consideration of Commonwealth governments. The work-

ing party is expected to meet in 1980 before the next meeting of Commonwealth Law Ministers.

On November 20, 1979, Miss MacDonald announced that Canada submitted a declaration to the United Nations under Article 41 of the Covenant on Civil and Political Rights, recognizing the competence of the Human Rights Committee to consider communications from governments of other countries that have submitted similar declarations. Canada thereby also acquired the right to submit communications about these countries.

## Refugees

The world-wide refugee problem remained serious throughout 1979. The UNHCR estimated there were approximately 10 million refugees throughout the world, with as many as 4 million in Africa alone. In response to this serious problem and reflecting the specific refugee provisions in the 1978 Immigration Act, Canada formulated in 1979, after consultation with the provinces and the non-governmental agencies, its first annual refugee resettlement plan. In the past, each refugee crisis was dealt with on an *ad hoc* basis. Decisions were normally made under pressure of time and urgent events; little consultation, particularly with the provinces, was possible. The object of the annual refugee plan was to introduce as much co-ordination and forward planning as possible into an area which will always contain an element of unpredictability. The 1979 plan comprised specific components for Indochinese, East Europeans and Latin Americans; in addition, there was a separate category for other convention refugees as well as a significant contingency reserve. In all, the 1979 plan initially provided for an intake of 10,000 refugees. The rapid deterioration of the refugee situation in Southeast Asia involved substantial revision of this original target.

Throughout 1979, international attention focused particularly on the tragic exodus from the countries of Indochina. The boat exodus from Vietnam increased dramatically in 1979; in all, nearly 210,000 Vietnamese fled their country in the course of the year. In response to the exodus, the United Nations convened in July 1979, in Geneva, an Indochina Refugee Conference. A number of countries, including Canada, made significant pledges of resettlement places and/or financial contributions. Canada announced an increased Indochina program of 50,000 refugees for the period July 1979 to December 1980 and also an additional contribution of \$500,000 to the Indochina program of the UNHCR. This resettlement commitment represents Canada's most ambitious refugee program since the close of World War II; on a per capita basis, it is the most generous Indochina policy of all the major resettlement countries. By the end of the year, approximately 24,000 of the refugees had arrived in Canada.

For those tens of thousands of Indochinese refugees who will not be resettled in third countries, for those who fled

the military occupation of Kampuchea and the serious food shortages in that country in 1979, and for those facing famine within Kampuchea itself, a \$300-million international relief operation was launched by the International Committee of the Red Cross and UNICEF. Canada contributed \$15 million.

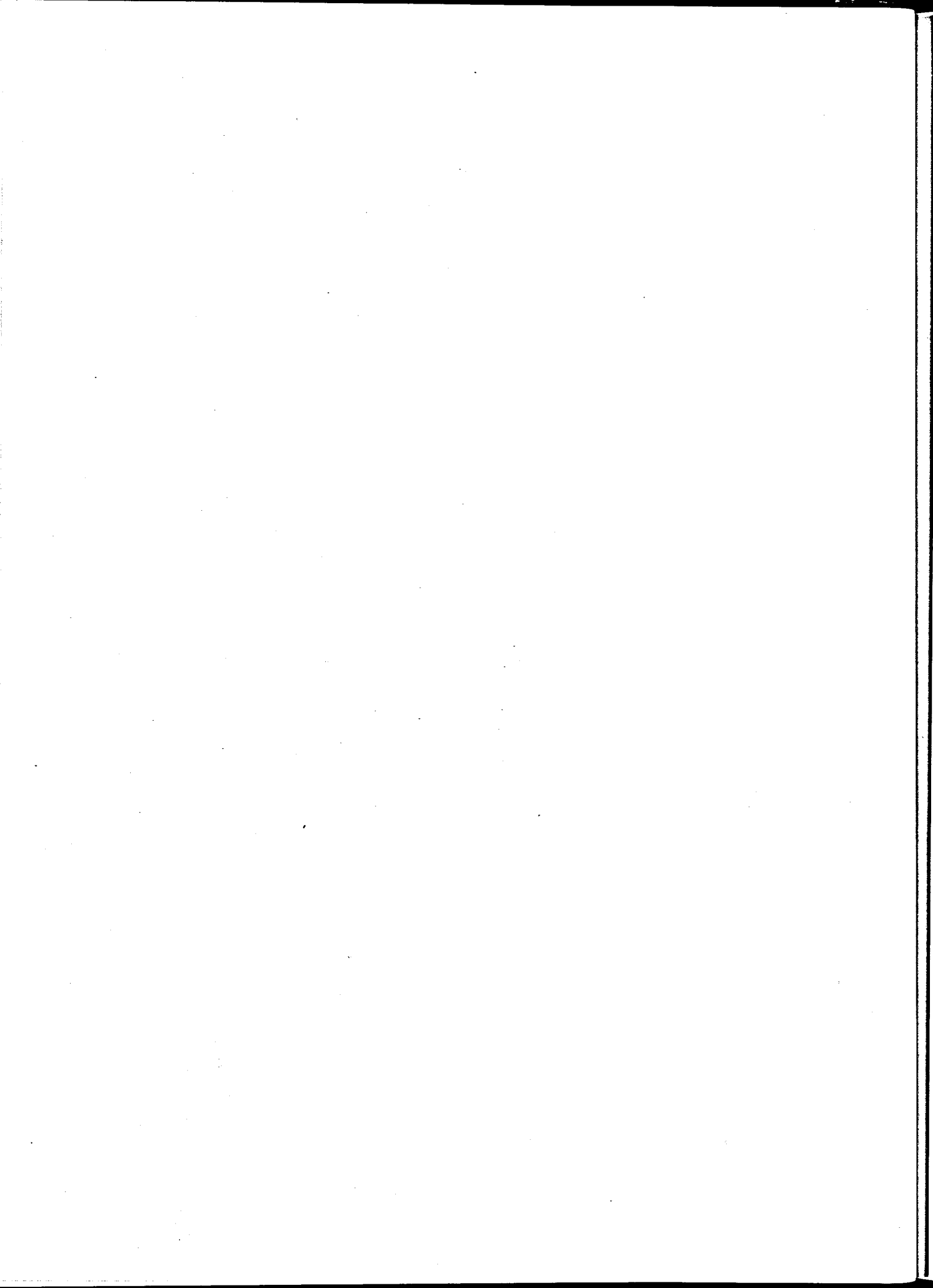
Apart from the overseas selection of refugees for resettlement in Canada, the present Canadian refugee policy also provides for the protection of refugees within Canada in accordance with the Refugee Convention and Protocol. In 1979, the Refugee Status Advisory Committee granted refugee status to 109 claimants.

### **Treaty law**

During 1979, Canada signed 39 bilateral agreements. In the course of the year, 23 agreements entered into force for

Canada upon signature and 4 by ratification. In 1979, Canada also signed or accepted 17 multilateral agreements, and became a party to eight through ratification, accession or approval. Preparation of a list of "Treaties in Force" for Canada up to 1979 began during the year.

In addition to its responsibility for the drafting and interpretation of treaties and for the preparation of all formal instruments leading to their establishment, the Department's Treaty Section maintains up-to-date records on the status of all treaties affecting Canada. Interested persons may consult the Canada Treaty Register which contains particulars of the date and place of signature of a treaty and the dates of tabling in, or approval by, Parliament, together with ratifications and accessions, if applicable, and information on entry into force, reservations, related agreements, subsequent amendments and termination.



## PART A

### Chapter 5: GLOBAL AND TRANSREGIONAL ASSOCIATIONS

#### UNITED NATIONS

The year 1979 was one of intense activity for Canada in the United Nations. In addition to the thirty-fourth regular session of the General Assembly, the specialized agencies and organizations held a large number of important meetings in various parts of the world, including two in Canada.

The fifth ministerial session of the World Food Council was held in Ottawa from September 3 to 7. Canada announced at that meeting that it would contribute \$2 million to helping the developing countries formulate a food strategy; this was a significant initiative. In Montreal, also during September, UNITAR (an autonomous institution within the United Nations system, devoted to training and research) held a large conference on new and renewable energy sources; more than half of the United Nations member countries were represented at that conference of experts.

Canada's fourth term on the Security Council ended on December 31, 1978; nevertheless Canada followed the Council's activities closely during 1979, as these had ramifications in almost all spheres of international life. The Council's activities included efforts to obtain the release of the American hostages being held in Teheran, as well as consideration of the Cyprus issue and peace and security in Southern Africa, the Middle East and Southeast Asia.

The General Assembly also considered these problems, as well as the broad economic, social, humanitarian and legal issues, and of course the matter of arms control and disarmament. The debate on the Middle East made clear once again the differences of opinion between a certain number of member states; this despite the Camp David Accords which Canada supported as a positive step towards peaceful settlement of the conflict in accordance with the terms of Security Council Resolution 242 of 1967.

In the field of human rights, Canada continued as a leader. Canada's representative was elected Chairman of the session of the Commission on Human Rights. The Secretary of State for External Affairs devoted almost all of her speech before the General Assembly to the promotion and respect of human rights. Canada condemned the violations of human rights in Vietnam, Democratic Kampuchea and elsewhere. Canada's report on implementation of the provisions of the Covenant on Civil and Political Rights was presented to the Commission on Human Rights.

The refugee problem was a subject of major concern in 1979, for both the General Assembly and the United Nations High Commissioner for Refugees. Both gave special attention to the tragic exodus of the peoples of Indochina. Canada was a major participant in the search for humanitarian solutions to this problem.

With the admission of St. Lucia to the United Nations by the General Assembly, the number of member states now stands at 152.

#### Economic and Social Council

Canada has been an observer on the UN Economic and Social Council (ECOSOC) since completing its three-year term in December 1977. However, Canada has been able to take an active role under new arrangements that allow observers many of the privileges of members, and it will seek re-election to the Council at the thirty-fifth session of the UN General Assembly.

#### Social affairs

Preparations have intensified for Canada's participation at the Sixth UN Congress on the Prevention of Crime and the Treatment of Offenders to be held from August 25 to September 5, 1980 in Caracas, Venezuela. Regional consultation seminars have been organized by Canadian criminology associations. Representatives of the federal and provincial governments, members of interested non-governmental organizations and concerned citizens are collaborating in formulating suggestions for Canada's position at the Congress.

The celebration of the 1979 International Year of the Child (IYC) provided the impetus to focus public attention on Canadian children, their environment, their special needs and their future. Canada's statement at the Special Plenary Session of the UN General Assembly on IYC brought out not only the many positive aspects relative to the situation of Canadian children but also some of the shortcomings to which our society should address itself in the coming years. A report on follow-up measures to IYC at the international level was elaborated within the United Nations Children's Fund (UNICEF) to "consolidate and to build further on the results of the Year in order to achieve lastingly increased benefits for children".

Over the past years, Canada had consistently expressed its concern regarding the growing tendency of the United

Nations to create "special years" (such as International Women's Year) to underline issues of particular concern to member states. Although in agreement with their general purpose as a vehicle for focusing world attention on specific segments of the population, Canada had maintained that the proliferation of special years ultimately reduced their impact. Canada made representations in world capitals to gather support from member states on this issue. Guidelines and procedures have since been formulated for the proclamation and holding of future international years. These will be reviewed at the spring session of ECOSOC for final consideration and adoption by the thirty-fifth session of the UN General Assembly in the fall of 1980.

At its second session held in New York August 7 to September 8, 1979, the Preparatory Committee of the 1980 World Conference of the United Nations Decade for Women scheduled for July 14 to 30, 1980 in Copenhagen, gave preliminary consideration to an outline for a Program of Action for the second half of the Women's Decade (1980-1985) and to a program of assistance to women in Southern Africa. These two issues, together with an evaluation of progress accomplished during the past five years, a special study of the social and economic needs of Palestinian women and a review of the situation of women refugees are on the agenda of the 1980 World Conference.

Canada attended the annual meeting of the World Health Organization's Assembly held in Geneva, Switzerland, from May 8 to 25, 1979. One of the highlights of the Assembly was the discussion regarding the formulation of a plan of action for Health for All by Year 2000 - the main goal of the Organization in the coming decades. This goal, as defined by the World Health Assembly, is: the attainment by all people of the world by the year 2000 of a level of health that will permit them to lead a socially and economically productive life. Canada has expressed its commitment to that goal by co-sponsoring Resolution WHA32-30.

The General Assembly of the United Nations adopted on December 18, 1979 a Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination against Women. The Convention is the result of five years of consultations by various bodies of the UN. It contains measures to be taken by states to eliminate discrimination in various fields, including political and public life, the right to nationality, education, employment, health, marriage and family. Canada played a full role in bringing about the adoption of the Convention. Since much of the subject matter covered by the Convention falls within provincial jurisdiction, the government intends to initiate a process of consultation with the provinces with a view to Canada becoming a party to the Convention.

#### **Canadian financial contributions to the UN system**

Canada contributed \$17.5 million to the 1979 budget of the United Nations. Expenses are shared by all member states on a scale based largely on relative national income. Canada's assessment of 3.04 per cent is the ninth largest. As a member of the UN's family of specialized agencies,

Canada also pays assessments that amounted to over \$27 million in the 1978-1979 fiscal year.

Additional assessments are made for UN peacekeeping activities in the Middle East—UNEF II, UNDOF and UNIFIL. A special scale of assessments has been developed to finance these operations that increases the portion regularly payable by the permanent members of the Security Council and reduces the burden on the poorer countries. Canada's rate of assessment under this scheme is also 3.04 per cent, amounting to \$2.8 million in 1978-1979 for UNEF II and UNDOF. Payments of approximately \$3.7 million were made for UNIFIL in 1978-1979.

In addition to and far surpassing assessed contributions, are Canada's voluntary contributions to the UN system—mostly for development assistance. In voluntary contributions, Canada gives priority to the UN's general development assistance funds such as those of UNDP and UNICEF, which together received about \$49 million in 1979, and to the World Food Program, to which Canada contributed \$95 million (\$10 million in cash and \$85 million in food).

The concentration of its aid in these UN institutions reflects Canada's position as one of the world's major food producers and its preference, in principle, for channelling assistance through general development funds rather than the various special-purpose funds established from time to time by the UN specialized agencies. Smaller contributions in cash and kind went towards refugee activities, programs for the benefit of the victims of *apartheid*, and humanitarian and disaster-relief assistance. The major part of such expenditures was channelled through the Canadian International Development Agency.

#### **LA FRANCOPHONIE**

In 1979, Canada participated fully in the activities of La Francophonie, seeking to extend its linguistic duality into the international sphere and to give active support to promotion of mutual understanding and co-operation among the countries in the French-speaking world. Participation in La Francophonie has become a basic and permanent aspect of Canadian foreign policy; Canada sees La Francophonie as a useful forum and as a framework for effective co-operation. The activities and meetings in which Canada took part were particularly numerous in 1979 within the various institutions of La Francophonie, such as the Agency for Cultural and Technical Co-operation, the Conference of Ministers of Education, as well as the Conference of Ministers of Youth and Sports of French-speaking countries. Canada also supported the many initiatives of international French-speaking associations of a private nature.

Among events of special note: Canada hosted the Conference of Ministers of Education in Quebec City; it received the Secretary-General of the Agency for Cultural and Technical Co-operation on an official visit; and it hosted in Ottawa/Hull the meeting of the Agency's Special Development Program Committee.

The search for dialogue and solidarity was also evident in the continued consideration of the proposed Conference of Heads of State and Government of partially or entirely French-speaking states. President Senghor of Senegal consulted a number of countries that might be interested in it.

### **Agency for Cultural and Technical Co-operation**

Founded in March 1970 in Niamey, Niger, the Agency for Cultural and Technical Co-operation is chief among the international French-language organizations. It has 28 member states, three associate states (a fourth associate state, Mauritania, was admitted on March 26, 1980) and two participating governments. Its purpose is to develop multilateral co-operation between partially or entirely French-speaking states, in education, culture, science and technology.

The Agency held its sixth General Conference in Lomé, Togo from December 12 to 15. The General Conference, which is the highest level meeting of the Agency, brings together every two years ministerial delegations of its member states. The Canadian delegation was led by the Minister of State responsible for the Canadian International Development Agency. Also in the delegation were the Minister of Intergovernmental Affairs of Quebec, the Minister of Youth, Recreation and Cultural Resources of New Brunswick and a representative of Ontario. Quebec and New Brunswick both have participating government status in the institutions, activities and programs of the Agency.

The Lomé Conference was a particularly important one, as it was charged with studying significant reform of the Agency's fundamental texts. The reform, which has been a matter of concern for some years, affects the collegial management of the Agency Secretariat, the method of nomination, the responsibilities and the titles of the Secretary-General's chief assistants, and the operation of the Agency bodies. No decision could be reached at the Lomé Conference on the reform proposals. The member states were of the opinion that more thorough consideration would have to be given to the matter, and they proposed that a Special General Conference be held in Paris in March 1980.

The General Conference in Lomé also examined the programs implemented since the decision of the Mauritius General Conference in 1975, grouping them under four headings: development, education, scientific and technical co-operation and promotion of national languages and cultures. It gave its agreement to the addition of three new sectors—consultation, training and publishing. With regard to consultation, a meeting to be held in Cameroun, of ministers responsible for co-operation, is being planned, and the possibility of a meeting of ministers of agriculture in 1980 or 1981 is to be studied. An *ad hoc* committee will have as its mandate to draw up a general policy of cultural co-operation within the framework of the Agency's programs.

Among the most significant projects planned for 1980-1981 some of which are not new, there are: assistance in the creation and circulation of literary or artistic works; restoration of cultural heritage; research in education for promotion of the use of modern means of communication; promotion of the manufacture of educational materials; research into new energy forms; and rural development. The training sector is well served by the International School of Bordeaux, a training and development centre for middle- and upper-level management of the member countries. Its courses and seminars reflect the priorities of the Agency's general programs. More than 300 trainees annually, including a number from Canada, take part in these courses and seminars.

### **Conference on youth and sports**

The tenth annual session of the Conference of Ministers of Youth and Sports of French-speaking Countries, initially planned for November 1979, took place in Cotonou, Benin on January 25 and 26, 1980. The Canadian delegation was led by Canada's Ambassador to Benin, and it included Quebec's Minister of Recreation, Game and Fish, as well as senior officials from Ontario. The participants adopted a significant action program which the Canadian government as well as those of Quebec, New Brunswick and Ontario will help to carry out.

### **Conference of ministers of education**

The thirty-second session of the Conference of Ministers of Education of French-speaking Countries was held in Quebec City from April 25 to 27, 1979. Representatives of 29 countries and seven international organizations took part in the proceedings. The Canadian delegation, led by the Minister of Youth, Recreation and Cultural Resources of New Brunswick, included, besides representatives of that province, senior officials from Quebec, Ontario and Manitoba. The Vice-Premier and Minister of Education of Quebec was appointed president in office of the organization until its next session. The thirty-second session constituted a turning point for the Conference, which is tending increasingly to become an agency for effective co-operation in education—a tendency which is in harmony with the conference's original purpose of exchange and consultation in this field. At the end of the meeting, the participants had an opportunity to visit briefly Fredericton, New Brunswick.

### **Non-governmental organizations**

The federal government also continued its efforts in 1979 towards facilitating and promoting the participation of Canadians in the activities of the non-governmental sector of La Francophonie internationale. This sector includes those professional, cultural and other associations which, having a common language, have been formed to develop links of co-operation and mutual understanding. The non-governmental sector is very active in its pursuit of the goals

of co-operation and cultural dialogue sought by la Francophonie as a whole.

The International Association of French-Speaking Parliamentarians (AIPLF) held its tenth General Assembly in Geneva from July 2 to 7, 1979. The Canadian delegation included representatives of all the political parties in the House of Commons. To mark the International Year of the Child, the discussions of the tenth General Assembly were devoted chiefly to the traditional and legal rights of the child.

The World Association of French-speaking Physicians (AMMF), in conjunction with the Medical Society of French Guiana and the French-Speaking West Indies and the Association of French-speaking Physicians of Canada, held a tripartite Congress from October 2 to 7 in Quebec City. The Congress was devoted to study of the phenomenon of aging.

The Association of Partially or Entirely French-language Universities (AUPELF) continued its activities for promotion of co-operation between universities through the organization of symposiums in Poland, Seychelles and Canada. Its activities enabled numerous Canadian professors and academics working in the literary, cultural and medical fields to become better known abroad.

The International Council of the French-language (CILF) held its annual meeting in Quebec City from October 21 to 28, 1979. In connection with this meeting there was a symposium on regional French, scientific co-operation between the French-speaking and Arabic-speaking worlds, and African linguistics.

The Institute of Law of French-speaking Countries meeting in Dakar at its twelfth Congress, devoted the meeting to the study of three themes: the situation of foreigners, the movement of individuals and worker immigration.

The General Assembly of Richelieu International was held in Toronto in September. Representatives of France, Belgium and the Agency for Cultural and Technical Co-operation as well as participants from all regions of Canada attended this annual event.

A delegation of five persons representing the Acadian section attended the tenth Congress of the International Union of French-language Journalists and Press (UIJPLF) held in Ajaccio and Paris from September 29 to October 7, 1979. The main theme of the meeting was "French as a language of work".

## THE COMMONWEALTH

Canada remains strongly committed to the Commonwealth and continues to be one of its most active members.

The year 1979 was important for the Commonwealth, which not only continued to enhance its general reputation as a distinctive and effective organization in international

consultations and co-operation, but provided the forum for the breakthrough on the longstanding and potentially explosive issue of Southern Rhodesia (Zimbabwe). Also, the Commonwealth continued to grow; the entry into the Commonwealth of St. Lucia, Kiribati (Gilbert Islands) and St. Vincent brought the total membership to 42 countries of various races, languages, cultures and stages of economic development. With this diverse membership, the Commonwealth reflects the world's major problems and provides a unique forum in which equal and sovereign states sharing certain common ideals consult and co-operate on the basis of consensus.

Canada took part in the major Commonwealth ministerial meetings in 1979: the Commonwealth Heads of Government Meeting in Lusaka, Zambia, August 1 to 8; the Commonwealth Finance Ministers Meeting in Valletta, Malta, September 26 and 27; and the Commonwealth Ministerial Meeting on Industrial Co-operation in Bangalore, India, March 5 to 7. Other ministerial and official meetings covered such diverse fields as health and education to youth affairs and assistance to small states. In addition to meetings at the official and ministerial levels, the Commonwealth calendar for 1979 was full for a wide variety of non-governmental meetings and programs. While the highlight of the official Commonwealth year was of course the Commonwealth Heads of Government Meeting, the twenty-fifth Commonwealth Parliamentary Conference held in Wellington, New Zealand, November 17 to December 2, was one of the important events in the area of non-governmental activities.

## The official Commonwealth

The biennial meeting of the Commonwealth Heads of Government took place from August 1 to 8 in Lusaka and was attended by leaders or representatives of 39 member countries. The Canadian delegation was headed by the Prime Minister with the Secretary of State for External Affairs and the Minister of State for the Canadian International Development Agency also attending. The Heads of Government consulted on a variety of global issues of common interest, including the current political and economic trends, a declaration against racism, human rights, and the North-South dialogue, as well as reviewing the progress of and support for Commonwealth co-operation in a wide variety of functional programs.

The most publicized achievement of the meeting was, of course, the plan to assist the achievement of a lasting settlement and peace in Southern Rhodesia (Zimbabwe). It was at Lusaka, in 1979, that the important first steps were taken in the process which has led to a free and independent Zimbabwe taking its place in the world community in April 1980. The nine-point plan for peace and self-determination in Zimbabwe and the atmosphere of friendship and co-operation which marked the Lusaka meeting demonstrated once again the unique nature of the Commonwealth and illus-



trated its ability to assist in promoting international co-operation and world peace.

The Commonwealth Heads of Government reviewed the world economic situation and recognized the need for new initiatives in this area. A North-South Commonwealth team for the study of constraints to (economic) growth was established to assist individual governments in their preparations for the 1980 Special Session of the UN General Assembly. The problems of progress on the Common Fund, food security, energy and protectionism were also discussed. Commonwealth leaders reviewed the various ongoing programs of Commonwealth co-operation, recognizing both their value and their need for growth.

Lastly, the leaders elected Secretary-General Ramphal for a second five-year term.

Following a long-established tradition, the Commonwealth finance ministers met prior to the annual meeting of the International Monetary Fund and the International Bank for Reconstruction and Development in Valletta, Malta, September 26 and 27. Views were exchanged on the problems arising from slow growth, protectionism, international monetary instability, slower prospects in the world economy, inflation, and the problems affecting developing countries.

In their discussions, the ministers emphasized the importance of adequate financing for developing countries, sound domestic economic policies and the reduction of protectionism, as well as their concern at continuing balance-of-payments problems. They stressed the growing interdependence in the world economy and expressed concern with the slow growth and difficulties affecting international economic co-operation. The meeting reaffirmed the view that structural change and sustained world economic development were closely linked. Ministers looked forward to the completion of the report of experts, requested by the Commonwealth leaders at Lusaka, which would identify measures to reduce or eliminate constraints to structural change and lead to a sustained improvement in economic growth.

The ministers also took this opportunity to review ongoing Commonwealth programs, including the Commonwealth Fund for Technical Co-operation, and welcomed the decision to establish an industrial development unit within the Fund during 1979-1980, if finances permitted. They also expressed satisfaction with the development of a Commonwealth program on capital markets and with the Commonwealth Association of Tax Administrators.

### **Commonwealth secretariat**

Throughout 1979, the Commonwealth Secretariat in London continued to administer its widespread programs in the fields of developmental assistance and related economic areas, science and technology, health, youth, education and law.

Industrial co-operation was a major area of Commonwealth activity in 1979. The final report of the Commonwealth Team of Industrial Specialists chaired by L.K. Jha, the Governor of Jammu and Kashmir, India, was submitted to the meeting of Commonwealth Ministers held in Bangalore, India from March 5 to 7. With the report as a guide, the meeting made a number of important recommendations, including: the establishment of an industrial development unit within the Commonwealth Fund for Technical Co-operation; the initiation by the Secretariat of an "exposure" visits program for small-scale entrepreneurs; a catalytic role for the Secretariat in the development and growth of bilateral and multilateral co-operation programs; the need for additional Fund financing of £5 million for three years specifically for industrial co-operation; and the convening of a working group to examine the possible need for the establishment of a Commonwealth Venture Capital Company. The ministers agreed that their conclusions should be brought to the attention of the Commonwealth leaders in Lusaka, resulting in approval for the establishment of the proposed industrial unit.

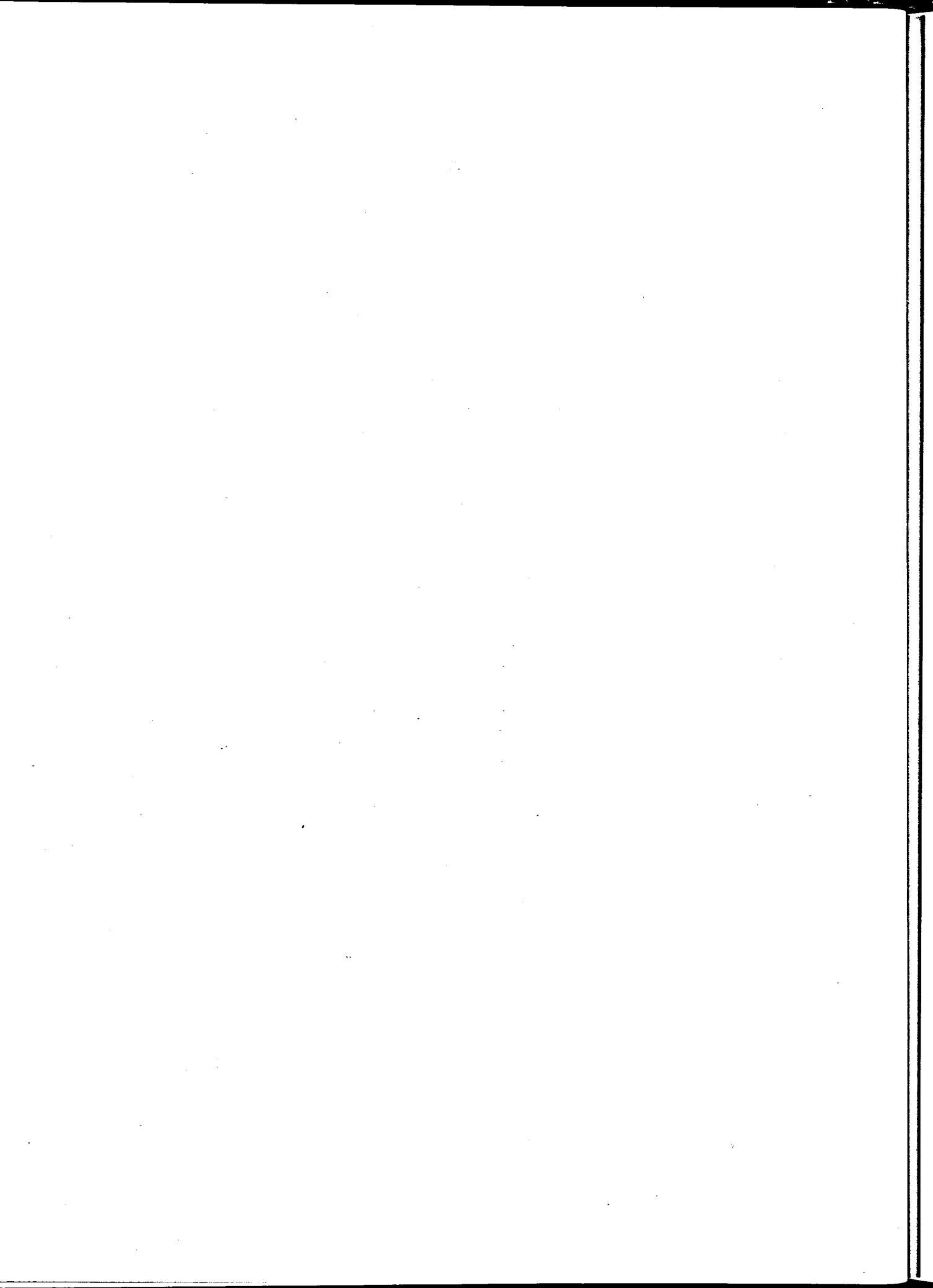
Considerable activity was focused on the problems faced by small states and areas needing assistance and Commonwealth co-operation. The Heads of Government, recognizing the special needs of these member countries, requested governments and the Secretary-General to pursue mutually reinforcing programs of assistance in response to requests from the small states.

### **The unofficial, non-governmental Commonwealth**

The Commonwealth gains much of its strength from the over 200 non-governmental organizations active throughout its many member countries, covering parliamentary, professional, educational, and many other areas of activity. Two examples of the many organizations active in Canada are the Commonwealth Parliamentary Association and the Royal Commonwealth Society, which maintain a program of year-round activities.

The twenty-fifth Commonwealth Parliamentary Conference was held from November 17 to December 2 in Wellington, New Zealand. The Canadian delegation was headed by the Chairman of the Canadian Branch of the Association. Delegates were afforded the opportunity to discuss a broad variety of global issues with their Commonwealth colleagues from around the world, and subjects ranged from current international economics to world peace.

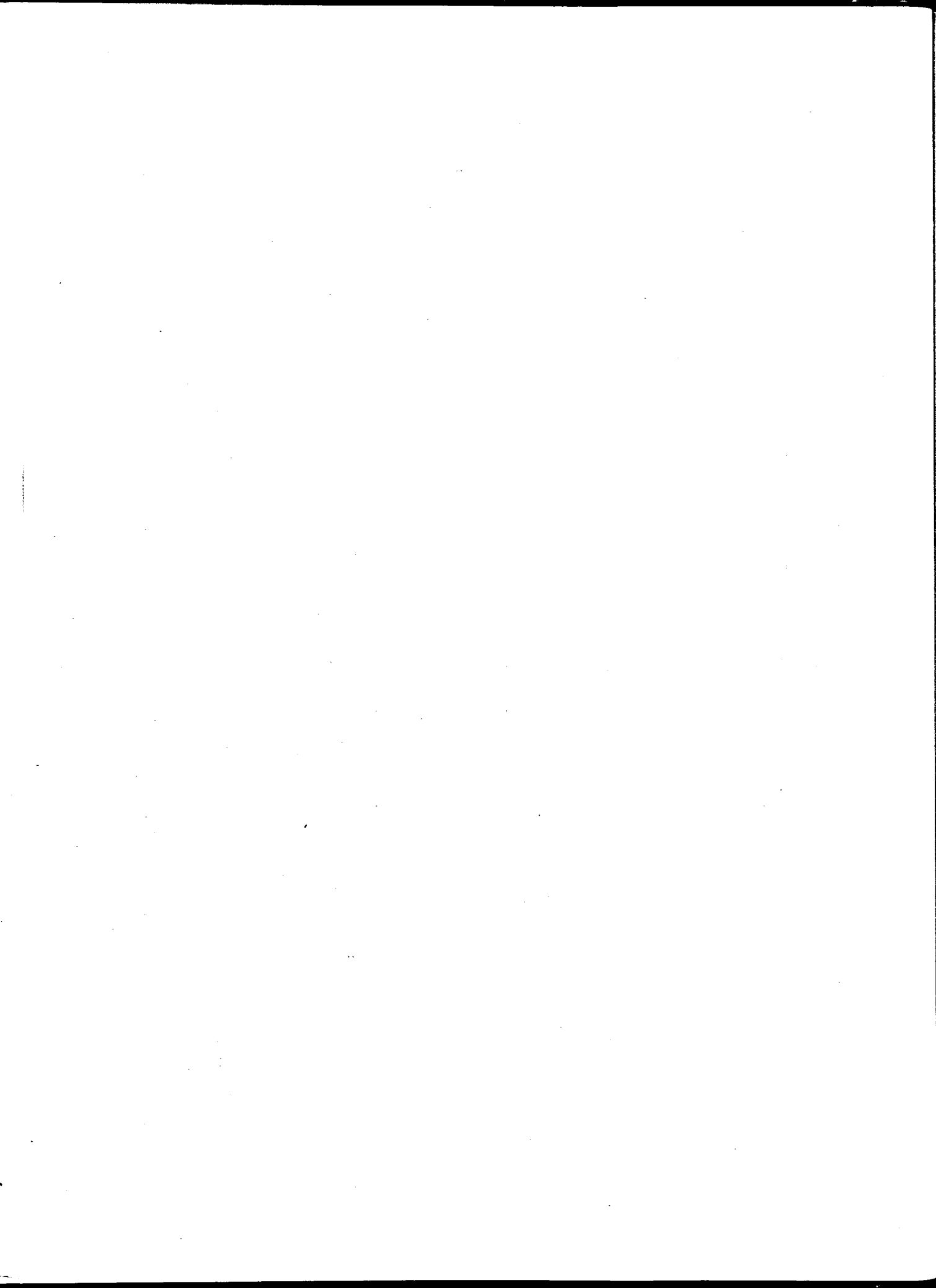
The Royal Commonwealth Society in Canada continued its work in the promotion of public knowledge of the Commonwealth through a wide variety of activities, including the celebration of Commonwealth Day (March 10) with special interfaith services and related events. In 1979, the Society sponsored the seventh Student Commonwealth Conference in Ottawa during April with the assistance of the Department of External Affairs; over 100 students from across Canada took part.



## PART B

### **CANADA AND ITS REGIONAL INTERESTS**

In addition to permanent delegations accredited to international organizations, Canada has 117 embassies and consular offices throughout all regions of the world. Members of the Department of External Affairs and of other branches of the Government working in these offices perform a great variety of tasks in support of Canadian interests and offer a number of services to Canadians: formal contact and negotiation with governments, assessment of current developments, promotion of trade, granting of visas, advice and protection to Canadians abroad, promotion of a favourable image by information and cultural programs. These are the constant elements in the conduct of foreign relations; the particular events or conditions abroad relevant to Canadian interests in 1979 are described in the following chapters.



## PART B

### Chapter 1: THE UNITED STATES

The management of relations with the United States, which were of greater magnitude and complexity than those with any other nation, remained during 1979 one of the Department's central challenges. Consultations took place on a broad range of bilateral political and trade matters. Important progress was made in dealing with a number of issues, and efforts were made to resolve others. Energy, environment, fisheries and boundary issues figured prominently throughout the year.

Numerous visits between Canadian ministers and their U.S. counterparts took place in 1979. Prime Minister Trudeau visited Washington in March. Regrettably, the visit of President Carter to Ottawa, scheduled for November, was postponed because of the hostage situation in Iran. Personal contact and consultation among Canadian parliamentarians and U.S. Members of Congress were fostered by the Canada-U.S. Inter-parliamentary Group, which held its twentieth meeting in Calgary in August.

During the year, Canada and the United States continued to co-operate closely in the search for solutions to many international, political, economic, human rights, security and social problems. Co-operation was particularly close in response to events in Iran.

#### **Maritime boundaries and fisheries**

High priority continued to be given in 1979 to bilateral maritime boundary and fisheries issues. A major achievement was the signing on March 29 of the Canada-U.S. East coast fisheries and maritime boundary agreements, which, however, must still be ratified. The treaty submitting the Gulf of Maine boundary case to third party adjudication is directly linked to the Fishery Resources Agreement, which provides for permanent co-operative management and for specific access to fishery stocks of mutual concern.

On the west coast, Canada and the United States concluded two bilateral agreements on reciprocal fishing for groundfish and halibut. Discussion continued on arrangements for salmon, albacore tuna, herring and other fisheries (see also Part A, Chapter 4).

#### **Trade and economic issues**

Canada and the United States remain each other's most important trading partner, their total merchandise trade in 1979 exceeding \$90 billion. Canada had a small surplus in merchandise trade with the United States, amounting to

approximately \$170 million. A large deficit of \$7.9 billion in non-merchandise trade, however, resulted in a total current account deficit with the United States of \$7.8 billion for the year.

Canada-U.S. trade relations will be significantly affected by the results of the Multilateral Trade Negotiations. It has been estimated that after these results are fully implemented, over 90 per cent of Canadian exports will enter the U.S. at tariffs of 5 per cent or less and almost 80 per cent will be duty-free. The tariff reductions average about 40 per cent on dutiable items in bilateral trade. Also significant are the range of agreements reached on non-tariff measures which are intended to make market access more secure. Notable in this respect is U.S. acceptance of the requirement for a "material injury" test before countervailing duties are imposed. Both Canada and the United States attach considerable importance to the strengthened GATT dispute settlement process.

Though the great bulk of bilateral trade proceeds without intervention from the two governments, frequent consultations took place in the search for solutions to those problems which did arise. In this context, "buy national" practices have been the subject of bilateral discussions. For example, Canada has continued to seek relief from the "Buy American" provisions of the U.S. Surface Transportation Assistance Act of 1978, which hinder Canadian firms in their efforts to compete in the U.S. mass transit market. Canadian and U.S. safeguard actions, aimed essentially at imports from third countries, also caused bilateral difficulties. This happened with respect to Canadian exports of industrial fasteners and specialty steel. Bilateral consultations for remedial action took place on these two issues as well as on U.S. footwear exports affected by Canadian quotas imposed in 1978.

The Canadian Government was considering invoking its GATT rights as a result of the impairment of Canadian trade by the U.S. embargo against Canadian tuna products, imposed after American tuna boats were arrested on the West coast for fishing in Canadian waters without authorization.

Certain U.S. tax measures continued to contribute to the very large deficit with the U.S. experienced by the Canadian tourist industry and to have an adverse effect on the Canadian convention industry. The Government pressed for modification of the U.S. measures, which restrict the

number of tax-deductible conventions Americans may attend abroad and impose stricter spending limits and reporting requirements on them.

In 1979, the Office of the U.S. Trade Representative (USTR) continued consideration of a complaint filed under the U.S. Trade Act by a group of U.S. border television stations against Section 19.1 of the Canadian Income Tax Act. This section prohibits income tax deductions for expenses incurred in directing advertising to Canadians from non-Canadian broadcast outlets. The USTR must make a recommendation in this case by July 26, 1980. In August 1979, a meeting of Canadian and U.S. officials was held to discuss border broadcasting issues, including the U.S. border stations' complaint. It was agreed that both governments would encourage the Canadian and U.S. private broadcasters to undertake industry-to-industry consultations on border broadcasting problems.

The Government's response to the Reisman Report on the state of the automotive industry paid particular attention to the question of investment incentives and the relative lack of research and development in Canada. A series of measures designed to promote automotive research and development by Canadian vehicle and parts manufacturers were announced. Consultations with the U.S. Government to contain competitive governmental subsidization of automotive investment continued.

Agricultural products continued to account for a large proportion of bilateral trade. Highlights during the year included agreement on a significant liberalization of bilateral agricultural trade within the context of the Multilateral Trade Negotiations, including bilateral agreement to accelerate implementation of certain agricultural tariff reductions. This advancement will benefit Canadian exports in such categories as livestock and meat, fruits and vegetables, grains and oil seeds, nursery stock and fish and fish products. The year also witnessed successful renegotiations of tariff changes on a range of fruits and vegetables, thereby implementing in large part the recommendations of a Canadian Tariff Board report. Negotiations were also successfully concluded on the quota for Canadian imports of chickens from the U.S., which was implemented in support of the chicken supply management program. The visit to Ottawa by the U.S. Secretary for Agriculture for a September meeting of the World Food Council provided an opportunity for meetings with Canadian ministers to review agricultural prospects and policies as seen from both countries as well as to discuss specific bilateral trade issues.

With the close interrelationship of the Canadian and U.S. economies, situations arise in which U.S. law, particularly its extraterritorial application, conflicts with Canadian interests. The Government has intervened before U.S. courts in civil anti-trust actions brought by private litigants against Canadian and other uranium producers, to assert its interest in the international marketing of uranium. The Government also expressed its concern about unacceptable

extraterritorial features of a bill before the U.S. Senate, the Oil Windfall Acquisition Act, which would foreclose significant sources of investment and inhibit Canadian energy development.

## Energy

Energy remained an active field in Canada-U.S. relations through 1979 as Canada and the United States adjusted to both international and domestic energy developments. When Prime Minister Trudeau and President Carter met in Washington in March, they reviewed energy relations and agreed to establish a consultative mechanism on energy to facilitate bilateral co-operation in the energy field. The consultative mechanism subsequently met twice in 1979 and proved its usefulness as a high-level channel of communication between the two governments for the management of increasingly important energy issues.

Events in Iran during the year forced Canada to rely more on its own oil resources, resulting in the phasing-out of light oil exports to the United States earlier than had been anticipated. To help ease the adjustment problems of U.S. midwestern refiners dependent on Canadian supplies, Canada and the United States expanded their successful oil exchange program under which western Canadian oil is exported to midwestern states in exchange for United States supplies of crude to eastern Canada.

While Canadian light oil exports virtually ceased in 1979, late in the year the Government announced major new natural gas exports to the United States, the first significant increase in a decade. These exports of natural gas, found by the National Energy Board to be surplus to foreseeable Canadian requirements, should stimulate further exploration and development in Canada as well as strengthen Canada's balance of payments, which was affected by the rise in the price of imported oil.

The year saw continued progress towards construction of the Alaska Highway Natural Gas Pipeline, a joint Canada/United States project undertaken by the private sector to transport Alaska gas to the United States and to give Canada access to its natural gas resources in the Mackenzie Delta.

Trade in electricity between the two countries continued to grow in 1979, reflecting the opportunities identified in the Canada/United States Electricity Exchange study initiated in 1978 and published in May, 1979. At the same time, however, negotiations toward the siting of a U.S. strategic petroleum facility in eastern Canada had to be suspended in 1979 while the U.S. Government reviewed the future of its program. In other developments, Canada and the United States, together with Alberta and Saskatchewan, successfully negotiated a memorandum of understanding for co-operation in tar sands and heavy oil research and development, and both countries continued to consult closely as the U.S. moved towards a decision of a new oil port and pipeline to transport Alaskan oil from the west coast to midwestern refineries.

## Environment

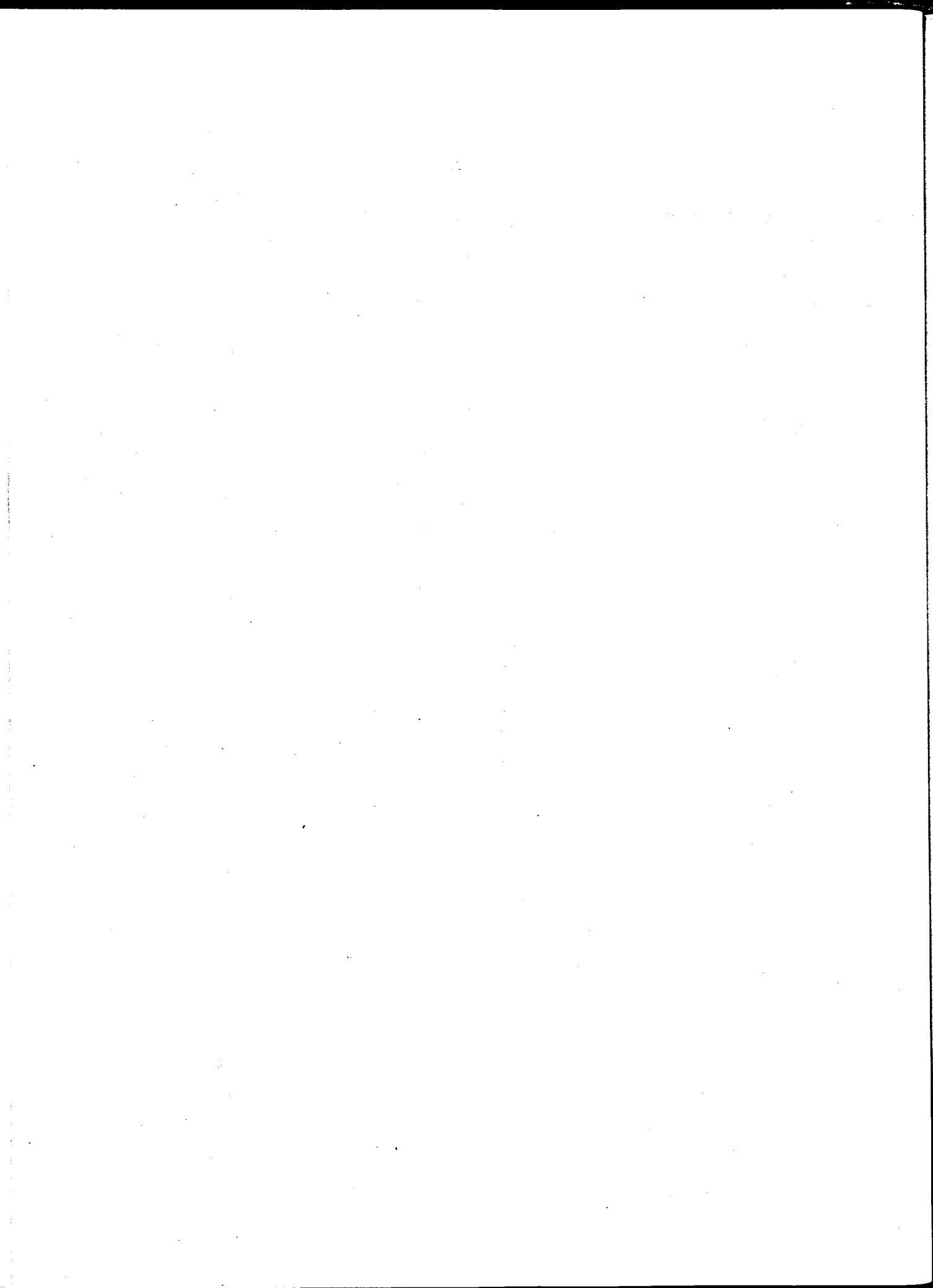
Both Canada and the United States continued to pay close attention to transboundary environmental issues. Bilateral co-operation in the search for mutually satisfactory solutions to problems of environmental protection along a common border dates from the 1909 Boundary Waters Treaty and the establishment of the International Joint Commission (IJC). A valuable role continued to be played by the IJC which, in addition to its regulatory and advisory functions, carried out special studies at the request of the two Governments on certain areas of transboundary concern.

Transboundary air quality, including the long-range transport of air-borne pollutants and the acid precipitation problem, was a major focus of environmental concern for both Canada and the United States. In July 1979 the two Governments announced their intention to develop a co-operative agreement on air quality. Of considerable assistance to governments in addressing their air pollution problems was the first Annual Report, in October 1979, of the Canada/United States Research Consultation Group, a technical body established in 1978 to co-ordinate air pollution research in both countries.

On December 19, the Secretary of State for External Affairs and the U.S. Ambassador signed an agreement establishing a management regime for vessel traffic, including west coast tankers, in the Strait of Juan de Fuca region. Among other environmental issues discussed between Canada and the U.S. were the protection of migratory caribou in the western Arctic, and the Garrison Diversion project in North Dakota. In addition, Canada continued to follow closely developments in the U.S. on the proposed refinery at Eastport, Maine. The problem of hazardous and toxic wastes, particularly in the Great Lakes region, is of increasing concern to both Governments.

## Defence

Canada and the United States continued to co-operate during the year on a broad range of bilateral defence questions. The Canada-U.S. Permanent Joint Board on Defence held discussions on the future of North American air defence systems, defence production, and other bilateral issues. A Canada-U.S. study, initiated in 1978 and completed in October 1979, presented a series of policy alternatives to the two governments for continental air defence over the next 20 years (see also Part A, Chapter 1).





## PART B

### Chapter 2: LATIN AMERICA AND THE CARIBBEAN

#### Central and South America

Events in Central America dominated the Latin American political scene. The significant event in Nicaragua was the overthrow of Somoza's dictatorship by the Sandinista National Liberation Front. Canada recognized the new *régime* on July 24, 1979, and contributed to the reconstruction of this country devastated by civil war by providing free of charge an airlift of goods gathered by the Canadian Labour Congress, contributing \$355,000 to the International Red Cross Society and \$200,000 to the fund administered by the Canadian Embassy (located in San José), as well as supplementing the funds collected by non-governmental organizations. The civil war brought incalculable loss of life and a 25 per cent drop in the gross national product. Somoza's overthrow was seen as a major victory by champions of human rights and social justice.

Political instability grew worse in El Salvador, and the new *junta* formed after the *coup d'état* of October 15 did not succeed in gaining sufficient control to make the reforms that were considered indispensable, hard-pressed as it was by both the right and the left. Occupations of embassies and public buildings became common occurrences, and there were a great many political assassinations. In Guatemala, political violence continued unabated.

The members of Somoza's National Guard who had fled to Honduras caused a certain degree of tension between that country and Nicaragua. On the other hand, Honduras made progress toward settlement of its long-standing dispute with El Salvador. The political instability in the area, which brought the temporary closing of some borders, did nothing to help advance the goals of the Central American Common Market. Further south, in Panama, the approval by the American Congress of regulations on implementation of the Canal Treaty, was interpreted as a forward step toward improved relations between the United States and Latin America.

The Latin American economy improved appreciably in 1979, and the gross domestic product increased by 6.5 per cent in 1979. The three strongest economies, those of Brazil, Mexico and Argentina, contributed largely to this growth, and Colombia and Chile also experienced a strong economic growth rate for the second year in a row. In foreign transactions, the current-account deficit in the balance of payments rose sharply, reaching an unprecedented \$20 billion. Latin America's external indebtedness increased substantially again and inflation accelerated in

most countries; the regional average inflation figure rose from 41 per cent in 1978 to 51 per cent in 1979.

Canadian exports to Latin America reached \$2.4 billion in 1979. Venezuela, which remained our fifth largest market in the world, absorbed almost \$700 million, of which more than 60 per cent was in automobile parts. Brazil was our second Latin American market, with \$417 million, followed by Argentina (\$280 million), Cuba (\$257 million) and Mexico (\$236 million). Besides automobile parts, our chief exports are wheat, aluminum, asbestos and newsprint. A mission from the Department of Industry, Trade and Commerce went to Panama, Costa Rica, Honduras, El Salvador and Guatemala in January for the purpose of promoting development of trade with the region.

Our imports from Latin America in 1979 came to \$2.7 billion; 60 per cent of this figure was for Venezuelan oil, which represents 40 per cent of our total oil imports. Other significant imports were Brazilian coffee, Mexican fruits and vegetables, and Cuban sugar.

Canada followed closely human rights developments in various Latin American countries. In view of the importance Canada attaches to increased respect of human rights throughout the world, its representatives spoke out on the question in various international forums and made representations to Latin American governments when such action seemed warranted.

During 1978-1979, Latin America received 9 per cent of CIDA's bilateral disbursements, or a total of \$47 million in loans and grants. In line with CIDA's policy of assistance to the poorest countries, Haiti received \$11 million, most of which was used to fund an integrated rural development program. Honduras was the second recipient of Canadian aid in the region, with \$9.9 million devoted chiefly to a forestry project. Colombia came third with \$8.8 million for rural development projects.

Canada has maintained a high degree of participation in the Latin American organizations that are part of the Inter-American system. As a permanent observer in the Organization of American States (OAS), Canada was able to follow developments and contribute to the co-ordination of activities in the specialized regional organizations of which it is a member. In 1979, Canadians filled senior executive positions in the Pan American Health Organization, the Pan American Institute of Geography and History and the Inter-American Institute of Agricultural Sciences.

In Mexico, the economic growth rate was in the order of 8 per cent, a situation largely attributable to oil. New oil discoveries were made in 1979. President Lopez Portillo went to the United Nations in autumn to propose an energy program designed to favour the developing countries.

The initialing of industrial co-operation and energy agreements was the predominant event in relations between Canada and Mexico in 1979. These agreements envisaged the supply of Mexican oil to Canada and Canadian participation in Mexico's industrial development. In tourism, almost a quarter of a million Canadians chose Mexico for their winter holidays in 1979.

The Speaker of the Senate attended the inauguration of Venezuelan President Dr. Herrera Campins in March 1979. Venezuela is our chief trade partner in Latin America with trade totalling \$2.25 billion. In 1979, our trade deficit with that country reached \$858 million, representing a 43 per cent increase over the previous year's figure.

The Speaker of the Senate also attended the inauguration of President Figueiredo in Brazil, who has pursued vigorously the policy of liberalization of the political institutions advocated by his predecessor. Canada continued to develop its relations with Brazil in 1979, and hosted the first working session of a sub-group on agriculture set up in 1978 at the second session of the Canada-Brazil Joint Commission.

Development assistance and trade are the major components of Canada's relations with the Andean countries of Colombia, Ecuador, Peru and Bolivia. Trade with Ecuador and Bolivia declined by 30 per cent and 18 per cent respectively in 1979.

The Minister of State for International Trade attended the inauguration of President Roldos in Ecuador in July. In Bolivia, the Congress chose Lidia Gueiler, President of the Chamber of Deputies, to be President of the Republic and to prepare the way for new elections: A Constituent Assembly was elected in Peru, where the financial situation improved appreciably during the year.

In 1979, after ten years of existence, the Andean Pact gave further study to foreign policy issues, and so adopted a common position at the conference of non-aligned countries in Havana, and unanimously condemned the Somoza régime in Nicaragua as well as the *coup d'état* of Colonel Natusch Bush in Bolivia. Canada follows closely the initiatives of the Andean Pact, and maintains an adviser to this organization.

Our exports to Argentina increased spectacularly, rising from \$96 million in 1978 to \$280 million in 1979. Underlining the importance of our commercial relations with that country, the Minister of State for International Trade went to Argentina in September. Canada hoped to sell a second nuclear reactor to Argentina, but the contract was given to German competitors. The Inter-American Commission on Human Rights went to Argentina on the invitation of the

government and submitted its report to that country for comments.

Canadian trade and investment in Chile continued to prosper; the foreign affairs ministers of the two countries met at the United Nations General Assembly, the first such contact between Canada and Chile since 1973.

The non-aligned countries met in Havana in September 1979. At that meeting, there was not complete unanimity regarding future directions. Trade between Canada and Cuba increased by 30 per cent in 1979. The President of the Bank of Cuba visited Canada's financial leaders, and the Minister of Electricity went to James Bay to visit the Hydro-Quebec plant.

The Dominican Republic was devastated by a hurricane during the summer of 1979, and the Canadian government contributed \$950,000 to various relief and reconstruction ventures there.

Canada appointed three new honorary consuls in Latin America in 1979, at La Paz, Asuncion and Santo Domingo.

### Commonwealth Caribbean

The Commonwealth Caribbean which witnessed many new developments in 1979 remained an area of interest to Canada, which has important political, economic, cultural and social ties with the region. Significant changes in government in the Eastern Caribbean occurred, reflecting the political flux of the area as a whole. The government of Eric Gairy in Grenada was overthrown in March and replaced by the People's Revolutionary Government. After leading St. Lucia to independence in February, the government of John Compton was defeated at the polls by the St. Lucia Labour Party. Following a constitutional crisis in June, an "interim government" was established in Dominica and, in October, St. Vincent joined the ranks of newly independent states.

Economically, the problems of the region persisted and in several countries balance-of-payments difficulties grew at an alarming rate. Unemployment continued to increase, particularly among the young, and the draining-off of skilled manpower through emigration intensified problems of management in the public and private sectors.

Canada's interest in the economic stability and growth of the area was given new emphasis in January with the signing of a Trade and Economic Agreement between Canada and the member states of the Caribbean Common Market (CARICOM); the new Agreement replaces the Canada-West Indies Trade Agreement of 1925 and is the first such accord between Canada and a group of nations of the developing world. It includes provisions for facilitating two-way trade and financial and technical co-operation; it breaks new ground, especially in the area of industrial co-operation. The Agreement is expected to create the conditions for the development of a whole host of new activities undertaken jointly by Canadian and Caricom

interests. In November, Canada hosted the first meeting of the Joint Trade and Economic Committee provided for under the Canada/Caricom Agreement to enable its members to review progress and consult on economic matters of mutual concern. In 1979 Canadian exports to Caricom states amounted to \$257million; the value of our imports reached \$114 million. A number of industrial co-operation projects were initiated.

To assist the region in combating its serious economic and development problems Canada participated in the second annual meeting of the Caribbean Group for Co-operation in Economic Development (CGCED) in June and a \$10-million pledge covering lines of credit and project assistance for Jamaica, Barbados and the Leeward and Windward Islands, was announced in October. A Canadian representative was asked to serve on the CGCED Ad Hoc Advisory Committee, which met in November to examine regional project proposals. Canada also joined in a second meeting of the "Friends of Jamaica" group held to assist Jamaica in resolving its economic difficulties, and Canada played an active role in the Caribbean Development Bank. The development assistance programs of CIDA continued to stress the generation of productive employment opportunities, and the area remains the highest per capita recipient of Canadian assistance of any part of the world.

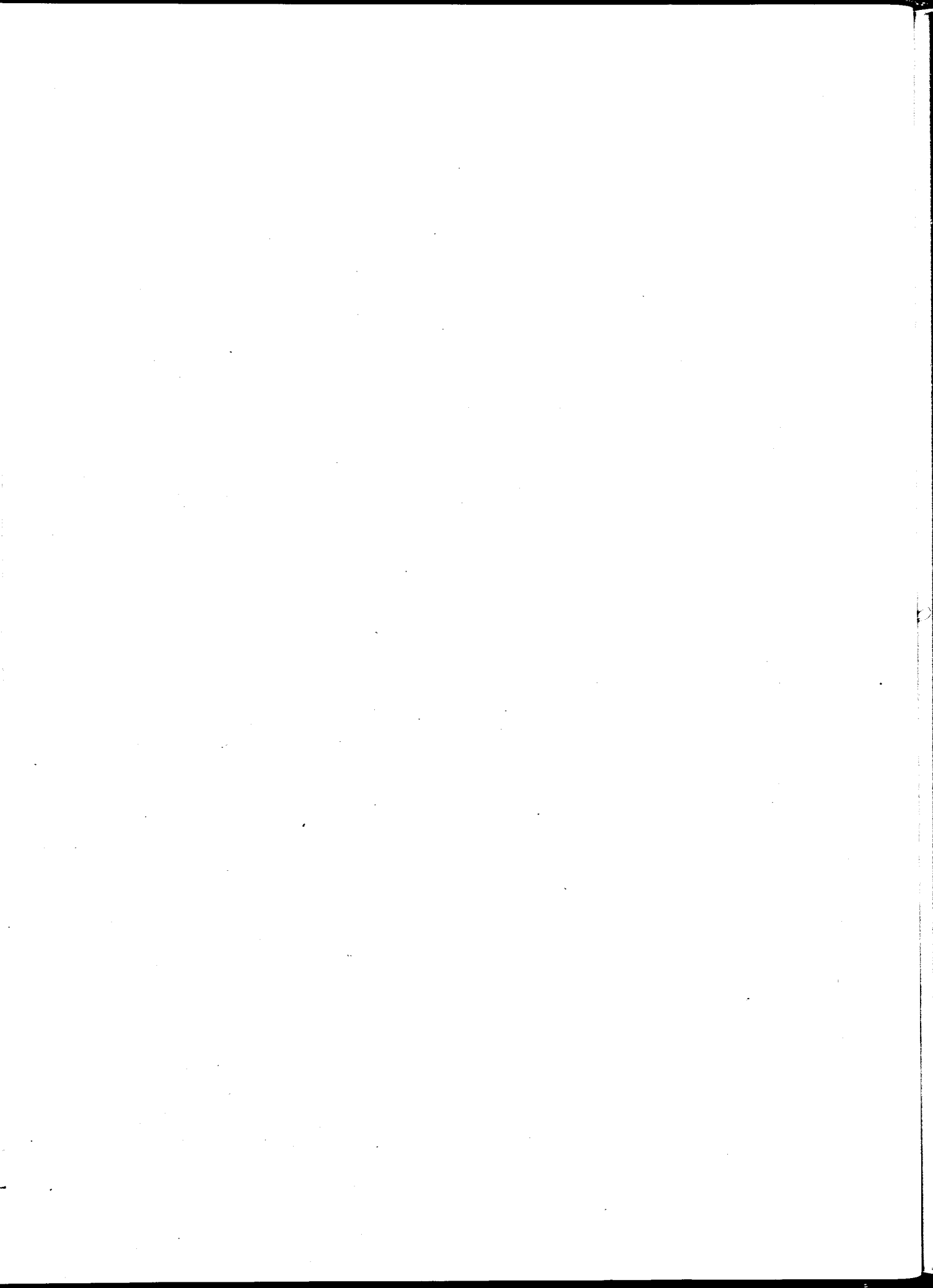
The heavy movement of people between Canada and the Commonwealth Caribbean continued in 1979. Some 400,000 Canadian tourists travelled to the area seeking a respite from the rigours of a northern climate and approximately 7,400 immigrants from the Commonwealth Caribbean joined the large and growing segment of Canadian society comprising persons of Caribbean origin. Students from Caribbean countries continued to be welcomed in Canadian universities and some 4,400 persons came to Canada in 1979 for temporary employment in agriculture under the Caribbean Seasonal Workers Program.

In November, a group of six Caribbean journalists were invited to Canada for a cross-country tour which enabled them to develop their knowledge of the country. Naval visits to Caribbean countries continued in 1979 with Canadian ships calling at Bermuda, the Bahamas, Antigua, Grenada, St. Kitts-Nevis, St. Lucia and Barbados.

Co-operation between Canada and the states of the Commonwealth Caribbean in international forums remained close in 1979. At the thirty-fourth session of the United Nations General Assembly, Canada co-sponsored a resolution on the independence and territorial integrity of Belize which received the support of the states of the Commonwealth Caribbean.

Relations with the Commonwealth Caribbean were further strengthened through a number of visits which took place in 1979. In January, the Secretary of State for External Affairs accompanied by three members of Parliament and a group of seven Canadian businessmen visited Jamaica, Barbados and St. Lucia for bilateral talks and the signing of the Canada/Caricom Trade and Economic Co-operation Agreement. Members of Parliament represented Canada at the festivities marking the two-hundred and fiftieth Anniversary of the Parliament of the Bahamas, as well as those marking the independence of St. Vincent and the opening of the Grantley-Adams airport in Barbados, designed and built with Canadian assistance. In the other direction, official visits were paid to Canada in 1979 by the Prime Ministers of Grenada and Dominica.

The person-to-person links which are such an important part of the ties which bind Canada and the Commonwealth Caribbean were also reinforced by numerous other visits, essentially of a private nature. Among those who came to Canada in 1979 for private visits were the Prime Ministers of Jamaica, Barbados and the Bahamas and the Governor General of the Bahamas.



## PART B

### Chapter 3: EUROPE

In 1979, Canada continued to emphasize three primary objectives in Europe: the expansion of commercial, economic, industrial and technical relations with the European Community; the reduction of tensions on the Continent as a prerequisite to the improvement of East-West relations; and the strengthening of bilateral relations with all countries of Europe, East and West. In seeking to achieve these objectives, Canada had to adjust to a number of important developments throughout the year, notably the establishment of the European Monetary System, the GATT Multilateral Trade Negotiations (MTN), the direct elections to the European Parliament and, late in the year, the strains imposed on the Atlantic Alliance as a result of events in Iran and Afghanistan.

#### European Community

Canada's determination to expand its links with the European Community is based upon a desire to diversify its external relations in accordance with domestic interests as well as to reduce its vulnerability to changes occurring throughout the world. The chief instrument of this policy is the Canada-EC Framework Agreement for Commercial and Economic Co-operation, which was concluded in 1976 in order to foster economic co-operation and encourage industrial links between the two parties. The agreement provides a clearly-defined institutional and procedural structure for Canada-EC relations, of which the most important elements are annual high-level meetings of the Joint Co-operation Committee as well as regular Sub-committee meetings to review specific areas. Semi-annual meetings at the senior working level also take place alternately in Ottawa and Brussels to review progress, outline programs and priorities, and consider specific problem areas. The broad outlines of the Canada-EC relationship are determined by officials in Ottawa—in consultation with provincial representatives—and at the European Commission in Brussels, while implementation is largely carried out in Brussels and the EC Delegation in Ottawa.

The pace of activity in all sectors has increased every year since the Framework Agreement was concluded, and this was particularly true in 1979. In January, Canada and the EC announced a joint \$2 million research project in steel production. In March, semi-annual consultations took place in Brussels, focusing upon world trading conditions and the effects of upheavals on oil markets. The two Sub-committees of the Joint Co-operation Committee also met on this

occasion, concentrating upon Canada-EC relations on matters such as nuclear industries, energy conservation, aeronautics, forest products, and telecommunications.

In June, the EC and Canada signed an interim fisheries agreement. The agreement, which had been applied on a provisional basis since March, allocated catch quotas between the two sides and provided for co-operation in the management of joint stocks of fish in waters between Canada and Greenland.

In December, the third annual meeting of the Joint Co-operation Committee (JCC) took place in Brussels under the co-chairmanship of the Vice-President of the European Commission and Canada's Ambassador to the European Community. The JCC agreed that both parties would increase their efforts to develop ways of obtaining greater mutual advantage from the MTN. There was agreement as well to increase Canada-EC co-operation in energy development and conservation efforts with a view to helping both parties to meet the energy challenge of the 1980s. The co-chairmen also signed a memorandum of understanding whereby Canada agreed to provide the Community with the technology required for development of equipment to identify and measure energy savings in industry. This was followed by a tour of European countries by the energy audit equipment (known as an "energy bus").

As in previous years, numerous visits and contacts took place during 1979. Of special significance was the visit of the EC Commission Vice-President and Commissioner for Social Affairs who paid an official five-day visit to Canada in September. Two other high-ranking EC officials paid brief visits to Canada in 1979. On October 1st, the Deputy Secretary-General of the European Commission held talks in Ottawa with Canadian officials concerning current developments in the Community. In December, the Commissioner for Development Policy made a four-day visit to Canada to explore the possibilities of further co-operation between the EC and Canada in the planning and financing of development projects in the Third World.

When the Framework Agreement was concluded in 1976, it was recognized that considerable time would be required to achieve tangible results. The basic structure of the Canada-EC relationship has now been developed, however, and it is clear that significant progress is being achieved. In 1979, two-way trade between Canada and the nine member states reached a value of \$12.8 billion, an increase of \$3.3

billion over 1978, and Canada's exports to the Community amounted to \$7.2 billion compared to \$4.8 billion the previous year (an increase of 48.5 per cent); current trends are therefore encouraging. Canada also continued to enjoy a merchandise trade surplus with the Community which rose from \$210 million in 1978 to \$1.6 billion in 1979.

### East-West relations

A major aim of Canadian foreign policy since 1945 has been to contribute to the reduction of tensions created by the East-West alignment of forces that resulted from World War II (see Part A, Chapter 1). While remaining committed to collective security and to a strong Atlantic alliance, Canada has sought increasingly to emphasize the important political role played by NATO in seeking to reduce the underlying causes of East-West conflict. Thus, Canada has been a consistently strong supporter of *détente*.

Canada has sought also to develop its links with the Communist countries of Eastern Europe, not only because of potential benefits in terms of increased trade, scientific and technological co-operation, and cultural relations, but also because the establishment of such links can contribute to the easing of East-West tensions.

More recently, Canada has sought to reduce East-West tensions within the framework of the Conference on Security and Co-operation in Europe (CSCE). In 1979, in accordance with decisions taken at Belgrade, the last of three CSCE experts meetings (on co-operation in the Mediterranean) was held in Valletta, Malta. The Canadian delegation was led by Canada's Ambassador to Portugal.

Preparations continued throughout 1979 for the second CSCE follow-up meeting scheduled to be held in Madrid in the fall of 1980. The Canadian Co-ordinator and Ambassador-at-large for the CSCE held consultations with representatives of numerous countries during which he emphasized the importance placed by Canada on the humanitarian objectives of the Helsinki Final Act as well as on the role of the individual in promoting the CSCE process.

### Western Europe

Canada's relations with Western European nations are very close. A majority of Canadians are of European origin and many of them still have ties with their countries of origin; the U.K., West Germany, France and Italy are among Canada's most important trading partners; shared political goals lead to close co-operation with these countries in many forums including NATO, the United Nations, and Economic Summits; cultural exchanges are vast in number, type and character. Elsewhere, similarities of environment and culture have led to close co-operation as in the case of Norway, Sweden, Finland and Denmark, with respect to matters such as the law of the sea, maritime and Arctic environmental questions, exploitation of offshore

petroleum resources, science and technology, and northern studies.

Relations with Denmark took on added significance in 1979 when Greenland—one of Canada's neighbours—was accorded internal autonomy in May. Copenhagen retains responsibility for foreign and defence policy as well as the administration of natural resources. A number of visits to and from Scandinavia took place in 1979, including that of a delegation of Canadian officials which travelled to Reykjavik, Iceland, in October to hold consultations with Icelandic officials and parliamentarians on North Atlantic political and strategic questions.

Relations with the Benelux countries were fostered in 1979 by numerous exchanges and visits. A group of Belgian parliamentarians visited Canada in October. The President of the Senate, the Premier of Ontario and the Commissioner of Official Languages visited Belgium. An important Dutch mission, led by the Netherlands' Vice-Minister of External Commerce, toured Canada seeking ways of increasing industrial co-operation between the two countries.

Relations with Italy are given impetus by the large Italo-Canadian community in Canada; contacts and visits at every level are frequent. The most significant visits to Canada in 1979 were those of the two Italian Vice-Ministers of Foreign Affairs. The Minister of State for Multiculturalism also had discussions in Rome with his Italian counterpart. An Italo-Canadian social security agreement, which authorizes subsidiary agreements with Ontario and Quebec in matters of accident compensation, came into force in 1979.

In 1979, relations with Spain, Portugal, Greece and Turkey again developed favourably. Negotiations continued with Spain on Spanish fishing in waters within Canada's 200-mile zone. Canada's contribution towards relieving Turkey's serious balance of payments difficulties amounted to \$11.8 million.

The United Kingdom remains Canada's largest source of immigrants, its second-largest source of foreign investment, and its third most important export market (close to \$2 billion annually). Canada and the U.K. co-operate closely in NATO, the Commonwealth, the UN, Economic Summits and the Namibia Contact Group.

In addition to numerous working-level contacts throughout the year, the Canadian and U.K. Prime Ministers held discussions in June at the Tokyo Economic Summit and in August at the Commonwealth Heads of Government meeting in Lusaka. The Foreign Ministers of both countries met on several occasions, including the Tokyo Summit and the Brussels NATO Ministerial meeting in December. Bilateral and multilateral economic matters were discussed on the occasion of the November visit to Canada of the British Minister of State for Trade. Several provincial leaders and officials also visited the U.K. during the year, notably the Premiers of Ontario, Manitoba, Saskatchewan and Nova Scotia.

Numerous bilateral issues were dealt with during 1979; among these, a particularly positive development from the Canadian point of view was the British decision late in the year not to move Air Canada's London operations from Heathrow to Gatwick Airport.

Visits and contacts between Canada and the Federal Republic of Germany (FRG) increased significantly in 1979. The FRG Economics Minister visited Canada and held extensive economic and trade discussions with several Canadian ministers. In April, the first round of economic consultations at the senior level took place in Bonn. Shortly afterwards, an influential group of German industrialists and investors (German Federation of Industries) toured Canada to obtain first-hand information and assess prospects for increased Canada-FRG trade. A number of possible joint ventures are under consideration as a result of this mission. During the summer, German parliamentarians visited Canada for discussions and a tour of Camp Shilo, Manitoba, where Canada provides training facilities for West German troops. The Speaker of the Senate visited several German cities, while her counterpart, the President of the Bundesrat and Mayor of Berlin, toured Canada and met with Canadian ministers to exchange views on political and economic matters.

In terms of trade expansion with the FRG, current trends are encouraging. In 1979, Canada's total exports to the FRG amounted to \$1.4 billion, representing an increase of 75 per cent over 1978. Canada thereby moved from the twenty-fifth to the twentieth position as a supplier to the FRG, which has become Canada's fourth largest bilateral export market.

The visit in February 1979 of the French Prime Minister, M. Raymond Barre, constituted an important milestone in the consolidation of Canada's relations with France. Concrete results were achieved in the economic sector; for instance, it was announced that French technology would be used for practicability studies on Arctic gas liquefaction and development. In addition, three agreements were signed pertaining to extradition, transfer of prisoners and social security, the latter being a framework agreement paving the way to separate memoranda of understanding between French social security authorities and Canadian provinces.

The ministers accompanying Mr. Barre also held important discussions with their federal counterparts. Thus, the Secretary of State to the French Minister of Foreign Affairs held talks with the Secretary of State for External Affairs; the French Minister of Culture and Communications discussed co-operation in the growing field of cultural industries with Canada's Secretary of State; and the French Secretary of State for Small Industries exchanged views with his Canadian counterpart.

Following the French Prime Minister's visit, the pace of activities in a number of sectors accelerated. During the national congress of the *Association France-Canada* held in Lyon in April, Mr. Barre, who attended personally, under-

lined publicly the opportunities that Canada's desire to diversify its economic and trade relations abroad represented for France. While Canadian officials visited France to explain Canada's industrial policy and to explore the possibilities of joint ventures with France in third countries in specialized areas, French industrialists and key officials in the energy field came to Canada to study possible purchases and joint production of coal. A technical agreement was concluded in the field of interactive television which may lead to promising joint endeavours in telecommunications. Commercial relations continued to flourish with total two-way trade at approximately \$1.4 billion.

The Canada-France Mixed Commission on Cultural Affairs met in Paris in June; discussions with French officials focused on a number of joint projects which the Federal Government could undertake in co-operation with the provinces. The Premier of Saskatchewan visited France and other European countries in the fall for discussions on the possible sale of uranium and other minerals mined in his province. In December, Miss Flora MacDonald paid an official visit to Paris—her first bilateral visit, thus underlining the importance of Canada-France relations.

Other important visits during the year included a Senatorial mission on the impact in Canada of the "computerization of society", presided over by the former French Minister of Labour; a visit to Canada in late August of a group of French Senators of the "Groupe d'Amitiés France-Canada"; and a mission led by the French Secretary of State for Education to Ottawa, Vancouver and Toronto in October, to further Franco-Canadian co-operation in second-language teaching.

In the technological field, Franco-Canadian co-operation in the construction of a telescope on Mount Kauna in Hawaii was inaugurated in September in the presence of French and Canadian ministers and officials.

### **Eastern Europe**

Relations with Eastern Europe were marked by expanded trade opportunities, bilateral political and trade consultations, and other discussions related to the expansion of academic and cultural contacts, the improvement of consular procedures, and preparations for the 1980 CSCE conference.

Canada-U.S.S.R. relations in 1979 included a comprehensive and productive round of official-level consultations held in Ottawa in April to review international and bilateral issues; this was followed in September by a useful meeting at the UN General Assembly between the Secretary of State for External Affairs and the Soviet Foreign Minister. Both occasions served to underline the fact that while the two countries did not always agree, they could work together to resolve common problems. For example, the two sides agreed to a special meeting to review consular and consular-related problems. The meeting took place in October and, in addition to the resolution of a number of

specific problems, agreement was reached to begin discussions on a bilateral Consular Convention.

Following a week of negotiations in Moscow on a new program of scientific, academic and cultural exchanges for 1980-81, agreement was reached on a program notable for its realistic assessment of the prospects for co-operation and for the balanced character of the benefits accruing to both sides. In the commercial field, 1979 witnessed a continuation of the trends of earlier years towards increased trade in manufactured goods.

Despite the foregoing progress, the year also included disappointments. The record on family reunification continued to be uneven, with a number of cases being resolved but a substantial number of others awaiting positive decisions from Soviet authorities. Relations were also strained by the expulsion from the U.S.S.R. of a Canadian academic as well as by various incidents at the Canadian Embassy in Moscow. The invasion of Afghanistan by Soviet troops in the closing days of the year constituted a shock which will no doubt have an adverse effect on the climate and nature of relations with the U.S.S.R.

Canada's relations with Poland in 1979 featured significantly expanded co-operation and were highlighted by the visit to Warsaw, in October, of the Minister of Transport and Minister responsible for the Canadian Wheat Board. During the visit, a major long-term grain agreement was signed providing for the sale of between 3 and 4.5 million tons of Canadian grain during the period 1980-82. Canadian officials accompanying the Minister also signed an agreement on aircraft certification to permit the sale of Polish aircraft in Canada.

Also significant in the commercial sector were the annual bilateral trade consultations in November, which provided an opportunity for a review of commercial developments and the identification of future prospects for increased trade. The text of a long-term agreement on the development of economic and industrial co-operation between Canada and Poland was agreed upon during the meeting. This text, which it is hoped will be signed in 1980, represents the first comprehensive agreement dealing with economic relations between the two countries and is an appropriate expression of Canada's interest in further developing the trading relationship with its second biggest customer (after the U.S.S.R.) in Eastern Europe.

In November, a delegation headed by the Polish Vice-Minister responsible for Fisheries visited Ottawa for annual consultations on fisheries matters; it was one of a number of important visits during the year. Regular bilateral political consultations were also held in November. Shortly afterwards, a delegation of Polish physicians visited Canada to participate in the Second Canada-Poland Health Week which had as its theme family practice. Agreement was reached between the respective ministers of health to

establish a joint research project on the treatment of tuberculosis.

Academic relations were another element of growing importance in Canada's relations with Poland. Hundreds of Polish academics and graduate students made study visits to Canada in 1979, many to remain for a year or more, while participating in research projects at universities throughout the country. Moreover, under the auspices of separate exchange agreements between Canadian and Polish universities, as well as the Government's own scholarship program, several Canadian professors and students were able to spend periods of some months in Poland. In April, the Rector of the Catholic University of Lublin paid a visit to Canada. The editor-in-chief of the important Polish weekly *Tygodnik Powszechny* also visited Canada in November.

Canada's relations with Yugoslavia have been facilitated by extensive bilateral business interests and the presence in Canada of approximately 120,000 Canadians of Yugoslav origin.

Unlike other Eastern European countries, Yugoslavia is not a member of either the Warsaw Pact military alliance or the Council of Mutual Economic Assistance. It does, however, play an active and influential role not only as a leader of the non-aligned movement but in seeking to further *détente*. Because of these converging interests, Canada values consultations with Yugoslav authorities. In 1979, the Secretary of State for External Affairs and the Yugoslav Foreign Minister held bilateral discussions at the United Nations General Assembly; in September, the Yugoslav Agriculture Minister took advantage of his attendance at the World Food Conference held in Ottawa to pay an official visit to Canada. During his visit, several trade prospects and areas of technical co-operation were identified.

The main element in Canada's relations with Romania continued to be that of nuclear co-operation, which generated numerous visits at the working level. In addition, however, as part of the political consultative process, a Canadian delegation led by a Deputy Under-Secretary of State for External Affairs visited Bucharest in July to review bilateral relations and the international situation. In October, a Romanian delegation led by the Romanian Secretary of State for Foreign Trade and Economic Co-operation visited Ottawa for the annual Canada-Romania trade consultations. A senior level Romanian delegation attended bilateral consultations in Ottawa in December with a view to the eventual conclusion of a consular convention. Several provincial agricultural and trade delegations also visited Romania during the year.

The major event in Canada's relations with Czechoslovakia was a meeting at the United Nations, in New York, between the Secretary of State for External Affairs and the Foreign Minister of Czechoslovakia. A delegation of Canadian parliamentarians also travelled to Prague to attend the



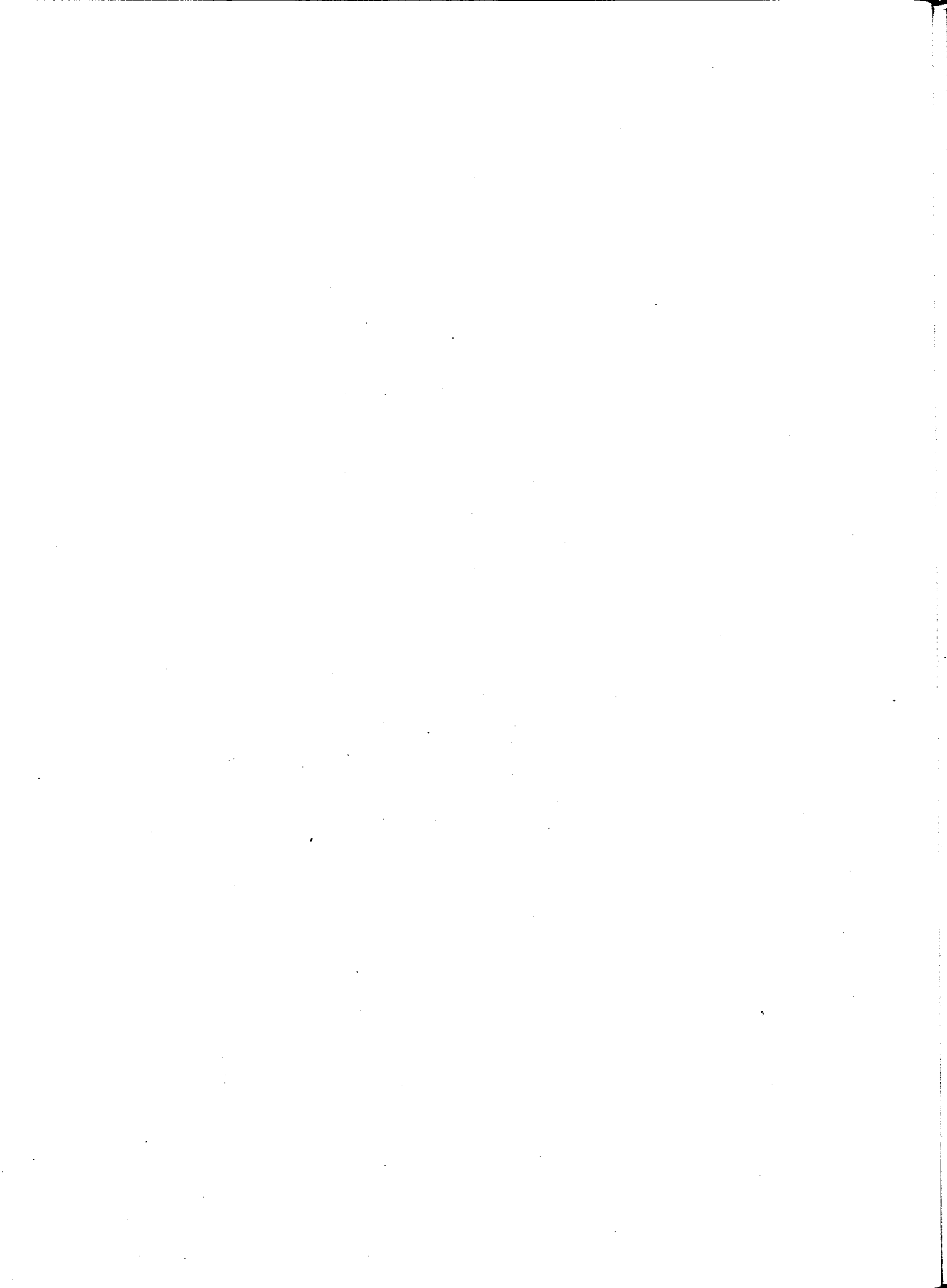
International Parliamentary Union's spring meeting; in September, the Canadian Olympic hockey team travelled to Prague for the *Rudo Pravo* hockey tournament. The Orford Quartet performed at the Bratislava Music Festival in October.

Relations with Hungary were particularly active in 1979. The Hungarian Minister responsible for building and urban development visited Canada in February. The following month, an agreement on scientific co-operation was signed in Budapest between the Social Sciences and Humanities Research Council of Canada and the Academy of Sciences of Hungary. In March as well, the first meeting of the Canada-Hungary Joint Committee on Veterinary Co-operation was held in Ottawa. In May, officials of the Department of External Affairs travelled to Budapest for discussions on a possible consular convention. A Deputy Under-Secretary of State for External Affairs carried out political consultations in Budapest in August. Hungarian-Canadian economic discussions took place in Budapest in late October (further to the above-mentioned agreement on scientific co-operation). Finally, in November, a memorandum of understanding in the field of television was signed between Magyar Televezio and the CBC during the visit to

Ottawa of the president of the Hungarian television network.

Canada/German Democratic Republic (GDR) political consultations were held in Ottawa in March, with the Vice Foreign Minister leading the visiting delegation. In May, the GDR's First Deputy Minister of Foreign Trade visited Ottawa; discussions took place on ways of furthering commercial relations between Canada and the GDR. Productive co-operation in the area of fisheries continued with joint consultations held in January to review reserve allocations and commensurate benefit proposals for 1979.

The Bulgarian Minister of Agriculture visited Canada as the guest of the Minister of Agriculture in November 1979. This successful visit provided an opportunity for the ministers to sign a veterinary memorandum of understanding, and laid the groundwork for increased trade and co-operation in agriculture and related areas. In December, the Bulgarian Deputy Minister of Foreign Trade led a delegation to Ottawa for the annual Canada-Bulgaria trade consultations; these were useful in resolving some of the irritants in bilateral trade and identifying areas where trade and co-operation could be expanded.



## PART B

### Chapter 4: AFRICA AND THE MIDDLE EAST

Problems in Africa and the Middle East were again matters of major concern for Canada and the international community in 1979, although there were important positive developments: Egypt and Israel signed a treaty of peace on March 26, 1979, and its implementation proceeded by stages in the months that followed. Britain and the "front-line" states were involved in intensive diplomatic efforts to resolve the question of Rhodesia-Zimbabwe, culminating in the successful conclusion on December 21 of the all-party negotiations at Lancaster House in London, which followed a consensus reached at the August Commonwealth Heads of Government meeting in Lusaka.

Perhaps the most notable issue in Canada's relations with the countries of the Middle East was the proposal of Prime Minister Clark to move the Canadian Embassy in Israel from Tel Aviv to the western part of Jerusalem. The Honourable Robert Stanfield was later appointed by the Prime Minister to study this and other aspects of Canada's relations with the region. In his interim report, which was accepted by the Government, Mr. Stanfield recommended that the Embassy remain in Tel Aviv and that the question of relocation should await a resolution of the Jerusalem issue as part of a comprehensive peace settlement.

Elsewhere in the area, the fall of the Shah's regime in Iran was followed by the proclamation of a provisional Islamic government; Idi Amin of Uganda, Macia Nguema of Equatorial Guinea and Emperor Bokassa of the Central Africa Empire were overthrown and there were changes of regime in Ghana and Nigeria. Canada, the United States, Britain, France and the Federal Republic of Germany continued to work for a peaceful settlement in Namibia, but were unable to make any very substantial progress; tension continued between Morocco and Algeria over the former Spanish Sahara; the seizure of the Great Mosque at Mecca by Saudi dissidents had reverberations throughout the Islamic world.

As part of his trip to the Commonwealth Heads of Government Conference in Lusaka, Prime Minister Clark also visited Tanzania, Kenya and the Cameroon Republic, becoming the first Canadian prime minister to pay an official visit to Africa.

#### English-speaking Africa

Until the Commonwealth Heads of Government Conference in August, there seemed little prospect of a peaceful settlement in Rhodesia, and the issue was becoming an

increasingly disruptive one within the Commonwealth. As it turned out, the Commonwealth was the catalyst for a process which began with the agreement in Lusaka and led to the successful Lancaster House talks in London. Their success depended upon the skill and determination of the British Government, the willingness of the parties in Rhodesia itself to negotiate seriously, and the supporting role played by the African "front-line" states.

There was some hope that this progress in settling the Rhodesia problem would provide an impetus to efforts for a solution in Namibia. By the end of 1979, however, there had been little progress towards an internationally acceptable solution, and South Africa's illegal occupation of Namibia continued.

South Africa itself continued to attract international condemnation for the policy of *apartheid*. While Prime Minister Botha publicly acknowledged the need for change, there were no reforms of significant benefit to the black majority. The majority of Canadian companies with operations in South Africa made their first annual reports to the public on the employment practices of their South African affiliates in the context of the Canadian Government's code of conduct.

In East Africa, Uganda continued to be a focus of instability in 1979. In April, Tanzanian forces and Ugandan exiles accomplished the overthrow of President Amin, who was replaced in the first instance by President Lule, followed in June by Godfrey Binaisa. At the end of the year, the country was still plagued by severe economic and public-security problems. Canada participated to the extent of \$3 million in a World Bank arrangement for short-term development assistance to Uganda.

Tanzania's economic problems have been increased by its military involvement in Uganda. In Kenya, which has adjusted well to the post-Kenyatta era, short-term economic difficulties have been caused by falling prices for some Kenyan commodities, together with rising energy costs. The Canadian development assistance program in Tanzania continued to be larger than in any other African country, but aid to Kenya also remained substantial.

The level of tension in the Horn of Africa persisted unabated. Canadian assistance to the growing refugee populations in the area was provided through the International Committee of the Red Cross. Within Ethiopia, internal conditions showed some improvement, in spite of

continued insurgent activity in Eritrea and the Ogaden. Bilateral relations with Ethiopia were characterized by a marked increase in trade and the continuation of a major water development scheme.

In West Africa, Ghana's military government was overthrown in June by a group of junior officers led by Flight Lieutenant Rawlings and a number of former Ghanaian leaders were shot. Elections for a civilian government were held as planned nonetheless, and a new government took power in October under President Limann and began to tackle Ghana's considerable economic problems. Canada has maintained a substantial development assistance program in Ghana, and two major projects in the northern and upper regions were announced by the Minister of State for the Canadian International Development Agency (CIDA) when he visited Accra in December.

The Federal Military Government of Nigeria ceded power in October to a civilian government under President Shagari elected in accordance with the constitution promulgated a year before. The new government continued the foreign policy established by its predecessor and, in particular, its overriding interest in African affairs, including pursuit of a peaceful resolution to problems in Southern Africa. The cancellation of bilateral technical training arrangements was offset by agreements for the development of polytechnic schools in Nigeria, and by negotiations to establish a joint economic committee. Trade increased appreciably. A number of attachments with departments of the Canadian Government were arranged for officials of the Nigerian Government.

It was fitting that the first major step towards the resolution of the Rhodesian problem took place at Lusaka during the Commonwealth Heads of Government Meeting, as Zambia had been one of the most directly affected of the front-line states. Canada maintained a substantial development assistance program for Zambia, concentrated in sectors adversely influenced by the Rhodesian situation. Assistance to Zambia's neighbour, Malawi, continued to be concentrated on railway building, which also formed the substance of Canada's relations with Botswana, Lesotho and Swaziland.

### **The Middle East**

On June 5, 1979, Prime Minister Clark confirmed that it was his government's intention move the Canadian Embassy in Israel from Tel Aviv to Jerusalem. This decision was welcomed by Israel but greeted with disapproval by a number of Arab and other Moslem countries.

After meetings with the ambassadors of Arab countries and the Ambassador of Israel on June 23, the Prime Minister announced the appointment of the Honourable Robert Stanfield to conduct a thorough study on Canada's relations with the countries of the Middle East and North Africa, as well as the question of Jerusalem.

Mr. Stanfield began his study on July 12. He undertook a wide range of consultations with individuals, interested groups and some provincial governments in Canada as well as the Department of External Affairs and other government departments. In September and October, he visited Israel, Turkey, Jordan, Syria, Saudi Arabia, Iraq, Egypt and Britain. On later trips, he had discussions with official representatives and private individuals in the United States, France, Italy, the Vatican, Algeria and Morocco as well as at the United Nations headquarters in New York. (Planned visits to Libya and Tunisia had to be cancelled because of illness.) Mr. Stanfield's interim report was submitted on October 26, and his final report was in preparation at the end of the year.

Earlier in 1979, negotiations for a treaty of peace between Israel and Egypt on the basis of the Camp David accords reached a successful conclusion and the treaty was signed on March 26. Most other governments in the Arab world introduced political and economic sanctions against Egypt in protest. Negotiations between Egypt and Israel were subsequently begun, with the participation of the United States, to work out interim arrangements for Palestinian autonomy in Gaza and on the West Bank, also on the basis of the Camp David accords. Canada welcomed the peace treaty between Israel and Egypt as an important first step towards a comprehensive peace settlement between Israel and all of its Arab neighbours. In this context, Canada attached great importance to the success of the autonomy negotiations, which the parties to the treaty had hoped to complete by May 26, 1980. Other provisions of the treaty, notably successive Israeli withdrawals from the Sinai peninsula, were implemented on schedule.

With the conclusion of a peace treaty between Israel and Egypt, the United Nations Security Council could not agree on the renewal of the mandate for the peacekeeping force in Sinai. The mandate therefore lapsed and the force, including a large Canadian logistic support contingent, withdrew. Our contingent with the UN Disengagement Observer Force on the Golan Heights remains.

As the year began, deteriorating conditions in Iran had prompted the evacuation of Canadians from that country. A second evacuation, also by Canadian Armed Forces aircraft, took place in February.

Following the departure of the Shah, Prime Minister Shahpur Bakhtiar attempted to continue his government, but felt obliged to resign when the Ayatollah Khomeini returned from exile and continued to insist that a government which owed its appointment to the Shah could not be tolerated. A provisional Islamic government under Prime Minister Mehdi Bazargan took power on February. The Canadian Government announced its recognition of the new regime on February 15.

The situation in Iran continued to be unsettled and unstable, with no clear delineation of authority between the government and the senior clergy. A number of political

and military figures of the Shah's regime were executed, including former Prime Minister Hoveyda and former Foreign Minister Khalatbari. The new Iranian regime was not receptive to representations made by various countries, including Canada, on the human rights aspects of these actions.

On November 4, following the admission of the Shah to the United States for medical treatment, Iranian militants (most, if not all of them, students) seized the American Embassy and its staff, except for three officials who were at the Foreign Ministry and six who subsequently took refuge with the Canadian Embassy. The conditions set for the release of the hostages were the return of the Shah to Iran for trial and the return of all assets held by the former Iranian royal family abroad. The Ayatollah Khomeini announced his support for this action of the militants, and Prime Minister Bazargan (who had attempted to resign a number of times) had his resignation accepted not long afterwards. Canada was active in bringing about a joint Commonwealth statement calling for the release of the hostages and in seeking similar action by the individual states of the francophone community.

When no action to release the hostages followed the victory in a national referendum for the Ayatollah Khomeini's proposal that Iran should become an Islamic Republic, the Secretary-General called a meeting of the Security Council, to which Iran refused to send a representative. At meetings on December 4 and December 30, resolutions condemning the Iranian action were passed. Although Canada was not a member of the Council, the Secretary of State for External Affairs, FloraMacDonald, went to New York to speak in support of the latter resolution.

The confusion prevailing in Iran consequent to the change in regime, together with the prospect of drastic changes in Iranian economic priorities, led to a considerable reduction of Canada's trade with Iran. Canadian exports for 1979 amounted to \$22.4 million, compared to \$151.8 million in 1978. Our exports to the Middle East as a whole were \$752.3 million in 1979 as compared to \$729.2 million in 1978.

The Middle East continued to be an important supplier of oil to Canada, with our imports in 1979 from the region amounting to 228,000 barrels per day or 14 per cent of total Canadian consumption compared to 269,000 barrels per day (44 per cent of imports and 15 per cent of consumption) in 1978. Supplies from Iraq (roughly 10,000 barrels per day) were interrupted from July to December, and those from Iran (an average of 46,000 barrels per day in 1979) were cut off when the Iranian authorities declared on November 15 that they would no longer sell to American-based multinational oil companies.

### Francophone Africa

Canada's policy of intensifying relations with the French-speaking countries of Africa continued in 1979, particularly

through Canadian participation in their social and economic development. There were also various opportunities (the UN General Assembly, discussion of the hostage-taking incident in Tehran, etc.) to undertake consultation with these African countries on international issues.

One of the high points of the year was the very cordial reception given in August to Prime Minister Clark in Cameroon in the course of the first visit to Africa by a Canadian prime minister. This visit was followed by a trip in December by the Minister of State for CIDA to the Ivory Coast, Mali, Niger, Senegal, Ghana and Togo.

There were also a number of high-level visits to Canada, notably that of President Léopold Sédar Senghor of Senegal, who stopped in Ottawa in April for conversations on matters of mutual interest. In the course of the year, a number of African ministers also made private or official visits, including the Malian Minister of Foreign Affairs, the Minister of Mines and Energy from the Congo, the Minister of Transport from Burundi, the Ivory Coast's Minister of Primary Education and Educational Television, the Minister of Planning from Cameroon, Togo's Minister of Finance and the Secretary of State for the Public Service from Zaire.

Our commercial relations with francophone Africa were marked by a constant flow of visits by businessmen to most of the countries of the region, particularly to North Africa, Cameroon and the Ivory Coast. Algeria, in particular, has become our principal commercial partner in Africa. There were also visits to Canada by a number of commercial delegations from francophone Africa.

Despite a certain slowing down in the expansion of our aid program, francophone Africa continued to receive a significant part of our funds (23 per cent of the disbursements under CIDA's bilateral program). In order to co-ordinate our efforts better in this respect, we joined France, the Federal Republic of Germany, the United States, the United Kingdom and Belgium in December to form a consultative organization: *Action Concertée pour le Développement en Afrique*, or ACDA (Concerted Action for Development in Africa).

Agreement to establish bilateral commissions with Cameroon, the Ivory Coast, Senegal and Algeria has provided a framework that will be useful in intensifying our relations with these countries.

The human rights situation clearly improved with the fall of President Macias Nguema in Equatorial Guinea and Emperor Bokassa I in the Central African Empire, which once again became a Republic.

Peace and security remained fragile in Chad despite the creation of a government of national unity. In Western Sahara, armed clashes between Moroccan military forces and the Polisario Front became more frequent. Canada's position on this dispute remained neutral.



## PART B

### Chapter 5: ASIA AND THE PACIFIC

As a country with an outlook on the Pacific, Canada has long had ties with the countries of Asia and the Pacific. The region encompasses countries of greatly different cultures and political and economic systems; Canada's relations with them reflect this diversity. In 1979, several over-all trends were nonetheless discernible. One was the Canadian public's increasing interest in the world-wide importance of the area and specifically in its importance to, and impact upon, Canada. Another was expanding trade and the increase in the complexity of economic interrelationships involving both aid and trade between Canada and the countries of Asia and the Pacific. A third trend was Canada's growing awareness of and concern for Asia's unstable regions and events related to them, such as the Soviet invasion of Afghanistan and continuing conflict in Indochina, bringing in its wake the tragic refugee problem.

#### North Asia and the Pacific

The fiftieth anniversary of the establishment of diplomatic relations between Canada and Japan was reached in 1979. It was celebrated by a number of special events especially in the cultural and academic spheres, and by further efforts to develop a mature and wide-ranging relationship which accurately reflects the importance of the association to Canadians and Japanese alike. In the political sphere, the year began with the visit to Japan of the Leader of the Opposition, Mr. Clark, who subsequently returned as Prime Minister for the Tokyo Economic Summit in June, accompanied by the Secretary of State for External Affairs and the Minister of Finance. The tradition of consultation was further strengthened by discussions at other multilateral economic meetings such as the OECD and International Energy Agency ministerial meetings. Frequent contacts at the official level continued on a variety of issues, both in the respective capitals and at the United Nations.

Throughout 1979, there was further progress in developing the economic ties which remain the major element within the Canada-Japan relationship. Japan is Canada's second largest trading partner, with trade increasing 18 per cent to \$6.24 billion. Canadian exports to Japan increased by one-third to \$4 billion, Japan's exports to Canada declined slightly to \$2.16 billion. This left Canada with a trade surplus of \$1.82 billion, over twice the 1978 figure. Japan is Canada's largest agricultural market and is also Canada's primary market for coal, while copper, lumber, wood pulp and fish products are also important export

items. Steady progress was made in increasing sales to Japan of upgraded and manufactured products.

In 1979, economic co-operation expanded, notably in energy, forest products and housing, and new areas for joint ventures and Japanese investment in Canada were explored. The second meeting of the Canada-Japan Joint Economic Committee was held in Tokyo in March 1979, and a large number of government and industrial missions were organized.

Ultimately, expanded economic relations with Japan depend on initiatives by the private sector. Here, too, there were major efforts to increase contacts, advance mutual understanding and investigate business opportunities. The second Canada-Japan Businessmen's Conference was held in Toronto in May 1979, and built successfully on the groundwork laid at the first conference the year before. The Canadian Government has given its wholehearted support to these significant private-sector meetings.

Since many provinces have large interests in Japan, the Federal Government has continued to assist their efforts and to consult with them on the content and conduct of Canadian policies towards Japan. In 1979, assistance was given to ministerial missions from the provinces of Ontario, Saskatchewan, Manitoba, British Columbia and Alberta, and to one led by the Premier of British Columbia in October.

Exchanges and co-operation in the field of science and technology continued to be an increasingly active element of the over-all relationship. Efforts to bring Canadian culture to the attention of the Japanese public were highlighted by the first meeting of the Canada-Japan Cultural Consultative Committee which was established under the 1976 Cultural Agreement. Several well-known Canadian artists visited Japan, including composer Harry Somers and the Associate Conductor of the Toronto Symphony, Victor Feldbrill. The mime troupe Theatre Beyond Words toured and appeared on Japanese national television, and the Lampoon Puppet Theatre performed in the International Puppet Festival of the Asian and Pacific region. Variety was provided by a Quebec film festival and a touring exhibition of Canadian landscape paintings.

Academic study of Canada was encouraged by a major three-day conference on Canada-Japan relations mounted by the Japanese Association of Canadian Studies and by the first issue of the new Japanese *Review of Canadian Studies*.

Sixteen scholarships were made available for Japanese students to study in Canada, and Canadian studies in Japan were enhanced by the appointment of York University professor John T. Saywell as Visiting Professor of Canadian Studies.

An active program of sponsored visits to Canada by Japanese journalists was highlighted when a group of managing editors and other senior figures from the Japanese media undertook an extensive tour of Canada. A major Japanese media organization opened Japan's second news bureau in Canada.

Relations with the Republic of Korea continue to assume an increasingly broader base in political and economic terms. The most dynamic element has been trade, which grew 40 per cent to \$830 million in 1979. A 70 per cent increase in Canadian exports helped to reduce the trade imbalance from \$200 to \$100 million. Export prospects remain promising, particularly in the agricultural and high-technology sectors, as Korea's economy continues to expand and the Koreans seek to diversify their sources of supply for a range of goods and services.

As part of the effort to diversify the bases of the relationship and to develop the political dimension to support and nourish the rapidly growing economic links, the Korean Foreign Minister had talks in Ottawa in February 1979 with the Secretary of State for External Affairs, the Minister of Industry, Trade and Commerce, and the Prime Minister. The two foreign ministers met also in early October in New York while attending the fall session of the UN General Assembly. In November, Canada sent a senior delegation led by the Speaker of the Senate to attend the state funeral of President Park Chung Hee. These activities at the political level have been complemented by contacts among officials in the two capitals and during multilateral meetings where a wide range of political and economic subjects has been discussed.

The Federal Government has continued to assist the provinces in furthering their bilateral relationships with Korea. The Premier of British Columbia visited Seoul in October, followed later the same month by the Minister of Environment and Alberta's Minister of Agriculture.

Outside government, the Canadian business community has shown strong interest in closer, more direct ties with the Korean private sector. In early December, interparliamentary relations reached a new level with the formation in Canada of a Canada-Korea Parliamentary Friendship Association to complement an existing Korean counterpart. Academic relations were given greater emphasis as a result of several visits in each direction by senior academics.

Canadian interests in Korea and the region remain fundamentally dependent on the maintenance of peace and stability on the Korean peninsula. Within the Republic of Korea, there was some uncertainty following the death of President Park Chung Hee in late October, but at year's

end, the interim president was proceeding on a course of constitutional reform. Because of concerns among Canadians about the observance of human rights in Korea, Canada welcomed indications that the new government was moving towards a more liberal political system.

In the peninsula as a whole, attempts by the South to resume the dialogue with North Korea were once again unsuccessful. Canada continues to welcome proposals to reduce tensions and remains committed to the principle that the Republic of Korea must assume a leading role in the negotiation of any settlement of the Korean problems.

China continued in 1979 its policies of economic development and modernization. In March, it undertook a revision of targets for the period until 1982, reflecting higher priority for traditional areas of emphasis - agriculture and light industry. This retrenchment policy has reduced the rate at which China is importing high-technology goods, but it has not altered the essence of its policy or its determination to modernize.

The year witnessed a further expansion of Canada-China relations. An estimated 80 delegations from each country visited the other during the year. The Canadian Minister of Industry, Trade and Commerce visited China in January. In October, the Chinese Foreign Trade Minister paid a visit to Canada during which he renewed the Canada-China Trade Agreement for an additional three years and signed a protocol on economic co-operation. In September and October, a delegation of the Canadian Parliamentary Association, led by the Speakers of the House of Commons and the Senate, visited China.

In September, a delegation of the Chinese Association for Friendship with Foreign Countries visited Canada. Two months later, an official Canadian delegation visited China for observances commemorating the fortieth anniversary of the death of Dr. Norman Bethune.

Trade continued to expand, reaching almost \$760 million in 1979, an increase of almost 40 per cent over the previous year. Canada exported goods worth almost \$600 million to China, particularly wheat. Imports—mainly textiles—climbed 77 per cent to \$167 million, reducing Canada's traditional trade surplus with China.

Cultural exchanges were highlighted by a tour of Canada by the Peking Opera Company in October and November and a visit to China by Karen Kain and Frank Augustyn of the National Ballet of Canada. Science and technology exchanges occurred in such areas as agriculture, mining technology, geology, medicine, metallurgy, oceanography and communications. A delegation of the Department of Communications held discussions with officials of the Chinese Ministry of Posts and Telecommunications in Peking in October. CTV placed a resident correspondent in Peking during the year, reflecting the growing Canadian interest in Chinese affairs.



In a major new development, the Department of External Affairs and the Chinese Ministry of Education signed a memorandum of understanding on the placement of Chinese research scholars in Canadian institutions of higher learning. As a result of this arrangement, some 140 Chinese scholars were studying in Canada by the beginning of 1980. Under the family reunification program, more than 2,040 Chinese arrived in Canada, by far the largest number on record since the program began in 1974, and bringing the total to 5,600.

Relations between Canada and Hong Kong were highlighted by a visit to Canada in October by H.E. Sir Murray Macle hose, Hong Kong's governor. The Governor paid tribute to Canadian efforts in respect of the Indochina refugee crisis, wherein Canada accepted more than 4,000 refugees from the Hong Kong camps as immigrants. A heavy flow of immigrants and students, in addition to the refugees, continued from Hong Kong including those qualified under the family reunification program.

In the area of trade, Canadian exports in 1979 reached \$140 million, 40 per cent higher than 1978, and more than double the 1977 figure. Imports from Hong Kong also registered a strong rise, reaching \$430 million, 30 per cent above the 1978 level.

Canada's relations with Australia and New Zealand continued to be uniquely close and valuable, and involved particularly active co-operation on a wide number of issues of bilateral, regional and multilateral concern. These often centred on matters relating to the Pacific rim, an area of increasing interest to the three countries, including the problems of Indochina and Vietnam and the refugee question; they have also extended to issues of a broader nature, such as energy, law of the sea and fisheries, Southern Africa, the Soviet invasion of Afghanistan, and co-operation within the Commonwealth.

On a bilateral level, Australia and New Zealand together are among Canada's largest trading partners. Trade in 1979 will be approximately \$1 billion, with manufactured or processed goods making up a large proportion of Canada's exports. Since the end of the Tokyo Round of the Multilateral Trade Negotiations, attention has turned to a review of Canada's over-all trading framework with Australia and New Zealand, including the existing preferential agreements. Exploratory talks between Canadian officials and their Australian and New Zealand counterparts towards the end of the year revealed a mutual desire to see the bilateral trade relationship strengthened and expanded.

Five federal and four state ministers from Australia, including the Deputy Prime Minister and Minister of Trade, visited Canada in 1979, and four New Zealand ministers, among them the Deputy Prime Minister and Foreign Minister, travelled to Canada in the same period. The Premiers of Manitoba and Saskatchewan and a number of provincial ministers visited Australia and New Zealand, and a large delegation of federal and provincial parliamentarians

attended the twenty-fifth Commonwealth Parliamentary Conference in Wellington and Auckland.

In addition to these high-level visits, a constant and useful exchange continued at all levels of government, business and the professions. Besides working closely on foreign policy matters, Canadians have consulted their Australian and New Zealand counterparts on issues where the three countries share common domestic concerns and experiences. These have included native peoples, federal-provincial relations, resource development and land use, protection of the environment, and transportation.

### **South and Southeast Asia**

Relations between Canada and the member countries of the Association of Southeast Asian Nations (Indonesia, Malaysia, the Philippines, Singapore and Thailand) were characterized by a rapid growth of 40 per cent in trade to more than \$800 million. The growth of the ASEAN economies at an annual rate of 7 per cent over the past decade has created opportunities for Canadian exports to and investment in the ASEAN countries. During 1979, the Canadian Government supported 40 industrial development co-operation projects in the ASEAN countries, of which six involved ASEAN-wide regional co-operation in economic and industrial development. In 1979, a group of ASEAN journalists toured Canada, and the Canadian Government supported participation by ASEAN academics at a Conference of the Canadian Council of Southeast Asian Studies in Vancouver in November. Informal talks of the Canada-ASEAN Consultative Committee, involving Canadian officials and the ASEAN Heads of Mission in Ottawa, centred on the prospects for broadening and strengthening relations.

The Minister of Industry, Trade and Commerce visited Indonesia and the Philippines in January to promote commercial co-operation. A number of provincial ministers and official delegations visited the region. Indonesia became one of Canada's major recipients of bilateral development assistance in 1979 as commitments were given to projects valued at \$122 million over the next five years. Projects worth another \$150 million were under consideration. Attractive commercial prospects in Indonesia, such as the South Sumatra mining, transportation and power project, were pursued.

At the Commonwealth Heads of Government meeting in Lusaka, Canada joined Malaysia and Singapore in reaffirming support for the Commonwealth association. Canada reached agreement with Singapore on clothing and textile imports and continued to negotiate with Malaysia on these matters. Through its bilateral development assistance program, Canada contributed to a geochemical survey project which added considerable information about Malaysia's mineral resources. In his capacity as president of the World Food Council, the Minister of Agriculture for the Philippines visited Ottawa for meetings of the Council. In September, Thailand's Prime Minister, Mr. Kriangsak, and his Foreign Minister also visited Canada.

Canadian interest in peace and stability in Southeast Asia was reflected in Canadian support for efforts to seek solutions to the political and humanitarian problems caused by war, famine and disease in Vietnam, Kampuchea and Laos. The pursuit of this objective led to close consultation with the ASEAN countries, and became a prominent feature of Canada's relations with them. Canada established a program to accept 50,000 refugees by the end of 1980. Many of these refugees come from camps in the ASEAN countries where they first sought asylum. Canada also announced donations of \$15 million to international organizations for humanitarian relief to Kampucheans both in Kampuchea and in Thailand.

In the United Nations Security Council, Canada forcefully condemned both the Vietnamese invasion and occupation of Kampuchea and the subsequent invasion of Vietnam by China. In the United Nations General Assembly, Canada co-sponsored a resolution put forward by the ASEAN countries on the situation of Kampuchea. The resolution urged UN members to co-operate in the provision of humanitarian relief, and called for the cessation of hostilities, the withdrawal of foreign troops, self-determination for the Kampuchean people, and other measures to facilitate a peaceful solution to the problems of that country.

The establishment of a family reunification program was the primary focus in 1979 of Canada's bilateral relations with Vietnam. Progress in establishing the program was made during 1979, and arrangements completed for several hundred Vietnamese residents to be reunited with relatives residing in Canada.

In 1979, South Asia's critical geo-political importance was underscored by events in the region and adjacent areas, including the impact on the region of the Soviet invasion of Afghanistan, the reaction of adjacent countries to the Afghanistan crisis, the re-emergence of Indira Gandhi as a major political leader in the subcontinent, and the "Islamic revival" which was given additional impetus by the Iranian revolution. In addition, the nuclear dimension of sub-continental politics, especially its non-proliferation aspects, remained of particular and grave concern to Canada.

The Soviet invasion of Afghanistan and re-making of the Afghan Government have made an already disturbed regional situation even more complex and dangerous. Canada refused to recognize the Soviet-installed regime in Afghanistan and suspended development assistance. Cana-

da's concern with the Afghanistan crisis relates not only to the regional implications—in the sense that developments there have an immediate bearing on Iran, Pakistan, India and, indeed, on China—but also to the adverse impact which the Soviet invasion has had on East-West relations generally.

During 1979, internal conflict in Afghanistan resulted in the movement into Pakistan of more than half a million refugees, who constituted a heavy burden on the already uncertain Pakistani economy. Political tensions increased in Pakistan with the April execution of former Prime Minister Bhutto and the cancellation of November elections. In bilateral contacts with Pakistan, Canada continued to underline concerns in relation to nuclear non-proliferation matters in the face of recurring reports that Pakistan was developing an independent nuclear capability.

Throughout 1979, India was preoccupied with national elections and continuing economic problems. The two-year old government of Prime Minister Desai gave way to a caretaker government headed by Charan Singh which was, in turn, defeated at the polls by the rejuvenated Congress Party of Indira Gandhi. Indo-Canada consultations continued on a broad range of issues. India remained Canada's fourth largest market in Asia, absorbing over \$250 million in Canadian exports, and supplying approximately \$70 million in imports, mainly textiles. In 1979, chronic problems of want were exacerbated by the worst drought in a century and while India was able to withstand the natural disaster because of surpluses from previous bumper crops, Bangladesh required emergency international assistance, in which Canada participated.

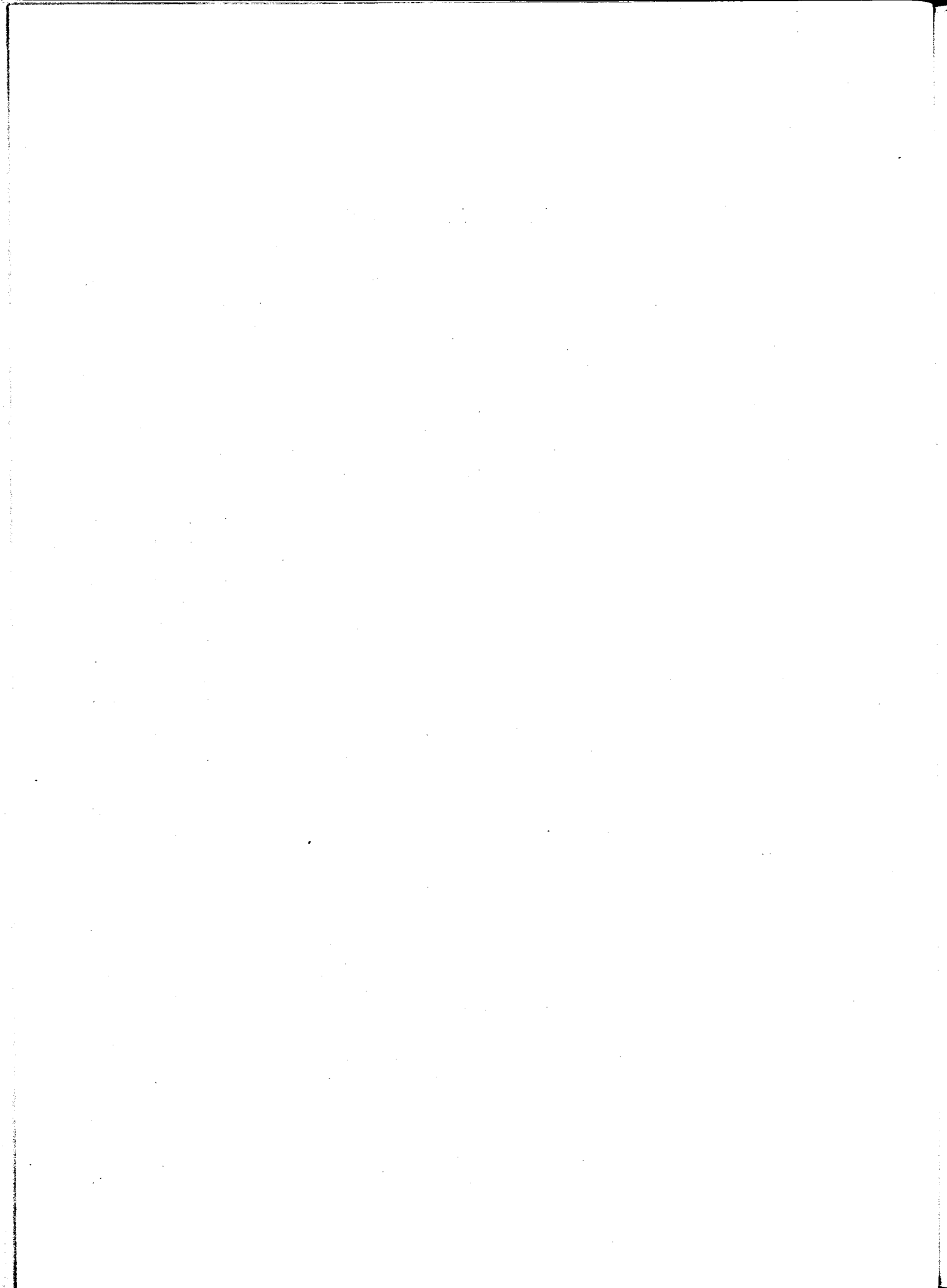
A productive dialogue continued with Sri Lanka, a country which pursues a moderate foreign policy and is a leading member of the Non-Aligned Movement. Last autumn, the Canadian Government announced the commitment of \$83 million on the hydro-electric irrigation project of the Maduru Oya river basin; this will be Canada's largest single developmental assistance project. The Sri Lankan Foreign Minister visited Ottawa briefly in September.

Development assistance programs in India, Pakistan and Bangladesh remain Canada's largest, even in this period of budgetary restraint. This concentration of assistance is a reflection of long-standing recognition of the fact that over half a billion of the world's poorest people live in the subcontinental area.

## PART C

# **CULTURAL EXCHANGES AND INFORMATION IN FOREIGN RELATIONS**

Public attitudes towards Canada constitute an important factor in relations with other countries. Informing the public abroad—particularly persons who are influential in forming opinions about Canada—and stimulating cultural and academic exchanges are, therefore, major tasks of the Department of External Affairs. In Canada, providing information to the media, to people and institutions with a particular interest in foreign affairs and to the general public has helped to broaden discussion about Canadian interests in the world.



## PART C

### Chapter 1: INTERNATIONAL CULTURAL RELATIONS

#### Cultural agreements

Canada's cultural relations with Belgium, France, Japan, Mexico and the Federal Republic of Germany are governed by official cultural agreements, and relations with the U.S.S.R. come under a General Exchanges Agreement. There are periodic consultation meetings with Britain and the Netherlands, while relations with other countries are within the framework of programs. Under the respective agreements, the ninth session of the Canada-France Joint Commission took place in June and the fifth session of the Canada-Belgium Joint Commission in September. The General Exchanges Agreement with the U.S.S.R. was renegotiated in November.

#### Artistic exchanges and cultural promotion

The number of professional artists who received grants for their tours abroad was significantly higher in 1979 than in previous years. As the budget remained at the same level as in 1978, however, the amounts granted had to be reduced and artists had to be encouraged to find other sources of funding. The artists come from all parts of Canada, and their grant applications are subject to the recommendations of an Advisory Committee. The cultural centres in Paris and Brussels continued at their usual level of activity, and the centres in London and New York witnessed an increase in their activities.

In addition to the impressive number of tours and performances carried out on a strictly commercial basis, 82 groups or individuals in the performing arts (theatre, music and dance), in comparison with 42 in 1978, received assistance within the framework of exchanges with other countries, through the arrangements mentioned above. While Europe is still a market highly sought after, the United States is a very important one though difficult to penetrate. There were two tours of the U.S.S.R. and important tours were organized in Japan to mark the fiftieth anniversary of our relations with that country.

The most significant Canadian theatre event in Europe was the three-month tour of the Compagnie des Deux Chaises, with its 61 performances of Michel Tremblay's *A toi, pour toujours, ta Marie-Lou* (*Forever yours, Marie-Lou*) in France, Belgium, Switzerland and Britain. Groups from all the provinces received official support, and were evenly divided between the theatrical and the musical fields. There were several musical tours of Europe, the

United States, the U.S.S.R. and Japan. The Department continued to support the Orchestre mondial des Jeunesses musicales, thus facilitating contacts and promoting understanding among young musicians from 24 countries.

Conductor Victor Fieldbrill from Toronto visited Japan for three months, conducting several of that country's finest orchestras, in particular the Tokyo University of the Arts Professional Symphony Orchestra in its interpretation of *Lyrics for Orchestra* by Toronto composer Harry Sommers, who was present.

There were a number of major events for Canadian dancers and dance companies during the year. The Toronto-based National Ballet gave a week of performances at the Royal Opera House in London, England, while the Grands Ballets Canadiens of Montreal toured the European festivals. The Danny Grossmann Dance Company from Toronto took part in the Dance Umbrella in London, then toured Britain giving 13 performances and took part in the Los Angeles, U.S.A. Dance Festival. The Royal Winnipeg Ballet participated in the festival in Birmingham, Alabama. Dancers Karen Kain and Frank Augustyn of Toronto went to China for two weeks, then spent a few days in Tokyo. Also within the framework of exchanges with China, the Department co-operated with the Touring Office in arranging the Canadian tour of the Peking Opera.

With regard to the visual arts, the Department in co-operation with other government agencies (the Film Festivals Bureau of the Secretary of State Department, the National Film Board and others) co-ordinated Canada's participation in various film festivals, in particular: Moscow, Cannes, Venice, Berlin, Krakow (Poland), Sao Paulo (Brazil), Espenba (Portugal), Prague, Salerno (Italy) and Annecy (France). An NFB team went to China to film a documentary. Our embassy facilitated the team's contacts there. In addition a retrospective of Canadian film, prepared by the Public Archives, was presented in Italy and Spain.

The exhibition of works by Michael Snow, organized by the National Gallery and first presented in Paris in 1978, circulated in Germany and the Netherlands in 1979. Other action in the plastic arts included: continuation of the tour of a major print collection prepared by the Museum of Man under the title *Inuit Retrospective*, in France in 1979; Departmental assistance to a number of private galleries and artists so that they could take part in the Prague Quadrennial and the Basel International Fair; and circulation of collec-

tions belonging to the Edmonton Art Gallery (*Certain Traditions*), Factory FF (*20 x 20 Italia/Canada*) and Nova Gallery (*Three Canadian Photographers*) in Britain, Italy and the United States respectively. A number of foreign art critics and journalists came to Canada under the auspices of the Department. In addition, after circulating in Europe and Africa, the Department's permanent print collections were sent to Australia, Japan, Mexico and the United States.

In the literary field, one initiative in particular deserves special mention—the organization of European tours, in co-operation with the Guild of Canadian Playwrights and the Canadian Writers' Union, for writers David Fennario, Ken Gass, Ken Mitchell, Rick Salutin, Margaret Atwood and Graham Gibson, as well as in co-operation with the Union des écrivains québécois for Pierre Morency, Michel Beaulieu and Nicole Deschamps. In addition, the Department subsidized the participation of foreign writers in the *Rencontre internationale des écrivains québécois* in Montreal and the conference of the Guild of Canadian Playwrights in St John's, Newfoundland, as well as the participation of Canadian writers in various meetings abroad, and the presence of representatives of Canadian publishing associations at the book fair in Brussels, the American Booksellers' Association Congress and the American Library Association Congress.

Hubert Juin was the Belgian winner of the Canada/Belgium literary prize for works in French; the Canadian winner of the Canada/Australia prize for works in English has not yet been chosen. Both of these literary prizes are sponsored by the Department and awarded alternately to nationals of each country. The Department also continued its annual donations of Canadian books so that certain foreign libraries could complete or add to a section devoted to Canadian writers.

## Sports

In 1979 there were particularly dynamic programs of sports exchange between Canada and the U.S.S.R., Poland, Hungary, Cuba and China. Negotiations were conducted with a view to continuing these exchanges in 1980.

Canadian athletes participated in the Pan-American Games in San Juan, Puerto Rico, where the Department had opened a liaison office to assist the Canadian delegation in any way necessary. Preparations were begun for the opening of a similar office at the Winter Olympics in Lake Placid, New York, and for the planning of support to the delegation that would go to the Summer Olympics in Moscow. However, the Soviet invasion of Afghanistan at the end of December brought into question once again the future of sports relations between Canada and the U.S.S.R.

## UNESCO

Canada's role in UNESCO involves increasingly the pursuit, in consultation with Canadian agencies public and private, of objectives linked to the integrated development

of the human being in the context of changing values.

In 1979, Canada organized, at the UNESCO Secretariat in Paris, cultural days which were a great success and in which eight provinces took part. A meeting of experts called by UNESCO and devoted to philosophical examination of the problems involved in the study of cultures, was held in Ottawa in September. Nahanni National Park in the Northwest Territories, entered in the UNESCO World Heritage List in 1978, was opened officially in September 1979, with a number of dignitaries attending the ceremonies. Kluane National Park in the Yukon and Alberta's Dinosaur Provincial Park were entered in the World Heritage List in 1979. The Gault Estate at Mont St-Hilaire in Quebec, and Waterton Lakes National Park in Alberta, were designated "biosphere reserves". The pavilion opened by UNESCO in 1978 at the Man and His World exhibition in Montreal continued to carry out its activities during the summer of 1979. Mr. Napoléon LeBlanc, elected Chairman of the General Conference in 1978, is an ex-officio member on the Executive Council until the next Conference in 1980.

The Department ensures that the numerous federal and provincial departments, as well as governmental and private agencies, are kept up to date on the subjects debated that are of interest to them, and secondly that UNESCO profits fully from Canada's contributions.

## Scholarships

The Department continued the Government of Canada Awards Program which in 1979 offered 150 scholarships and fellowships at the graduate and post-doctoral levels to nationals of Belgium, Brazil, Denmark, Finland, France, Federal Republic of Germany, Hungary, Italy, Japan, Mexico, the Netherlands, Norway, Poland, Portugal, Spain, Sweden, Switzerland and Yugoslavia. The Social Sciences and Humanities Research Council administered this program on behalf of the Department. Approximately the same number of scholarships were offered by these countries to Canadians, with the Association of Universities and Colleges of Canada, on behalf of the Department, assisting in most instances in the recruitment of candidates.

## Canadian studies abroad

The promotion of Canadian studies (teaching, research and publication) in selected countries (limited for resource reasons to the United States, France, Britain, Germany, Japan, Italy and Belgium) remained the main thrust of the Department's highest priority academic relations program—that of developing a special interest in Canada among foreign leadership groups. The principal activities of the program are facilitation of supplementary training for academics undertaking to prepare and teach new or more in-depth courses on Canada; limited support for conferences and seminars about Canada, organized by foreign universities or related organizations; limited support for Canadian

academics, invited by universities in the countries of concentration, to lecture or teach about Canada in the context of the universities' Canadian studies activities; limited support for Canadian Studies Associations abroad (in the United States, Britain, France, Japan and Italy); assistance to foreign libraries in obtaining Canadian books, learned journals and other pedagogical material for teaching and research about Canada; and limited support to foreign universities developing curriculum material on Canada for use in the school systems of their countries (principally in the United States and Britain).

In 1979 in the countries of concentration about 420 universities offered courses dealing in whole or in part with Canada which reached close to 20,000 students. Over 2,800 faculties were identified as having a teaching or research interest in Canada. The first effectively international Canadian studies meeting took place in September when the Association of Canadian Studies in the United States invited professors from seven other countries to participate in the Association's biennial meeting in Washington, D.C. Other highlights during the year included the establishment of an Italian Association of Canadian Studies; successful conferences organized by the associations in Japan, France and

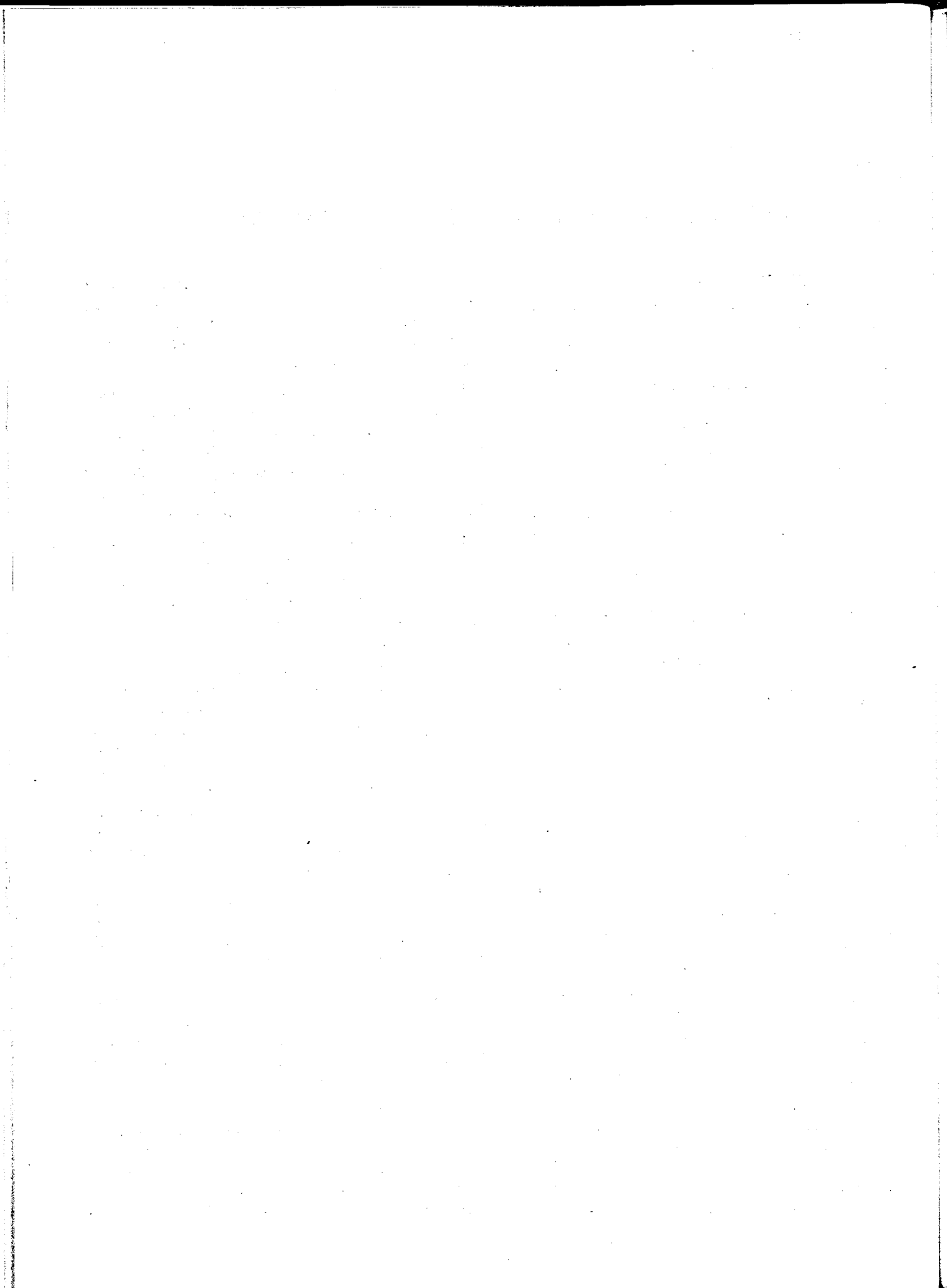
Britain; and the decision by over 100 academics in Germany to form a Canadian Studies Association in 1980.

### **Academic exchanges**

Academic exchanges across a range of inter-university contacts continued to be encouraged and facilitated wherever possible. Direct assistance was provided to exchange programs with China and the U.S.S.R. pursuant to agreements with these countries. With China, this involved 25 students in each direction and six Canadian teachers of English or French as a second language going to China for three months each. The U.S.S.R. program, renegotiated in November, provides for an exchange of five researchers and 12 graduates or young post-doctoral scholars. The annual exchange of researchers with France also continued.

### **International education conferences and meetings**

The Department continued, in co-operation with other departments and the Council of Ministers of Education, to facilitate Canadian participation in international education conferences and meetings under the auspices of the OECD, UNESCO and the Commonwealth.





## PART C

### Chapter 2: INFORMATION PROGRAMS AND PRESS SERVICES

#### Information programs abroad

The information programs abroad are designed and implemented primarily to support through all the appropriate communications media the numerous objectives of Canadian missions with respect to the promotion of Canada's political, cultural, scientific, economic and commercial interests, security and immigration and so forth. Through publications, films, television, exhibits, study and lecture tours, the missions try to project abroad the image of a politically dynamic, urban, industrial and economically strong country.

Each Canadian mission is involved in promoting a better and more thorough knowledge of the country in its relations with the general public, as well as with the local media. However, the most varied and comprehensive programs and projects are concentrated in the major news centres such as New York, Paris, London, Washington, Bonn and Tokyo.

Although the information program is geared in varying degrees to foreign publics as a whole, its primary target is the select audience of opinion-formers and, especially, the media. Press releases, texts of speeches, newspaper articles, photos and documents on topics of current interest or of continuing interest are distributed regularly by the information services, either directly or through the press services of the missions. Besides gathering a mass of material from other government sources or from university and private sources, the information service, itself, does research and prepares material.

Of primary importance, a visit program enables foreign opinion-formers to undertake study tours in Canada, with the assistance of the Canadian government, in order to acquire a general knowledge of the country as a whole or to do advanced research in specific fields. In 1979, 80 per cent of the visitors enrolled in this program were journalists; the others were parliamentarians, industrialists, economists, union leaders, scientists and academics.

The importance given by the foreign press to the May 1979 federal elections and the fact that Canada is currently better known abroad have proved the usefulness of this long-term involvement with the media.

In 1979, the information service continued to develop its audio-visual resources. It acquired from both government and private sources more than 1,800 copies of films (200 titles) for the film libraries in the missions. Twenty-four of these films were dubbed in foreign languages. Also, a film

on Canada specially created for an American audience, as well as a general film on Canada for a world audience, were produced in co-operation with The National Film Board. Films circulated by missions were seen in 80 countries by nearly twenty million viewers.

The Department is making increasing use of video cassettes as a primary information tool. The information services provided the principal missions with numerous public affairs programs, on a regular basis, enabling the information officers on posting not only to keep abreast of current events but to provide their foreign viewers with a full and vivid presentation of Canada as it really is.

The photo section contributed to several departmental exhibit and publication projects and organized a slide presentation on the theme "Year of the Child" and undertook a series of slides on Canadian cities, focusing on the modern urban aspect of Canada.

The information service carried out a number of projects that will serve as a point of departure for larger events, or may be used as information tools as such. Thus, exhibits were among the main components of Canadian participation in the Bundergartenschau in Bonn, the Texas State Fair in Dallas, and the commemoration in Tokyo of the fiftieth anniversary of diplomatic relations between Canada and Japan. In addition, there was the production of a travelling exhibit on a highly topical subject, entitled *L'Energie: l'expérience canadienne*. A slide exhibit and three artistic photo exhibits dealing with Canada in general were also distributed.

For several years, some of Canada's larger embassies have been publishing a periodical in the language of the country of accreditation; these publications are specially suited to the interests of foreign readers. In 1979, three new mission publications appeared: *Le Canada et l'Afrique*, published in Dakar for distribution throughout francophone Africa; *Canada Contemporaneo*, published in Rome in Italian; and *Canada-Report/Rapport-Canada*, published in English and French by the Canadian mission to the European Communities in Brussels.

The Department's publications section produced a broad selection of brochures, posters and pamphlets. Numerous publications, a set of posters in particular, were translated into foreign languages. A statistics brochure was published and distributed to priority readerships throughout the world. A new series of brochures entitled *The Canadian Experi-*

ence was published in 1979; the topics dealt with were: *Food for the World*, *Nuclear Power* and *Communications Satellites*.

The publications section also produced a special brochure in three languages (English, French and Dutch) commemorating the thirty-fifth anniversary of the liberation of the Netherlands by Canadian armed forces, for distribution at the various ceremonies that will mark this anniversary in the Netherlands in 1980.

### **Information programs in Canada**

For the general public, schools and special interest groups in Canada, the Department continued to provide services and programs of an informational nature on Canadian foreign policy; first among these is an enquiries service to answer the Canadian public's mail and telephone requests by means of prepared statements or speeches, printed brochures or individual replies.

In 1979, the Domestic Information Programs Division's activities included: a visits program under which members of Parliament, journalists, teachers, mayors and junior university professors travelled to the headquarters of the North Atlantic Treaty Organization and of the European Economic Community in Brussels, the European Parliament in Strasbourg and the Canadian Forces Base in Lahr (Germany) to learn more about Canada's multilateral links; a small publications program; projects such as audiotapes on foreign policy for use in high schools, a series of radio mini-documentaries on foreign policy and international relations and two TV public service announcements on the Department's consular and passport services; an information kit for Commonwealth Day; a speakers program to allow Canadian Heads of Mission to travel across Canada to speak to community groups and representatives of the press as well as to appear on radio talk-shows and TV public affairs programs. The Division also arranged film showings and briefings on Canada's foreign policy for a great many groups of students and adults.

### **Relations with universities**

In 1979, under the Department's program of relations with Canadian universities, 75 officers of the Department led 250 lectures or seminars at 30 universities and related organizations across the country; the purpose of the program is to enable university students and faculty members to keep abreast of foreign policy developments in Canada. In addition, two senior departmental officers were on detachment at the universities of Laval and Victoria to contribute directly to the study and teaching of Canadian foreign policy and international relations.

### **Historical affairs**

An activity of interest both to members of the academic community and to other researchers and writers on Canadian foreign relations is that of historical affairs. The

Department's Historical Affairs Division both carries out its own research and publication in the historical field and arranges access to archives for scholars. In the former field, work in 1979 continued on Volume 9 of *Documents on Canadian External Relations* (the period dealt with is 1942-43), on Volume 2 of *Documents on Relations between Canada and Newfoundland* and on a history of the Department of External Affairs to be published in 1984. Oral history interviews were carried out with retired senior officers, partly with reference to preparation of a book on a former Under-Secretary, N.A. Robertson.

Members of the Division spoke at universities and published articles. The Division was responsible for granting controlled access to files; some 120 professors and doctoral students were given permission to consult certain departmental files during 1979. Oral and written replies to numerous requests for information were attended to at a rate of about 60 a month.

### **International exhibitions**

Following the decision of the International Bureau of Exhibitions to make Les Florales internationales de Montréal, 1980 a special international exhibition, the World Exhibitions Program lent its support to the organization of this event. Les Florales, the first event of its kind to be held in North America, was organized by the province of Quebec and the city of Montreal with the collaboration of some 20 countries. The Cabinet approved the plans for the federal government's participation, organized in co-operation with the Department of Agriculture and Canadian horticultural associations.

Late in 1979, the International Bureau of Exhibitions agreed to undertake in 1980 a preliminary study on TRANSPO, an international exhibition on transportation to be held in Vancouver in 1986.

In January 1979, the United States government invited Canada to take part in "Energy Expo 82" in Knoxville. Canadian participation in this exhibition was discussed at the interdepartmental and the federal-provincial levels. A Canadian, Patrick Reid, was re-elected President of the International Bureau of Exhibitions for a two-year period. Canada was also awarded a seat on the Bureau's regulations and publicity committee.

### **Press office**

The main function of the Press Office is to explain the orientations of Canada's foreign policy to the nation's media and to secure for the Secretary of State for External Affairs the services required to carry out his or her relations with the media.

The Press Office director also serves as the Department's official spokesman. He answers questions from journalists, arranges briefings, makes verbal and written statements on the Government's foreign policy, and arranges press con-

ferences and interviews for the Minister in Ottawa and abroad.

The Press Office facilitates the work of Canadian journalists going abroad on assignments by planning their visits, if they request it, and by ensuring that Canadian missions provide them with all necessary assistance, including that of informing them when asked of the political, economic and social situation in the country visited.

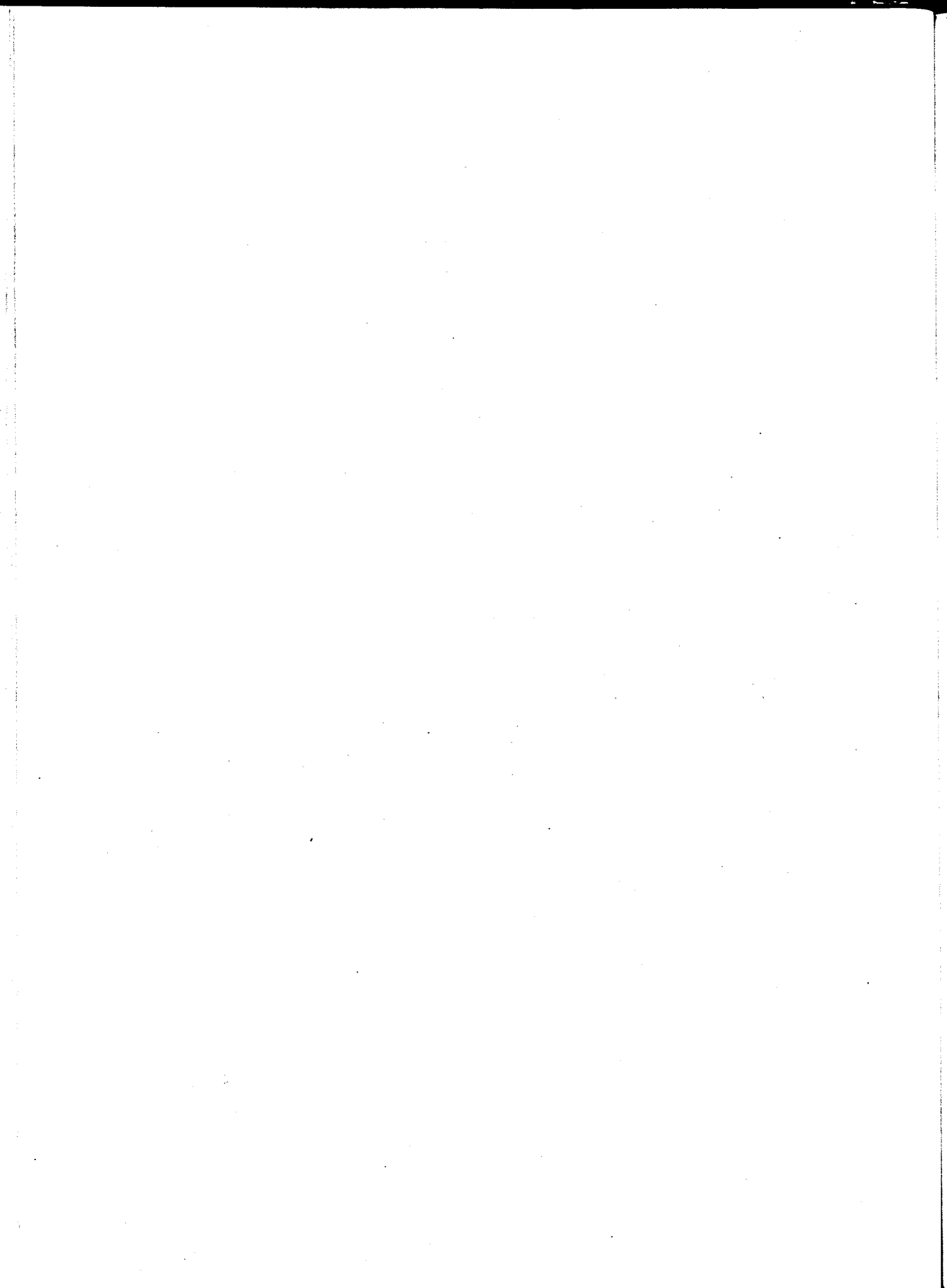
The Press Office also has a role to play when the Prime Minister or the Secretary of State for External Affairs travels abroad officially, accompanied by Canadian journalists. Besides a briefing to explain the objectives of the visit, the Office usually distributes a press kit containing the main economic and political data the journalists require for their assignments. Arrangements of this sort were made by the Press Office for Prime Minister Clark's visit in 1979 to Tokyo for the Economic Summit, and to Africa (Cameroun, Zambia, Tanzania and Kenya) on the occasion of the meeting of the Commonwealth heads of government; similar arrangements were made for the participation of the Secretary of State for External Affairs, Flora MacDonald, at the meeting of the OECD Council in Paris, at the special conference on Southeast Asian refugees in Geneva, at the Thirty-fourth Session of the UN General Assembly in New York, at the NATO Council meeting in Brussels and for the

Minister's official visit to France.

On the occasion of official visits to Canada by foreign dignitaries, the Press Office organizes a program of activities—coverage of special events, briefings, meetings and interviews—for the journalists accompanying the visitor or visitors. When necessary, the Office arranges for the accreditation of foreign and Canadian journalists. In 1979, the Press Office arranged such programs on the occasion of the visit of the Prime Minister of France and of the Minister of Foreign Affairs of Korea.

The Press Office publishes all press releases issued on behalf of the Department and the Minister, as well as the Minister's speeches and formal announcements. By means of the daily telegraphic transmission to all Canadian missions abroad of a scan of the Canadian printed and electronic media, the Office contributes a key element in the range of information these missions receive from the Department to help them do their work.

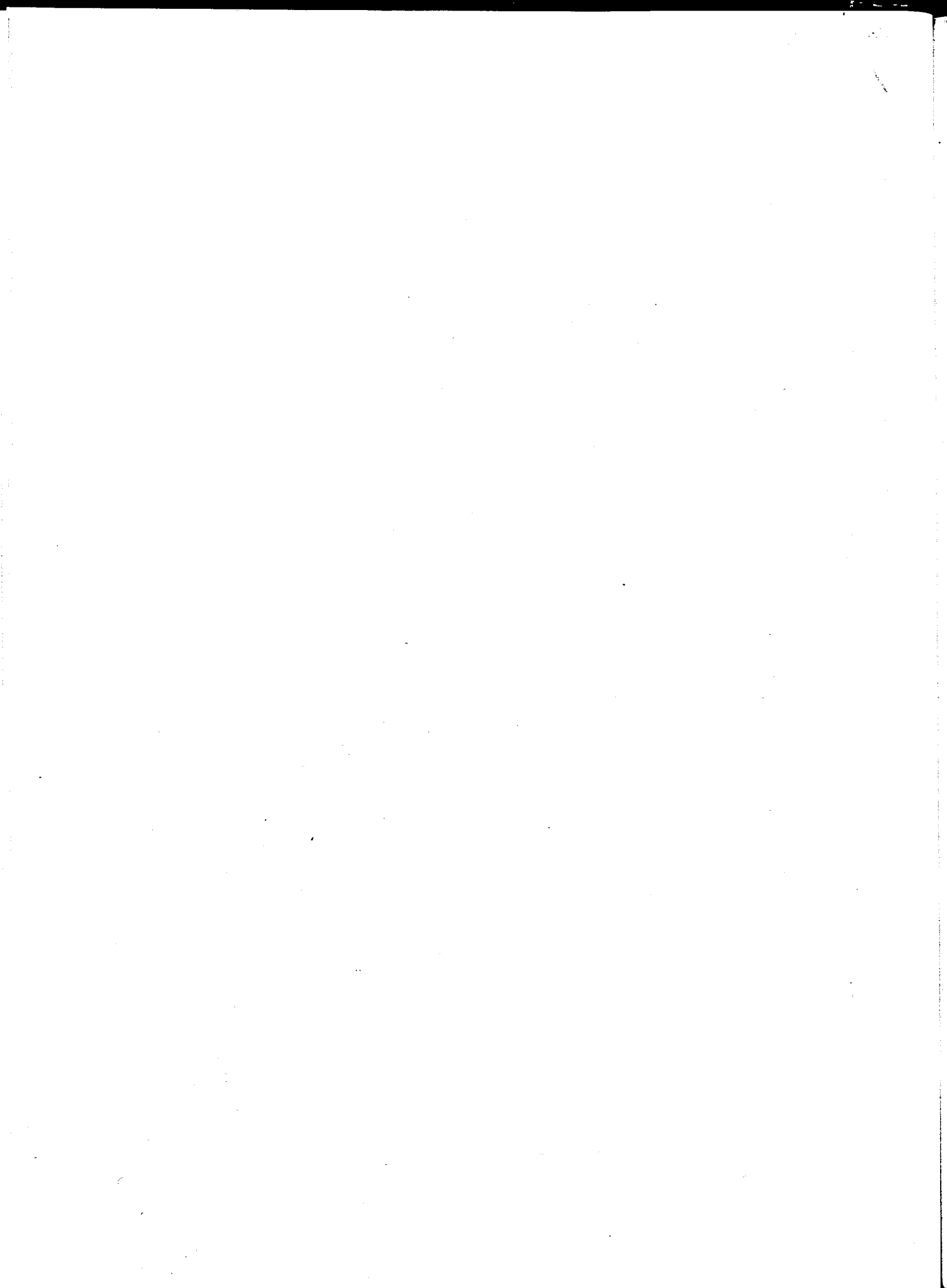
The Press Office regularly assists foreign correspondents reporting on the Canadian scene and who are based in Canada or in the United States. The Office is in constant touch with these correspondents—there are 40 of them—and, in a variety of ways, facilitates their work of covering news and developments in Canada.



## PART D

### **PROTECTION OF PRIVATE INTERESTS ABROAD**

In all sorts of different ways, Canadians can encounter problems of an international character for which special help is needed. Through the provision of the consular, passport and other services described here, the Department of External Affairs is often able to give that help.



## PART D:

# PROTECTION OF PRIVATE INTERESTS ABROAD

### Consular assistance

Figures for 1979 show over 580,000 consular services performed for Canadians abroad by staff at 117 consular and diplomatic posts, an increase in services of some 40,000 over 1978 levels.

In Ottawa, the Bureau of Consular Services co-ordinated and supported the consular activities of these posts in providing a wide range of assistance to Canadians living or travelling abroad. The Bureau's responsibilities included: the collection and analysis of consular reports and statistics; the development of consular policy; the negotiation of consular conventions or agreements and understandings relating to consular and nationality matters; the management of consular training and evaluation programs; the monitoring of relevant legislative developments; liaison with other Canadian government departments and the Canadian travel industry; the provision of official advice on the availability of consular services to members of the Canadian public intending to travel or reside outside Canada.

The large majority of the 580,194 recorded consular services provided by Canadian Posts in 1979 were relatively straightforward. Such services included, among others, providing information and advice on local conditions, issuing passports, preliminary processing of citizenship applications, supplying notarial services, and facilitating contacts between Canadians and local authorities.

In some 5,200 cases, however, problems were considerably more involved. Close to 2,650 persons found themselves in financial difficulties because of theft, loss, breakdown of arrangements, unforeseen cost factors abroad, or other unusual circumstances. Posts helped those affected to obtain funds and, where necessary, provided recoverable subsistence advances until personal funds were received. In 387 cases of severe financial destitution, with which family or friends were unable to help, necessary repatriation of the person to Canada was authorized. A total of 785 Canadians were detained in foreign police stations or prisons in 1979; some were continuing to serve sentences incurred in previous years. Of the total, 238 were charged with drug-related offences; the remainder were charged with crimes ranging from shoplifting to murder. Assistance included helping the detained obtain legal counsel, making or maintaining contact with relatives, visiting detainees, and ensuring that their human and legal rights were observed by local authorities.

In some countries where prison provisions were not adequate, Consuls assisted detainees by outside purchases of food and medicines. Canadians hospitalized abroad and requiring some kind of consular help—ranging from arranging medical evacuations to a simple friendly visit—totaled 594. Special services and assistance to families were provided in 426 cases of death abroad.

The largest evacuation operation in Canadian consular history began in late December 1978 and was completed in early 1979. Between January 3 and 5, 299 Canadians and 165 citizens of other countries were evacuated from Iran on Canadian Armed Forces aircraft. Later, following a final warning to Canadians to leave Iran, 33 Canadians and 25 citizens of other countries were evacuated on Canadian Armed Forces aircraft to Ankara, Turkey, in early February 1979. In June 1979, contingency plans for the protection of Canadians in Nicaragua were put into effect. This resulted in the evacuation of 20 Canadians from war-torn Managua to Panama City. Other Canadians whose safety was threatened, residing in coastal areas, were able to obtain passage on commercial ships.

In pursuance of the "human contacts" objectives of the Helsinki Declaration ("Final Act") of the Conference on Security and Co-operation in Europe, the Bureau of Consular Services was again involved in a series of official representations which were made to the governments of Czechoslovakia, Hungary, Poland, Romania and the U.S.S.R. on behalf of Canadian sponsors separated from family members in Eastern Europe. A considerable number of outstanding family reunification cases were resolved. Similar representations, although outside the scope of the Final Act, were successfully made to the Cuban Government. In co-ordinating the processing of non-immigrant visas from applicants, particularly business or technical people and private visitors from certain designated countries, the Bureau again recorded an increase over previous years.

### Transfer of offenders

Under the Transfer of Offenders Act passed by Parliament in 1978, Canada is able to carry out the obligations assumed in treaties providing for the execution of penal sentences under which, on a reciprocal basis, Canadian citizens sentenced to imprisonment in foreign countries will be permitted to serve their sentence and parole in Canada.

In 1979, Canada and Mexico exchanged instruments of ratification bringing into force a treaty on the execution of penal sentences. A similar treaty is already in force between Canada and the United States. During the period October 1978 to December 1979, a total of 66 U.S. inmates in Canadian institutions were returned to the United States, and 45 Canadian prisoners in U.S. institutions plus nine Canadian prisoners in Mexican institutions were granted permission to return to Canada. France and Bolivia have also signed similar treaties with Canada which still require ratification before coming into force. Canada is discussing with other countries the possibility of concluding such treaties.

### **Honorary consuls**

Prior to the 1970s, Canada made very limited use of Honorary Consuls to head some of our Consulates abroad. The only exceptions were Portland, Maine, closed in 1963, and Reykjavik, Iceland, established for some twenty years now. In 1973, it was decided to appoint Honorary Consuls in places where there was no resident Canadian representation as an economical way to provide limited but essential consular services to Canadians. By the end of 1979, Honorary Consulates had been established in Malaga, Spain; Acapulco and Guadalajara, Mexico; Asuncion, Paraguay; Bombay, India; La Paz, Bolivia; Nassau, Bahamas; Santo Domingo, Dominican Republic; and St. Pierre and Miquelon, France.

### **Refugees**

Consistent with the increased interest and involvement of the Department in matters of human rights, and considering the widespread problem of refugees, the Department appointed in 1978 a Special Adviser on Refugees, who also serves as its representative on the Refugee Status Advisory Committee. During 1979, that Committee reviewed 1,082 claims for refugee status in Canada of which 362 were accepted. The Special Adviser on Refugees also represents the Department on an interdepartmental advisory group responsible for the processing of sponsorship requests of political prisoners and dissidents abroad.

### **Consular conventions and understandings**

During the year, the Department entered into consular consultations with several countries with a view to resolving significant issues or defining on a bilateral basis the provisions governing consular relations with other states, some not parties to the multilateral Vienna Convention on Consular Relations. Such bilateral discussions were held with various Eastern European countries and the U.S.S.R. in keeping with the Helsinki Declaration on human contacts and the freer movements of persons. In proceeding with the negotiation of consular conventions and understandings, the Department is seeking to improve conditions for the protection of Canadian interests and citizens abroad on a basis of reciprocity.

### **Awareness program**

Over 100 members of the travel industry and travel media from across Canada convened in Ottawa in March 1979 for a one-day seminar sponsored by the Department on consular services and the traveller. It was the first seminar planned exclusively for the travel industry in Canada and one which permitted a wide-ranging exchange of information on facilities available to the Canadian traveller. A 1979 edition of *Bon Voyage, but ...* was published and some 700,000 copies distributed to travellers. Members of the Department undertook speaking engagements and interviews on request, and specific advice and information was provided in spot radio announcements. A T.V. public service announcement on consular affairs produced by the Department was used extensively by French and English networks. At year's end, arrangements were underway to produce a new film on consular assistance to Canadians.

### **Passport services**

After a pattern of annual growth up to 1978, the over-all demand for passport services declined during the year under review. This may reflect the high costs involved in travelling abroad and the Government's program to encourage Canadians to vacation in Canada.

Consistent with its mandate to provide prompt and efficient passport service to Canadians, the Passport Office in 1979 opened five additional Regional Passport Offices in Calgary, Hamilton, Quebec City, Saskatoon, and St. John's, Newfoundland, bringing to 12 the number of Regional Passport Offices across the country. While the primary role of the Regional Offices is to issue passports in Canada to the Canadian travelling public, they also provide support in their areas to the consular program by assisting relatives of Canadians in difficulties abroad with reports on their well-being and whereabouts, providing emergency passport services, advising on available consular services and on conditions in world trouble spots, and assisting in the transfer of funds.

To continue the improvement and standardization of passport issuance in Canada, the computerized passport writing and indexing system introduced in Ottawa in 1976 was extended to all regional offices in 1979.

The Passport Office in Ottawa continues to provide expertise, training and other support services to staff issuing passports at posts abroad. Of the total of 725,938 passports, certificates of identity, and UN Refugee Convention travel documents issued in 1979, 310,024 were issued in Ottawa, 372,654 were issued at regional offices, and 43,260 were issued at posts abroad for an increase, in the latter case, of some 1.3 per cent.

In 1979, 447 UN Refugee Convention travel documents were issued in support of the ongoing Canadian Government refugee program. In addition, many of the 960 Certificates of Identity issued to entitled immigrants went to



persons who entered Canada under other humanitarian refugee programs.

A T.V. public service announcement on the issuance and use of the Canadian passport was produced by the Department and shown extensively on French and English networks.

### **Foreign Claims Commission**

The Department's Bureau of Legal Affairs handles requests from Canadian citizens for assistance in pressing claims against or involving foreign governments, and these are ordinarily dealt with on an individual basis. However, when a large number of claims arise by reason of a sweeping change in the political organization of a country involving the nationalization or like affectation of private property, it is more practical to negotiate a comprehensive or bloc settlement with the country as has been done in the cases of Hungary, Romania, Poland and Czechoslovakia (such a settlement is presently being actively negotiated with Cuba).

When a lump sum settlement has been negotiated and a fund thereby created, all claims are referred to an independent body—the Foreign Claims Commission—for a report and a recommendation to the Secretary of State for External Affairs and the Minister of Finance as to who is eligible or not eligible for awards out of the Fund and the amounts of such awards. The work of the Commission has been concluded in respect of Hungarian and Romanian claims and, during 1979, the Commission made periodic reports in respect of Polish and Czechoslovakian claims; its work in respect of such claims has also been substantially concluded. In the case of one Czechoslovakian claim, the claimant has asked for a review of the report and recommendation of the Commission by the Federal Court of Canada pursuant to the *Federal Court Act*, and such review is now pending. It is anticipated that the Cuban claims will be referred shortly to the Commission.

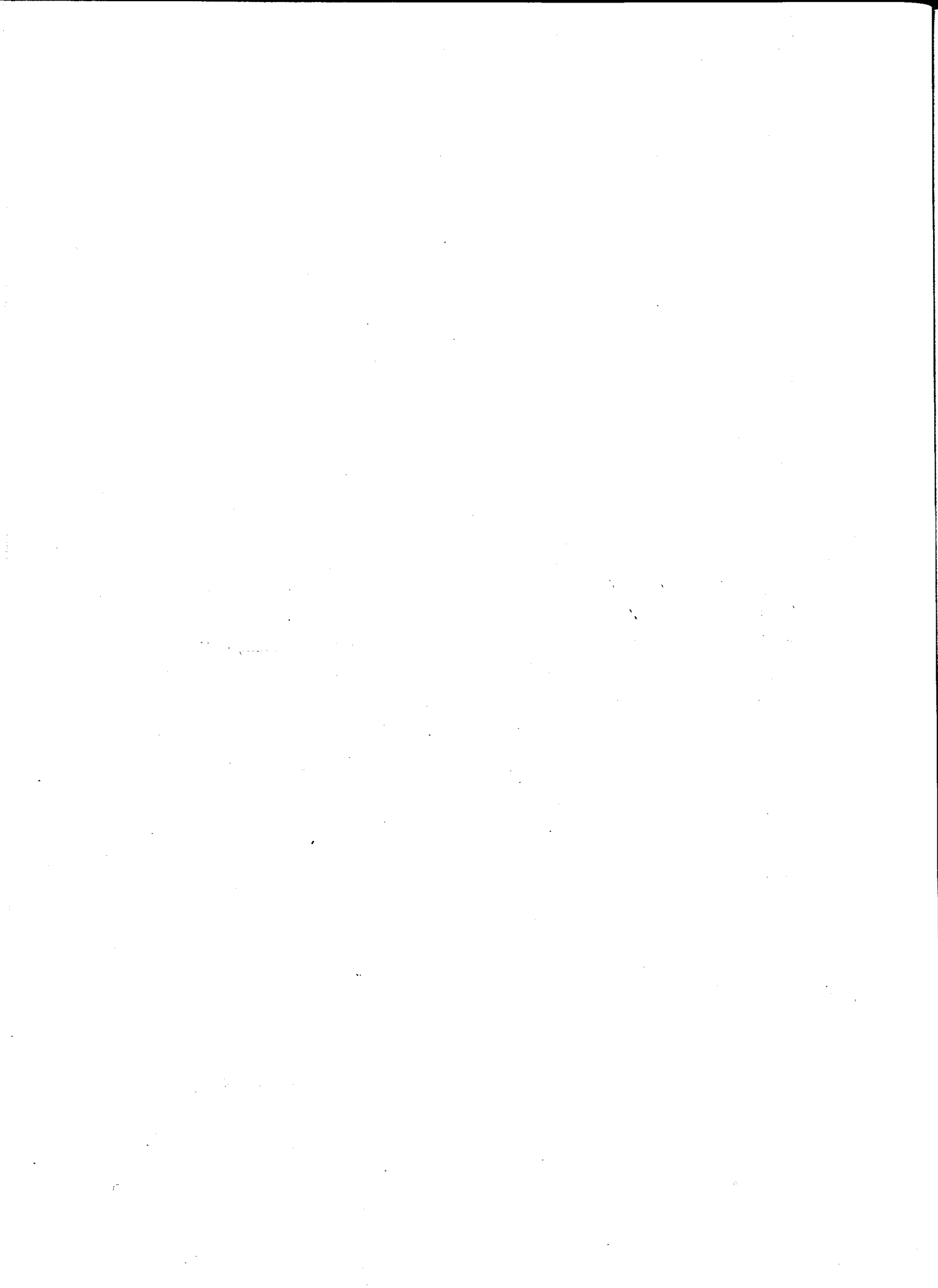
### **Private international law**

In the area of private international law, the Department offers a variety of services to facilitate legal proceedings involving Canadian and foreign jurisdictions on the basis of conventions or by arranged procedures. Social security benefits, maintenance orders and judgments and other related matters have become subjects of international co-operation due to the greater mobility of individuals. As many of these subjects fall within the area of provincial jurisdiction, liaison is carried on between the Department and the provinces to establish and administer the necessary reciprocal arrangements.

Another area of co-operation between states involves the enforcement of criminal law; in this area also, the Depart-

ment ensures the required liaison in Canada and abroad. In February 1979, a new extradition treaty was signed with France; it is expected that this treaty will be ratified shortly. On September 30, 1979 a new extradition treaty between Canada and the Federal Republic of Germany was ratified and came into force and effect. It is expected that an extradition treaty with the Netherlands will be signed shortly. The new extradition treaty between Canada and Italy is in the final stages of negotiation. In September 1979, Canada proclaimed Part II of the Extradition Act to be in force and effect with Brazil, thus giving Canada extradition arrangements with that country. In November 1979, discussions were held with the American authorities in Washington concerning possible amendments to the Canada-U.S.A. Extradition Treaty ratified in 1976, and the possibility of entering into a new treaty. The new Fugitive Offenders Bill, based on the model prepared for the Commonwealth Law Ministers Meeting in 1966, passed the Senate in December 1978; it was introduced into the House of Commons twice in 1979, but was not dealt with. It will be introduced again at the next session of Parliament. When this bill is enacted, Canadian legislation will be in line with recent extradition treaties Canada has concluded with other countries.

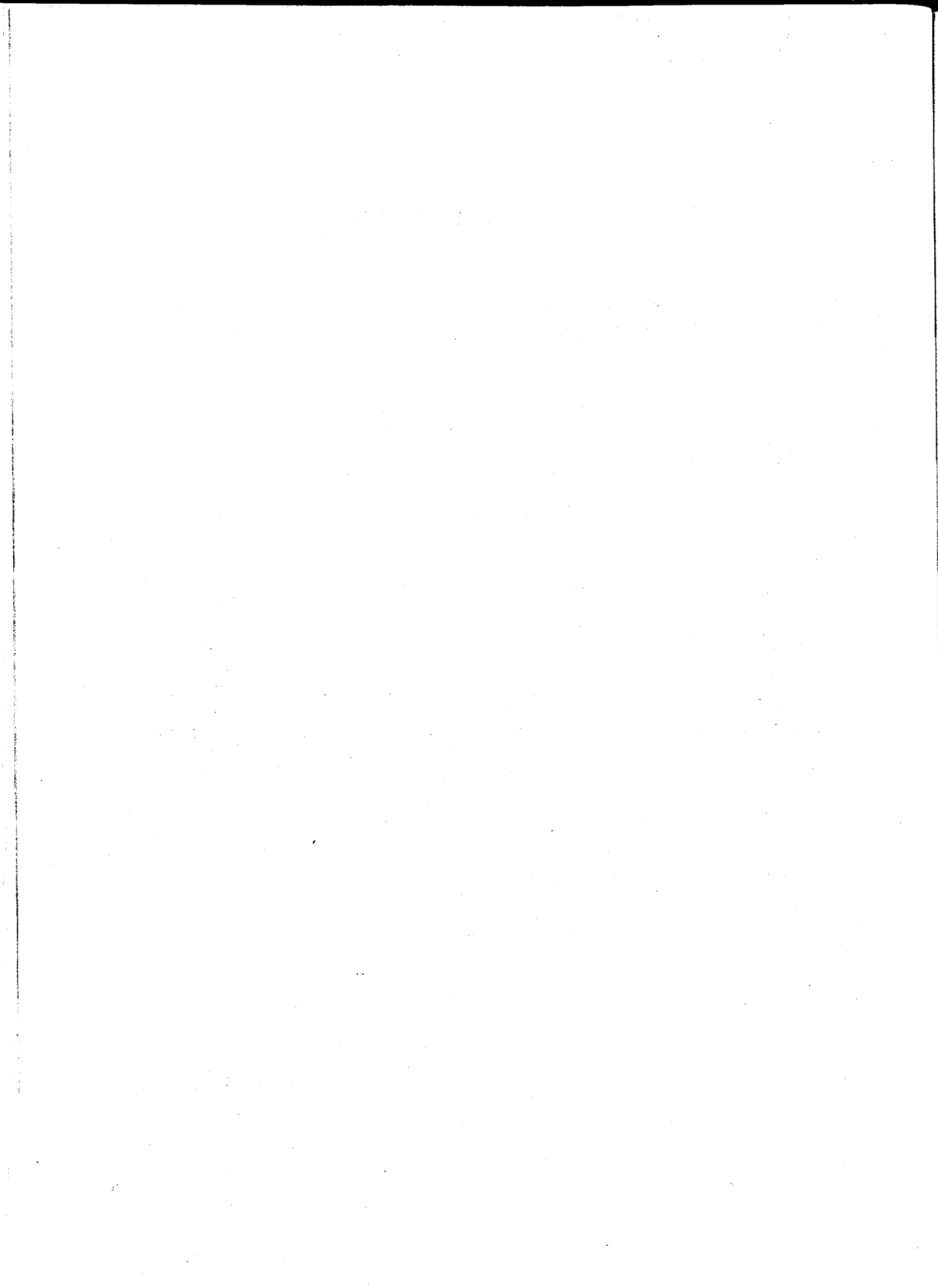
The Department's Legal Bureau continues to be extensively involved in the international aspects of a number of civil kidnapping, or "childnapping", cases involving disputes between a mother and a father over custody of a child. The number of cases of this kind is increasing dramatically. The Bureau has attempted to obtain reports on the well-being of the children involved and, if possible, has helped arrange for their return to Canada in cases where Canadian courts have already ruled on custody. Partly because of the acute personal distress caused by such disputes, there has been considerable public interest in the role of the federal and provincial governments. For their part, eight of the ten provinces have adopted model provincial legislation on reciprocal enforcement of provincial custody orders since 1975. Internationally, Canada has moved on two fronts to seek co-operation in this field. First, within the context of the Commonwealth, member countries directed that early examination be given to the possibility of greater co-operation in the enforcement of custody orders. Secondly, Canada was instrumental in having this subject placed on the agenda of the fourteenth Session of The Hague Conference on Private International Law, to be held October 6 - 25, 1980; a draft convention dealing with international child abduction will be on the Conference's agenda for consideration and adoption. Its main purpose is to ensure judicial co-operation in achieving the prompt return of the child wrongfully removed to the country from which he or she was abducted.



## PART E

### **POLICY FORMULATION AND MANAGEMENT SYSTEMS**

The Department of External Affairs is a large and complex institution. To function properly, it requires central co-ordination of policy and of operations, communications systems, property management on a world-wide scale, staff relations for employees located in many countries, administrative units to deal with multi-currency budgets and necessary protocol, and so on. The following pages describe these activities.



## PART E:

# POLICY FORMULATION AND MANAGEMENT SYSTEMS

### Policy planning

A policy planning secretariat assists the Under-Secretary of State for External Affairs and senior management by evaluating the effectiveness of current policies in the light of changing international and domestic circumstances, advancing options and suggesting new directions in foreign policy. It also works to strengthen the Department's function as the federal agency responsible for the management of Canada's foreign relations. During the year, the Secretariat was involved in a number of activities, including the co-ordination and preparation of documentation required as a basis for the review of various aspects of Canadian foreign policy.

### Security and intelligence

The Bureau of Intelligence Analysis and Security is responsible for programs designed to ensure the physical security of documents and communications and the safety of personnel both at posts and at headquarters. Responsibility for matters of international terrorism and emergency preparedness also belong to this Bureau, as does the Operations Centre of the Department. Officers of the Bureau collect and analyze political and economic intelligence from many sources to provide a basis for policy formulation on matters affecting Canada's interests.

### Federal-provincial co-ordination

Federal-provincial co-ordination strengthens the Canadian Government's capacity to meet the growing international aspirations of the provinces and helps these provinces carry out their recognized international activities; the Division in charge of this co-ordination formulates government policy on the international activities of the provinces and on their role in Canadian foreign-policy making.

Close liaison is maintained between the Department and the provinces, chiefly through periodic visits by departmental officials to the provinces as well as almost daily telephone contacts. The Department makes its telecommunications network available to the provinces, to give them rapid access to the services offered by our diplomatic and consular posts abroad.

The Department operates a special information-flow program for the use of the ten provinces, whereby observations, comments and research, primarily from Canada's missions accredited to the Common Market and to the United States, are passed along to the provincial capitals.

Most of this information is economic in nature and has to do with energy, trade, natural resources and the environment.

The same co-operation exists abroad between Canadian diplomatic or consular missions and the 34 provincial offices in the United States, Latin America, Europe and Asia. During the year, the Ontario government closed three offices in Europe, and Nova Scotia closed one office. The Department made representations to the governments of Venezuela and Mexico in turn, and obtained their agreement to Quebec's opening a delegation in Caracas and a general delegation in Mexico City.

In the case of multilateral institutions, the Department continued to facilitate provincial participation in the sessions of the World Health Assembly, the Food and Agriculture Organization, the International Labour Organization and the United Nations Human Rights Commission, as well as in certain sectorial meetings of the Commonwealth and the OECD. Six provinces took part in the work preparatory to the United Nations Conference on the Law of the Sea, and sent advisers to be part of the Canadian delegation to that Conference.

As usual, the provinces took part in the work of two joint subcommittees of the Joint Co-operation Committee formed under the Framework Agreement between Canada and the European Economic Community. Most of the provinces took part in joint working groups created by the subcommittees to study specific questions such as aeronautics, telecommunications, forest products, metals and minerals.

In the same spirit, before the meetings of the Canada-Japan Joint Economic Committee, there were exchanges of views and information between the Department and interested provinces. Lastly, the Department undertook discussions with the provinces to assess the potential benefits of the new Canada-CARICOM (Caribbean Common Market) Trade and Economic Co-operation Agreement.

In immigration matters, the Department continued to facilitate close co-operation between the federal and Quebec immigration services abroad. Arrangements were completed for the permanent assignment of Quebec government immigration officers to the Canadian Commission in Hong Kong. In addition, our missions in Singapore and Bangkok received representatives of Quebec's immigration services on a temporary basis to help process "boat people" destined for that province.

At the end of a visit to China in June 1979 by a Canadian delegation of federal and provincial representatives, Canada signed a memorandum of understanding for the promotion of academic exchanges between the two countries. The memorandum provided in particular for a one-year program through which Chinese researchers would come to complete their training alongside Canadian researchers. The Secretariat of the Council of Ministers of Education (Canada) was made responsible for carrying out the program, while a steering committee made up of representatives of the federal and provincial authorities assumed general responsibility for it. With very significant co-operation from the provinces, Canada was thus able to receive some 190 Chinese researchers during the 1979-80 academic year.

In 1979, the Department helped make arrangements for the visits of a number of provincial premiers going abroad. Premier Bennett of British Columbia went to Korea and Japan; Premier Lougheed of Alberta visited the United States; Saskatchewan's Premier Blakeney went to Europe and Australia; Manitoba's Premier Lyon visited Australia and New Zealand; Premier Davis of Ontario travelled to Western Europe; Premier Hatfield of New Brunswick went to Western Europe and North Africa, and Premier Buchanan of Nova Scotia visited New England. In addition, numerous visits abroad were organized for ministers from all the provinces; almost every week, official missions went abroad or came from abroad to visit a Canadian province.

### **Executive information**

An executive information service attached to the Office of the Under-Secretary is responsible for effective executive communication at headquarters, between headquarters and posts, and with other departments and agencies of the Federal Government that have an interest in Canada's foreign relations. The Service discharged its responsibility by the circulation at headquarters of daily summaries of important communications between the Department in Ottawa and the missions abroad and by regular publication and distribution within the Department and the Government of material concerning foreign-policy matters.

### **Communications and information retrieval systems**

Telegraph traffic during 1979 approached three million messages, of which approximately 45 per cent were carried for departments other than External Affairs.

The telecommunications network responded well to general increases in traffic and particularly those relating to the Iranian and Afghanistan crises and the refugee activities in Southeast Asia. Radio links, established with Tehran as an alternative to commercial services, played a key role prior to the evacuation of the Embassy. The realignment of additional circuits to the Ottawa message switch enhanced network carrying capacity with considerable stabilization of operational expenditures in the face of rising costs and traffic levels.

The re-equipment program at posts abroad continued ahead of schedule. The program enabled some personnel savings overseas and improved traffic handling capabilities both at headquarters and posts. Technical inspections were carried out at some 20 diplomatic posts abroad to ensure the integrity of the secure communications system.

The Diplomatic Courier Service entered into a program of co-operation with the Australian and British courier services under which each partner looks after the others in certain areas. All parties were able to gain savings without reducing service to posts.

Obsolescent foreign and Canadian telephone equipment was replaced with modern Canadian systems wherever allowed by local authorities. Included in the program are major installations for Paris, New York and Washington where the Northern Telecon SL-1 technology is being introduced.

To increase the productivity of the Department's typing operations, the Word Processing Services Section was further expanded at headquarters to provide central service available to all bureaux. It has proved to be of great value in the editing and production of long tests, "multiple" letters and letters with variable inserts, and in support of the rapid daily production of material for the Executive Information Service and others.

Major progress was made in implementing an automated information storage and retrieval system with the recruitment of additional para-professional staff.

The Library experienced a further 217 per cent expansion of research demands involving specialized "on-line" access to computer data bases. The Library also participated in the development of an automated statistical data base to facilitate analysis of Canada's bilateral relations with other countries.

### **Personnel**

The Bureau of Personnel is responsible for the recruitment, assignment, salaries and general working conditions of 1450 employees at Headquarters and 1250 Canadians and 2375 locally-engaged employees at 117 posts. 1979 saw the Bureau assisting the Department to implement measures of budgetary restraint, particularly their personnel management aspects, while continuing those operations essential to the effective functioning of posts abroad and Headquarters' Units.

A major project involved a complete review of personnel utilisation at Headquarters, which led to the institution of a "personnel budgeting" system, through which personnel reductions were implemented. A similar review of posts abroad was also undertaken and was nearing completion at the end of the year.

During the year, the Bureau also led a study which resulted in a decision to establish a group of rotational

specialist administrative officers to strengthen the effectiveness of post administration. Implementation of this decision was well underway at the end of the year, with a competition for the first group of positions already started and with training programs well advanced for the first group of assignments.

The Bureau represented the Department in the triennial National Joint Council consultations on Foreign Service Directives, playing a significant role in this revision of terms and conditions of service abroad for all foreign-service personnel, approved by the Treasury Board on April 1, 1979. The introduction in 1979 of new Locally-Engaged Staff (LES) Regulations, of both employment and terms and conditions of service, helped to standardize administration worldwide and aligned the major provisions of the regulations with local law and practice.

The Bureau also contributed to inter-departmental discussions of numerous personnel policy issues. Chief among these were plans for a re-organization of management personnel in the Public Service, in a new Management Category.

A large portion of the Bureau's work was still devoted to essential, ongoing tasks. While austerity measures, including a staffing freeze, greatly reduced recruitment, assignments to posts and back to Headquarters continued. During the year, about 220 officers and 420 support staff were assigned to posts abroad or returned to Headquarters. Major revisions to the Department's appraisal system for rotational clerks and secretaries were implemented.

Lists showing Canada's representation abroad may be obtained from the Department's Domestic Information Programs Division.

### **Interdepartmental co-ordination**

The Interdepartmental Committee on External Relations (ICER) was established by Cabinet directive in 1970, with a mandate "to guide the process of integration" and to advise the Government "on all aspects of operations abroad". The Committee consists of the Under-Secretary of State for External Affairs (as Chairman); the Deputy Minister of Industry, Trade and Commerce, of Employment and Immigration and of National Defence; the Commissioner of the RCMP; the President of the Canadian International Development Agency; the Secretary of the Treasury Board and the Secretary to the Cabinet. The Committee is supported by a modest Secretariat staffed by personnel on secondment from those departments with responsibility for major overseas programs.

During 1979, ICER pursued measures designed to standardize and strengthen procedures for the management of missions and resources abroad. Among the most prominent of these were: (a) development of interdepartmental procedures for the appointment and appraisal of Heads of Post; (b) management of the annual Country Program Review

process for the assessment of mission achievements, consideration of program plans and the allocation of personnel resources in accordance with global priorities; (c) completion of a review of Canadian representation in France and Germany, with a view to determining the most effective resource allocation in those countries and continuation of a parallel study of representation in the United States.

### **Inspection service**

In 1979, the former Inspection Service of the Department of External Affairs was replaced by a new, strengthened Inspection Service (ICERIS), reporting directly to the Interdepartmental Committee on External Relations, with a mandate to undertake independent audits and evaluations of the full range of Canada's foreign operations at diplomatic and consular posts abroad.

ICERIS began operations in September and carried out inspections of eight posts in Europe and four posts in Africa. Detailed reports were prepared and forwarded to the Interdepartmental Committee on External Relations for action.

### **Budgetary estimates 1979-80**

For the fiscal year April 1, 1979 to March 31, 1980, departmental estimates for operating and capital expenditures and for grants and contributions (see below) totalled \$341.3 million. Of this total, the amounts spent by category of (major) activity were: \$162.2 million for relations with foreign governments; \$11.0 million for consular services to Canadians abroad; \$33.4 million for information and cultural relations; \$29.8 million for general administration; \$104.9 million for the provision of support services to other departments and agencies having representatives abroad, notably the Department of Industry, Trade and Commerce, the Canadian Employment and Immigration Commission and the Canadian International Development Agency (CIDA).

Operating and maintenance expenditures (\$222.6 million) enabled the Department to carry out its responsibilities for the management and co-ordination of operations both at home and abroad; included under this heading are expenditures for salaries, wages and other personnel costs, rentals of properties abroad, travel and communications and a wide range of costs associated with the conduct of foreign operations.

Details of the capital budget (\$32.1 million) are given in the next section.

Grants and contributions (\$86.6 million) were for the most part non-discretionary payments arising from Canada's membership in a number of international organizations (UN, NATO, Commonwealth, Francophonie, etc.).

### **Physical resources**

The management of the Department's overseas real estate is entrusted to a bureau of physical resources. The Bureau

also has responsibility for a long-range capital program approved by the Treasury Board in 1974 and again in 1979 and funded at a level of \$20 million annually; the object of the program is to increase crown ownership of office and living accommodation abroad as an economic alternative to escalating rental costs. The Bureau manages a realty inventory valued at approximately \$250 million; annual budgets total over \$30 million.

During 1979, the Bureau began construction on a chancery in Mexico and major renovations to the Paris chancery and annex. Fire damage was repaired and design begun for renovations to create a cultural centre at Canada House, London. The Bureau also continued with design work and negotiation on a number of projects in Belgrade, Lagos, Moscow, Peking, Tokyo and Washington.

Acquisition of properties was concentrated again in 1979 on western hemisphere countries where good economic opportunities became available. Chancery purchases were completed in Bogota (a building which will also contain six staff quarters) and Copenhagen. In addition, some 20 staff quarters were acquired in Atlanta, Bogota, Buenos Aires, Lima, Seattle, Birmingham and Glasgow. Agreement was also reached on a joint venture in Tokyo to build 13 staff quarters in return for equivalent value of surplus property.

Other activities of note during the year included leasing of property in Libreville for the opening of the new post and the move into newly leased premises of the Beirut official residence and of the chanceries in Guatemala and Port-au-Prince. The 1979 budget for furniture, furnishings and vehicles was about \$5 million.

### **Foreign representation in Canada and protocol**

The number of countries having diplomatic relations with Canada is now 137: there are 73 resident ambassadors, 21 resident high commissioners, 29 non-resident ambassadors and 14 non-resident high commissioners. In addition, there is the International Civil Aviation Organization (ICAO), which is located in Montreal, with representatives from 41 nations and a secretariat, the delegation of the European Economic Commission, the Office of the High Commissioner for Refugees, the International Labour Office and the United Nations Audio-Visual Information Centre on Human Settlements. There are, as well, 322 consular and other foreign representative offices in Canada.

During 1979, the Office of the Chief of Protocol maintained contact with these missions, providing services and advice in accordance with Canada's obligations under international conventions and Canadian laws and regulations. Such matters as the protection of foreign embassy and consular personnel, and ceremonial arrangements involving the diplomatic corps and Government hospitality to foreign visitors, were the responsibility of this office. It was also responsible for overseeing the privileges and immunities of 819 diplomatic personnel, some of whom were resident outside Canada, 669 individuals and their families attached

to consulates, and 413 foreign administrative and support staff and their families. There were also 307 private servants working for foreign representatives. At the ICAO headquarters in Montreal there is, apart from the representatives of 41 countries, a Secretariat staff of 209 international civil servants, including senior officials with status similar to that of the diplomats. The office continued to help newly-arrived foreign personnel to understand Canadian customs and the Canadian laws and regulations they would be expected to observe, and while protecting the interests of Canadians, to intervene to prevent misunderstandings between members of the diplomatic community and Canadian citizens from adversely affecting the work of foreign missions.

The Office was also responsible for welcoming foreign visitors and for offering them Government hospitality. In 1979, the Office organized 302 hospitality functions and was involved in the arrangements for 97 visits to Canada. These included visits by, the President of Sénégal, the Prime Minister of France and the ministers of foreign affairs of the Republics of Korea, Sri Lanka, Luxembourg and Uganda. Arrangements were also co-ordinated for official travel abroad, firstly by the Prime Minister, to the United States of America, Japan, Cameroon, Zambia, Tanzania and Kenya; and by the Secretary of State for External Affairs, to Barbados, St. Lucia, Jamaica, France and Brussels.

Lists showing foreign representation in Canada may be obtained from the Department's Domestic Information Programs Division.

### **Privileges and immunities**

The Department is responsible for the interpretation and application, in Canada and abroad, of the principles contained in relevant international agreements on privileges and immunities affecting diplomatic missions and consular posts and international organizations.

In 1979, the Legal Affairs Bureau studied and provided advice on the trends in international law regarding the privileges and immunities of international organizations. In that domain, legal status, privileges and immunities were sought for the newly created Northwest Atlantic Fisheries Organization (NAFO), of which Canada is a member, which will replace the International Commission for the Northwest Atlantic Fisheries (ICNAF). NAFO's Headquarters will be based in the province of Nova Scotia. A study on the granting of certain privileges and immunities to the "Common Fund", a new international organization to be created with a view to improving international co-operation in the field of commodities, was also undertaken.

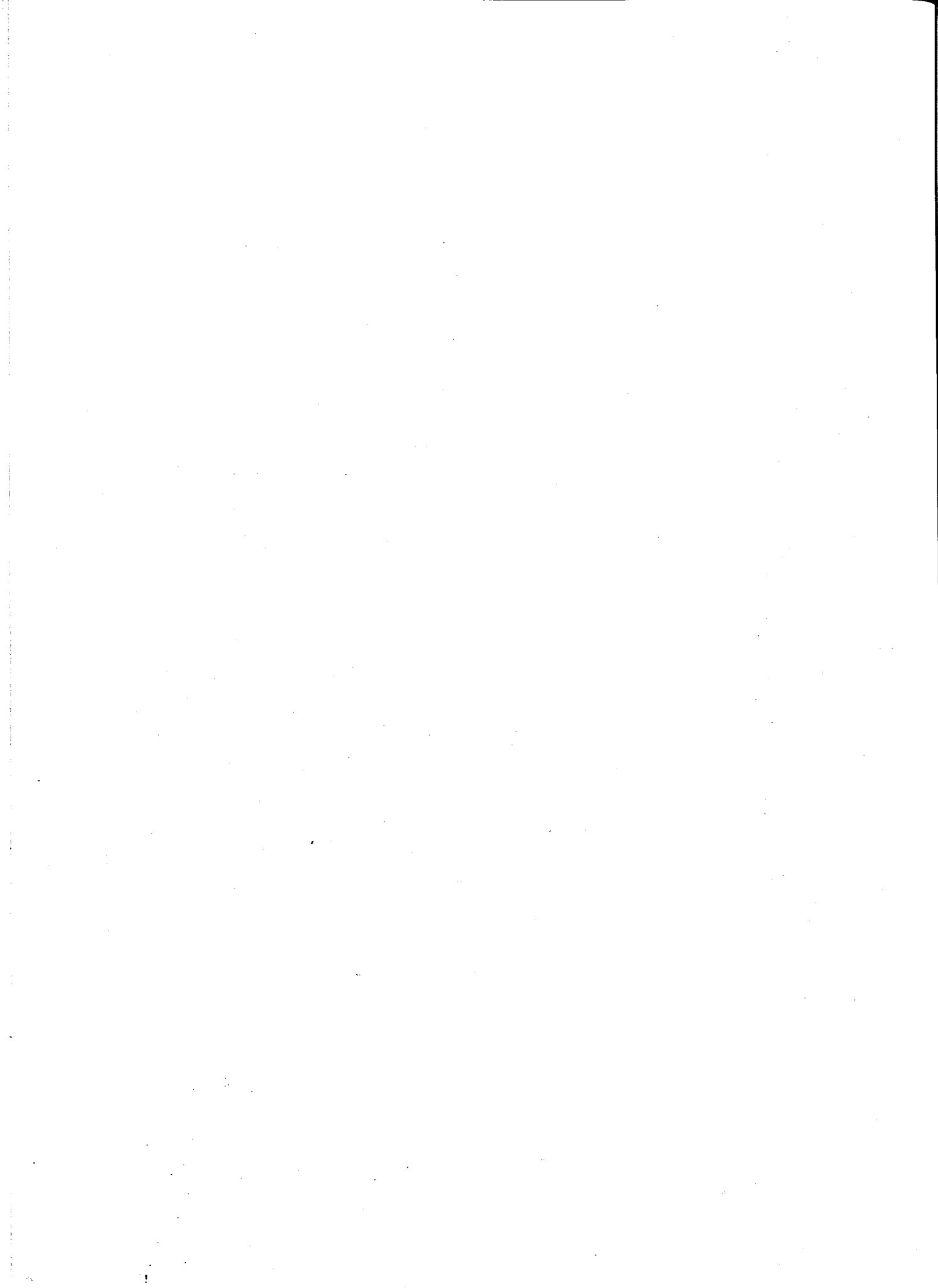
In addition to these developments in international law, the Bureau has initiated a review of existing legislation in order to ensure that the protection to foreign missions and posts and their personnel in Canada should be in full conformity with Canada's international obligations.



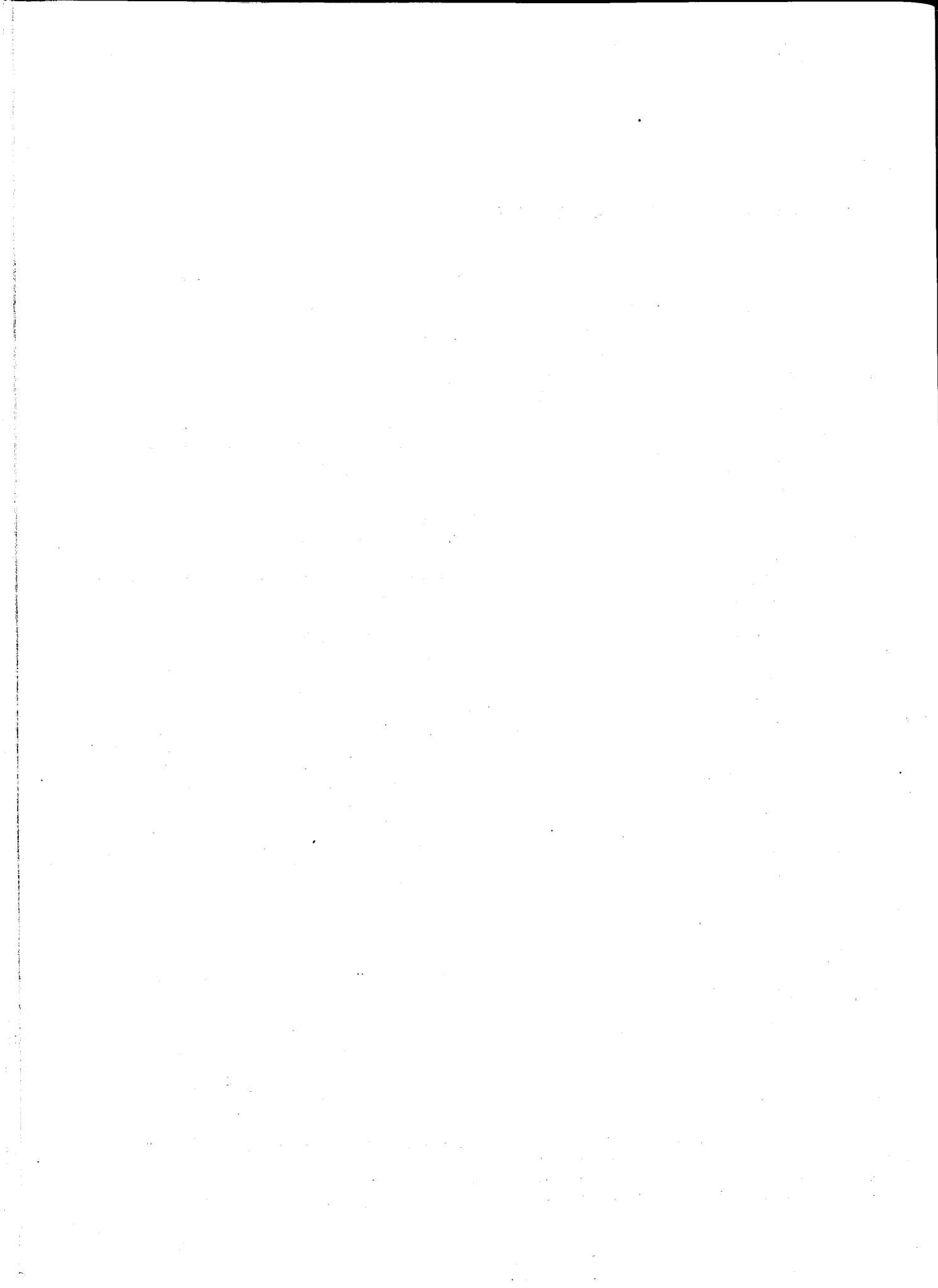
During the period under review, the Department continued negotiating administrative arrangements on a reciprocity basis with other countries to facilitate employment abroad of dependents of personnel assigned to Canadian diplomatic missions and consular posts in foreign countries. These efforts will be pursued in the months to come as working couples are more numerous and opportunities to work abroad have become a crucial posting consideration.

In return, facilities are provided to dependents of foreign missions' personnel whose country has signed an arrangement with Canada to enter the Canadian labour market.

In September 1979, the Department published an enlarged and updated version of its booklet entitled *Privileges granted to diplomatic representatives in Canada* which was distributed to all missions accredited to Canada.



## **ANNEXES**



## ANNEX I

### INTERNATIONAL AGREEMENTS—BILATERAL

#### Algeria

Exchange of Notes between Canada and the Democratic People's Republic of Algeria constituting an Agreement amending and extending the Agreement between Canada and the People's Democratic Republic of Algeria concerning the establishment of a Line of Credit for Co-operation, dated June 1, 1973

Algiers, November 6, 1978 and February 12, 1979  
In force February 12, 1979  
With effect from June 1, 1978

#### Argentina

Commercial Air Transport Agreement between Canada and the Argentine Republic

Buenos Aires, May 8, 1979  
In force provisionally May 8, 1979

#### Bangladesh

General Agreement between Canada and the People's Republic of Bangladesh concerning Development Co-operation

Dacca, December 14, 1979  
In force December 14, 1979

#### Barbados

Exchange of Notes between Canada and Barbados constituting an Interim Agreement on International Air Services

Bridgetown, November 23, 1979  
In force November 23, 1979

#### Cameroon

Exchange of Notes between Canada and the United Republic of Cameroon constituting an Agreement relating to Canadian investments in the United Republic of Cameroon insured by the Government of Canada through

its agent, the Export Development Corporation

Yaounde, June 8, 1979  
In force June 8, 1979

#### China, People's Republic

Exchange of Notes constituting an Agreement between Canada and the People's Republic of China renewing the Trade Agreement of October 13, 1973

Ottawa, October 19, 1979  
In force October 19, 1979  
With effect from October 13, 1979

Protocol on Economic Co-operation between Canada and the People's Republic of China

Ottawa, October 19, 1979  
In force October 19, 1979

#### Cuba

Exchange of Notes constituting an Agreement between Canada and the Republic of Cuba renewing the 1973 Agreement between Canada and Cuba on Hijacking of Aircraft and Vessels and Other Offences

Havana, October 3, 1979  
In force October 3, 1979  
With effect from February 15, 1978

#### Denmark

Treaty between Canada and the United Kingdom of Denmark concerning Extradition

Ottawa, November 30, 1977  
Instruments of Ratification exchanged February 13, 1979  
In force February 13, 1979

#### European Economic Community

Agreement on Fisheries between Canada and the European Economic Community

Brussels, June 28, 1979

Agreement in the form of an Exchange of Letters between Canada and the European Economic Community concerning their Agreement on Fisheries

Brussels, June 28, 1979

### France

Agreement on Mutual Assistance between Canada and France for the Prevention, Investigation and Suppression, by the Customs Administrations of both Countries, of Customs Offences

Paris, January 9, 1979  
In force May 1, 1979

Agreement between Canada and France concerning Extradition

Ottawa, February 9, 1979

Agreement between Canada and France on the Transfer of Inmates and the Supervision of Persons under Sentence

Ottawa, February 9, 1979

Agreement between Canada and France on Social Security

Ottawa, February 9, 1979

### Germany, Federal Republic of

Treaty between Canada and the Federal Republic of Germany concerning Extradition

Ottawa, July 11, 1977  
Instruments of Ratification exchanged August 31, 1979  
In force September 30, 1979

### Indonesia

Convention between Canada and the Republic of Indonesia for the Avoidance of Double Taxation and the Prevention of Fiscal Evasion with respect to Taxes on Income and on Capital

Jakarta, January 16, 1979

### Italy

Agreement between Canada and the Republic of Italy relating to the Canada Pension Plan

Ottawa, May 29, 1970  
In force May 29, 1970  
With effect from January 1, 1969  
Terminated December 31, 1979

### Jamaica

Exchange of Notes between Canada and Jamaica constituting an Agreement to provide for the exchange to Third Party Communications between Amateur Radio Stations of Canada and Jamaica

Kingston, October 2 and 4, 1979  
In force October 19, 1979

### Japan

Exchange of Notes between Canada and Japan constituting an Agreement concerning Textile Restraints

Ottawa, May 15, 1979  
In force May 15, 1979

### Korea, Republic of

Exchange of Notes between Canada and the Republic of Korea constituting an Agreement with respect to the Protection of Industrial Property

Ottawa, February 13, 1979  
In force February 13, 1979

### Mexico

Treaty between Canada and Mexico on the Execution of Penal Sentences

Ottawa, November 22, 1977  
Instruments of Ratification exchanged February 27, 1979  
In force March 29, 1979

### Philippines

Exchange of Notes between Canada and the Philippines constituting an Agreement relating to trade in certain textile products

Manila, February 19, 1979  
In force January 1, 1979

### Poland

Long Term Grain Agreement between Canada and Poland

Warsaw, October 4, 1979  
In force October 4, 1979

### Rwanda

Exchange of Notes between Canada and Rwanda constituting an Agreement relating to Canadian Investments in Rwanda insured by the Government of Canada through its Agent, the Export Development Corporation

Kigali, January 30, 1979

### Senegal

Foreign Investment Insurance Agreement between Canada and the Republic of Senegal

Dakar, January 19, 1979  
In force January 19, 1979

### South Africa

Trade Agreement between Canada and the Union of South Africa

Ottawa, August 20, 1932  
In force June 30, 1933  
Terminated July 25, 1979  
Effective January 25, 1980

Exchange of Notes constituting a Commercial Agreement between Canada and the Union of South Africa

Pretoria and Ottawa, August 2 and 31, 1935  
In force August 31, 1935  
With effect from July 1, 1935  
Terminated July 25, 1979  
Effective January 25, 1980

### Spain

Exchange of Notes between Canada and Spain constituting an Agreement by which Canada will become a participating Member State to the Agreement on the Participation Enhancement Project (PEP) and the Protocol of Execution signed at Madrid, January 23, 1979

Madrid, May 10 and June 6, 1979  
In force June 6, 1979

### Sudan

General Agreement between Canada and the Democratic Republic of Sudan concerning Development Co-operation

Khartoum, September 16, 1979

### United Kingdom

Exchange of Notes between Canada and the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland constituting an Agreement amending the 1971 Agreement concerning a training scheme for Armed Forces of the United Kingdom in Canada

Ottawa, November 26, 1979  
In force November 26, 1979

### United Nations

Exchange of Notes between Canada and the United Nations amending the Agreement concerning Third Party Claims arising out of Acts committed by Members of the Canadian Contingency with UNICYP signed March 25, 1970

New York, March 30, 1979  
In force March 30, 1979  
With effect from September 1976

### United States

Protocol amending the Convention of August 16, 1916 for the Protection of Migratory Birds in Canada and the United States

Ottawa, January 30, 1979

Exchange of Notes between Canada and the United States of America constituting an Agreement with respect to Article I of the Convention between Canada and the United States of America to regulate the level of the Lake of the Woods, signed at Washington on February 24, 1925

Ottawa, February 21, and June 19, 1979  
In force June 19, 1979

Exchange of Notes between Canada and the United States of America to supersede the Agreement of July 6, 1970, as amended by an exchange of Notes of August 11, 1970, concerning the Operation of Pilotage Services on the Great Lakes (with a Memorandum of Arrangements)

Ottawa, August 24, 1978 and March 29, 1979  
In force March 29, 1979

Exchange of Notes between Canada and the United States of America providing for the Construction, Operation and Maintenance of a Loran-C Transmitting Station at Port Hardy, Vancouver Island, B.C.

Ottawa, March 19 and 29, 1979  
In force March 29, 1979

Agreement between Canada and the United States of America on East Coast Fishery Resources

Washington, March 29, 1979

Treaty between Canada and the United States of America to Submit to Binding Dispute Settlement the Delimitation of the Maritime Boundary in the Gulf of Maine Area

Washington, March 29, 1979

Special Agreement between Canada and the United States of America to Submit to a Chamber of the International Court of Justice the Delimitation of the Maritime Boundary in the Gulf of Maine Area

Washington, March 29, 1979

Agreement between Canada and the United States of America to a Court of Arbitration the Delimitation of the Maritime Boundary in the Gulf of Maine Area

Washington, March 29, 1979

Protocol amending the Convention between Canada and the United States of America for the Preservation of the Halibut Fishery of the Northern Pacific Ocean and Bering Sea signed at Ottawa, March 2, 1953

Washington, March 29, 1979

Exchange of Notes constituting an Agreement between Canada and the United States of America concerning amendment of the Convention between Canada and the United States of America for the Preservation of the Halibut Fishery of the Northern Pacific Ocean and Bering Sea signed at Ottawa, March 2, 1953

Washington, March 29, 1979  
In force March 29, 1979

Exchange of Notes between Canada and the United States of America constituting an Agreement on Vessel Traffic Management for the Juan de Fuca Region

Ottawa, December 19, 1979  
In force, December 19, 1979

Exchange of Notes (June 30, 1953) between Canada and the United States of America constituting and Agreement concerning the Installation of an Oil Pipeline from Haines to Fairbanks, Alaska

Ottawa, June 30, 1953  
In force June 30, 1953

Amended by Exchange of Notes March 31, 1960  
Amended by Exchange of Notes April 19, 1962  
Canadian Notice of termination of Agreement dated January 12, 1979, to be effective January 12, 1980

Exchange of Notes between Canada and the United States of America concerning the Final Disposition of the CANOL Facilities

Washington, March 31, 1960  
In force March 31, 1960  
Terminated January 12, 1980

Exchange of Notes between Canada and the United States of America granting permission to the United States to construct, operate and maintain Three Additional Pumping Stations in Canada on the Haines-Fairbanks Pipeline

Ottawa, April 19, 1962  
In force April 19, 1962  
Terminated January 12, 1980

## Upper Volta

General Agreement between Canada and the Republic of Upper Volta concerning Development Co-operation

Ouagadougou, November 8, 1977  
In force April 6, 1979

## Yugoslavia

Agreement on the Protection of Investments between Canada and the Socialist Federal Republic of Yugoslavia (with Exchange of Notes constituting an Understanding)

Belgrade, December 21, 1979



## INTERNATIONAL AGREEMENTS—MULTILATERAL

Trade and Economic Co-operation Agreement between Canada and the Member States of the Caribbean Common Market

Kingston, January 20, 1979  
Entered into force April 23, 1979

Protocol amending the International Convention for the High Seas Fisheries of the North Pacific Ocean

Done at Tokyo, April 25, 1978  
Instruments of Ratification exchanged February 15, 1979  
Entered into force February 15, 1979

Amendments to the Convention on the Prevention of Marine Pollution by Dumping of Wastes and other Matter, 1972

Adopted at London, October 12, 1978  
Canada's Instrument of Acceptance deposited February 27, 1979

Convention on the International Maritime Satellite Organization (IMMARSAT)

Done at London, September 3, 1976  
Signed by Canada, May 14, 1979

Protocols for the Fifth Extension of the International Wheat Trade and Food Aid Conventions constituting the International Wheat Agreement, 1971

Done at Washington, April 25, 1979  
Signed by Canada May 15, 1979  
Canada's Instrument of Ratification deposited June 15, 1979  
Entered into force June 23, 1979 with respect to all provisions other than Article 3 to 9 inclusive and Article 21, on July 1, 1979 with respect to articles 3 to 9 inclusive, and Article 21 of the Convention

Final Acts of the World Administrative Radio Conference on the Aeronautical Mobile (R) Service Geneva, 1978

Done at Geneva, March 5, 1978  
Canada's Instrument of Approval deposited July 10, 1979

Convention on Inter-American Institute for Co-operation on Agriculture

Signed at Washington, March 6, 1979  
Canada's Instrument of Ratification deposited July 11, 1979

British Commonwealth Merchant Shipping Agreement

Done at London, December 10, 1931  
Entered into force December 10, 1931  
Canada's notice of withdrawal from Agreement dated October 20, 1978, effective October 20, 1979

International Covenant on Civil and Political Rights

Done at New York, 19 December 1966  
Entered into force March 23, 1976  
Canada's Instrument of Accession deposited May 19, 1976  
Entered into force for Canada August 19, 1976

The following Declaration by the Government of Canada under the Article 41 of the Covenant was deposited October 29, 1979—

### DECLARATION

“The Government of Canada declares, under Article 41 of the International Covenant on Civil and Political Rights, that it recognizes the competence of the Human Rights Committee referred to in Article 28 of the said Covenant to receive and consider communications submitted by another State Party, provided that such State Party has, not less than twelve months prior to the submission by it of a communication relating to Canada, made a declaration under Article 41 recognizing the competence of the Committee to receive and consider communications relating to itself.”

International Convention for the Protection of New Varieties of Plants

Done at Paris, December 2, 1961  
Revised at Geneva, November 10, 1972 and October 23, 1978  
Signed by Canada October 31, 1979

Convention on Long Range Transboundary Air Pollution

Adopted at Geneva, November 13, 1979  
Signed by Canada, November 13, 1979

Final Acts of the 1979 World Administrative Radio Conference

Done at Geneva, November 19, 1979  
Signed by Canada, subject to approval, November 19, 1979

Amendments to the title of substantive provisions to the Convention on the Intergovernmental Maritime Consultative Organization (Resolution A.371(x))

Adopted at London, November 9, 1977  
Canada's Instrument of Acceptance received IMCO London, 2 November 1979  
Deposited—United Nations, New York, 19 November 1979

Amendments to the Convention on the Intergovernmental Maritime Consultative Organization to the institutionalization of the Committee on Technical Co-operation in the Convention (Resolution A.400(x))

Adopted at London, November 17, 1977  
Canada's Instrument of Acceptance received IMCO, London, 2 November 1979  
Deposited—United Nations, New York, 19 November 1979

Geneva (1979) Protocol to the General Agreement on Tariffs and Trade

Done at Geneva, June 30, 1979  
Signed by Canada June 30, 1979  
Entered into force January 1, 1980

Protocol supplementary to the Geneva (1979) Protocol to the General Agreement on Tariffs and Trade

Done at Geneva, November 22, 1979

Signed by Canada December 17, 1979 (subject to acceptance)

Entered into force January 1, 1980

Arrangement regarding Bovine Meat

Done at Geneva, April 12, 1979  
Signed by Canada, December 17, 1979  
Entered into force January 1, 1980

Agreement on Technical Barriers to Trade

Done at Geneva, April 12, 1979  
Signed by Canada, December 17, 1979  
Entered into force January 1, 1980

Agreement on implementation of Article VI of the General Agreement on Tariffs and Trade (Anti-Dumping)

Done at Geneva, April 12, 1979  
Signed by Canada, December 17, 1979  
Entered into force January 1, 1980

Agreement on the Interpretation and Application of Articles VI, XVI and XXII of the General Agreement on Tariffs and Trade (Subsidies/Countervail)

Done at Geneva, April 12, 1979  
Signed by Canada December 17, 1979  
Entered into force January 1, 1980

Agreement on Trade in Civil Aircraft

Done at Geneva April 12, 1979  
Signed by Canada December 20, 1979 (subject to reservation)  
Entered into force January 1, 1980

## RESERVATION

The Government of Canada reserves its position with regard to the obligations in Article 2 pending the completion of domestic legislative procedures. The Government of Canada will, however, afford duty free treatment equivalent to that provided for in Article 2 as of 1 January 1980 and will promptly pursue completion of the necessary domestic legislative procedures. This reservation will be withdrawn when these procedures will have been completed.

Agreement on the Implementation of Article VII of the General Agreement on Tariffs and Trade (Customs Valuation)

Done at Geneva April 12, 1979  
Accepted by signature by Canada December 17, 1979  
(subject to reservation)  
Enters into force January 1, 1981

Agreement on Import Licensing Procedures

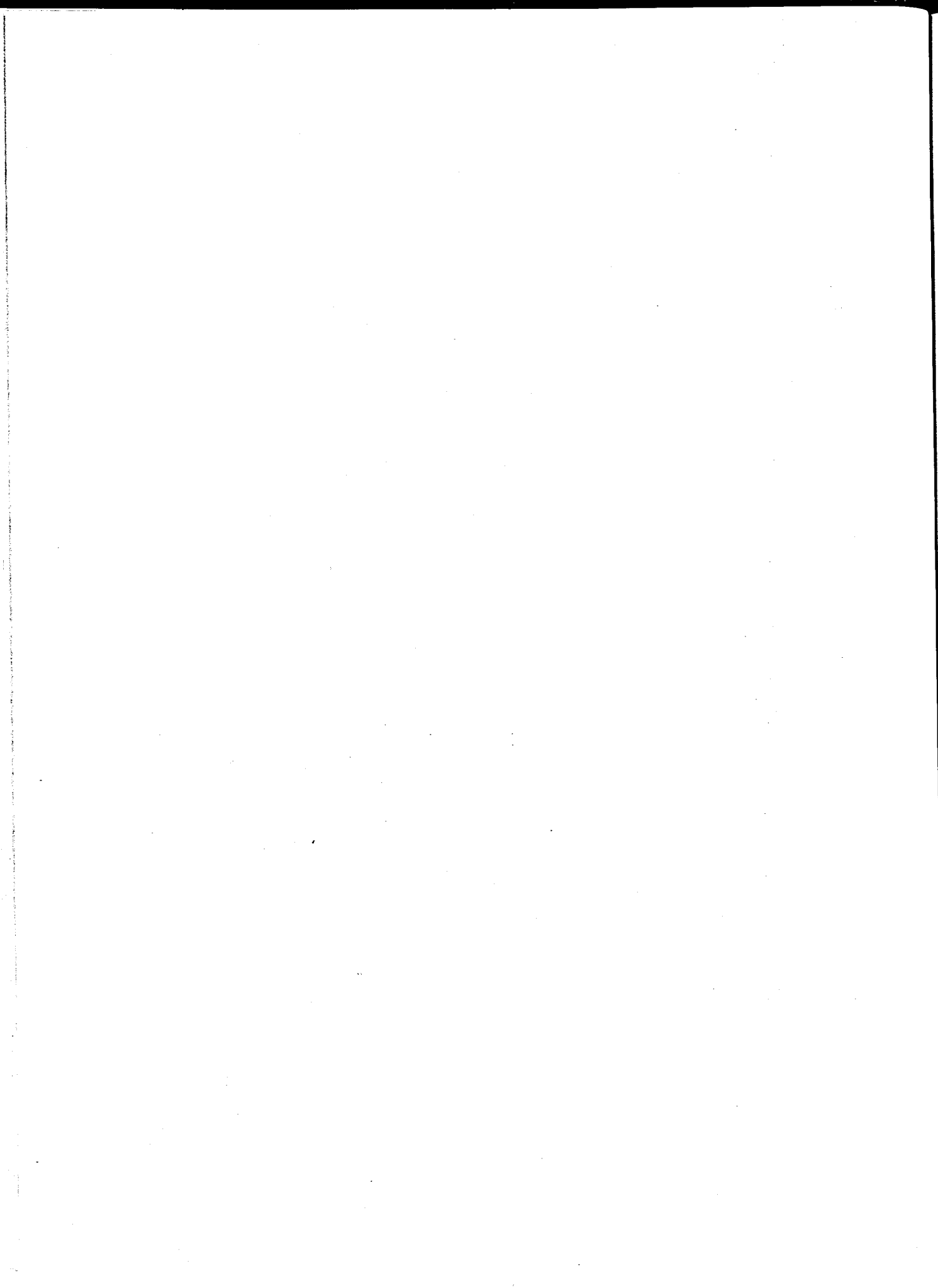
Done at Geneva April 12, 1979  
Signed by Canada December 17, 1979  
Entered into force January 1, 1980

**RESERVATION**

Notwithstanding Articles 24 and 25 of the Agreement on the Implementation of Article VII of the General Agreement on Tariffs and Trade (hereinafter referred to as the Valuation Agreement), Canada will implement the Valuation Agreement no later than January 1, 1985, provided that before that date there has been agreement on Tariffs and Trade on such adjustments in Canadian tariff protection at the levels that would prevail were Canada not to implement the Valuation Agreement.

International Convention for the Northwest Atlantic Fisheries

Done at Washington, February 8, 1949  
Entered into force July 3, 1950  
Canada's Instrument of Ratification deposited July 3, 1950  
Entered into force for Canada July 3, 1950  
Canada's notice of withdrawal deposited June 29, 1979, effective December 31, 1979



## ANNEX II (a)

Table I below provides a summary of the location of Canada's 117 posts and 4,685 program and support staff engaged in carrying out the Government's foreign operations.

Table II outlines the number of program and support person/years (p/ys) utilized to manage Canada's 13 ICER programs and Table III lists the number of program and support staff abroad by department or agency.

**TABLE I**  
**Distribution of Canadian Posts**  
**and Personnel Abroad by**  
**Geographical Region**  
**FY 1979/80**

Geographical Region	Number of Canadian posts, missions, offices	Number of countries, territories or institutions (1)	Number of (2)	
			program persons	support staff
<b>Africa and the Middle East</b>	25	62	186	468
English-speaking Africa	7	22	54	151
French-speaking Africa	11	21	67	139
Middle East	7	19	65	178
<b>Asia and the Pacific</b>	17	27	243	609
Northeast Asia	4	5	95	210
Pacific	9	15	100	190
South Asia	4	7	48	209
<b>Europe</b>	35	36	480	1,204.5
Europe I — Eastern	6	9	59	208.5
Europe II — Western (EEC Members)	19	14	336	768.5
Europe III — Western (non EEC)	10	13	85	227.5
<b>Latin America &amp; Caribbean</b>	17	30	183	370.5
Caribbean	4	10	50	103.5
Latin America	13	20	133	267.0
<b>United States</b>	15	2	294	463.5
<b>International Institutions</b>	8	17	64	120
<b>TOTAL</b>	117	174	1,450	3,235.5

(1) Countries and territories with which Canada has diplomatic or consular relations and major international institutions (e.g. the United Nations and its Specialized Agencies).

(2) Program personnel include Canada-based officers (1121) and locally-engaged personnel (329) who have responsibility for program management. Support staff include stenographic, clerical, administrative and other support personnel both Canada-based (892) and locally-engaged (2343.5). These figures include all employees abroad of all federal departments and agencies except those working for, or on loan to, international institutions, Canadian Armed Forces personnel on operational military duty in NATO and UN peacekeeping operations, and personnel overseas from Crown corporations and other government commercial or proprietary agencies (e.g. Atomic Energy of Canada Ltd., Air Canada, the Canadian Broadcasting Corp., the Canadian Commercial Corp. and the National Film Board). The figures do not include employees of provincial governments or CIDA technical-assistance personnel in developing countries.

**ANNEX II (b)**

**TABLE II**

**Deployment of Program and Support Person/Years  
Abroad by Program FY 1979/80**

<b>ICER Programs</b>	<b>Program P/Y</b>	<b>Support P/Y</b>
Consular	48.9	129.2
Customs & Excise	14.6	16.9
Defence Relations	90.5	127.9
General Relations	228.4	208.0
International Development Assistance	89.0	60.4
Employment and Immigration	263.8	391.2
Police Liaison	34.1	24.5
Information & Cultural Relations	97.9	195.5
Science, Technology & Environment	15.1	12.4
Tourism	70.9	42.5
Trade and Industrial Development	381.2	318.3
Transport, Communications & Energy	11.5	6.4
Other	1.9	1.3
Administration & Support Services	102.2	1,701.0
<b>TOTAL</b>	<b>1,450.0</b>	<b>3,235.5</b>

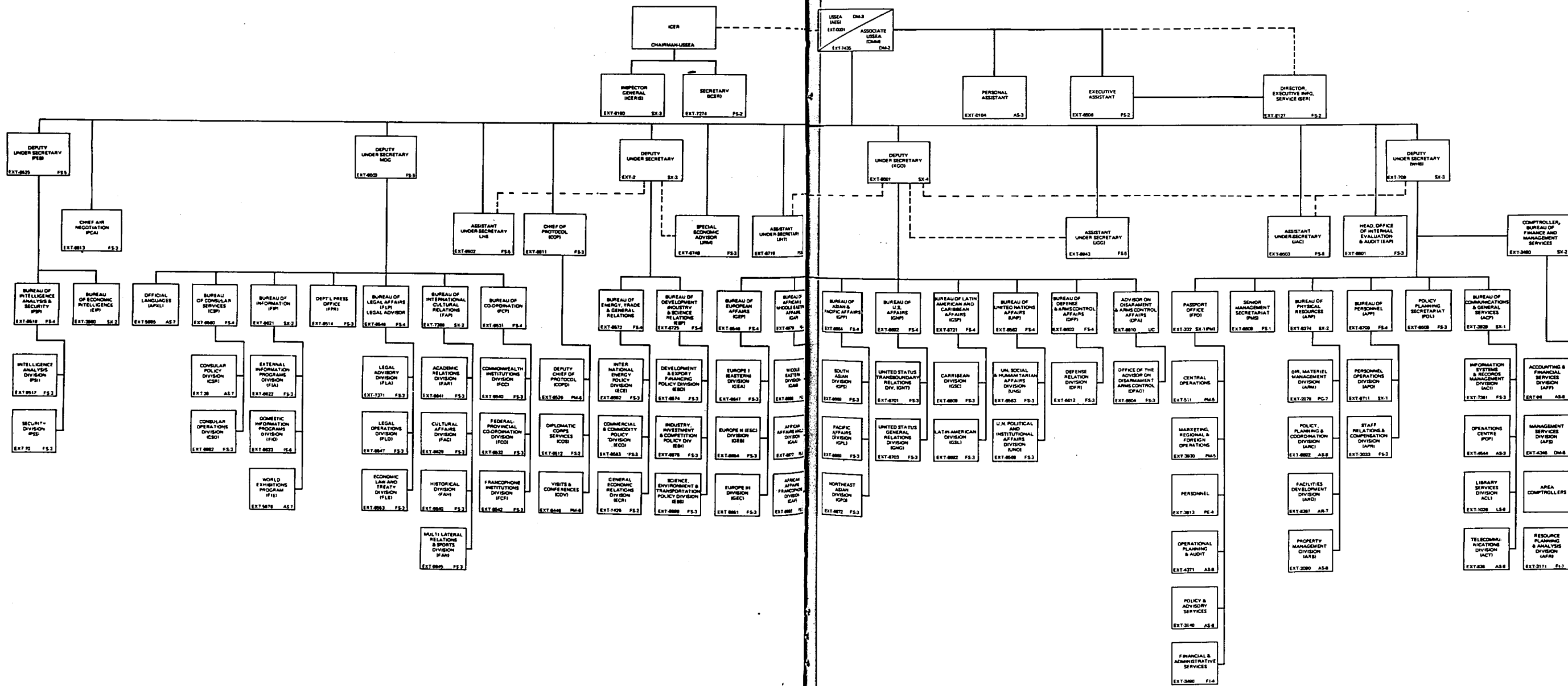
**ANNEX II (c)**

**TABLE III**

**Personnel Abroad by Department  
FY 1979/80**

<b>Department</b>	<b>Program Persons</b>	<b>Support Staff</b>
Agriculture Canada	1	1
CEIC	239	
CIDA	55	
DEA	475	3,148.5
Finance	1	
HWC	25	
ITC (TCS & CGOT)	474	
Labour	1	
DND	89	77
Public Archives	3	1
Revenue Canada	15	
RCMP	48	
Supply & Services	23	8
Transport	1	
<b>TOTAL</b>	<b>1,450</b>	<b>3,235.5</b>

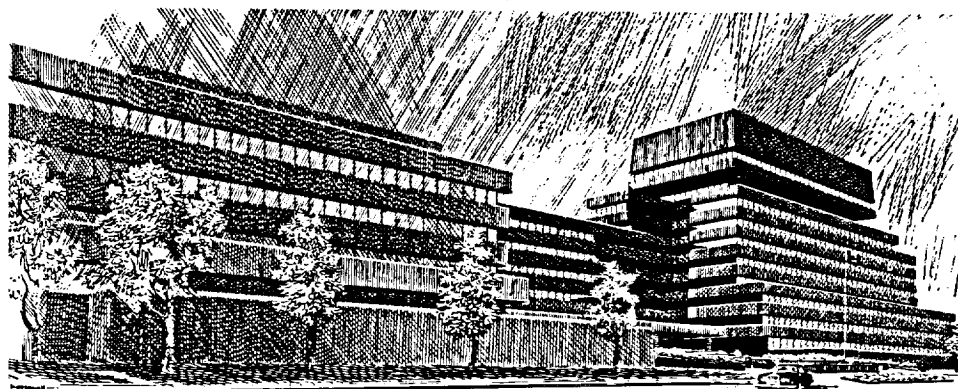
DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS  
Effective April 1, 1980







# Ministère des Affaires extérieures



Revue annuelle 1979  
(70<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE)

# Ministère des Affaires extérieures

Revue annuelle 1979

© **Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1980**

**N° de cat. E1-1/1979**

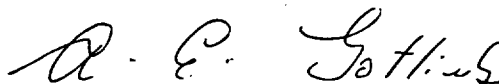
**ISBN 0-662-50976-5**

L'honorable Mark McGuigan

Secrétaire d'État  
aux Affaires extérieures

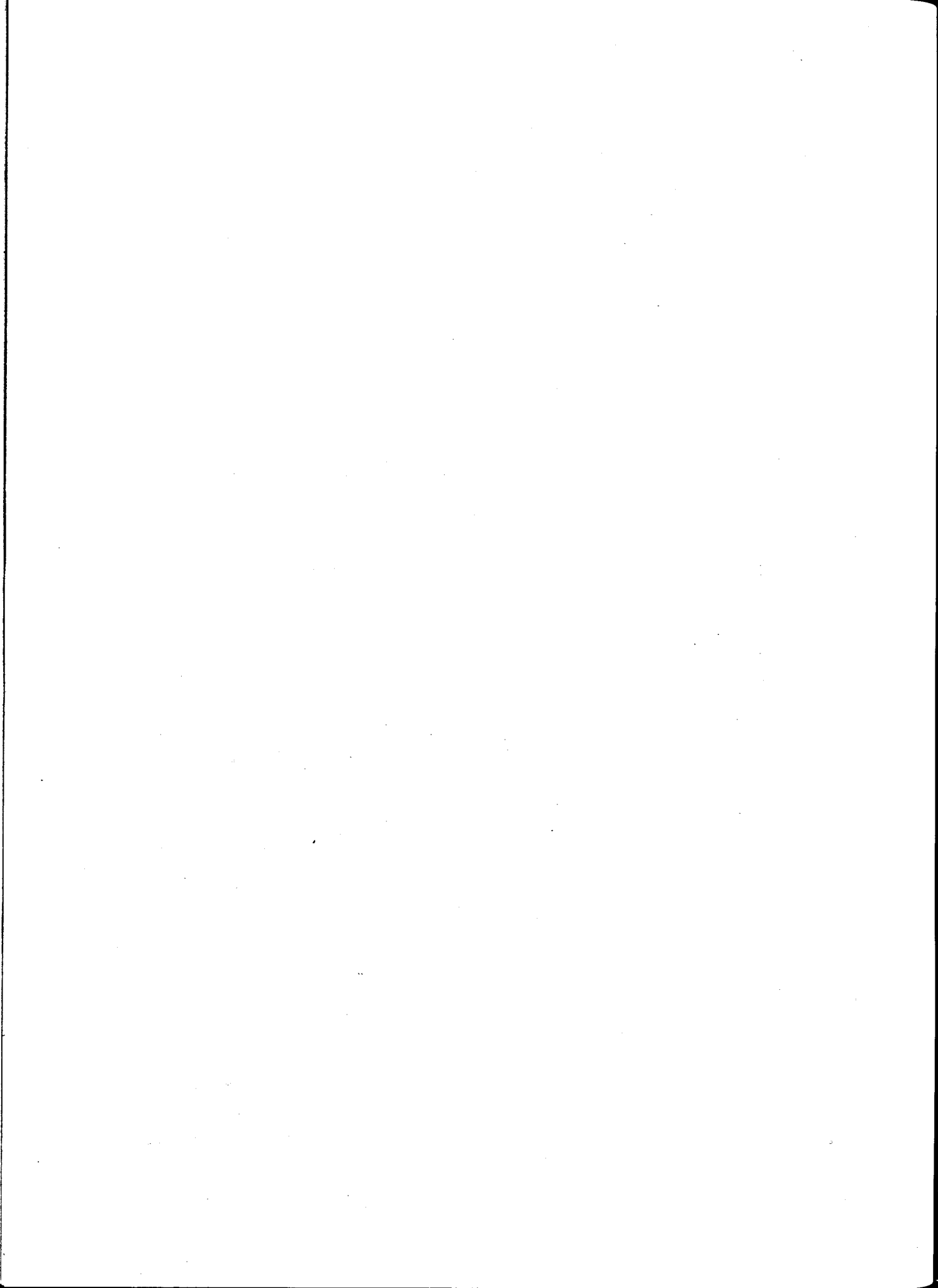
J'ai l'honneur de vous soumettre le revue annuelle du ministère des Affaires extérieures.

Conformément aux dispositions de la Loi du ministère des Affaires extérieures, ce rapport rend compte de notre activité au cours de l'année 1979.



le sous-secrétaire d'État  
aux Affaires extérieures

Ottawa, 1980



## TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
<b>VUE D'ENSEMBLE—LE CANADA ET LE MONDE EN 1979</b>	<b>1</b>
<p><b>La sécurité du Canada</b> (Instabilité mondiale et recherche de la paix, Relations Est-Ouest et défense collective, Désarmement et maîtrise des armements, Exportation de technologie nucléaire). <b>Le bien-être du Canada</b> (Relations économiques internationales, Approvisionnements et sécurité énergétiques, Préservation des intérêts maritimes du Canada). <b>Le Canada et le développement du tiers monde</b> (Questions Nord-Sud, Soutien au développement international). <b>Coopération régionale</b> (Coopération canado-américaine, Europe de l'Ouest et pays en bordure du Pacifique). <b>Dimension humaine</b> (Réfugiés et droits de la personne). <b>Unité et identité canadiennes</b>. <b>Services et aide aux Canadiens à l'étranger</b>.</p>	
<b>PARTIE A—LE CANADA ET L'ORDRE INTERNATIONAL</b>	
<b>Chapitre 1: Sécurité collective et résolution des conflits</b>	<b>11</b>
<p>(Désarmement et maîtrise des armements, Non-prolifération, Conseil de sécurité, Maintien de la paix, Afrique australe, Moyen-Orient, Chypre, Kampuchea, Sahara occidental et Timor oriental, OTAN, Coopération bilatérale en matière de défense, Aide à la formation militaire, SALT, MBFR, Modernisation et maîtrise des armements des forces nucléaires de théâtre).</p>	
<b>Chapitre 2: Le système économique international</b>	<b>17</b>
<p>(Politique économique d'ensemble, Politique commerciale, Textiles et vêtements, Produits de base, Énergie, Échanges nucléaires internationaux et non-prolifération, Politique environnementale multilatérale, Politique scientifique, Transport aérien, Transports maritimes et multimodaux, Espace et communications, Investissements, propriété intellectuelle et concurrence, Financement des exportations).</p>	
<b>Chapitre 3: Relations Nord-Sud</b>	<b>25</b>
<p>(CNUCED V, Aide au développement, Coopération technique au sein du Commonwealth, Commerce, Activités des entreprises multinationales, Transfert de technologie, Politique de coopération industrielle avec les pays en développement, Institutions financières internationales, Négociations mondiales).</p>	
<b>Chapitre 4: Règle de droit et concepts de justice</b>	<b>29</b>
<p>(Conférence sur le droit de la mer, Pêches internationales et frontières maritimes, Droit de l'environnement, Droit de l'espace atmosphérique, Cosmos 954—conséquences de l'incident, Mesures juridiques internationales contre le terrorisme, Droits de la personne, Réfugiés, Droit des traités).</p>	
<b>Chapitre 5: Associations d'États</b>	<b>37</b>
<p><b>Les Nations Unies</b> (Conseil économique et social, Questions sociales, Contribution financière du Canada à l'Organisation des Nations Unies). <b>La Francophonie</b> (Agence de Coopération culturelle et technique, Conférence sur la jeunesse et les sports, Conférence des ministres de</p>	

l'éducation, Organisations non-gouvernementales). **Le Commonwealth (Le Commonwealth des gouvernements, Secrétariat du Commonwealth, Le Commonwealth des personnes).**

## **PARTIE B—LE CANADA ET SES OBJECTIFS RÉGIONAUX**

<b>Chapitre 1: États-Unies</b>	<b>45</b>
(Frontières maritimes et pêches, Questions commerciales et économiques, Énergie, Environnement, Défense).	
<b>Chapitre 2: Amérique Latine et Caraïbes</b>	<b>49</b>
(Amérique centrale et du Sud, Les Caraïbes du Commonwealth).	
<b>Chapitre 3: Europe</b>	<b>53</b>
(Communauté européenne, Relations Est-Ouest, Europe de l'Ouest, Europe de l'Est).	
<b>Chapitre 4: Afrique et Moyen-Orient</b>	<b>59</b>
(Afrique anglophone, Moyen-Orient, Afrique francophone).	
<b>Chapitre 5: Asie et Pacifique</b>	<b>63</b>
(Asie du Nord et Pacifique, Asie du Sud et du Sud-Est).	

## **PARTIE C—LE CULTUREL ET L'INFORMATION AU SERVICE DES RELATIONS INTERNATIONALES**

<b>Chapitre 1: Relations culturelles internationales</b>	<b>71</b>
(Accords culturels, Échanges artistiques et promotion culturelle, Sports, UNESCO, Bourses, Études canadiennes à l'étranger, Échanges universitaires, Conférences internationales et rencontres sur l'éducation).	
<b>Chapitre 2: Programmes d'information et service de presse</b>	<b>75</b>
(Programmes d'information à l'étranger, Programmes d'information au Canada, Relations avec les universités, Affaires historiques, Expositions universelles, Service de presse).	

## **PARTIE D—PROTECTION DES CANADIENS À L'ÉTRANGER**

	<b>79</b>
(Assistance consulaire, Transfèrement des délinquants, Consuls honoraires, Réfugiés, Conventions et ententes consulaires, Programme de sensibilisation, Service de passeports aux Canadiens, Commission des réclamations étrangères, Droit international privé).	

## **PARTIE E — FORMULATION DES POLITIQUES ET SYSTÈMES DE GESTION**

	<b>85</b>
(Planification des politiques, Sécurité et renseignements, Coordination fédérale-provinciale, Information pour la haute direction, Communications et informatique, Personnel, Coordination interministérielle, Service d'inspection, Budget 1979-80, Immeubles et autres biens, Représentants étrangers au Canada et protocole, Privilèges et immunités).	

## **ANNEXES—**

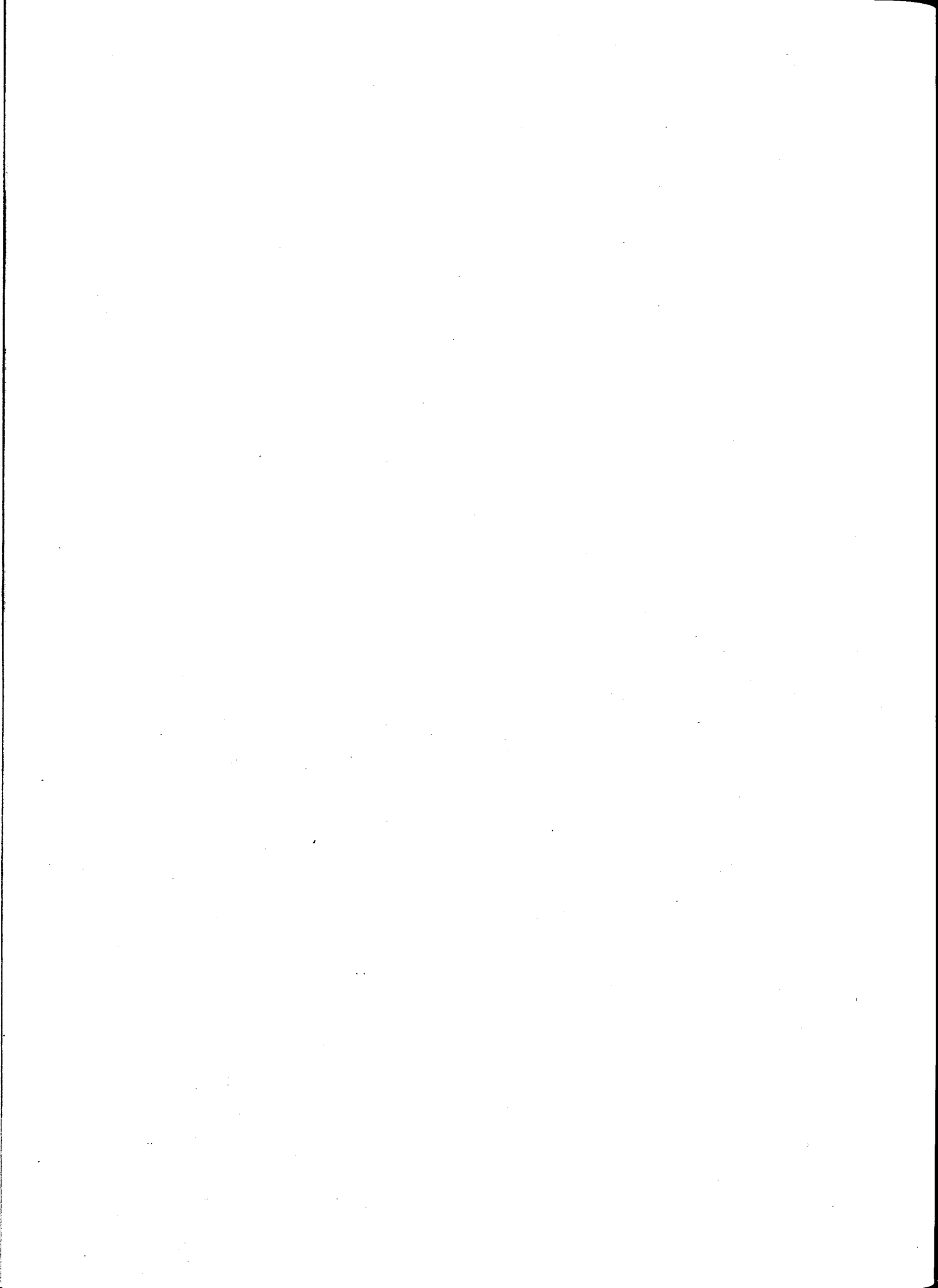
<b>I Accords internationaux</b>	<b>95</b>
<b>II Déploiement des missions, du personnel et des programmes</b>	<b>103</b>
<b>III Organigramme du Ministère</b>	<b>106</b>



VUE D'ENSEMBLE

**LE CANADA ET LE MONDE**

**EN 1979**



## LE CANADA ET LE MONDE EN 1979 VUE D'ENSEMBLE

En 1979, les tensions mondiales se sont accrues. L'instabilité d'un secteur donné du système international a eu tendance à se répercuter rapidement sur d'autres domaines. Par exemple, les événements politiques survenus en Iran ont provoqué des remous économiques tant chez les pays développés qu'en développement, et les hausses pétrolières décrétées par l'OPEP ont eu de sérieuses conséquences politiques. Vers la fin de l'année, l'invasion de l'Afghanistan par l'Union soviétique a remis en cause la poursuite des relations Est-Ouest dans un grand nombre de domaines. Tous ces événements ont concentré l'attention sur les liens stratégiques qui existent entre la conjoncture pétrolière, politique et militaire. Certains développements militaires et politiques ont eu des conséquences particulièrement graves en 1979. La guerre au Kampuchea et l'invasion de l'Afghanistan ont forcé des centaines de milliers de personnes à se réfugier à l'étranger, causant des difficultés politiques et économiques aux pays de premier asile et posant un problème humanitaire à la conscience de la communauté internationale.

En 1979, l'ordre mondial a marqué certains progrès avec des ententes sur le Fonds commun, les Négociations commerciales multilatérales, les SALT, les élections en Rhodésie et le traité de paix entre Israël et l'Égypte. Mais de façon générale, les efforts collectifs pour tenter de régler les grands problèmes que sont la maîtrise des armements, la limitation des conflits et la coopération au développement économique international ont marqué peu de progrès, et parfois même de sérieux reculs. La nécessité croissante d'efforts collectifs visant à régler les problèmes mondiaux, ainsi que l'interdépendance de ces efforts, sont devenus plus apparentes.

L'année 1979 a été le témoin d'un changement de gouvernement au Canada et du remplacement de M. Don Jamieson comme secrétaire d'État aux Affaires extérieures par Mlle Flora MacDonald. Toutefois, l'orientation générale de notre politique étrangère a révélé une continuité certaine, en dépit de quelques réaménagements de priorités. Les activités internationales du Canada et du ministère des Affaires extérieures ont été guidées, d'abord et avant tout, par le besoin d'assurer la sécurité et le bien-être économique du pays. Elles ont également été orientées par la nécessité de refléter la préoccupation qu'ont les Canadiens de donner une dimension humaine à leur politique étrangère, par le besoin de promouvoir l'unité et l'identité canadiennes ainsi que par la nécessité de fournir une aide aux Canadiens qui

voyagent et travaillent à l'étranger. À cette fin, le Canada a participé activement aux réunions des organismes internationaux et entrepris des consultations bilatérales avec divers États, reconnaissant que la réalisation de nombre de ses objectifs de politique étrangère n'était possible que par la coopération avec d'autres. Ces activités à l'étranger ont couvert des questions fort diverses: atteintes à la paix, gestion de l'économie mondiale, efforts de désarmement, mise au point concertée d'un cadre de réglementation, et partage des ressources maritimes mondiales.

Un survol de certains secteurs intéressants tout particulièrement le Canada illustre ses activités et les priorités de sa politique étrangère en 1979.

### LA SÉCURITÉ DU CANADA

#### Instabilité mondiale et recherche de la paix

Deux événements ont éclipsé tous les autres: ce sont la révolution iranienne et l'invasion de l'Afghanistan par l'Union soviétique, qui ont tous deux contribué à déstabiliser encore davantage l'Asie du Sud-Ouest et la région du golfe Persique, où les intérêts occidentaux sont fortement implantés. La révolution en Iran a fait ressortir l'importance stratégique du pétrole pour l'Ouest, et a souligné le danger qu'il y a à sous-estimer l'attachement des populations de la région à leurs valeurs traditionnelles. Avant même l'invasion de l'Afghanistan, l'Ouest était devenu plus sensible à la visibilité croissante de la présence militaire soviétique dans la région du Golfe; l'invasion a accru la possibilité d'une confrontation entre les superpuissances dans une région jugée essentielle à la sécurité occidentale. Le Canada a pris de nouvelles mesures pour protéger ses ressortissants dans la région et pour consulter ses alliés concernant les incidences politiques et militaires de cette instabilité croissante.

Le Golfe persique et l'Asie du Sud-Ouest n'ont pas été les seules régions de tension. L'occupation du Kampuchea par le Vietnam et l'action militaire de la Chine contre le Vietnam ont créé de sérieuses tensions en Asie du Sud-Est. Le sort réservé à d'importantes couches de la population du Kampuchea menacées par la famine ainsi que la violation flagrante des droits de la personne au Kampuchea et au Vietnam ont incité le Canada à rechercher activement une solution à ces problèmes au sein du Conseil de sécurité et ailleurs, et à ouvrir toutes grandes ses portes à un grand nombre de réfugiés de la région.

Le Moyen-Orient a continué de connaître l'instabilité, les combats se sont poursuivis au Liban et les tensions se sont maintenues entre Israël et ses voisins arabes. Le Canada s'est toutefois réjoui de la signature du traité de paix entre l'Égypte et Israël qui a mis fin à trente ans d'hostilités. Ce développement lui a semblé une importante étape sur la voie d'une solution globale des problèmes du Moyen-Orient, laquelle reste à trouver.

L'éternelle question de la Rhodésie a connu une évolution heureuse. La réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth à Lusaka—à laquelle le Canada a participé activement—a donné lieu à un accord prévoyant la tenue d'une conférence élargie pour tenter de régler la question. L'accord subséquent de Lancaster House sur un cessez-le-feu et des élections supervisées a représenté un jalon historique susceptible d'offrir une solution pacifique à ce problème de longue date. Le Canada a également continué à promouvoir activement l'établissement d'un plan endossé par l'ONU et visant à créer une zone démilitarisée le long des frontières de la Namibie. Ailleurs en Afrique, l'Éthiopie et l'Ouganda sont restés des secteurs d'instabilité permanente.

Dans l'hémisphère occidental, l'Amérique centrale et les Antilles sont devenues une zone d'instabilité croissante. Les répercussions de la révolution au Nicaragua se sont fait sentir dans toute la région.

Le fait qu'il y ait eu une recrudescence du recours à la force militaire dans le monde en 1979 a souligné la nécessité de rechercher par tous les moyens possibles des solutions pacifiques aux problèmes mondiaux et régionaux. C'est tout particulièrement par le biais de solutions collectives que le Canada a été le mieux en mesure d'utiliser ses ressources pour la recherche de la paix. Le Canada a activement recherché de telles solutions au Conseil de sécurité et à l'Assemblée générale des Nations Unies, ainsi qu'au sein d'autres organismes plus spécialisés comme le Comité permanent du désarmement. Il a également réaffirmé son engagement envers les opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Il était, jusqu'à ce que la Force d'urgence des Nations Unies au Sinaï soit retirée vers le milieu de l'année, le principal contributeur aux opérations onusiennes de maintien de la paix. À la fin de l'année, sa contribution était toujours l'une des plus importantes: du personnel militaire canadien était affecté à la Force des Nations Unies à Chypre et à la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement entre Israël et la Syrie sur les hauteurs du Golan.

### **Relations Est-Ouest et défense collective**

Outre son incidence géopolitique, l'invasion de l'Afghanistan par l'Union soviétique a engendré de sérieuses tensions qui ont failli avoir une incidence négative sur un certain nombre de domaines de la coopération Est-Ouest. À la lumière des événements en Afghanistan, on s'est interrogé sur l'engagement réel de l'Union soviétique à l'égard

de la détente, le Canada étant d'avis que les fondements de la détente reposent sur une consolidation de la confiance mutuelle entre l'Est et l'Ouest, et que cette confiance a été sensiblement réduite par suite de l'invasion. Du point de vue du Canada, la détente ne peut se limiter à l'atténuation des tensions en Europe seulement, mais doit être appliquée à l'échelle mondiale. Le gouvernement canadien a annoncé son intention d'envisager une série de mesures en réaction à l'invasion. Les tensions ayant entravé le processus de la détente et nuï à l'ensemble des relations Est-Ouest à la fin de 1979 ne laissaient pas présager un retour rapide aux progrès lents mais constants qui ont caractérisé l'édification de la coopération Est-Ouest pendant les années 70.

En ce qui concerne les efforts de défense, le Canada a continué de participer activement à la défense collective par le biais de son appartenance à l'OTAN et à NORAD, restant convaincu qu'outre son rôle en matière de défense collective, l'OTAN a un important rôle politique à jouer comme centre d'élaboration de plans visant à réduire les sources de conflits entre l'Est et l'Ouest.

Lors de leur réunion de décembre 1979, les ministres de la Défense et des Affaires étrangères de l'OTAN ont convenu, en réponse à l'actuel programme des Soviétiques visant l'expansion de leurs forces nucléaires de théâtre, de moderniser les forces nucléaires du théâtre européen de l'OTAN. Tout aussi importante a été la décision prise simultanément par ces ministres d'offrir à l'Union soviétique d'entreprendre des négociations visant à inciter les deux parties à limiter la prolifération de ces systèmes d'armes.

Le Canada a continué de contribuer à l'application du «Programme de défense à long terme» de l'Alliance, conçu pour améliorer la capacité de dissuasion et de défense de l'OTAN. Vers la fin de 1979, nos Forces armées étaient équipées de 128 nouveaux chars *Leopard C-1* et les premières livraisons de trois nouveaux types de blindés avaient été effectuées. D'autres programmes d'équipement visant à aider le Canada à réaliser les objectifs des forces de l'OTAN ont progressé de façon satisfaisante en 1979.

### **Désarmement et maîtrise des armements**

Dans ce domaine, la signature des SALT II en juin 1979 a donné l'espoir de nouveaux progrès, en particulier dans les négociations visant l'interdiction complète des essais nucléaires et thermonucléaires. Lors de la première session du Comité du désarmement—organisme multilatéral de négociation revivifié par la Session extraordinaire des Nations Unies consacrée au désarmement—le Canada a appuyé une interdiction complète des essais nucléaires et thermonucléaires ainsi que d'autres propositions concernant notamment l'interdiction de l'utilisation des armes chimiques et de la production de matières fissiles à des fins d'armements.

La Session extraordinaire a également décidé de réanimer la Commission du désarmement des Nations Unies, et le Canada a joué un rôle actif dans les délibérations de la Commission sur les éléments d'un programme global de

désarmement. En outre, le Canada s'est efforcé de promouvoir la mise en application des diverses recommandations de la Session extraordinaire en participant directement à trois études onusiennes sur le désarmement, en établissant un groupe consultatif du désarmement et du contrôle des armements et en coparrainant sept résolutions au sein de la Première commission de la Trente-quatrième assemblée générale des Nations Unies. Quoique les perspectives de nouveaux accords soient restées tout au mieux incertaines et que les possibilités de progrès aient été encore plus lointaines à la fin de l'année étant donné l'invasion de l'Afghanistan, on n'a cessé de reconnaître que les accords de contrôle des armements continuent d'être dans l'intérêt général de l'Est autant que de l'Ouest.

### **Exportations de technologie nucléaire**

En 1979, le Canada a continué d'exporter des matières, de l'équipement et de la technologie nucléaires vers un certain nombre de pays (par exemple le Japon, les pays de la CEE, les États-Unis, la Roumanie, la Corée et la Suède) avec lesquels il avait conclu des accords de coopération nucléaire conformes à ses politiques en matière de garanties. À ce chapitre, le Canada a également continué à appuyer activement les efforts destinés à encourager la poursuite de l'élaboration d'un régime international de non-prolifération efficace et adaptable en fonction du développement de la technologie nucléaire à des fins pacifiques non explosives. Des experts canadiens ont participé à l'Évaluation internationale du cycle du combustible nucléaire (INFCE) qui, entreprise en octobre 1977, devrait se terminer en février 1980. On a également commencé à préparer la participation du Canada à la deuxième conférence de révision du Traité sur la non-prolifération qui doit se tenir en août 1980. Le Canada a poursuivi ses efforts bilatéraux pour appliquer pleinement ses politiques de non-prolifération et de garanties de décembre 1974 et décembre 1976; des négociations à cette fin ont notamment été poursuivies avec les États-Unis d'Amérique, l'Australie et la Suisse.

## **LE BIEN-ÊTRE ÉCONOMIQUE DU CANADA**

### **Relations économiques internationales**

En 1979, l'économie mondiale a continué d'être affligée de faibles taux de croissance, de niveaux de chômage élevés et de forts taux d'inflation.

Fait notable, la communauté internationale a semblé prendre davantage conscience qu'une meilleure coordination des activités économiques est nécessaire si l'on espère vaincre ces difficultés. Le Canada a participé activement au Sommet économique de Tokyo en juin 1979, lequel a permis d'obtenir une coordination plus étroite des politiques économiques des pays développés, notamment dans le domaine énergétique. Le Canada a également participé à la recherche de solutions aux problèmes commerciaux et monétaires mondiaux au sein du GATT, du FMI et de

l'OCDE. Ces institutions ont encouragé la résistance à des pressions protectionnistes accrues qui auraient nui à un système mondial de libre échange commercial et financier extrêmement important pour le bien-être économique du Canada.

Un événement marquant de l'année a été la signature par le Canada et ses principaux partenaires commerciaux des accords issus de la dernière série de Négociations commerciales multilatérales (NCM) du GATT. Pour la première fois, une importante série de négociations commerciales multilatérales connaissait un dénouement heureux pendant une longue période de faible croissance; à ce titre, les NCM ont représenté une contribution éminemment positive à la libéralisation des échanges et à l'évolution du système commercial mondial; elles ont permis aux producteurs canadiens de biens agricoles, halieutiques et industriels d'obtenir de meilleurs débouchés sur les marchés d'exportation. La réduction ou l'élimination d'une vaste gamme de tarifs douaniers et une meilleure réglementation des obstacles non tarifaires avantageront les exportateurs et devraient encourager une production plus efficiente au Canada. L'importance des avantages découlant des NCM sera en bonne part déterminée par la mesure dans laquelle les hommes d'affaires et les entreprises tireront profit des nouvelles possibilités qui leur sont ouvertes.

### **Approvisionnement et sécurité énergétiques**

La révolution iranienne et la hausse de plus de 100 pour cent des prix du pétrole de l'OPEP en 1979 ont eu une influence considérable sur le système économique international et le Canada. En 1979, la question de la sécurité des approvisionnements énergétiques du Canada a été mise à l'avant-plan de nos objectifs de politique nationale et internationale. Le Canada et d'autres membres de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ont fait un effort concerté pour réduire leurs niveaux de consommation pétrolière prévus et ce, en combinant restrictions volontaires de la demande, conversion à des combustibles autres que le pétrole et augmentation de la production pétrolière domestique.

La question énergétique a été à l'avant-plan des discussions qu'ont eues les chefs de gouvernement au sommet de Tokyo, lesquels ont convenu d'établir des plafonds pour les importations nationales de pétrole et reconnu la nécessité de mesures visant à assurer l'exploitation de nouvelles sources d'énergie. Même si le Canada est en meilleure position que la plupart des autres pays industrialisés en ce qui a trait aux perspectives énergétiques à long terme, il doit de toute évidence ne négliger aucun effort pour améliorer la sécurité de ses approvisionnements par divers moyens pris tant au niveau national qu'international. En 1979, le Canada a commencé à rechercher des arrangements bilatéraux d'approvisionnement pétrolier avec des pays comme le Mexique et le Venezuela, et il a continué à collaborer avec d'autres pays industrialisés et en développement en vue d'accroître la sécurité énergétique mondiale.

## Préservation des intérêts maritimes du Canada

En 1979, le Canada a continué à marquer des points en ce qui a trait à la révision des principes traditionnels du droit de la mer ainsi qu'à l'élaboration de nouveaux concepts de gestion des ressources océaniques. La Conférence sur le droit de la mer a déjà influencé la pratique des États. Elle a permis au Canada de faire reconnaître multilatéralement sa zone de pêche de 200 milles et sa mer territoriale de 12 milles, et de reconfirmer ses droits souverains sur les ressources de la marge continentale au-delà des 200 milles; elle a aussi contribué à faire accepter internationalement un renforcement de la juridiction des États côtiers en ce qui concerne la pollution émanant des navires, notamment dans les eaux arctiques couvertes de glace. Lors de la session de 1979—tenue en deux parties—, le Canada s'est notamment efforcé d'aider à résoudre les difficiles questions en suspens, c'est-à-dire la recherche scientifique marine, la délimitation des frontières maritimes et surtout le régime international d'extraction des ressources minérales sous-marines.

Dans le domaine des pêches, la Commission internationale des pêches de l'Atlantique du Nord-Ouest (CIPAN) a été remplacée à la fin de 1979 par l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest (OPAN) dont l'objectif est de promouvoir l'utilisation optimale, la gestion rationnelle et la conservation des ressources halieutiques de l'Atlantique du Nord-Ouest. Le Canada et les États-Unis ont conclu leurs négociations par la signature d'un accord bilatéral sur la gestion des ressources halieutiques de la côte Est, et convenu de soumettre leur différend sur la délimitation des frontières maritimes dans le golfe du Maine à l'arbitrage international. Le Canada et les États-Unis ont signé deux autres accords de pêche, l'un modifiant la Convention sur le flétan du Pacifique et l'autre, réglementant les prises américaines de poisson de fond de la côte Ouest dans la zone de pêche canadienne et ce, jusqu'au 31 mars 1981. Le Canada a également eu des entretiens avec les autorités américaines concernant le problème de l'interception du saumon de la côte Ouest. Il a conclu avec la France des arrangements intérimaires concernant les pêches dans la région de Saint-Pierre-et-Miquelon en 1980. L'accord de pêche modifié Canada/CEE a été prorogé jusqu'en 1980, et des négociations ont été entreprises en vue d'un accord de pêche à long terme avec la Communauté.

## LE CANADA ET LE DÉVELOPPEMENT DU TIERS MONDE

### Questions Nord-Sud

Les problèmes de l'économie mondiale et leurs sérieuses incidences sur les pays en développement ont eu une influence marquée sur le dialogue Nord-Sud en 1979. Deux événements ont particulièrement contribué à favoriser le dialogue: l'accord sur la création d'un fonds commun pour appuyer les mesures de stabilisation des produits de base, ainsi que les discussions et négociations menées dans le

cadre de la conférence de la CNUCED à Manille. Le Canada a participé activement à ces discussions et à d'autres activités par son appartenance aux institutions onusiennes s'occupant de développement, au Commonwealth et à la Francophonie, ainsi qu'au moyen de contacts bilatéraux.

À mesure que le dialogue Nord-Sud se poursuivait, il est devenu plus évident qu'il fallait de nouvelles approches tenant compte des divers besoins et intérêts observés au sein même du groupe des pays en développement. Suite à une proposition émanant de ces pays, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une résolution réclamant des Négociations mondiales relatives à la coopération économique internationale pour le développement. Cette nouvelle initiative d'envergure qui prévoit des négociations dans cinq grands domaines—matières premières, commerce, énergie, développement et finances—se poursuivra en 1980. En outre, on a déjà commencé la préparation d'une nouvelle Stratégie internationale du développement pour les années 80.

## Soutien au développement international

Le Canada a contribué activement au développement international et à l'amélioration de la situation du monde en développement par son important programme d'aide au développement. Ce programme a été un élément essentiel de sa politique étrangère, en dépit d'importantes coupures budgétaires découlant de la compression des dépenses publiques. Dans sa stratégie de l'aide aux pays en développement, le Canada a continué de se concentrer sur les secteurs où les besoins sont les plus grands et sur les secteurs qui intéressent les membres les plus pauvres de la communauté mondiale. Il a contribué tant bilatéralement que multilatéralement aux programmes axés sur ces secteurs. Le budget de l'Agence canadienne de développement international a dépassé 1,1 milliard de dollars en 1979.

## COOPÉRATION RÉGIONALE

### Coopération canado-américaine

En 1979, le Canada a continué d'accorder la plus haute priorité à ses relations avec les États-Unis. Figurent au bilan des réalisations de l'année: des échanges bilatéraux établis à des niveaux sans précédent; la conclusion d'accords relatifs aux ressources halieutiques de la côte Est et aux frontières maritimes; l'établissement d'un mécanisme consultatif bilatéral sur l'énergie; un accord relatif au contrôle de la circulation maritime; un protocole d'entente sur la coopération en matière de recherche et de développement liés aux sables bitumineux et aux huiles lourdes; une coopération en ce qui concerne le gazoduc du Nord; et un engagement de mettre au point un accord de coopération sur la qualité de l'air. D'étroites consultations se sont poursuivies sur des questions internationales telles la non-prolifération nucléaire et le désarmement, le droit de la mer, les droits de la personne et l'évolution de la situation politique mondiale.

## **Europe de l'Ouest et pays en bordure du Pacifique**

En 1979, le Canada s'est efforcé d'élargir ses relations avec les Communautés européennes et les pays de l'Europe de l'Ouest de façon à leur donner une dimension politique conforme à l'expansion de ses relations économiques. L'émergence progressive d'une approche concertée de la politique étrangère au sein des États membres de la Communauté a mené à des consultations plus fréquentes entre le Canada et la Communauté sur une vaste gamme de problèmes. Le Canada a poursuivi ses efforts pour approfondir ses relations économiques avec certains membres de la Communauté européenne, notamment la République fédérale d'Allemagne, la France et le Royaume-Uni. Les résultats des négociations commerciales multilatérales qui se sont terminées en 1979 ont multiplié les possibilités offertes au Canada et en Europe de l'Ouest.

Le Canada a continué d'élargir et de diversifier ses relations économiques et politiques avec le Japon et les pays en bordure du Pacifique. Les possibilités d'élargissement des relations avec cette région suscitent un intérêt croissant dans le grand public et le monde des affaires, notamment dans l'Ouest du Canada. Les liens canado-nippons ont continué de se renforcer, ainsi qu'en a témoigné une réunion du Comité économique mixte Japon-Canada.

## **LA DIMENSION HUMAINE**

### **Réfugiés et droits de la personne**

Le problème mondial des réfugiés s'est posé avec beaucoup d'acuité en 1979. L'attention de la communauté internationale s'est surtout portée sur la situation dans les pays d'Indochine et sur le sort tragique réservé aux réfugiés de la mer vietnamiens. En réponse aux problèmes posés par les réfugiés et les réfugiés venus du Laos et du Kampuchea par voie de terre, le Canada a mis sur pied son plus ambitieux programme de réinstallation des réfugiés depuis les années qui ont immédiatement suivi la Seconde Guerre mondiale, et il a apporté une importante contribution aux secours d'urgence destinés aux Kampuchéens. Les Canadiens ont répondu chaleureusement au programme de parrainage de réfugiés.

À un certain nombre d'occasions, le gouvernement canadien a publiquement souligné la nécessité de s'occuper de la grande cause de cet exode, à savoir de la violation des droits fondamentaux de la personne dans les pays concernés. Il a incité les Nations Unies à se doter de moyens plus efficaces pour intervenir à propos des violations les plus graves des droits de la personne, et a réclamé la création du poste de sous-secrétaire général des droits de l'homme au sein de la structure onusienne. Il a également continué à jouer un rôle actif à titre de membre de la Commission des droits de l'homme de l'ONU. Ainsi, les questions internationales relatives aux droits de la personne ont été un élément important de notre politique étrangère en 1979. Le Canada a également poursuivi ses démarches (auprès de l'URSS, de la Chine et des pays de l'Europe de l'Est) concernant les

parents de citoyens canadiens qui désirent rejoindre leurs familles au Canada, et de nouveaux progrès ont été réalisés dans ce domaine.

## **UNITÉ ET IDENTITÉ CANADIENNES**

Le Ministère, cette année encore, s'est efforcé de refléter la diversité régionale du Canada, les intérêts des dix gouvernements provinciaux ainsi que les intérêts et les préoccupations des Canadiens d'expression anglaise et française dans le cadre d'une politique étrangère cohérente.

Pendant l'année, un effort a été fait pour trouver de meilleurs moyens d'accroître et de favoriser la participation des autorités provinciales aux affaires internationales tout en aidant à coordonner cette participation dans le but d'établir des intérêts nationaux clairement définis. Le Ministère s'est attaché à consulter les provinces et le secteur privé sur une vaste gamme de questions internationales afin d'élaborer les positions qu'adopterait le Canada lors des Négociations commerciales multilatérales (terminées en 1979) et lors des négociations canado-américaines sur les ressources halieutiques et les frontières maritimes. Le Canada a maintenu sa participation aux activités du Commonwealth et de la Francophonie. Grâce à ses programmes d'information et d'affaires culturelles à l'étranger, le Ministère a sensibilisé davantage la communauté internationale au fait que le Canada est une société démocratique, bilingue, multiculturelle, richement dotée et capable de résoudre positivement ses problèmes internes. Les programmes d'information visant à mieux faire connaître aux Canadiens les objectifs de la politique étrangère de leur pays ont été élargis.

## **SERVICES ET AIDE AUX CANADIENS À L'ÉTRANGER**

De nombreux services consulaires et d'autres formes d'assistance ont continué d'être fournis aux Canadiens résidant et voyageant à l'étranger. Même si les déplacements de Canadiens à l'étranger semblent avoir quelque peu diminué en 1979, peut-être en raison de facteurs inflationnistes et de taux de change défavorables, on a observé un accroissement du nombre des services consulaires rendus par les 117 missions diplomatiques et consulaires du Canada à l'étranger. Pour répondre à la demande accrue et rendre l'assistance consulaire plus accessible aux touristes canadiens, des consuls honoraires ont été nommés pour la première fois dans les capitales de la République dominicaine, de la Bolivie et du Paraguay, ainsi qu'à Bombay en Inde. Les services consulaires fournis en 1979 ont le plus souvent consisté à répondre à des demandes relativement simples d'information et d'assistance portant, par exemple, sur les passeports, les documents de citoyenneté et les services notariaux. Pour quelque 5 200 Canadiens toutefois, les services rendus ont été de nature plus urgente et plus vitale, car ils concernaient des cas d'urgences médicales et financières, des problèmes juridiques et des décès. Dans ces

parties du monde qui connaissent l'instabilité et la tension, les missions diplomatiques et consulaires du Canada ont continué à conseiller les Canadiens sur les développements locaux et à actualiser leurs plans d'urgence pour la protection des citoyens et des intérêts canadiens dans les régions perturbées.

Pendant l'année, des consultations consulaires ont été entreprises ou poursuivies avec plusieurs pays—dont des

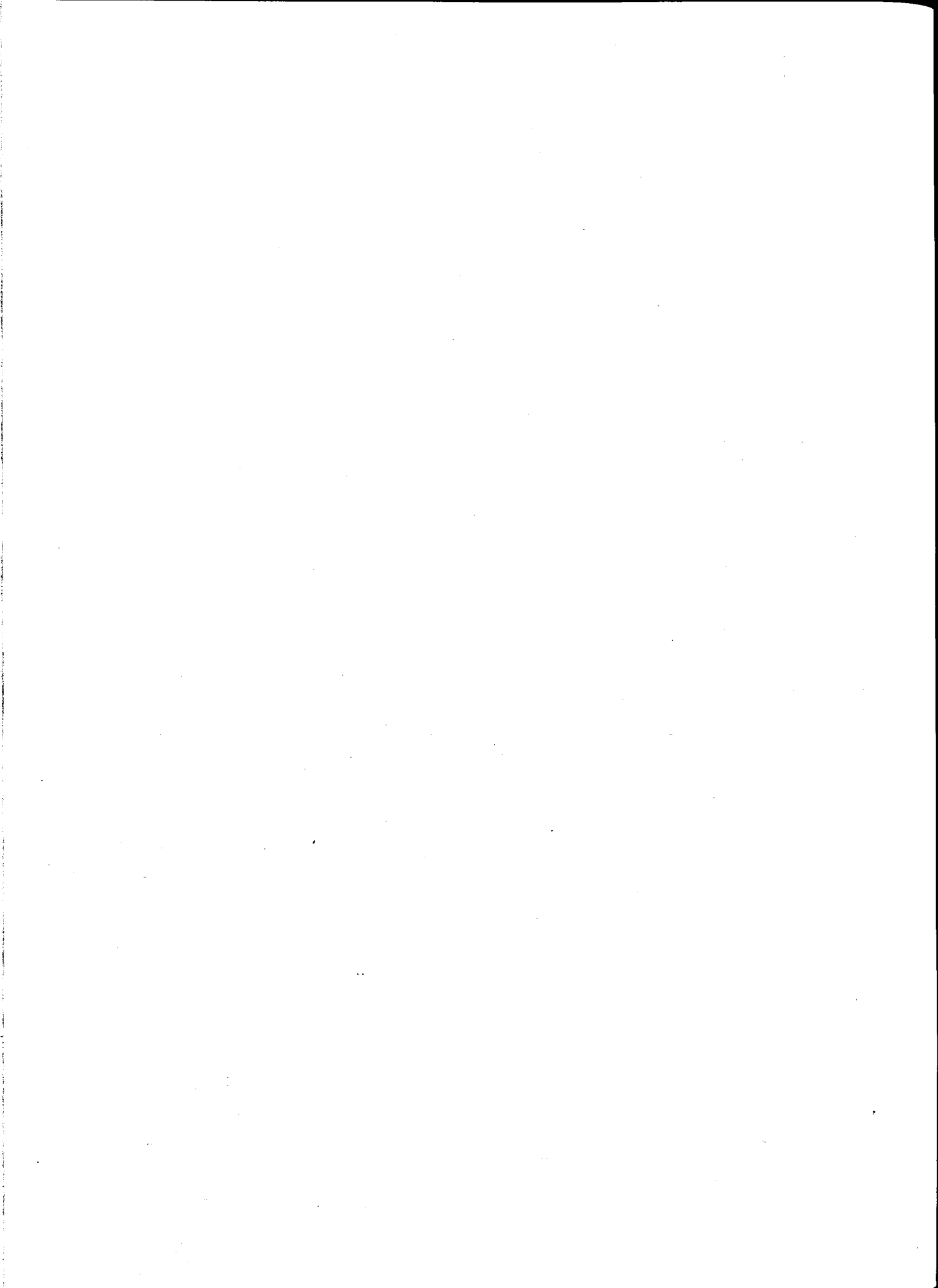
pays d'Europe de l'Est—en vue de la conclusion de nouvelles conventions consulaires ou d'autres arrangements consulaires visant à faciliter la prestation des services consulaires et la protection des Canadiens en visite ou en résidence provisoire dans ces régions. Des consultations bilatérales ont également été entreprises avec un certain nombre de pays en vue de préparer de nouveaux accords sur le transfèrement des détenus ayant pour objet le rapatriement de Canadiens incarcérés à l'étranger.



## **PARTIE A**

### **LE CANADA ET L'ORDRE INTERNATIONAL**

Le Canada adhère à un grand nombre d'organisations internationales où toutes les grandes questions touchant l'ordre mondial font l'objet de délibérations: sécurité collective, désarmement, commerce, développement économique, droit de la mer, mesures en faveur des réfugiés, etc. Lors de ces délibérations, les représentants du Canada présentent le point de vue canadien, font valoir nos intérêts nationaux et contribuent aux efforts visant l'établissement de la paix et de la justice dans le monde.



## PARTIE A

### Chapitre 1: SÉCURITÉ COLLECTIVE ET RÉOLUTION DES CONFLITS

#### Désarmement et maîtrise des armements

L'année 1979 a fait reculer les espoirs de nouveaux progrès dans les négociations sur le désarmement qu'avait suscités en 1978 la session extraordinaire des Nations Unies consacrée au désarmement. L'accord SALT II a été signé et le texte de négociation d'un accord interdisant les armes radiologiques a été déposé par les États-Unis et l'URSS à Genève, mais il n'y a eu aucune percée dans les négociations sur l'interdiction complète des essais nucléaires et sur la destruction des armes chimiques. Vers la fin de l'année, l'invasion soviétique de l'Afghanistan avait considérablement réduit la possibilité de ratification de l'accord SALT II.

Dans le prolongement du Programme d'action de la Session extraordinaire, le poste de conseiller pour le désarmement et le contrôle des armements a été officiellement créé aux Affaires extérieures au début de l'année. Notons d'ailleurs que l'action entreprise dans ce domaine a eu un bon point de départ avec la convocation d'un groupe consultatif de représentants d'organisations non gouvernementales intéressées, le financement de recherches canadiennes dans le cadre de l'Étude onusienne des rapports entre le désarmement et le développement, ainsi que le parrainage d'activités éducationnelles menées par des groupes et des organismes intéressés. On prévoit également publier un Bulletin du désarmement.

Le nouveau Comité du désarmement a commencé ses travaux au début de l'année à Genève. Remarquons qu'il compte huit nouveaux membres, la plupart neutres et non alignés, et que l'on y nomme chaque mois un nouveau président, pratique appelée à remplacer celle de la coprésidence autrefois assurée par l'URSS et les États-Unis. À la lumière de ces changements, la France a décidé d'occuper son siège, ne laissant plus que la Chine—comme État doté d'armes nucléaires—à emboîter le pas; celle-ci ayant occupé son siège au début de la session de 1980, le Comité se compose maintenant de 40 membres.

L'ordre du jour du Comité pour 1979 englobait les points suivants:

1. Interdiction des essais nucléaires;
2. Cessation de la course aux armements nucléaires et désarmement nucléaire;
3. Arrangements internationaux efficaces destinés à protéger les États non dotés d'armes nucléaires contre le recours ou la menace du recours aux armes nucléaires;

4. Armes chimiques;
5. Nouveaux types d'armes de destruction massive et nouveaux systèmes de telles armes; armes radiologiques.

Deux de ces questions—interdiction des essais nucléaires et armes chimiques—faisaient déjà l'objet de négociations entre les États-Unis et l'URSS (le Royaume-Uni participant aux entretiens sur l'interdiction des essais). Les puissances négociantes n'ont jamais été enthousiastes à l'idée de confier un rôle au Comité, et les efforts—appuyés par le Canada—pour l'intégrer au processus de négociation n'ont pas connu de lendemain. Les rapports présentés régulièrement au Comité par les puissances négociantes indiquaient seulement qu'il restait dans chaque cas à régler de difficiles questions de vérification. Le Comité a établi un groupe de travail chargé d'étudier les garanties offertes aux États non dotés d'armes nucléaires contre le recours ou la menace du recours aux armes nucléaires. Les membres occidentaux du Comité ont rejeté comme irréalistes les propositions de l'Union soviétique relatives à l'élaboration d'un cadre de négociation appelé à mettre en branle le processus de désarmement nucléaire. Le Canada s'est attaché à insister sur l'importance de la négociation d'un accord visant à mettre fin à la production de matières fissiles à des fins d'armements, soulignant ainsi la nécessité de tenter progressivement d'arrêter la constitution d'arsenaux nucléaires. Aucun État doté d'armes nucléaires n'est toutefois disposé à entreprendre de telles négociations. Le Comité prend ses décisions par consensus, étant donné que les questions de désarmement ne peuvent être réglées par vote majoritaire.

La nouvelle Commission du désarmement, ouverte à tous les membres de l'ONU, a pour principale tâche de préparer le cadre d'un programme global de désarmement. Le désarmement général et complet est le grand objectif de l'ONU depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, mais ce n'est que depuis que l'on a proclamé la décennie commençant en 1970 Première décennie du désarmement que l'on cherche concrètement à se rapprocher progressivement de cet objectif. Il a fallu à la Commission quatre semaines de travaux intensifs à New York pour rassembler les données du problème dans un document intitulé: «Éléments d'un programme global de désarmement». Ce programme doit être négocié par le Comité, mais il est peu probable qu'on en vienne bientôt à une entente sur une telle approche globale.

Lors de la Trente-quatrième session, la Première commission de l'AGNU, outre ses traditionnelles résolutions sur le contrôle des armements et le désarmement, a continué de se pencher sur le programme d'action de la Session extraordinaire. Dans l'ensemble, on a adopté trente-neuf résolutions sur des questions de désarmement, dix-huit sur des questions nucléaires, onze sur des questions non nucléaires et dix sur des questions de procédure. Le Canada a de nouveau coparrainé avec la Pologne la résolution sur les armes chimiques et fait approuver par une majorité encore une fois écrasante une résolution sur les matières fissiles. Il a somme toute pu se rallier au consensus sur dix-sept résolutions et en appuyer douze autres.

Étant donné la mise en marche d'une étude de l'ONU sur les mesures de confiance au printemps de 1980 et la nature des mesures de sécurité prévues pour la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe qui doit se tenir à Madrid en vue de la révision de l'Acte final d'Helsinki, cette approche peu connue des négociations sur la maîtrise des armements saura sans doute retenir suffisamment l'attention du public. En 1979, le Canada a joué un rôle important dans l'élaboration et l'application des mesures de confiance et continuera, à titre de membre du groupe d'étude de l'ONU et à Madrid, à explorer toutes les voies qui offrent des possibilités raisonnables de résultats concrets dans le domaine de la maîtrise des armements et du désarmement.

### **Non-prolifération**

Outre qu'il a cherché à empêcher une nouvelle expansion (ou prolifération «verticale») des arsenaux nucléaires des États déjà dotés d'armes nucléaires, le Canada a continué à déployer ses meilleurs efforts pour empêcher la dissémination (ou prolifération «horizontale») des armes nucléaires ou des capacités de mise à feu d'engins nucléaires explosifs à l'extérieur de ces États. Le chapitre 2 de la partie A fait état de ces efforts.

### **Conseil de sécurité**

Le 1<sup>er</sup> janvier 1979, le Canada et la République fédérale d'Allemagne ont été remplacés par la Norvège et le Portugal comme membres non permanents représentant le groupe occidental au Conseil de sécurité. Malgré la fin de son mandat, le Canada a continué de s'associer aux efforts des pays occidentaux pour obtenir un règlement négocié en Namibie, comme on verra plus loin.

Le Conseil de sécurité s'est prononcé sur presque toutes les grandes questions internationales de l'année. L'Union soviétique s'est opposée à la condamnation de l'invasion vietnamienne du Kampuchea (Cambodge). Sur la question du Moyen-Orient, le Conseil a tenté sans succès d'étayer sa résolution 242 de 1967 en ce qui a trait au rôle que doivent jouer les Palestiniens dans tout règlement global. Les mandats des missions de maintien de la paix au Moyen-Orient ont été renouvelés, à l'exception de celui de la Force

d'urgence de l'ONU stationnée au Sinaï, qui s'est terminée après la signature du traité de paix israélo-égyptien. Le Conseil a également pris la décision de lever les sanctions économiques imposées depuis longtemps contre la Rhodésie et ce, après l'heureux dénouement des négociations entre la Grande-Bretagne et la Rhodésie sur la transition vers l'indépendance.

À la fin de l'année, le Conseil de sécurité a réclamé à l'unanimité la remise en liberté des otages américains à Téhéran et accepté d'envisager des sanctions économiques (plus tard bloquées par l'Union soviétique), après avoir entendu les déclarations faites sur le sujet par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et les représentants de nombreuses nations non membres du Conseil. Ce dernier a également commencé à se pencher sur la question de l'invasion de l'Afghanistan par l'Union soviétique. La République démocratique allemande, le Niger, les Philippines et la Tunisie ont été choisis pour remplacer la Tchécoslovaquie, le Gabon, le Koweït et le Nigeria; leur mandat de deux ans a débuté le 1<sup>er</sup> janvier 1980. Le Mexique a été ensuite choisi comme candidat de compromis pour remplacer la Bolivie à la suite d'une impasse sans précédent entre les candidats originaux, soit Cuba et la Colombie.

### **Maintien de la paix**

Dans ce domaine, le grand événement de l'année a été la décision, prise en juillet, de ne pas renouveler le mandat de la Force d'urgence des Nations Unies (FUNU), qui a donc dû se retirer du Sinaï. Il en a été ainsi parce que nombre de pays ont jugé inopportun que les Nations Unies supervisent l'application du traité de paix israélo-égyptien auquel s'oppose une partie importante des membres de l'Organisation.

Le retrait de la FUNU II a nécessité un accroissement des effectifs de la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégageant (FNUOD) pour compenser la perte du soutien jusque-là accordé par la Force du Sinaï en matière de logistique et de communications. À la demande du Secrétaire général de l'ONU, le Canada a accepté de faire passer de 170 à 220 ses effectifs détachés auprès de la FNUOD. Le mandat de cette dernière a été prorogé pour une nouvelle période de six mois, soit jusqu'au 31 mai 1980. Le mandat de l'autre grande force de maintien de la paix de l'ONU à laquelle le Canada participe activement, soit la Force des Nations Unies à Chypre (UNFICYP), a également été prorogé de six mois, c'est-à-dire jusqu'au 15 juin 1980.

L'avenir de la FUNU II n'était pas la seule question litigieuse en matière de maintien de la paix. Des divergences profondes sur la politique de maintien de la paix ont continué à subsister au sein du Comité spécial des opérations de maintien de la paix, ou Comité des 33, dont le Canada est membre. Un certain nombre de réunions importantes ont été tenues en 1979, mais aucune percée ne s'est produite dans les discussions concernant les principes régissant l'organisation, le financement et le contrôle quotidien

des opérations de maintien de la paix de l'ONU. À la suggestion du Canada, on a attaché une certaine importance aux aspects pratiques des opérations de maintien de la paix, mais aucun accord n'a été proposé, même sur ces mesures qui, de l'avis du Canada, pouvaient être appliquées avant même qu'il y ait entente sur les lignes directrices de politique. À sa trente-quatrième session, le Comité des 33 était à nouveau fortement incité à accélérer ses travaux en vue de terminer rapidement la préparation des lignes directrices convenues et de concentrer son attention sur le déroulement concret des opérations. Les membres ont également été priés de fournir des données sur l'expérience acquise au sein d'opérations de maintien de la paix.

### **Afrique australe**

L'initiative prise par les cinq membres occidentaux du Conseil (Canada, Grande-Bretagne, France, République fédérale d'Allemagne et États-Unis) pour favoriser une transition pacifique vers l'indépendance et la règle de la majorité en Namibie a été relancée sur la base des résolutions 385 et 435 du Conseil de sécurité. Des difficultés inhérentes au projet d'application du règlement, accepté par toutes les parties en 1978, ont entraîné d'intenses négociations à New York en mars, et la nature de la proposition elle-même a été sensiblement modifiée pendant l'été par le projet d'établissement d'une zone démilitarisée le long de la frontière septentrionale de la Namibie. Ces hésitations permanentes ont abouti, en novembre à Genève, à une nouvelle série d'entretiens qui ont permis certains progrès propres à faciliter la mise en application du règlement. À la fin de l'année toutefois, les parties semblaient toujours attendre que le processus de transition vers l'indépendance s'amorce, à l'instar de ce qui s'était passé en Rhodésie, pays voisin. De plus, des questions restaient en suspens concernant l'échéancier d'un cessez-le-feu et d'élections supervisées par l'ONU en Namibie, ainsi que le rôle et la composition de la nouvelle opération de maintien de la paix de l'ONU.

En 1979, l'Assemblée générale a approuvé sept résolutions concernant la Namibie, lesquelles réclamaient généralement une plus grande activité de l'ONU sous la direction du Conseil pour la Namibie et préconisaient une coopération accrue avec l'Organisation des peuples du Sud-Ouest africain (SWAPO). Le Canada et les autres membres du «Groupe des Cinq» se sont abstenus par principe de voter sur les cinq résolutions concernant l'essentiel de l'effort de règlement, alléguant qu'ils ne souhaitaient pas adopter une position trop marquée à cette étape délicate de leurs efforts en vue d'un règlement négocié. Deux autres résolutions sur le Fonds des Nations Unies pour la Namibie et le Programme d'édification de la nation namibienne ont été adoptées par consensus.

Les négociations entre la Grande-Bretagne et trois dirigeants rhodésiens, parrainées par le Commonwealth et visant à mener la Rhodésie à l'indépendance et à la règle de

la majorité, ont connu un dénouement heureux en décembre. Aux Nations Unies, les réactions ont été promptes, mais diverses. L'Assemblée générale a adopté une résolution globale contre laquelle le Canada a malheureusement dû voter, après s'être abstenu sur la résolution correspondante de 1978 et s'être rallié au consensus lors des trois années précédentes. Il s'agissait en effet, selon lui, d'une résolution inacceptable: non seulement elle reflétait mal l'accord qui venait d'être conclu mais il était possible que sa mise en application soulève prématurément des questions aussi délicates que les sanctions. En outre, elle reconnaissait l'une des parties à l'accord, à savoir le Front patriotique, comme «le seul représentant légitime et authentique du peuple» et endossait la «lutte armée» de ce dernier. Quelques jours plus tard, le Conseil de sécurité prenait une mesure beaucoup plus constructive en décidant de mettre fin aux sanctions économiques imposées contre la Rhodésie en 1966 et 1968; il favorisait ainsi un climat d'espoir et de coopération nécessaire au règlement du problème.

La frustration de plus en plus marquée des Africains devant le maintien des politiques d'apartheid de l'Afrique du Sud est apparu clairement dans le ton des résolutions sur ce sujet, résolutions dont le nombre va croissant et qui réclament généralement de plus grands efforts pour combattre l'apartheid et mettre fin à presque toutes les formes de contacts internationaux avec l'Afrique du Sud. En 1979, l'Assemblée générale a adopté dix-huit de ces résolutions; le Canada, qui en a appuyé dix tout en s'abstenant sur quatre et en votant contre quatre autres, considère que l'apartheid est un affront à l'humanité tout entière puisqu'il nie les droits humains fondamentaux de la majorité noire de l'Afrique du Sud; c'est pourquoi il est disposé à appuyer une action positive visant à y mettre fin, tout en rejetant certaines propositions plus contestées et extrémistes. Le Canada a voté contre des résolutions réclamant la cessation des relations économiques et autres avec l'Afrique du Sud, établissant un lien entre Israël et l'Afrique du Sud (ou le sionisme et le racisme) et endossant la lutte armée comme un moyen légitime de combattre l'apartheid. Il s'est abstenu sur les résolutions qui comportaient implicitement ces idées, qui désignaient deux mouvements de libération radicaux comme les seuls représentants authentiques du peuple sud-africain et qui considéraient l'apartheid comme une telle menace à la paix et à la sécurité internationales (la reconnaissance d'une menace étant la prérogative du seul Conseil de sécurité). Enfin, le Canada a continué d'appuyer la participation de l'Afrique du Sud au système de l'ONU, croyant que le fait d'isoler davantage ce pays de la communauté mondiale ne fait que réduire les chances de le voir évoluer sous l'influence de cette communauté.

### **Moyen-Orient**

Comme par les années précédentes, le ton du débat sur le Moyen-Orient à l'Assemblée générale a peu contribué aux perspectives de paix dans la région. Les Arabes ont mené le camp des opposants au processus de négociation de Camp

David, y compris le traité de paix israélo-égyptien, disposant habituellement de l'appui de nombreux autres pays du tiers monde; leur opposition a inspiré un certain nombre de résolutions. C'est en partie pour cette raison que le Canada a voté contre dix des 26 résolutions concernant le Moyen-Orient, tout en appuyant six et en s'abstenant sur sept autres. Trois résolutions ont été adoptées par consensus.

Le Canada a toujours appuyé le processus de paix mis en branle par les accords de Camp David comme étant une première étape importante en vue d'un règlement juste et global au Moyen-Orient sur la base des résolutions 242 (1967) et 338 (1973) du Conseil de sécurité. Dans cet esprit, il s'est réjoui de la conclusion d'un traité de paix entre l'Égypte et Israël.

Même si le Canada n'est plus membre du Conseil de sécurité, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Flora MacDonald, s'est adressée au Conseil pour condamner la prise d'otages à l'ambassade américaine de Téhéran comme une violation fondamentale du droit international.

### **Chypre**

Le Canada a continué de contribuer sensiblement au rétablissement de la paix à Chypre par le maintien de son contingent au sein de la Force des Nations Unies à Chypre (UNFICYP). À l'Assemblée générale, il a fait valoir que les parties concernées doivent faire preuve de plus de détermination dans leur recherche d'une solution acceptable aux problèmes de l'île si l'on veut que les contributeurs de troupes restent persuadés de la valeur des opérations locales de maintien de la paix. Le Canada a également accordé son appui aux efforts du Secrétaire général de l'ONU pour obtenir la reprise des négociations intercommunautaires.

En mai 1979, le Président Kyprianou de Chypre a rencontré M. Denktash, leader de la communauté chypriote turque, sous les auspices du Secrétaire général. Tous deux ont convenu de reprendre les négociations en juin. Malheureusement, les entretiens ont été rompus après une semaine seulement, et n'avaient toujours pas repris à la fin de l'année. Le Canada s'est abstenu sur la résolution de l'Assemblée générale concernant Chypre, en raison surtout d'une disposition visant l'établissement d'un comité spécial si les entretiens intercommunautaires ne marquaient aucun progrès avant le 31 mars 1980. Le Canada a allégué qu'un tel comité allait vraisemblablement entraver le dialogue entre les deux communautés.

### **Kampuchea**

Parmi les différends internationaux qui ont récemment retenu l'attention des Nations Unies, l'un des plus pernicieux est le conflit provoqué par l'invasion vietnamienne du Kampuchea (Cambodge) en janvier 1979. Après que les Soviétiques eurent bloqué une résolution condamnant l'invasion elle-même, le Conseil de sécurité s'est à nouveau trouvé dans l'impossibilité de traiter efficacement des mesures punitives que la Chine devait, par la suite, appliquer

au Vietnam. Au début de la session de 1979, l'Assemblée générale a fermement décidé de continuer à reconnaître le régime qui dirigeait de droit le Kampuchea, plutôt que son rival de fait, installé dans la capitale par les troupes vietnamiennes; au cours du processus, les pays non alignés sont majoritairement revenus sur la position qu'ils avaient récemment prise de ne reconnaître aucun des régimes. Dans le courant de la session, (après avoir rejeté deux autres projets plus faibles) l'Assemblée a, par une très grande majorité, adopté une résolution réclamant le retrait des troupes, des mesures en vue d'une solution politique du conflit ainsi qu'une aide humanitaire coordonnée par l'ONU et destinée au nombre croissant des réfugiés touchés par les combats. Le Canada a appuyé la décision sur la reconnaissance et coparrainé la résolution, considérant que les gouvernements créés par une intervention militaire étrangère sont illégitimes et qu'une solution permanente du problème des réfugiés exige que l'on s'attaque à ses racines politiques.

### **Sahara occidental et Timor oriental**

En 1979, les Nations Unies se sont occupées de deux autres différends résultant du processus de décolonisation. Sur la question du Sahara occidental, l'Assemblée générale s'est ralliée à la thèse de l'autodétermination présentée par l'Algérie, plutôt que d'épouser celle préconisant l'annexion au Maroc de l'ancienne colonie espagnole pour des raisons de souveraineté historique. Le Canada a adopté une position de neutralité absolue, à la satisfaction des parties concernées.

Sur la question du Timor oriental, l'Assemblée générale a modéré sa forte opposition à l'annexion de l'ancienne colonie portugaise par l'Indonésie, et s'est limitée à réclamer l'autodétermination et une aide humanitaire. Le Canada s'est abstenu sur la résolution, reconnaissant que l'annexion du territoire ne résultait pas du plein exercice de l'autodétermination, mais l'acceptant comme un fait accompli et irréversible auquel la communauté internationale se doit de répondre en accordant des secours d'urgence aux habitants du territoire.

### **Organisation du Traité de l'Atlantique Nord**

Notre appartenance à l'OTAN, organisation collective de défense et mécanisme de consultations politiques avec nos alliés, est l'un des grands facteurs de la politique étrangère du Canada depuis la création de l'Alliance il y a trente ans. Fondée sur la coopération entre les nations européennes membres, les États-Unis et le Canada ainsi que sur l'indivisibilité de la défense de ses deux secteurs continentaux, l'Alliance a bien servi ses membres en sauvegardant la paix depuis trois décennies. Son processus de consultation a également donné aux membres la possibilité d'échanger leurs vues et de tenter de parvenir à un consensus sur d'importantes questions ayant une incidence directe sur les relations Est-Ouest.

L'engagement du Canada envers le programme de défense de l'OTAN se fonde sur le principe voulant qu'il participe indirectement à sa défense en contribuant directement à celle de l'Europe. L'OTAN s'appuie sur une stratégie de défense et de dissuasion fondée sur une triade de forces: intercontinentales, nucléaires de théâtre et classiques. Si la décision concernant l'achat d'un nouveau chasseur a dû être reportée au début de 1980, les arrangements visant l'acquisition d'un nouvel équipement pour les Forces canadiennes ont progressé de façon satisfaisante en 1979 avec l'achèvement des livraisons de chars de bataille Léopard, l'entrée en service du premier d'une nouvelle série de véhicules blindés de transport de troupes et les essais initiaux du premier patrouilleur Aurora à long rayon d'action destiné au Canada. On a également retravaillé les soumissions des cinq consortia qui se disputent le contrat de conception de six frégates de patrouille.

Le processus de consultation de l'OTAN donne aux nations membres la possibilité d'envisager d'importantes initiatives visant à améliorer les relations Est-Ouest. À cet égard, mentionnons la deuxième Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) prévue à Madrid en 1980, les pourparlers américano-soviétiques sur la limitation des armes stratégiques (SALT) et les négociations permanentes de Vienne sur les réductions mutuelles et équilibrées des forces (MBFR). Il y a également eu des réunions d'experts nationaux sur une vaste gamme de sujets, dont certaines transcendaient le secteur couvert par le Traité. Parmi celles-ci, mentionnons les sessions ordinaires du Comité des défis de la société moderne (CDSM) et du Comité scientifique. Par le biais de son appartenance à l'OTAN, le Canada a échangé ses vues avec quatorze de ses principaux alliés, y compris huit des neuf membres de la Communauté européenne et ce, sur diverses questions politiques, militaires, économiques et scientifiques.

Le sous-secrétaire a représenté le nouveau secrétaire d'État aux Affaires extérieures à la réunion ministérielle du Conseil de l'Atlantique Nord tenue en mai à La Haye; il y a présenté un message du Premier ministre du Canada promettant l'appui permanent de son pays à l'Alliance. En décembre, la solidarité de l'Alliance a de nouveau fait ses preuves lorsque les nations membres, dont certaines devaient tenir compte de sérieuses objections politiques nationales, ont unanimement décidé de moderniser les forces nucléaires de théâtre de l'OTAN et de mettre de l'avant une proposition concrète de négociations sur le contrôle des armements avec l'Union soviétique. La décision a été prise lors d'une réunion spéciale des ministres des Affaires étrangères et de la Défense à laquelle ont assisté le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et le ministre de la Défense nationale.

L'Assemblée de l'Atlantique Nord, organisation interparlementaire des pays membres de l'Alliance, a tenu sa session annuelle à Ottawa en octobre. Le Secrétaire général

de l'OTAN en a profité pour rencontrer certains membres du Gouvernement.

### **Coopération bilatérale en matière de défense**

Le Canada a des arrangements bilatéraux de défense avec un certain nombre de ses partenaires de l'OTAN. Les ententes qui concernent la défense de la région Canada-États-Unis de l'OTAN nécessitent une consultation et une coopération des plus étroites entre les deux pays. Nos grands objectifs sont d'assurer la souveraineté et la sécurité du Canada en apportant notre contribution à la défense collective de l'Amérique du Nord.

Les travaux de la Commission mixte permanente de défense, principal organisme consultatif en matière de défense continentale, sont dirigés par deux coprésidents qui font directement rapport à leurs chefs de gouvernement respectifs. En 1979, la Commission a étudié diverses questions comme l'amélioration des systèmes de défense aérienne de l'Amérique du Nord, la planification d'urgence pour le stockage de réserves pétrolières stratégiques américaines au Canada et le maintien des programmes bilatéraux de partage de la recherche et de la production de défense.

L'accord portant création du Commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord est régulièrement revu pour assurer son adaptation permanente à une situation en évolution. Une étude canado-américaine, approuvée en 1978 et terminée en octobre 1979, a présenté aux deux gouvernements toute une gamme de choix politiques propres à assurer une défense aérienne adéquate de l'Amérique du Nord pendant les vingt prochaines années.

Si la préparation au combat est évidemment l'une des grandes priorités de nos relations de défense avec les États-Unis, il reste qu'en temps de paix on se consacre à la poursuite d'activités collectives militaires et civiles: opérations de recherche et de sauvetage, production de rapports météorologiques, planification civile d'urgence, recherche dans le Grand Nord. La préparation à des situations d'urgence civile comme la rentrée dans l'atmosphère du Skylab américain, sorti de son orbite vers le milieu de l'année 1979, a été l'un de ces exemples de coopération entre civils et membres des Forces canadiennes.

### **Aide à la formation militaire**

L'administration du Programme d'aide à la formation militaire relève d'un comité interministériel présidé par le ministre des Affaires extérieures. Lorsque des places sont disponibles, une formation est donnée sur demande au personnel des forces armées de certains pays non membres de l'OTAN. Le programme offre une vaste gamme de stages d'instruction militaire pour officiers ou officiers d'état-major subalternes, ou pour l'exercice d'un métier au sein des forces armées. En 1979, 53 candidats d'Afrique et des Caraïbes ont reçu une formation au Canada, la grande majorité d'entre eux suivant les cours d'officiers.

## **Pourparlers sur la limitation des armes stratégiques (SALT)**

Dix années de négociations difficiles entre les États-Unis et l'Union soviétique ont été couronnées par la signature, le 18 juin 1979 à Vienne, du second accord sur la limitation des armes stratégiques (SALT II) qui marque un grand pas dans la tâche éminemment importante qu'est la recherche d'une entente visant à arrêter la course aux armes nucléaires stratégiques et à amorcer le processus de réduction des arsenaux nucléaires. En 1972, les États-Unis et l'URSS ont signé un accord provisoire sur la limitation des armes nucléaires stratégiques (SALT I) et, en 1974 à Vladivostok, sont parvenus à une entente sur un avant-projet de ce qui allait devenir l'accord final, ou SALT II.

Le traité doit être ratifié par le Sénat des États-Unis, processus qui s'annonce long et difficile. La première étape a été franchie en novembre 1979 lorsque la Commission des relations étrangères du Sénat, après quatre mois d'audiences, a soumis le traité au Sénat en recommandant son approbation. À la fin de l'année, toutefois, la détérioration du climat politique Est-Ouest qui a suivi l'invasion soviétique de l'Afghanistan ne laissait plus prévoir une ratification rapide.

En tant que ferme partisan de ces négociations, le Canada a continué, tant au sein de l'OTAN que par le biais des voies bilatérales, à endosser et à appuyer entièrement les efforts en vue d'obtenir rapidement un accord sur des mesures susceptibles de contribuer à limiter la croissance et le perfectionnement des armes nucléaires stratégiques et, par conséquent, de renforcer l'équilibre stratégique en le rendant plus stable et d'amoindrir le risque d'une guerre.

## **Réductions mutuelles et équilibrées des forces (MBFR)**

Après les SALT, l'autre grande série de négociations permanentes Est-Ouest sur la maîtrise des armements se poursuit au sein de la Conférence sur les réductions mutuelles de forces et d'armements et sur les mesures connexes en Europe centrale ayant débuté à Vienne en 1973. Grâce à ces négociations, mieux connues sous le sigle MBFR, l'OTAN et le Pacte de Varsovie s'efforcent de conclure une entente sur des moyens de réduire le niveau des forces qui s'opposent en Europe centrale. Comme on l'avait prévu dès le début, de nombreuses difficultés ont surgi et les progrès ont été lents. L'un des principaux obstacles a été l'incapacité de s'entendre sur l'ampleur actuelle des forces du bloc de l'Est dans la région qui seraient soumises à des réductions. À la fin de 1979, l'OTAN a proposé un nouveau plan simplifié de réductions, mais aucun accord n'est encore en vue.

Le Canada estime qu'une réduction mutuelle des forces en Europe centrale allégerait les tensions Est-Ouest et contribuerait à faire régner une plus grande confiance; une

telle réduction, outre son importance intrinsèque, pourrait entraîner d'autres progrès en matière de désarmement et de maîtrise des armements. Au sein de l'Alliance, le Canada a toujours fortement appuyé les objectifs des MBFR et a participé activement à la formulation des politiques et à la conduite des négociations.

## **Modernisation et maîtrise des armements des forces nucléaires de théâtre**

La modernisation des forces nucléaires de théâtre d'opérations de l'OTAN a été l'une des grandes questions sur lesquelles l'Alliance a dû se pencher en 1979. Depuis plus de deux ans, l'OTAN cherche le meilleur moyen de contrer l'expansion continue de la capacité nucléaire soviétique en Europe, et notamment le fort déploiement, ces dernières années, du nouveau missile nucléaire mobile SS-20 à portée intermédiaire et du bombardier supersonique «Backfire». Alors que la quantité et la qualité des armes de théâtre soviétiques à plus long rayon d'action n'ont cessé de s'accroître, aucune évolution semblable n'a été constatée dans le cadre de l'OTAN, certaines de ces armes devenant même désuètes. Consciente de l'opportunité de restreindre l'utilisation que l'une et l'autre parties font de ces armes, l'Alliance s'est penchée sur la façon dont pourraient être négociées avec l'Union soviétique des limitations mutuelles des forces nucléaires de théâtre.

Les décisions sur ces questions ont été rendues plus difficiles par une campagne intense et soutenue de l'Union soviétique, qui a eu recours à sa diplomatie et à sa propagande afin de s'opposer aux plans de modernisation de l'OTAN. La campagne a été couronnée par un discours (prononcé à Berlin-Est le 6 octobre 1979) dans lequel le Président Brejnev invitait l'OTAN à abandonner ses plans de modernisation sans offrir, en retour, de renoncer à la modernisation des actuels programmes soviétiques de déploiement d'armes nucléaires de théâtre.

Lors d'une réunion spéciale des ministres des Affaires étrangères et de la défense tenue à Bruxelles le 12 décembre, l'OTAN a décidé de poursuivre ses plans visant la production et le déploiement en Europe, à compter de 1983, d'un certain nombre de nouveaux missiles balistiques et de croisière. Chaque nouvelle ogive ainsi introduite en remplacerait une plus ancienne, le résultat étant qu'il n'y aurait aucun accroissement du nombre global des armes nucléaires dont dispose l'OTAN. Les ministres de l'OTAN ont, par la même occasion, décidé que l'Union soviétique devrait être invitée à entamer des négociations sur la maîtrise des armements visant à fixer des limites convenues sur le nombre de ces armes utilisées par chaque partie. Cette offre de négociation a été officiellement transmise à l'Union soviétique quelques jours plus tard; étant donné l'intense effort des Soviétiques pour empêcher la modernisation de l'OTAN, on ne s'attendait toutefois pas immédiatement à une réponse favorable.



## PARTIE A

### Chapitre 2: LE SYSTÈME ÉCONOMIQUE INTERNATIONAL

#### Politique économique d'ensemble

Le Canada et les autres grands pays industrialisés de l'Occident ont poursuivi leur recherche de politiques adaptées sur toute la gamme des problèmes économiques et énergétiques ressentis pendant l'année: forts taux d'inflation, faibles taux de croissance, niveaux de chômage élevés, importants déficits en compte courant, faible productivité, lente reprise des investissements et léger assainissement de la situation de la balance des paiements internationaux; tous ces problèmes ont été aggravés par les hausses sans précédent des prix pétroliers entraînées en partie par les graves développements politiques survenus à l'étranger.

Étant donné l'interdépendance économique des pays industrialisés et en développement, les pays en développement importateurs de pétrole ont été très durement touchés, soit directement par le renchérissement des cours, soit indirectement par le ralentissement de l'activité économique dans les pays développés. L'intensification de la coopération avec les pays en développement a donc pris une importance encore plus grande pour le maintien du système économique mondial (voir le chapitre suivant). Le Canada s'est lui aussi penché sur la nécessité pour les pays développés et en développement de s'adapter aux ajustements structurels que connaît actuellement l'économie mondiale, et de trouver un équilibre entre la promotion d'une utilisation maximale du capital et de main-d'oeuvre et le rejet de coûts sociaux ou économiques inacceptables, sous peine de se laisser entraîner par les pressions protectionnistes. Dans ce contexte, le succès des Négociations commerciales multilatérales (NCM) du Tokyo Round au deuxième semestre a été une réalisation marquante: les NCM ont notamment permis une réduction générale de quelque 33 pour cent des tarifs douaniers, une entente sur toute une série d'importants codes non tarifaires, ainsi que le renforcement des procédures de surveillance, de consultation et de règlement des différends. Ainsi, les questions macro-économiques, commerciales et énergétiques ont posé un grand défi aux responsables des politiques, ce qui s'est traduit dans la recherche de solutions multilatérales.

Le Canada a participé activement à toutes les grandes rencontres économiques internationales de l'année, y compris la cinquième Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED V) à Manille en mai-juin; la réunion des ministres du Conseil de direction de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) en mai; la réunion du Conseil des ministres de l'Organisation de

coopération et de développement économiques (OCDE) en juin; le Sommet économique de Tokyo en juin; la réunion conjointe du Conseil des gouverneurs du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD ou Banque mondiale) en octobre; et la session annuelle des Parties contractantes à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) en novembre. Étant donné que le bon fonctionnement du système commercial et financier est essentiel à son bien-être économique, le Canada a également continué à participer à toute la gamme des consultations économiques multilatérales régulières et spéciales visant une meilleure coopération internationale. À cet égard, l'accord de principe sur la création d'un fonds commun pour la stabilisation des prix des produits de base a été l'une des réalisations marquantes de l'année.

Les événements survenant à l'étranger ont continué d'influer considérablement sur la situation économique au Canada. Les taux d'inflation à deux chiffres qu'ont connus la plupart de nos grands partenaires commerciaux et la hausse des coûts des aliments, de l'énergie et de la main-d'oeuvre ont contribué à maintenir l'inflation chez nous. Par ailleurs, le taux de chômage a quelque peu diminué. La production totale a connu un accroissement marginal, et l'ajustement à la baisse du dollar canadien sur les marchés des changes a amélioré la compétitivité des produits canadiens sur les marchés étrangers. L'excédent de notre compte-marchandises a représenté quelque 4 milliards de dollars; toutefois, l'accroissement de la valeur des paiements nets à l'étranger a entraîné un important déficit au compte courant.

Les activités internationales du Canada et les positions adoptées par ses représentants ont tenu pleinement compte de la situation au pays et de ses répercussions. Les grandes positions du Canada ont également été fondées sur la reconnaissance du fait que, dans une économie mondiale interdépendante, des progrès satisfaisants sur des problèmes économiques communs ne sont possibles que par un effort incessant pour assurer que les mesures adoptées au plan international sont réalistes et équitables. Par exemple, à la suite d'un effort concerté et soutenu pendant les six années de négociations commerciales à Genève—pendant lesquelles il y a eu des consultations avec les provinces et avec les représentants canadiens du monde des affaires, du monde du travail et des organismes de consommateurs—, nos négociateurs ont pu obtenir de meilleurs débouchés exté-

rieurs pour nos produits agricoles, halieutiques et industriels. La réduction ou l'élimination d'une vaste gamme de tarifs douaniers et le resserrement du contrôle international des obstacles non-tarifaires avantageront les exportateurs canadiens et devraient encourager une production plus rentable au Canada.

Lors de la réunion du Conseil des ministres de l'OCDE tenue en juin pour planifier une stratégie macro-économique, les pays industrialisés ont mis en application le Plan d'action concerté adopté en 1978 pour stimuler une croissance économique non-inflationniste soutenue. Les politiques endossées par les ministres des Affaires étrangères et des Finances reconnaissent que la politique énergétique est partie intégrante d'une stratégie macro-économique; et bien que l'on ait maintenu les divers éléments de régulation de la demande contenus dans le programme de 1978, il a été convenu de les accompagner d'améliorations au chapitre de l'offre, notamment en encourageant les investissements productifs et en facilitant les aménagements de structure. Les ministres se sont également réjouis de l'émergence des «nouveaux pays industriels» (ou NPI) sachant que, si ces pays et les pays industrialisés se dotent de politiques économiques appropriées, les échanges de la zone OCDE avec les NPI deviendront graduellement équilibrés et mutuellement avantageux. Leurs discussions se sont en bonne partie concentrées sur les répercussions économiques mondiales des approvisionnements énergétiques et de leurs cours; les ministres se sont également entendus sur la nécessité de réduire la consommation d'énergie et d'accroître la production. Bien qu'il y ait à court terme conflit entre hausse des prix de l'énergie et lutte contre l'inflation, le renchérissement des prix permettrait à plus long terme d'éviter qu'une sérieuse pénurie ne devienne une source permanente d'inflation.

Lors du Sommet de Tokyo en juin, le Canada s'est rallié à une stratégie concertée de lutte contre l'inflation, le renchérissement des cours pétroliers et les pénuries de pétrole. Il a été convenu que les tâches les plus urgentes étaient de réduire la consommation de pétrole et de hâter l'exploitation de nouvelles sources d'énergie. Dans le cadre de cette grande stratégie, chaque pays participant s'est donné des objectifs précis pour ses importations pétrolières, et un organisme représentatif a été créé pour examiner les progrès accomplis par chaque pays. En outre, les participants ont convenu d'établir un registre des transactions pétrolières internationales pour ralentir la spirale des prix sur le marché libre, de hâter la mise en valeur et l'exploitation commerciale de nouvelles techniques énergétiques et d'élargir l'utilisation de sources d'énergie autres que le pétrole.

### **Politique commerciale**

Les échanges de biens et de services restent un élément important du bien-être économique général du Canada. Les exportations composent maintenant 25 pour cent du produit national brut contre quelque 20 pour cent en 1975. Notre

pays a donc grandement intérêt à s'assurer que les contrôles internationaux peuvent effectivement contrer les pressions protectionnistes qui se manifestent partout et qui ne pourraient que nuire au développement économique des nations. Les positions canadiennes adoptées lors des consultations internationales de 1979 ont reflété notre dépendance à l'égard d'un système commercial multilatéral ouvert et notre intérêt à promouvoir des ajustements positifs tenant compte de l'évolution de la conjoncture économique internationale. Les accords et engagements découlant du dénouement heureux des négociations commerciales du Tokyo Round constituent un bon point de départ. Les concessions tarifaires négociées lors des NCM devraient contribuer à élargir les échanges internationaux; par ailleurs, les règles du GATT régissant les mesures antidumping, les subventions et droits compensateurs, les licences d'importation, les marchés publics, les obstacles techniques au commerce, la valeur en douane et le commerce des aéronefs civils devraient, avec les arrangements concernant la viande bovine et le secteur laitier, contribuer à rendre plus équitable et libéral l'environnement commercial des années 80. (Le Canada n'a pas entériné l'Arrangement concernant le secteur laitier parce qu'il ne tient pas compte de certaines de ses grandes exigences en matière d'exportations de lait écrémé en poudre. En outre, son acceptation de l'accord sur la valeur en douane est assortie d'un délai de mise en application de quatre ans). Le renforcement général des procédures du GATT régissant le règlement des différends est peut-être l'un des plus importants résultats des NCM, surtout pour des pays comme le Canada qui peuvent parfois avoir moins d'influence économique et politique que certains autres pays.

Pendant l'année, le Canada a entrepris des consultations ou des négociations sur toute une gamme de problèmes commerciaux. Il a poursuivi ses consultations avec trois grands exportateurs de chaussures sur le marché canadien (É-U, CE et Brésil) touchés par la décision de 1977 d'imposer, en vertu de l'Article XIX du GATT, un contingentement global des importations canadiennes de chaussures. En vertu du même Article, le Canada a également entrepris des consultations avec les États-Unis concernant les mesures de sauvegarde américaines sur les attaches industrielles, et il a poursuivi les négociations sur le contingentement imposé par les États-Unis sur les importations d'aciers spéciaux. La première enquête menée par le Canada sur les droits compensateurs concernait nos importations de ficelle de bottelage subventionnées par le Brésil, le Mexique et la Tanzanie: elle a connu un dénouement satisfaisant lorsque les trois exportateurs ont convenu de maintenir leurs prix à l'exportation au niveau pratiqué à la fin de 1979, lequel était sensiblement supérieur à celui en vigueur lorsque l'enquête a été lancée.

### **Textiles et vêtements**

À l'heure actuelle, presque toutes les importations canadiennes de vêtements et une gamme importante de produits

textiles sont contingentées. Depuis le 1 janvier 1979, les quotas sont administrés sur la base d'arrangements bilatéraux de restriction des exportations négociés dans le cadre de l'Arrangement du GATT concernant le commerce international des textiles. Vers la fin de l'année, des arrangements avaient été conclus avec Hong Kong, la Corée, Taiwan, la République populaire de Chine, les Philippines, Macao, la Thaïlande, Singapour, Sri Lanka, le Pakistan, la Pologne, la Roumanie, la Bulgarie, la Hongrie, le Brésil et le Japon. En outre, des négociations étaient en cours avec la Malaisie et l'Inde, dont les exportations étaient provisoirement contrôlées par des quotas à l'importation en attendant la conclusion d'arrangements bilatéraux. Depuis la fin de 1978, le Canada n'impose plus aucune restriction dans le secteur des textiles et des vêtements en vertu de l'Article XIX du GATT.

### Produits de base

Des discussions internationales sur une vaste gamme de produits se sont déroulées tout au long de l'année, notamment sur des produits couverts par le Programme intégré de la CNUCED pour les produits de base. Mentionnons notamment l'heureux aboutissement des négociations concernant un Accord international sur le caoutchouc naturel conçu principalement pour stabiliser les cours par le biais d'un stock régulateur international. Les négociations visant un nouvel Accord international sur le blé n'ont pu aboutir, étant donné surtout la divergence des vues des producteurs et des consommateurs sur les niveaux appropriés des prix et des stocks. Au plan multilatéral, on s'est entendu à la CNUCED V pour lancer, dans un cadre de coopération internationale, des travaux approfondis sur l'élargissement de la participation des pays en développement dans des domaines comme la transformation, la commercialisation et la distribution des produits primaires.

### Énergie

En 1979, la situation des approvisionnements et des cours pétroliers a connu ses plus fortes perturbations depuis l'embargo arabe qui a précipité la première crise de l'énergie en 1973-1974. L'interruption provisoire de toutes les livraisons iraniennes a créé chez les consommateurs une nervosité qui s'est soldée par des prix sans précédent à la fin de l'année. Ces graves développements internationaux ont forcé les participants au Sommet de Tokyo à consacrer leur attention aux questions énergétiques. Cette année encore, il s'est avéré impossible d'entamer un dialogue sur l'énergie entre pays industrialisés, pétroliers et en développement. La question de l'accès à des approvisionnements pétroliers suffisants est devenue un élément important de la politique étrangère du Canada.

Toutes les exportations de pétrole iranien ont été interrompues au premier trimestre de 1979 en raison de l'agitation politique dans ce pays. Elles ont par la suite repris, mais la production iranienne pour toute l'année a diminué

de 44 pour cent. Malgré cette perte, la production pétrolière mondiale du bloc non socialiste s'est élevée de quelque 4 pour cent ou de 2 millions de barils par jour en raison de l'augmentation de la production chez certains membres de l'OPEP, en mer du Nord et au Mexique. La consommation pétrolière des pays occidentaux ne s'est accrue que de 2 pour cent l'an dernier. Toutefois, la constitution d'importants stocks publics et privés—représentant 1,2 million de barils/jour de demande ou 3 pour cent de la consommation pétrolière de l'Occident—et le vif désir des acheteurs de maintenir leurs approvisionnements ont été les principaux facteurs qui ont permis aux pays producteurs d'imposer des majorations importantes.

Le prix officiel moyen du baril de pétrole de l'OPEP est passé de 12,93 dollars ÉU le 3 décembre 1978 à 26,12 dollars le 31 décembre 1979. C'était là une hausse de 102 pour cent en un an; en dollars réels, l'augmentation était presque tout aussi importante que le saut de 2,50 à 10 dollars en 1973-1974.

Au Sommet de Tokyo en juin, le Canada et les autres pays représentés ont convenu d'une stratégie commune pour s'attaquer au problème du renchérissement des cours pétroliers et des pénuries de pétrole en mettant l'accent sur la réduction de la consommation et l'exploitation de nouvelles sources d'énergie. Parmi les mesures concrètes adoptées, mentionnons des objectifs nationaux de plafonnement des importations pétrolières pour 1980 et 1985, et des mesures pour étaler au grand jour les rouages des marchés pétroliers mondiaux. Les dirigeants ont également convenu de mesures pour encourager la production de charbon et d'énergie nucléaire, ainsi que l'exploitation de nouvelles techniques énergétiques par la création d'un Groupe international des techniques énergétiques lié à l'OCDE et à l'AIE. En septembre, à Paris, le Canada a participé à une rencontre des ministres de l'Énergie des pays du Sommet, qui a permis d'appliquer nombre des décisions prises au Sommet de Tokyo; en décembre, il a aussi participé à une réunion ministérielle de l'AIE lors de laquelle les 20 pays membres se sont fixés des objectifs nationaux de plafonnement de leurs importations pétrolières ainsi qu'un objectif collectif pour 1980 et 1985. Lors d'une réunion tenue en mai, les ministres de l'AIE avaient déjà pris des mesures collectives pour limiter les importations pétrolières du groupe en se fixant un objectif de 2 millions de barils par jour en 1979 et en convenant de Principes d'action en matière de charbon.

De nouvelles augmentations rapides des prix du pétrole et l'incertitude quant à l'approvisionnement des pays industrialisés et en développement ont relancé la nécessité de discussions énergétiques entre producteurs et consommateurs. Aucune instance particulière n'a été désignée à cette fin, mais la proposition de négociations mondiales relatives à la coopération économique internationale pour le développement qui a émergé de l'Assemblée générale de l'ONU à l'automne faisait de l'énergie l'un des cinq points à l'ordre du jour.

Les signes de plus en plus évidents de l'apparition de pénuries de pétrole sur les marchés mondiaux dans le courant de 1980 ont suscité au Canada des préoccupations quant à nos futurs approvisionnements, malgré notre position relativement privilégiée en ce qui concerne diverses autres sources d'énergie. L'objectif que le Canada s'est fixé à Tokyo tient compte du fait que nos importations pétrolières nettes peuvent passer de quelque 150 000 barils par jour en 1980 à près de 600 000 barils par jour en 1985. Pendant l'année, des discussions bilatérales sur les approvisionnements pétroliers se sont tenues avec le Mexique et le Venezuela dans le but d'accroître la sécurité énergétique du Canada.

### **Échanges nucléaires internationaux et non-prolifération**

Devant la détérioration graduelle de la situation énergétique mondiale, un certain nombre d'États se sont tournés vers l'énergie nucléaire pour satisfaire leurs besoins, ce qui a permis une intensification des échanges internationaux de matières et matériaux nucléaires (comme l'uranium et les réacteurs). Le Canada participe à ces échanges en tant que détenteur d'importants gisements d'uranium et grâce à sa compétence reconnue en matière de conception de réacteurs. C'est ainsi qu'il a déployé des efforts considérables pour promouvoir l'évolution d'un régime international de non-prolifération qui minimisera les risques de prolifération nucléaire (« horizontale ») tout en permettant la poursuite des échanges nucléaires internationaux.

Dans ses relations avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), le Canada a continué d'appuyer l'élaboration de mesures internationales de sauvegarde par l'Agence, notamment en ce qui concerne le réacteur CANDU, et il a contribué au programme de l'Agence visant à promouvoir les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire. Des experts canadiens ont participé activement aux travaux d'un nombre considérable de groupes consultatifs, comités techniques et colloques internationaux dans tous les domaines de l'énergie nucléaire (par exemple, la protection de l'environnement, la sécurité nucléaire, la santé et la gestion des déchets). Par ces contributions et par les efforts de ses représentants au Conseil des gouverneurs et à la Conférence générale de l'Agence, le Canada a continué de manifester son appui à l'AIEA en tant que grand élément d'une structure internationale conçue pour promouvoir l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire tout en minimisant les dangers de prolifération nucléaire.

Les représentants canadiens ont également joué un rôle actif dans l'Évaluation internationale du cycle du combustible nucléaire (INFCE). Cette évaluation lancée en octobre 1978 a pour l'un de ses grands objectifs de mener une évaluation technique des risques de prolifération associés aux diverses phases du cycle du combustible nucléaire et de suggérer des moyens de les réduire. En 1979, les huit groupes de travail de l'Évaluation ont analysé les données recueillies précédemment et commencé la préparation de

leurs rapports finals destinés à la Conférence finale de l'INFCE prévue pour février 1980.

En 1979, on a également commencé la préparation de la Deuxième conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, qui doit se tenir en août 1980. On s'attend que cette conférence porte surtout sur les risques de prolifération associés au cycle du combustible nucléaire ainsi que sur les mesures à mettre en oeuvre pour les réduire. Les résultats de l'Évaluation devraient influencer considérablement sur ces débats.

Pendant l'année, le Canada a poursuivi ses efforts bilatéraux pour promouvoir ses objectifs en matière de commerce nucléaire et de non-prolifération. Il a mené des négociations avec la Suisse, l'Australie et les États-Unis dans le but d'établir les bases d'une coopération nucléaire bilatérale tenant compte des impératifs de sa politique en matière de non-prolifération. Il a également poursuivi le dialogue avec le Japon et la Communauté européenne sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire et sur la non-prolifération. En ce qui concerne ce premier point, il a continué à promouvoir le réacteur CANDU; pour ce qui est du deuxième, il a mené des consultations en vue de faciliter la conclusion d'un accord de coopération nucléaire à long terme en 1980 lorsque l'Évaluation sera terminée.

### **Politique environnementale multilatérale**

Par sa participation aux activités environnementales de l'ONU, de l'OCDE et de l'OTAN, le Canada vise notamment l'amélioration de sa capacité de gestion environnementale par l'échange de données sur les politiques et techniques des autres nations occidentales, le soutien des efforts communs pour résoudre les problèmes environnementaux de nature internationale, l'élaboration d'un droit international de l'environnement et l'encouragement d'un développement écologiquement sain et approprié pour le tiers monde. L'année 1979 a permis des progrès considérables en vue de la réalisation de ces objectifs.

Le Canada a tiré de grands avantages des échanges d'informations sur les politiques et les techniques au sein du Comité des défis de la société moderne de l'OTAN, lequel a célébré son dixième anniversaire en 1979. Au sein de l'OCDE, il a fortement appuyé un nouveau programme élargi d'uniformisation des méthodes d'essai et de contrôle des substances toxiques dans les États membres. En 1980, l'OCDE tiendra sur le sujet une réunion à haut niveau présidée par le Canada.

La Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE) servant maintenant de mécanisme de mise en application des dispositions environnementales de l'Acte final d'Helsinki, des négociations intensives se sont tenues pour établir une coopération Est-Ouest sur des sujets comme la dissémination des polluants atmosphériques sur une longue distance et l'échange de données sur les techniques produisant peu ou pas de déchets. Ces discussions ont mené la plupart des membres de la CEE, et le Canada, à

signer la première convention internationale sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance, étape marquante de l'effort global pour réduire les pluies acides.

Au sein du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le Canada a continué à jouer un rôle de chef de file afin d'améliorer le rôle de coordinateur et de «catalyseur» du Programme au sein du système onusien. Il a recherché une prise de conscience globale des problèmes d'environnement et fait ressortir la nécessité de résister aux pressions de plus en plus fortes exercées sur le PNUE pour qu'il délaisse les programmes sur l'environnement mondial au profit de programmes ne concernant que certaines régions du monde ou que certaines couches de la population de la planète.

Dans toutes les rencontres multilatérales sur l'environnement, le Canada a sérieusement analysé les incidences environnementales des nouvelles stratégies énergétiques proposées. Cette préoccupation était particulièrement manifeste au Sommet de Tokyo où, sur l'initiative du Premier ministre Joe Clark, les problèmes environnementaux liés à la pollution atmosphérique ont été soulevés dans le cadre de rencontres par ailleurs dominées par les questions énergétiques.

### Politique scientifique

Les activités scientifiques internationales du gouvernement fédéral visent principalement à assurer que le Canada se taille une place parmi les grands pays industrialisés et technologiquement avancés. L'objectif est poursuivi de diverses manières, y compris les échanges d'informations, les visites d'experts et les projets de recherche entrepris conjointement avec d'autres pays; ces activités sont appuyées par le ministère des Affaires extérieures en collaboration avec le ministère d'État aux Sciences et à la Technologie et d'autres ministères et organismes à vocation scientifique.

L'année a été marquée d'efforts renouvelés et concertés pour renforcer les activités canadiennes de recherche et de développement. Une attention plus grande ayant été portée aux questions scientifiques et techniques, de nouveaux efforts ont été faits pour trouver des moyens d'appuyer les priorités et programmes nationaux par des mesures au plan international. Il y a eu promotion d'activités conjointes avec les CE et des pays comme la France, le Japon et l'Allemagne; le Canada a tenu d'importantes rencontres avec certains d'entre eux. Toutefois, malgré nos meilleurs efforts (notamment dans le domaine des sciences de l'Arctique), des progrès semblables n'ont pu être obtenus avec l'URSS. Le Canada a aussi été actif au sein de diverses organisations scientifiques multilatérales. Ses représentants ont participé aux réunions du Comité de la politique scientifique et technologique de l'OCDE, du Comité scientifique de l'OTAN, des conseillers supérieurs de la CEE en matière de science et de technologie ainsi que du Conseil des sciences du Commonwealth. Il a également participé activement aux

préparatifs du «Forum scientifique» de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE).

Le Canada s'est aussi grandement préoccupé de ses relations avec le tiers monde, comme on l'a vu dans sa participation à la préparation de la Conférence des Nations Unies sur la science et la technique au service du développement (CNUSTD). Pendant la Conférence, il a annoncé que le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) assumerait un nouveau rôle élargi visant à faciliter l'application des ressources scientifiques du Canada à la solution des problèmes des pays en développement.

### Transport aérien

Outre la conclusion d'un nouvel accord de services aériens avec l'Argentine, l'année a permis d'actives consultations et négociations bilatérales.

L'année dernière avait été difficile pour certains transporteurs aériens internationaux; cette année, en dépit de la hausse du coût du combustible ainsi que du ralentissement du taux de croissance du trafic et de la diminution générale des profits engendrés par l'incertitude de la conjoncture économique, les transporteurs canadiens semblent avoir connu des résultats satisfaisants en termes de croissance du trafic et des recettes même si leurs profits ont été touchés par la montée des coûts. Les États-Unis ont poursuivi leurs efforts pour déréglementer les services aériens internationaux après avoir constaté que leur industrie nationale avait connu une fort bonne année lorsque la déréglementation intérieure a été appliquée; mais ces efforts semblent avoir connu des succès moindres. Après des consultations internationales auxquelles le Canada a participé, les États-Unis ont mis fin aux actions judiciaires qu'ils avaient intentées contre les mécanismes de tarification de l'IATA en décidant de révoquer pour deux ans les exemptions anti-cartel applicables aux transporteurs américains exploitant des routes transatlantiques. Au Canada, un important changement dans la réglementation a pris la forme de modifications aux règlements sur les vols nolisés, promulguées à la fin de l'année après une série d'audiences publiques; ces modifications libéralisent les règles applicables aux vols nolisés tout en maintenant la distinction réglementaire entre services aériens réguliers et non réguliers.

Le négociateur en chef du Ministère pour les accords aériens est chargé de la conduite des négociations bilatérales; il demande au besoin l'aide du ministère des Affaires extérieures, de Transports Canada et de la Commission canadienne des transports pour la constitution d'équipes de négociateurs. Le Ministère joue aussi un rôle actif dans la formulation de la politique canadienne concernant l'aviation civile internationale et dans l'établissement de positions et de stratégies de négociation pour les discussions avec nos partenaires. En 1979, des consultations bilatérales ont été tenues avec Israël, les États-Unis, la Jamaïque, les pays scandinaves et l'Inde. En octobre, l'annonce que le gouver-

nement britannique ne déménagerait pas les services Iondoniens d'Air Canada de l'aéroport d'Heathrow à celui de Gatwick a éliminé un obstacle à la reprise des négociations bilatérales, suspendues en 1978 en attendant la clarification de cette question.

Au plan multinational, le Canada a participé activement aux travaux techniques et de réglementation de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) visant l'élaboration et l'application de normes concernant la sécurité et la facilitation. Des consultations avec la Commission européenne de l'aviation civile ont également permis au Canada d'échanger des vues avec ses partenaires qui exploitent des services aériens au dessus de l'Atlantique-Nord; par ailleurs, le maintien provisoire au sol des DC-10 a soulevé des préoccupations quant à l'utilisation internationale de l'espace aérien canadien et la certification des aéronefs.

### Transports maritimes et multimodaux

Parmi les grands développements de l'année dans le domaine du transport maritime, mentionnons l'étude internationale des questions de transport maritime dans le cadre et le prolongement de la CNUCED V tenue à Manille en mai et, sur le plan intérieur, l'amorce d'une étude approfondie de la politique canadienne des transports maritimes après que le gouvernement se fut engagé à oeuvrer à la constitution graduelle d'une marine marchande hauturière canadienne.

La CNUCED V a permis de concentrer une bonne partie des débats sur les questions de transport maritime, lesquelles préoccupaient réellement nombre de pays depuis un certain temps. Les pays concernés se sont servis de la conférence pour élargir davantage le consensus sur les parts de cargaisons réservées et sur l'élimination graduelle du régime de libre immatriculation. Étant donné que la plupart des pays développés et quelques pays en développement s'opposaient vivement à ces objectifs, la conférence de mai a permis peu de progrès, quoique les discussions aient incité le Canada à collaborer encore plus étroitement avec les comités de la CNUCED et le Comité des transports maritimes de l'OCDE.

Vers la fin de l'année, il était apparent que la question des parts de cargaisons réservées dans le trafic de ligne allait probablement devenir un grand élément du transport maritime international avec l'entrée en vigueur du Code de conduite des conférences maritimes. Il semblait toutefois que les échanges entre pays développés ne seraient pas tellement affectés puisque la CE prévoyait ne ratifier le Code qu'à la condition qu'aucun partage de cargaisons ne s'applique aux échanges intercommunautaires; il était donc douteux que les autres pays de l'OCDE, dont le Canada et les États-Unis, adhèrent au Code. Les pays développés ont presque sans exception poursuivi leurs efforts au sein de l'OCDE pour résister à toute initiative visant l'établissement de parts de cargaisons réservées dans le trafic de vrac ou l'élimination graduelle du régime de libre immatriculation

(pavillons de complaisance); et bien que les pays en développement aient continué à promouvoir activement ces objectifs, peu de progrès avaient été réalisés à la fin de l'année.

D'importants travaux ont été consacrés à la très difficile tâche de l'élaboration d'une politique commune à tous les pays de l'OCDE concernant les échanges maritimes hors zone.

Le Canada a joué un rôle actif au sein de l'Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime (OMCI), instance moins ouvertement politisée que la CNUCED en ce qui a trait à l'établissement de normes—et à la formulation et à l'application de conventions internationales—sur la sécurité des transports maritimes et la protection du milieu marin. Le Canada a été élu membre du Conseil de l'OMCI (l'organe exécutif de l'Organisation) en novembre et son représentant a été élu président de ce Conseil pour la prochaine biennale.

Au plan intérieur, des efforts considérables ont été consacrés à la recherche de moyens de promouvoir la mise sur pied graduelle d'une marine marchande hauturière, objectif que le gouvernement s'est donné vers le milieu de l'année. Une bonne somme de travail avait été réalisée en décembre, mais les analyses n'étaient pas complètes et aucune recommandation n'avait encore été soumise au Cabinet.

Le Canada a également été actif dans d'autres domaines des transports. La première session de la Conférence des Nations Unies pour l'élaboration d'une convention sur le transport multimodal international tenue en novembre après des années de préparatifs n'a pas permis un consensus international sur un projet de convention, et la conférence a été ajournée aux environs du deuxième semestre de 1980. Selon la pertinence des sujets en cause, le Canada a également continué de participer à un grand nombre de conférences et rencontres techniques tenues sous les auspices de l'OCDE, de la CEE, du Conseil européen des ministres des Transports et d'autres organisations et institutions internationales.

### Espace et communications

Le Canada a continué de participer activement aux travaux du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique de l'ONU. La première session du Groupe de travail d'experts de l'emploi de sources d'énergie nucléaire dans l'espace extra-atmosphérique, créé sur l'initiative du Canada, s'est déroulée en février et a produit un rapport esquissant les conditions dans lesquelles cette source d'énergie pourrait être utilisée sans danger. Le Comité a aussi décidé de tenir une deuxième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique vers la fin de 1982.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1979, le Canada est devenu membre coopérant de l'Agence spatiale européenne et il a, pendant

l'année, participé à diverses rencontres de l'Agence pour recenser les programmes auxquels participer. Il a poursuivi sa coopération active avec l'Administration américaine de l'aéronautique et de l'espace (NASA) et a participé à un certain nombre de rencontres bilatérales. Il est devenu membre de l'Organisation internationale des satellites maritimes (INMARSAT), créée en juillet pour fournir des communications satellitaires aux navires.

Au sein de l'OCDE, il a continué de collaborer à la préparation de Principes directeurs concernant les échanges transfrontière de renseignements personnels et la protection de la vie privée. Leur préparation devrait se terminer vers le début du deuxième semestre de 1980.

Dans le domaine des communications, l'événement le plus important de l'année a été la tenue de la Conférence administrative mondiale des radiocommunications (CAMR) à Genève du 24 septembre au 6 décembre. Le Canada y a participé activement et ses représentants se sont généralement dits satisfaits des résultats obtenus.

### **Investissements, propriété intellectuelle et concurrence**

La participation active du Canada à l'étude multilatérale des questions d'investissements s'explique par le rôle important que les investissements directs étrangers jouent dans son économie et par son intérêt constant pour l'apport des sociétés multinationales au développement national et international. À l'OCDE, le Canada a participé à l'examen de la Déclaration de 1976 sur les investissements internationaux et les entreprises multinationales, au cours duquel les ministres représentés ont réaffirmé l'engagement de leurs pays envers la Déclaration. Le prochain examen de la Déclaration et de ses Principes directeurs concernant les entreprises multinationales se fera en 1984. L'an prochain, l'OCDE concentrera ses travaux en la matière sur les stimulants et contre-stimulants aux investissements.

Tout au long de l'année se sont poursuivis les préparatifs de la Conférence diplomatique de révision de la Convention de Paris pour la protection de la propriété industrielle. La Conférence doit se tenir en février 1980.

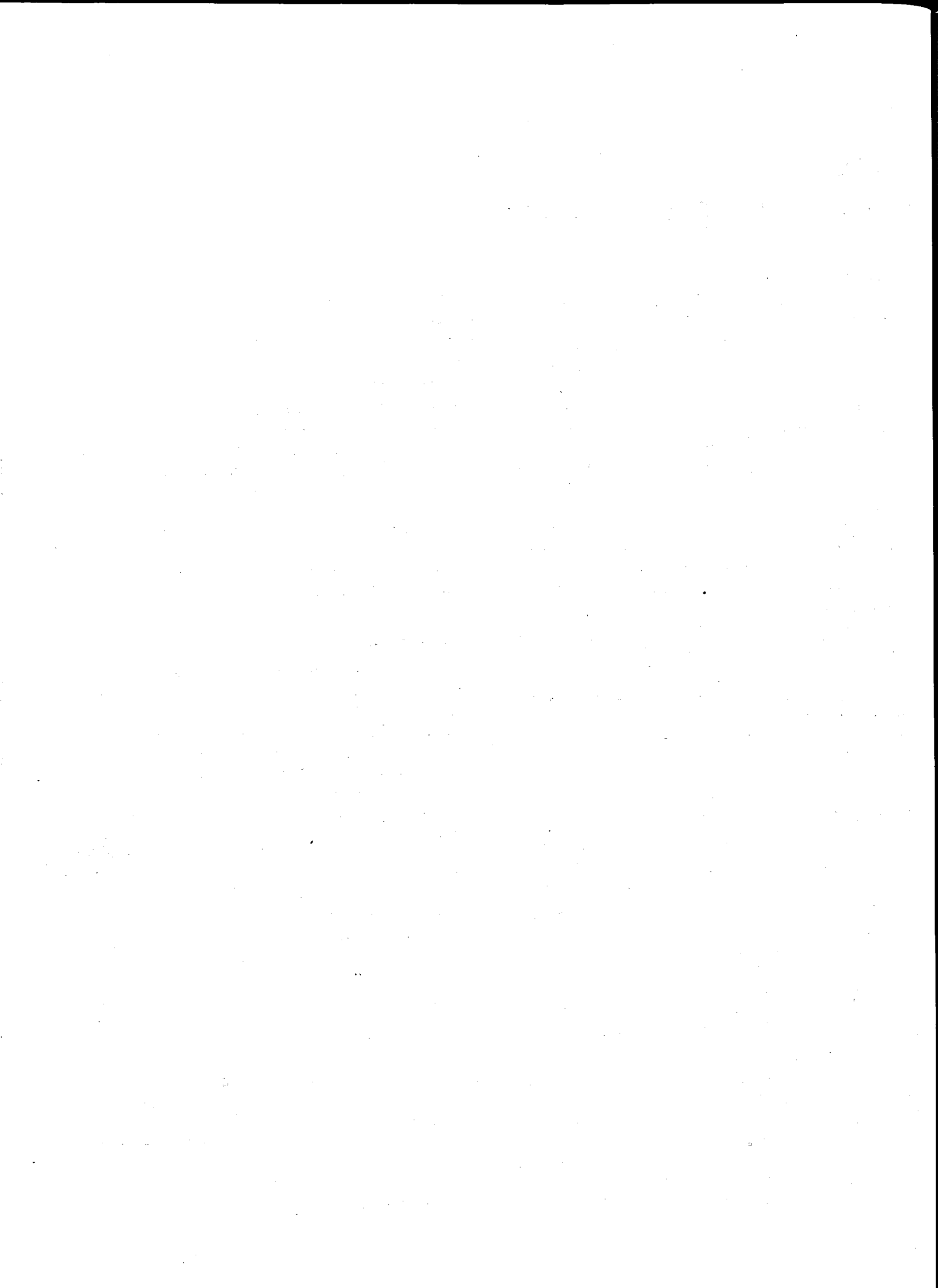
En ce qui concerne la politique de concurrence, les efforts de l'OCDE pour promouvoir la coopération intergouvernementale pour la réglementation des pratiques commerciales restrictives se sont concentrés sur la recherche des faits et l'échange d'informations.

### **Financement des exportations**

Le Canada a participé aux consultations permanentes des pays industrialisés en vue d'atténuer la concurrence inutile du crédit à l'exportation garanti par l'État. Tous les membres de l'OCDE, sauf l'Islande et la Turquie, ont continué d'appliquer les principes directeurs concernant les crédits à l'exportation. Le Canada a continué de participer à l'arrangement, malgré les sérieuses lacunes qu'il y voit et ce, parce qu'il s'inscrit dans le prolongement de l'effort pour maintenir une certaine discipline internationale dans le domaine de la concurrence pour l'octroi de crédits.

Le Canada a également participé aux discussions informelles du «Club de Paris» qui, dans les cas de sérieux arriérages dans le remboursement de crédits publiquement garantis, a réuni États créanciers et débiteurs pour discuter des modalités de remboursement les plus efficaces. Pendant l'année, le Canada a participé aux rencontres du Club de Paris avec le Soudan et le Zaïre. Il a également collaboré avec le Groupe de travail du Consortium de l'OCDE pour la Turquie présidé par le Président du Club.

Le Canada a signé avec le Cameroun, le Sénégal, le Rwanda et la Yougoslavie des accords d'assurance-investissements étrangers destinés à fournir un cadre pratique pour la solution de ces problèmes. Il a signé 28 accords du genre jusqu'ici. Vers la fin de l'année, des discussions sur des accords similaires étaient en cours avec 21 autres États.





## PARTIE A

### Chapitre 3: RELATIONS NORD-SUD

Les problèmes de l'économie mondiale et leurs sérieuses incidences sur les pays en développement ont fortement marqué le dialogue Nord-Sud en 1979.

Pendant l'année, deux événements ont particulièrement contribué à promouvoir le dialogue: l'accord de principe sur la création d'un fonds commun visant à appuyer les mesures de stabilisation des produits de base et la décision de lancer une nouvelle série de Négociations mondiales relatives à la coopération économique internationale pour le développement. En outre, des progrès ont été enregistrés sur de nombreuses questions du dialogue Nord-Sud étudiées au sein de diverses instances internationales. Parmi celles-ci, la CNUCED V tenue à Manille en mai a joué un rôle de premier plan. Le Canada participe activement à ces discussions par le biais de son appartenance aux institutions des Nations Unies, du Commonwealth et de la Francophonie, ainsi que par ses relations bilatérales.

En 1979, les pays en développement ont préconisé le lancement d'une nouvelle série de négociations globales sur les matières premières, le commerce, l'énergie, le développement et le financement. On a également entrepris des travaux complémentaires pour préparer la nouvelle Stratégie internationale du développement pour la troisième Décennie des Nations Unies pour le développement.

#### CNUCED V

La cinquième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement s'est tenue à Manille du 7 mai au 3 juin 1979; elle s'est attaquée aux grandes questions qui composent le dialogue Nord-Sud.

Les participants avaient devant eux un très vaste ordre du jour couvrant des domaines aussi variés que les échanges de produits de base, les NCM, l'aide, les transports maritimes, les relations monétaires et financières et le transfert de technologie; il n'est donc pas étonnant qu'ils n'aient pu en arriver à une entente sur toute la gamme des demandes des pays en développement.

Si les pays en développement sont d'avis que la Conférence n'a pas réussi à faire progresser le dialogue Nord-Sud, il reste qu'elle a eu certains résultats positifs. Quelque 23 résolutions ont été adoptées par consensus, y compris celles qui portaient sur la promotion de mesures spéciales pour aider les pays les plus pauvres et sur un nouvel engagement de tous les pays à s'opposer au protectionnisme. La Confé-

rence a toutefois eu pour effet de souligner les écarts de plus en plus marqués entre les niveaux de développement économique et les intérêts des pays en développement ainsi que la nécessité pour les pays industrialisés de se doter de politiques adaptées aux besoins particuliers des pays en développement.

La CNUCED V a donné lieu à un accord sur les principes fondamentaux d'un fonds commun lors des négociations tenues du 12 au 20 mars 1979 à Genève. Le Fonds commun, conçu pour faciliter la conclusion et le fonctionnement des accords internationaux de produit, ne commencera ses opérations que lorsque se seront terminées les négociations détaillées sur son fonctionnement et qu'aura été achevée la rédaction de ses Statuts. Le Canada a participé aux négociations en vue de surmonter le plus tôt possible les difficultés qui restent.

#### Aide au développement

Les décaissements globaux au titre du programme canadien d'aide au développement ont été de 1,241 milliards de dollars en 1979. Les décaissements bilatéraux ont continué de se concentrer sur les pays les plus pauvres, conformément à l'un des grands objectifs de la Stratégie de coopération au développement international pour 1975-1980. Les contributions du Canada à un certain nombre d'importantes institutions multilatérales comme la Banque mondiale, les banques régionales de développement et le Programme des Nations Unies pour le développement ont représenté 500 millions de dollars, soit 36,5 pour cent du total. Pendant l'exercice, les dépenses au titre de l'aide alimentaire ont totalisé 187 millions de dollars.

Le Canada a participé à diverses rencontres internationales visant à améliorer la coopération pour le développement et son milieu. À ce titre, mentionnons la CNUCED V, la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural, la réunion du Conseil mondial de l'alimentation tenue à Ottawa en septembre et les discussions permanentes sur une nouvelle Stratégie internationale du développement. Il convient également de signaler le rôle de chef de file joué par le Canada dans les négociations concernant la participation de membres extra-régionaux à la Banque africaine de développement. Tout au long de l'année, le Ministère a préparé activement les premières réunions préparatoires à la troisième Stratégie internationale du développement, auxquelles il a participé.

## Coopération technique au sein du Commonwealth

Le Fonds du Commonwealth pour la coopération technique (FCCT), principal programme du secrétariat du Commonwealth, fournit une assistance technique—conseils, experts et formation—aux pays en développement du Commonwealth. Ses ressources—compétences, services de formation et crédits—proviennent tout aussi bien de pays développés qu'en développement, ces derniers étant à la fois donateurs et bénéficiaires.

Le Canada est l'un des plus ardents défenseurs du FCCT depuis sa création en 1971, le considérant comme un utile mécanisme de coopération pour le développement. En général, il verse au Fonds plus de 40 pour cent de ses ressources et le Premier ministre Clark a annoncé, lors de la réunion des chefs de gouvernement à Lusaka en août 1979, une contribution de 8,8 millions de dollars en 1979-1980 et de 10 millions en 1980-1981.

Le Fonds du Commonwealth pour le Mozambique, créé en 1976 avec un objectif de 1 million de dollars, a reçu 400 000 dollars du Canada pour financer un programme d'assistance technique visant à compenser les sacrifices financiers que s'est imposés ce pays en fermant sa frontière avec la Rhodésie. Il se peut que le Fonds doive continuer à aider le Mozambique quelque temps encore après l'indépendance du Zimbabwe.

## Commerce

Les pays en développement ont toujours pour l'un de leurs grands objectifs d'accroître leur part de la production industrielle et des exportations mondiales grâce à de meilleurs débouchés sur les marchés des pays développés et à une accélération du processus mondial d'aménagements de structure. Ces dernières années, les pays en développement et, de façon plus précise, ceux d'entre eux que l'on qualifie de «nouveaux pays industriels», se sont montrés de plus en plus actifs dans certains secteurs du commerce international. Toutefois, étant donné le récent ralentissement de l'activité économique internationale, ils partagent la préoccupation générale devant l'accentuation des pressions protectionnistes. De plus, leurs problèmes déjà aigus sont aggravés par une facture pétrolière de plus en plus lourde.

L'achèvement des Négociations commerciales multilatérales (NCM) en 1979 a grandement contribué à soutenir un système commercial mondial ouvert. Les pays en développement en ont notamment obtenu la mise en application anticipée de réductions tarifaires non réciproques prévues sur les produits tropicaux. De façon plus générale, en ce qui concerne les produits non déjà couverts par leur système généralisé de préférences, les pays en développement profiteront des concessions tarifaires consenties par les grandes nations commerçantes industrialisées sur la base du principe de la nation la plus favorisée. En outre, les divers accords non tarifaires conclus pendant la session contiennent des dispositions spéciales plus favorables aux pays en développement, et la clause d'habilitation de l'Accord sur le cadre

juridique comprend une nouvelle obligation de notifier et, sur demande, de consulter toute partie contractante intéressée chaque fois que l'on songe à appliquer un traitement spécial ou différencié en faveur des pays en développement.

Si la session a été une réussite très remarquable, il n'en est pas moins vrai qu'un certain nombre d'importantes questions touchant les relations commerciales Nord-Sud restent à débattre. Mentionnons notamment les négociations permanentes au sein du GATT sur la question des sauvegardes, c'est-à-dire sur les conditions et les domaines dans lesquels des mesures provisoires de sauvegarde peuvent être prises devant une concurrence préjudiciable aux importations. Dans le domaine des préoccupations concernant les pressions protectionnistes, il faut mentionner le sujet complexe des ajustements structurels, l'une des grandes questions du dialogue Nord-Sud également étudiée par un certain nombre d'instances internationales.

## Activités des entreprises multinationales

Le Canada est membre de la Commission des sociétés transnationales de l'ONU et a participé tout au long de l'année aux travaux d'élaboration d'un code de conduite. Les pays en développement préconisent un code juridiquement contraignant qui réglerait les activités des sociétés sans pour autant considérer les responsabilités des gouvernements. Le Canada préférerait un code prévoyant un cadre vaste dans lequel aspirations et responsabilités s'équilibreraient, cadre qui toucherait d'ailleurs aussi bien les gouvernements que les sociétés.

Le Canada a également participé à la Conférence de la CNUCED sur les pratiques commerciales restrictives tenue en novembre. La Conférence avait pour objectif d'adopter un ensemble de principes et de règles—visant parfois les gouvernements et parfois les entreprises—concernant le contrôle de mesures restrictives comme la fixation des prix, les ventes conditionnelles, la restriction du volume, la répartition des marchés et le refus de vendre. Nombre de pays en développement croient que les entreprises privées ont nui à leur développement en haussant les prix des importations et en limitant les possibilités d'exportation. La Conférence n'est arrivée à aucune conclusion, et la session reprendra en mai 1980.

## Transfert de technologie

Les pays en développement réclament depuis quelque temps l'adoption d'un code international de conduite pour le transfert de technologie qui permettrait d'intensifier l'échange international de technologie à des conditions qui leur soient favorables. Le Canada est d'avis que l'intensification de ces échanges profiterait à tous, et qu'un code établissant des normes de conduite universellement acceptables pourrait, grâce au climat de sécurité qui en résulterait, favoriser considérablement le transfert de technologie. Une conférence diplomatique sur le sujet doit se tenir à Genève en avril 1980; on s'attend qu'un code soit alors adopté.

Le Canada a également joué un rôle actif au sein de la Conférence des Nations Unies sur la science et la technique au service du développement en août 1979, ainsi qu'aux séances tenues par la suite pour renforcer la capacité scientifique et technique des pays en développement.

### **Politique de coopération industrielle avec les pays en développement**

La structure du commerce international se transforme depuis quelques années. Plutôt que de procéder aux traditionnelles transactions directes entre acheteur et vendeur, les sociétés ont maintenant de plus en plus tendance à rassembler leurs ressources dans des entreprises industrielles communes. Ces arrangements englobent habituellement un ensemble d'activités complémentaires qui dépassent souvent la formation de capital, la recherche et le développement, le financement, la production, la commercialisation et la distribution.

Au Canada, on accorde de plus en plus d'attention à la stimulation de la coopération industrielle entre sociétés nationales et étrangères en vue de réaliser un certain nombre d'objectifs publics, dont la valorisation des exportations; la fourniture de techniques des plus modernes aux sociétés canadiennes; la rationalisation de la fabrication de produits canadiens par l'expansion des marchés; et l'aide aux sociétés canadiennes n'ayant pas assez de ressources pour s'implanter sur les marchés internationaux. La coopération industrielle est de plus en plus souvent intégrée aux accords de coopération commerciale et économique négociés avec certains partenaires commerciaux du Canada.

### **Institutions financières internationales**

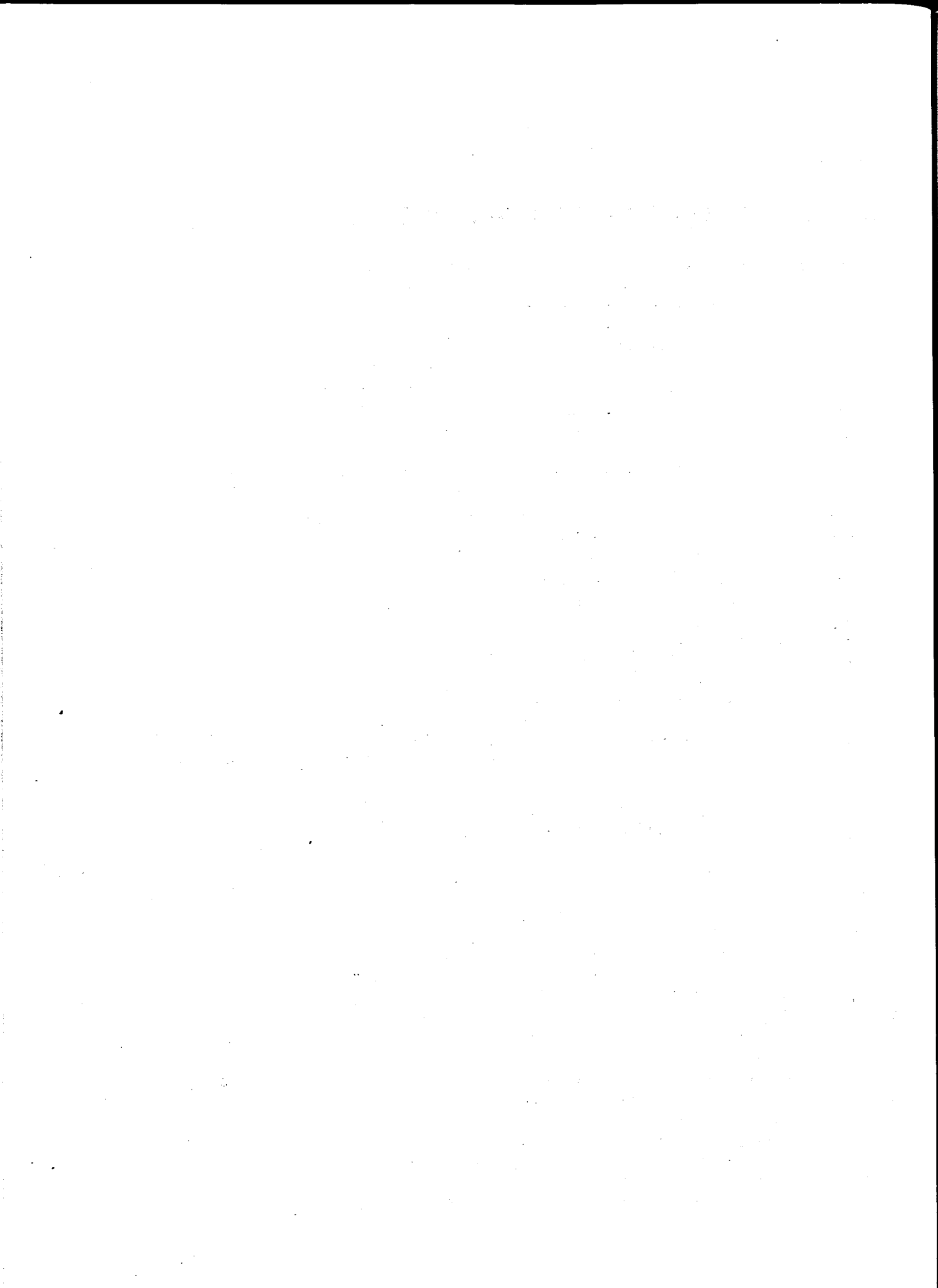
Dans un monde caractérisé par des problèmes économiques complexes et une interdépendance croissante, les pays

en développement découvrent que leur balance des paiements ainsi que leur croissance et leur développement sont de plus en plus tributaires du système financier et monétaire international dans lequel le Fonds monétaire international joue un rôle clé. Le Canada a cherché activement à introduire plus de souplesse dans les opérations du Fonds de façon à permettre l'établissement d'un certain nombre de mécanismes spécialement destinés aux pays en développement.

En 1979, le Canada a participé aux négociations sur un nouvel accroissement du capital de la Banque mondiale et sur la sixième reconstitution des ressources de son mécanisme d'aide concessionnelle, l'Association internationale de développement (IDA). Cela entraînera évidemment un accroissement substantiel des ressources consenties aux pays en développement au cours des quelques prochaines années. Par exemple, on s'attend à ce que l'IDA consente à ses membres emprunteurs, les pays en développement les plus pauvres, quelque 12 milliards de dollars ÉU entre 1981 et 1983.

### **Négociations mondiales**

Suite à une initiative prise à la réunion du Mouvement des non-alignés tenue à La Havane en septembre, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté, en décembre 1979, une proposition visant la tenue d'une nouvelle série de Négociations mondiales relatives à la coopération économique internationale pour le développement. Ces négociations, qui seront lancées lors de la onzième session extraordinaire de l'Assemblée générale en août 1980, permettront l'étude de questions liées aux matières premières, à l'énergie, au commerce, au développement et au financement. Conçues pour donner un élan au dialogue Nord-Sud, elles seront probablement un important point de concentration des discussions internationales sur les questions économiques au cours des prochaines années.



## PARTIE A

### Chapitre 4: RÈGLE DE DROIT ET CONCEPTS DE JUSTICE

#### Conférence sur le droit de la mer

La huitième session de la troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer s'est tenue du 19 mars au 27 avril 1979 à Genève, et du 19 juillet au 24 août à New York.

Les délégués à la session de Genève avaient pour défi de faire progresser suffisamment les questions laissées en suspens à la fin de la septième session de 1978 pour justifier la publication du Texte de négociation composite officieux (TNCO), document qui sert de base de négociation à la Conférence. Il a été finalement possible de franchir ce seuil critique, et le TNCO/Rev.1 du 28 avril 1979 reflète de nouveaux secteurs de consensus sur nombre de questions.

Le TNCO/Rev.1 comporte des articles nouveaux ou modifiés qui sont des composantes essentielles du futur régime international des océans. Ces articles concernent l'exploitation minière des fonds marins, la définition du rebord externe de la marge continentale, l'accès des pays sans littoral et géographiquement désavantagés aux ressources biologiques des zones économiques de leur région ou sous-région, le règlement des différends concernant les droits souverains des États côtiers sur les pêches dans la zone économique, et la protection du milieu marin.

Le TNCO/Rev.1 a servi de point de départ à la deuxième partie de la huitième session tenue à New York. On s'en est également inspiré pour poursuivre les progrès substantiels réalisés à la session de Genève. Les grands objectifs étaient de résoudre toutes les questions en suspens non liées à l'extraction des ressources minérales sous-marines et d'amoindrir les divergences qui subsistaient concernant le régime des fonds marins afin de préparer la voie à la conclusion de la Conférence en 1980. Si toutes ces questions n'ont pas été réglées, certains points importants l'ont été, et les positions des pays représentés se sont rapprochées sur presque tous les problèmes soumis à la Conférence. Par conséquent, il a été décidé que la Conférence devrait, à sa neuvième session, en 1980, amorcer le processus final de prise de décisions.

Il subsiste toutefois une question à propos de laquelle il reste encore beaucoup de chemin à faire: celle de la création d'un régime international de réglementation de l'exploitation des ressources des grands fonds marins. En 1979, des progrès importants ont été réalisés dans ce domaine, notamment en ce qui concerne la rédaction des dispositions concernant le transfert de technologie, les arrangements

financiers (modalités financières des contrats d'exploitation minière des fonds marins et financement de l'Entreprise, «organe opérationnel» de la future Autorité internationale des fonds marins), la composition du Conseil de l'Autorité et la répartition des voix. Toutefois, il reste encore beaucoup à réaliser avant que ces questions et d'autres problèmes litigieux puissent être entièrement réglés. Le Canada s'est tout particulièrement intéressé à l'insertion, dans le TNCO/Rev.1, d'un plafond pour la production de nickel (fondé sur la formule *ad referendum* acceptée par le Canada et les États-Unis en 1978). Ce plafond vise à ajuster les futurs niveaux d'exploitation minière sous-marine à la croissance prévue de la production de nickel. Il vise à protéger les exploitants de gisements terrestres des perturbations résultant de l'exploitation minière des fonds marins. Des États susceptibles d'exploiter ces fonds ont toutefois demandé qu'une disposition garantissant un certain niveau minimal d'exploitation sous-marine soit intégrée à la formule de plafonnement, quels que soient les taux de croissance. Les États exploitants de gisements terrestres (dont le Canada) continuent de s'opposer fortement à une telle proposition.

Le Canada a également oeuvré pour faire reconnaître par la Conférence ses droits souverains (d'État côtier) sur les ressources de son plateau continental jusqu'au rebord de la marge continentale, y compris dans les zones où la marge dépasse 200 milles. Cet objectif a été largement atteint avec l'insertion, dans le TNCO/Rev.1, d'une définition de compromis du plateau continental fondée en bonne partie sur une proposition présentée par le Canada et l'Irlande. Dans le cadre du processus de négociation, il a été accepté qu'un consensus sur la définition du plateau continental exigerait le versement à la communauté internationale de paiements et de contributions représentant un certain pourcentage des recettes tirées de l'exploitation des ressources non biologiques de la marge continentale au-delà des 200 milles. Ainsi, l'insertion d'une disposition sur le partage des recettes dans le TNCO/Rev.1 a reçu un appui assez solide au début de la session de New York. Toutefois, plusieurs délégations ont fait valoir que le niveau de 7 pour cent était trop bas (surtout les pays sans littoral, géographiquement désavantagés et en développement) ou trop haut (le Canada et les autres États dotés d'une vaste marge). Certaines délégations (celle du Canada) ont également mentionné la nécessité d'une certaine forme de limitation pour restreindre l'éventuel fardeau financier lié à l'exploitation des eaux très profondes, distantes et froides.

Un autre développement important à la huitième session a été l'insertion, dans le TNCO/Rev.1, d'un texte de compromis (négocié à la septième session) sur l'accès des États sans littoral et géographiquement désavantagés aux ressources biologiques dépassant les besoins des États côtiers dans les zones économiques exclusives de leurs régions et sous-région. Le texte nécessite un certain nombre de clarifications, mais son insertion dans le TNCO a représenté une étape importante vers la solution de l'une des questions les plus difficiles soumises à la Conférence.

Les participants à la huitième session n'ont pu en venir à une entente sur une nouvelle disposition concernant la délimitation latérale des zones économiques et des plateaux continentaux. Mais aussi bien les partisans de l'équidistance (dont le Canada) que ceux de l'équité semblaient désireux de poursuivre leurs efforts pour trouver une formule de compromis. Ceci, conjugué au consensus obtenu sur un nouveau paragraphe concernant les mesures provisoires à prendre pendant la période menant à l'entente finale, donne substance à ceux qui croient que cette question aurait de meilleures chances d'être réglée à l'étape finale de la Conférence. Entre temps, la formule de délimitation prévue dans le TNCO révisé—et qui n'a jamais été modifiée—favorise fortement le principe de l'équité aux dépens de la formule globale «Ligne d'équidistance-médiane-circonstances spéciales».

L'un des principaux développements aux discussions de Genève a été l'obtention d'un quasi-consensus sur l'achèvement des travaux concernant les dispositions relatives à la protection et à la préservation de l'environnement marin ainsi qu'à la mise au point et au transfert des techniques marines. Le Canada reconnaît tout particulièrement l'importance d'un article consacrant le droit des États à adopter des dispositions spéciales pour la protection du milieu marin dans les eaux couvertes de glace, ce qui indique bien que la communauté internationale en vient graduellement à reconnaître la position prise par le Canada en 1970 avec l'adoption de la *Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques*.

Les discussions de New York sur l'environnement marin se sont centrées exclusivement sur les questions en suspens concernant la recherche scientifique marine sur le plateau continental. Si la plupart des délégations ont pu accepter les dispositions pertinentes du TNCO/Rev.1, certaines ont cherché à y apporter des modifications devant permettre de donner satisfaction à un État désireux d'entreprendre des opérations de recherche au delà de la zone des 200 milles. On a également présenté un projet d'amendement des articles relatifs au règlement des différends de façon à en modifier l'interprétation. Le temps n'a pas permis d'accorder toute l'attention nécessaire aux textes de compromis suggérés, et la question sera revue à la neuvième session.

À la fin de la deuxième partie de la huitième session, on avait réduit le nombre des questions difficiles à résoudre et rapproché les parties sur les questions en suspens. Il reste

toutefois beaucoup à faire avant que les négociations puissent se terminer. Le Canada est toujours décidé à favoriser le succès des négociations, lesquelles auront pour effet de protéger ses intérêts miniers et maritimes et de garantir que certaines lois régissent l'utilisation des océans.

### **Pêches internationales et frontières maritimes**

Les développements survenus à la troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer et l'élargissement de la juridiction maritime des États côtiers ont sensiblement modifié le statut juridique des océans du monde. L'un des changements les plus importants du point de vue canadien a été l'extension de ses zones de pêche de 12 à 200 milles le 1<sup>er</sup> janvier 1977.

Le nouveau régime de pêches canadien est entré dans sa troisième année en 1979. Dix accords de pêche bilatéraux à long terme signés entre 1976 et 1978 avec des États qui pratiquent depuis longtemps la pêche dans les eaux de la côte Est—faisant actuellement partie de la zone de pêche du Canada—régissent le principale composante de nos relations bilatérales en matière de pêche. De ces pays, seuls ceux de la Communauté économique européenne—qui agit maintenant au nom de tous ses membres dans le domaine des pêches—n'avaient conclu aucun arrangement bilatéral à long terme avec le Canada au début de 1979. Cette situation devait être partiellement redressée par la signature, à Bruxelles le 28 juin 1979, d'un accord de pêche Canada/CEE pour 1979 prévoyant un cadre d'exploitation semblable à celui des accords de pêche bilatéraux susmentionnés. L'Accord contient des dispositions permettant la réglementation des activités de pêche menées par les navires des États membres de la CEE au large des côtes de l'Est du Canada. Il contingente également les prises de saumons au large de la côte Ouest du Groënland, facilitant ainsi les efforts canadiens pour gérer plus efficacement les prises de saumons dans les eaux situées au large de la côte Est. (Quelque 50 pour cent des saumons trouvés au large de la côte Ouest du Groënland sont d'origine canadienne).

Le Canada n'était toutefois pas satisfait de la signature d'un accord d'une durée si limitée avec la CEE et, en décembre 1979, les deux parties ont convenu de proroger l'Accord jusqu'en 1980 et de tenir des négociations au début de l'année en vue de conclure un accord de pêche à long terme dans les plus brefs délais. Un tel accord devrait offrir d'importants avantages commerciaux liés à l'exportation de produits halieutiques canadiens vers la CEE.

Lors de discussions distinctes, le Canada et la France ont convenu de proroger d'un an les arrangements intérimaires de pêche appliqués en 1979 dans le secteur de Saint-Pierre et Miquelon en attendant la délimitation des frontières maritimes dans cette région.

Tout au long de 1979, la Commission internationale des pêches pour l'Atlantique Nord-Ouest (CIPAN) et l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest (OPAN) ont poursuivi leurs activités en attendant que le traité de

l'OPAN lie effectivement les parties au nouvel accord. Le 31 décembre 1979, la CIPAN avait cessé d'exister et tous ses anciens membres, à l'exception de l'Espagne et des États-Unis, avaient adhéré à l'OPAN. Son remplacement s'expliquait par la nécessité d'établir une nouvelle base de gestion internationale des pêches dans la région extérieure et immédiatement adjacente aux zones de pêche de 200 milles établies par les États côtiers de l'Atlantique Nord-Ouest. Il en est résulté une nouvelle Convention sur la future coopération multilatérale dans les pêches de l'Atlantique Nord-Ouest, laquelle portait création de l'OPAN. Cette Convention exige que soit accordé aux pêcheurs canadiens un traitement de faveur dans l'allocation des stocks de poisson de la région des Grands bancs et du Bonnet flamand au delà de la limite canadienne de 200 milles, étant donné les efforts intensifs du Canada depuis plusieurs années pour surveiller et inspecter ces régions et la dépendance des communautés côtières canadiennes vis-à-vis ces stocks. Partie sur un bon pied en 1979, l'OPAN devrait jouer un rôle utile dans les futures activités concernant l'Atlantique Nord-Ouest.

La complexité pratique et juridique des problèmes concernant les frontières maritimes et les pêches entre le Canada et les États-Unis s'est grandement accrue en 1976 et 1977 lorsque les États-Unis et le Canada ont respectivement établi des zones de pêche de 200 milles adjacentes à leurs côtes. Étant donné le chevauchement des zones maritimes frontalières contestées et les problèmes liés à la gestion des stocks de poisson transfrontaliers, les deux gouvernements ont entrepris des négociations visant à régler les différends relatifs à leurs zones de juridiction au moyen d'un accord global sur les frontières maritimes et les pêches s'appliquant aux côtes de l'Atlantique, du Pacifique et de l'Arctique. Ces négociations se sont poursuivies de 1977 à 1979.

Il s'est avéré impossible de régler le différend concernant la délimitation des eaux de la côte Ouest et de l'Arctique ou de parvenir à une entente concernant un accord global sur les pêches de la côte Ouest. Toutefois, le 29 mars 1979, deux accords ont été signés, l'un concernant les ressources halieutiques de la côte Est et l'autre, la présentation du litige sur les frontières maritimes dans le golfe du Maine à l'adjudication par tierce partie. Ces accords sont inextricablement liés de sorte qu'aucun d'eux ne peut entrer en vigueur sans l'autre. Pour le moment, ni le Canada ni les États-Unis ne les ont ratifiés. Le Sénat américain n'a pas encore tenu les audiences qu'il prévoyait pour 1979.

Le Canada et les États-Unis ont également signé deux accords sur les pêches de la côte Ouest le 29 mars 1979, le premier étant un Protocole amendant la Convention canado-américaine sur le flétan de 1953 pour tenir compte de la situation découlant de l'élargissement de leurs zones de pêche respectives à 200 milles. Les prises de flétan par les navires canadiens sont limitées jusqu'au 31 mars 1981, une disposition prévoyant même le volume et l'emplacement des prises permises. Le deuxième accord donne provisoire-

ment effet au Protocole sur le flétan, en attendant sa ratification, et régleme les prises de poisson de fond par les navires américains dans la zone canadienne de pêche sur la côte Ouest jusqu'au 31 mars 1981. Des limites sont imposées sur l'échelonnement et le volume des prises.

En 1979, le Canada et les États-Unis ont continué leurs négociations bilatérales en vue d'un accord sur l'interception du saumon de la côte Ouest qui établirait des mécanismes grâce auxquels les deux nations pourraient tirer meilleur avantage de leurs propres programmes de conservation et de valorisation du saumon. Par ailleurs, le problème de la conservation du saumon de l'Atlantique a particulièrement retenu l'attention de la communauté mondiale. Le Canada a préparé un projet de convention internationale devant permettre d'atteindre cet objectif plus facilement. Le projet se fonde sur les principes élaborés à la Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer concernant les espèces anadromes. Le texte a été remis aux États-Unis et à la CEE à la fin de 1979. On s'attend que les représentants du Canada, des États-Unis et de la CEE se rencontrent au début de 1980 pour étudier la possibilité d'élaboration d'une approche commune de la conservation internationale du saumon de l'Atlantique. Étant donné que l'on s'entend généralement pour reconnaître que la meilleure façon de résoudre le problème consiste à amener tous les pays à allier leurs efforts, une telle réunion semble avoir de bonnes chances de réussite.

### Droit de l'environnement

Le bris du pétrolier britannique *Kurdistan* dans le golfe du Saint-Laurent en mars et l'échouement, puis le naufrage, du minéralier panaméen *Lee Wang Zin* au large de la côte de la Colombie-Britannique ont à nouveau fait ressortir la nécessité d'un régime environnemental assurant une protection plus efficace contre la pollution marine.

Sur les plans bilatéral et multilatéral, le Canada a poursuivi activement ses efforts pour mieux assurer la protection du milieu marin. Un accord canado-américain sur la gestion du trafic maritime dans la région de Juan de Fuca oblige maintenant tous les navires empruntant le détroit de Juan de Fuca à se conformer à des règles de contrôle et de séparation du trafic visant à promouvoir la sécurité de la navigation et à protéger l'environnement de la région. En ce qui concerne la côte Est, les représentants canadiens et danois ont adopté, en juillet 1979, un nouveau Plan d'urgence provisoire Canada/Danemark sur la pollution marine qui prévoit la mise en place de mesures appropriées en cas d'incidents de pollution résultant de l'exploration ou de l'exploitation de pétrole marin effectuées sous leur juridiction. Le gouvernement canadien a élaboré un arrangement permettant à d'éventuels plaignants danois de réclamer un dédommagement à la suite d'un incident de pollution dans les eaux canadiennes. Le gouvernement danois avait déjà adopté un arrangement similaire pour d'éventuels plaignants canadiens. On a également échangé des données sur l'exploration pétrolière faite de

part et d'autre du détroit de Davis ainsi que sur des projets de transport maritime de gaz naturel liquéfié des îles de l'Arctique canadien le long de la côte danoise (Groënland) du détroit de Davis.

Sur le plan multilatéral, le Canada a, lors de la Conférence sur le droit de la mer, continué à réclamer des améliorations au Texte de négociation composite officieux. La Conférence a terminé la plupart de ses travaux sur la protection et la préservation de l'environnement marin, établissant pour la première fois un traité cadre du droit de l'environnement tel que le souhaitait le Canada, traité qui comporte des dispositions spécialement destinées à protéger l'environnement dans les eaux couvertes de glace de l'Arctique canadien. Actuellement, les discussions sur les questions environnementales se concentrent exclusivement sur les questions en suspens relatives à la recherche scientifique marine sur le plateau continental.

Le Canada a également participé aux activités des divers comités de l'Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime (OMCI), et notamment à celles de son Comité de la protection du milieu marin, du Comité de la sécurité maritime et du Comité juridique. Les travaux de ce dernier ont en bonne partie visé à perfectionner les articles appelés à composer une future Convention sur la responsabilité et l'indemnisation en cas de pollution causée par le transport de marchandises dangereuses par mer. En outre, le Canada a participé activement aux troisième et quatrième sessions du Groupe de travail d'experts du droit de l'environnement du PNUE qui mène actuellement une étude des aspects juridiques de l'exploitation minière et du forage sous-marins menés dans les limites de la juridiction nationale.

Au cours de 1979, le Canada a été actif dans le domaine de la lutte contre la pollution atmosphérique. En novembre, il a signé la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance qui avait été préparée par la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, organisme régional qui regroupe 35 nations, dont les pays de l'Europe de l'Est et de l'Ouest et de l'Amérique du Nord. Cette Convention est le premier accord international traitant des pluies acides. Les Parties à la Convention s'engagent notamment à s'efforcer d'élaborer des politiques et stratégies visant à limiter et, dans la mesure du possible, à réduire et à empêcher la pollution atmosphérique. Sur le plan bilatéral, les gouvernements du Canada et des États-Unis ont annoncé en juillet 1979 leur intention d'entreprendre des discussions officielles en vue de conclure un accord de coopération sur la qualité de l'air, et ils ont énuméré un certain nombre de principes à étudier lors de la préparation d'un tel accord.

Il s'est produit un certain nombre d'autres développements concernant les relations environnementales entre le Canada et les États-Unis. En janvier 1979, le Canada a signé un Protocole modifiant la Convention de 1916 pour la protection des oiseaux migrateurs au Canada et aux États-

Unis. Les représentants canadiens ont également commencé à étudier les points dont devrait traiter un accord sur la protection du caribou migrateur dans la région Alaska/Yukon en vue d'entreprendre avec le Gouvernement des États-Unis des discussions pouvant mener à la conclusion d'un tel accord. Les représentants canadiens ont revu les propositions américaines relatives au lancement d'activités d'exploration pétrolière dans la région du Banc de George. Les aspects juridiques d'une coopération en matière de recherche sur la modification du temps ont également fait l'objet d'un examen.

En outre, le Canada a participé à la préparation de dispositions sur les aspects juridiques internationaux de la modification du temps lors d'une réunion conjointe OMM/PNUE tenue à Genève en septembre. Ce projet sera étudié lors de la huitième session du Conseil d'administration du PNUE qui se tiendra à Nairobi en avril 1980.

## **Droit de l'espace extra-atmosphérique**

Le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique des Nations Unies et ses sous-comités scientifique et technique et juridique ont réalisé des progrès sur un certain nombre de questions en 1979.

L'une des plus importantes, du point de vue canadien, concerne l'emploi de sources d'énergie nucléaire dans l'espace extra-atmosphérique. Après l'écrasement du satellite soviétique Cosmos 954 (voir ci-dessous) et à la suite d'une initiative prise par le Canada en 1978, les deux sous-comités du Comité de l'espace extra-atmosphérique de l'ONU ont commencé l'étude de la question et un groupe de travail spécial a été établi pour étudier les aspects techniques de l'emploi de sources d'énergie nucléaire et pour faire rapport au Sous-comité scientifique et technique. Lors de sa session de 1979, le Comité a convenu que les aspects juridiques de la question devaient être étudiés par le Sous-comité juridique. Nous espérons que le Comité pourra en venir à une entente sur un ensemble de principes directeurs visant l'emploi de sources d'énergie nucléaire pour les objets spatiaux.

Mentionnons également que le Comité a terminé la négociation et la rédaction du projet d'Accord régissant les activités des États sur la Lune et les autres corps célestes (projet de traité concernant la Lune). L'Accord a été adopté à la Trente-quatrième session de l'Assemblée générale des Nations Unies et ouvert à la signature le 18 décembre 1979. Le Canada a appuyé sa préparation et songe maintenant à en devenir partie. L'un des éléments clé de l'Accord est une disposition selon laquelle les ressources naturelles de la lune et des autres corps célestes du système solaire constituent le «patrimoine commun de l'humanité». Un régime international reflétant ce principe sera établi lorsque l'exploitation de ces ressources sera sur le point de devenir possible. Il est intéressant de noter que le principe du «patrimoine commun» joue un rôle important dans les actuelles discussions



de la Conférence sur le droit de la mer relatives à l'exploitation des ressources des fonds marins.

Les deux autres questions importantes actuellement débattues à l'ONU ont trait aux satellites de télédiffusion directe et à la téléobservation. Depuis plusieurs années, le Comité de l'espace extra-atmosphérique et ses sous-comités préparent l'élaboration de principes dans ces deux domaines. Toutefois, le manque d'entente sur certains points fondamentaux (par exemple le consentement qu'un État doit donner avant d'être soumis à la téléobservation ou à la télédiffusion directe par satellite; et la dissémination des données de télé-détection) a encore une fois empêché le Comité de réaliser des progrès dans ce domaine.

#### **COSMOS 954: conséquences de l'incident**

L'écrasement d'un engin spatial en territoire canadien le 24 janvier 1978 soulève deux grandes questions juridiques: premièrement, la réclamation pour dommages subis et, deuxièmement, l'établissement d'un nouveau régime d'utilisation spatiale des sources d'énergie nucléaire susceptible d'assurer une meilleure protection de l'environnement humain.

Le 23 janvier 1979, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Don Jamieson, a présenté à l'ambassadeur soviétique à Ottawa une réclamation d'un montant légèrement supérieur à 6 millions de dollars pour les dommages subis par le Canada à la suite de l'écrasement du satellite Cosmos 954 sur son territoire. Le 15 mars, le gouvernement canadien remettait les dernières pièces justificatives de sa réclamation.

Les dommages subis par le Canada résultent de la dissémination sur son territoire de débris radioactifs dangereux provenant du satellite et de la présence de tels débris dans l'environnement, rendant inutilisable une partie de ce territoire. Les bases juridiques de la réclamation canadienne reposent sur les accords internationaux et les principes généraux du droit international. Parmi les accords internationaux applicables, l'un des plus importants est la *Convention sur la responsabilité internationale pour les dommages causés par des objets spatiaux* adoptée en 1972 sous l'égide des Nations Unies. Selon cette Convention, l'existence d'un dommage d'origine spatiale engage automatiquement la responsabilité de l'État de lancement qui doit alors verser une indemnisation appropriée à l'État victime des dommages. L'Union soviétique a déclaré au début de 1980 qu'elle était disposée à amorcer des négociations à propos de la réclamation présentée par le Canada.

Suite à l'écrasement du satellite Cosmos 954 sur son territoire, le Canada s'est fait un ardent promoteur à l'ONU de l'adoption d'un nouveau régime d'emploi de sources d'énergie nucléaire dans l'espace. Un groupe de travail formé à cette fin poursuit activement son étude des incidences techniques de la question. Parallèlement, un sous-comité de l'ONU a entrepris de passer en revue le régime juridique en vigueur de manière à adopter de nouvelles

mesures si cela s'avérait nécessaire. Le but de ces travaux est d'assurer une plus grande sécurité face à l'utilisation croissante de l'énergie nucléaire dans l'espace et de mieux protéger les États qui devront faire face à des incidents semblables à celui dont le Canada a été victime.

#### **Mesures juridiques internationales contre le terrorisme**

En 1979, l'examen de la question des mesures à prendre contre le terrorisme s'est poursuivi à l'ONU au sein de deux comités spéciaux de l'Assemblée générale, soit le Comité spécial pour l'élaboration d'une convention internationale contre la prise d'otages et le Comité spécial du terrorisme international. Le Canada était membre des deux comités. À sa troisième session en 1979, le premier de ces comités a presque terminé la rédaction du projet de convention. Lors de la Trente-quatrième session de l'Assemblée générale, la Sixième commission (juridique) a établi un groupe de travail chargé de mettre la dernière main au texte, qui a ensuite été adopté sans vote et ouvert à la signature le 18 décembre 1979.

La Convention renferme notamment une disposition obligeant les États à extraditer ou à poursuivre les présumés auteurs d'une prise d'otages à l'intérieur de leurs juridictions. Elle définit également le délit du point de vue international et oblige les États à s'assurer que les infractions visées sont réprimées «de peines appropriées qui prennent en considération la nature grave de ces infractions».

L'un des aspects les plus délicats de la Convention est la disposition relative aux Conventions de Genève de 1949 pour la protection des victimes de la guerre et au Protocole de 1977 à ces Conventions. Puisque ces instruments considèrent également la prise d'otages comme un délit (en situation de conflits armés), il a été accepté que la nouvelle Convention ne s'appliquerait pas dans les cas où les Conventions de Genève sont applicables à un acte de prises d'otages particulier.

Le Canada appuie depuis le début l'idée d'une convention contre la prise d'otages, et sa délégation a participé activement à la négociation du texte lors des trois sessions du Comité spécial ainsi qu'à la Trente-quatrième Assemblée générale. Le Canada prépare maintenant certains amendements à son Code criminel de façon à pouvoir ratifier la Convention.

Le Comité du terrorisme n'a pu réaliser aucun progrès vraiment sensible étant donné le manque de consensus sur les divers aspects du problème. Bien qu'il ait eu pour mandat d'étudier tant les causes du terrorisme que les mesures à prendre pour le combattre, on a pu constater des divergences de vues sur l'importance à accorder à ces deux questions. Les délégations des pays non-alignés (et jusqu'à un certain point celles des pays socialistes) ont eu tendance à mettre l'accent sur les causes, alors que le groupe

occidental s'intéressait davantage aux mesures destinées à combattre le terrorisme.

À la fin de sa troisième session, le Comité spécial a adopté un texte intégrant les deux éléments susmentionnés. Le Canada, à l'instar de la plupart des autres pays occidentaux, n'a pu appuyer le texte adopté par la Trente-quatrième Assemblée générale étant donné certaines allusions au terrorisme d'État, les causes du terrorisme mentionnées et les mesures proposées par le Conseil de sécurité afin que l'on puisse recourir à des sanctions (en vertu du chapitre VII de la Charte) contre les régimes qui, par leurs politiques, favorisent le terrorisme. La résolution comportait toutefois certains éléments positifs, dont le plus important était une condamnation non équivoque du terrorisme en des termes d'une force qui ne s'était, jusqu'alors, jamais manifestée dans un document de l'ONU sur cette question.

La question du terrorisme ayant été reportée à l'ordre du jour de la Trente-sixième session de l'Assemblée générale (1981) et le texte de la Convention contre la prise d'otages ayant été adopté, on ne s'attend à aucun développement majeur dans ce domaine en 1980.

### **Droits de la personne**

En 1979, les droits de la personne sont devenus un aspect de plus en plus important de notre politique étrangère. Le Canada a continué d'appuyer activement un certain nombre d'initiatives internationales dans ce domaine. Pendant son deuxième mandat consécutif, il a été choisi pour présider la Commission des droits de l'homme de l'ONU. La session de 1979 a été marquée par une politisation croissante des débats, notamment à la suite des développements en Indochine. Toutefois, la délégation canadienne a pris certaines initiatives importantes dans le domaine des personnes disparues et des exodes massifs de réfugiés causés par des violations flagrantes des droits de la personne, questions qui seront davantage étudiées à la session de 1980. Les travaux de l'ONU ont abouti à certaines réussites, à savoir l'adoption de résolutions concernant un projet de déclaration sur l'intolérance religieuse et une convention sur la torture. Un projet de résolution canadienne sur la situation des droits de l'homme au Kampuchea démocratique a été discuté, mais non soumis au vote; la question sera à nouveau soulevée à la prochaine session. Par ailleurs, la Commission a adopté une résolution canadienne proposant la nomination d'un rapporteur spécial chargé de faire enquête sur la violation des droits de l'homme en Guinée équatoriale.

Le Canada a continué de jouer un rôle actif dans la protection et la promotion des droits de la personne lors de la session annuelle de l'Assemblée générale de l'ONU. Pour la première fois, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a fait porter l'ensemble de sa déclaration à l'Assemblée sur la question des droits de la personne. Mlle MacDonald a incité l'ONU à se montrer mieux en mesure de s'occuper des situations les plus graves, et réclamé la création d'un bureau du Secrétaire général adjoint aux droits

de l'homme. La Troisième commission de l'AGNU (questions sociales et humanitaires) a fait avancer l'idée d'un tel bureau qui utiliserait la fonction de bons offices du Secrétaire général pour s'occuper de situations sérieuses en matière de droits de la personne. Le Canada a également condamné la violation flagrante des droits de l'homme en Indochine, notamment au Vietnam et au Kampuchea démocratique, et demandé que l'on s'attache aux grandes causes des exodes massifs de réfugiés qui découlent de ces violations.

Le Comité des droits de l'homme, organisme de contrôle établi en vertu du Pacte relatif aux droits civils et politiques, s'est réuni en 1979 pour étudier les rapports présentés par les États membres sur les mesures qu'ils ont prises pour appliquer les dispositions du Pacte. Le rapport du Canada sur l'application des dispositions du Pacte a été présenté en avril. Aux termes du Protocole facultatif se rapportant au Pacte (auquel le Canada a adhéré en 1976 ainsi qu'il a adhéré aux deux Pactes sur les droits de la personne), le Comité a été habilité à recevoir les communications émanant de particuliers et signalant des cas de violation des droits de la personne sur le territoire d'États parties au Protocole. Le professeur Walter Tarnopolsky de la faculté de droit (Osgoode Hall) de l'Université York est l'un des 18 experts qui siègent à titre personnel au comité chargé d'étudier les rapports gouvernementaux et les communications privées.

Lors de leur réunion à Lusaka en août 1979, les chefs de gouvernement du Commonwealth ont donné leur accord de principe à une initiative de la Gambie visant la création d'une Commission des droits de l'homme du Commonwealth. Ils ont également prié le Secrétaire général de créer un groupe de travail qualifié et représentatif pour faire des recommandations qui seront ensuite étudiées par les gouvernements du Commonwealth. Le Groupe doit se réunir en 1980 avant les ministres de la Justice du Commonwealth.

Le 20 novembre 1979, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Mlle Flora MacDonald, a annoncé que le Canada soumettait aux Nations Unies, en vertu de l'article 41 du Pacte relatif aux droits civils et politiques, une déclaration reconnaissant la compétence du Comité des droits de l'homme de recevoir des communications émanant de gouvernements étrangers ayant présenté des déclarations similaires. Le Canada a, par le fait même, acquis le droit de présenter des communications sur ces pays.

### **Réfugiés**

Le problème mondial des réfugiés a continué d'être préoccupant en 1979. Selon le HCR, il y avait quelque dix millions de réfugiés dans le monde, dont peut-être quatre millions en Afrique seulement. En réponse à ce sérieux problème et compte tenu des dispositions de la Loi sur l'immigration de 1978 s'appliquant aux réfugiés, le Canada a formulé, après consultation avec les provinces et les organismes non gouvernementaux, son premier plan annuel

de réinstallation des réfugiés. Par le passé, chaque crise de réfugiés était traitée de façon ponctuelle. Les décisions étaient normalement prises sous l'effet des pressions ressenties dans un moment de crise. Il y avait peu de consultations possibles, notamment avec les provinces. L'objectif du plan annuel de réinstallation était d'introduire autant de coordination et de planification prospective que possible dans un domaine qui renfermera toujours un élément d'imprévisibilité. Le plan de 1979 comportait des dispositions particulières touchant les Indochinois, les Européens de l'Est et les Latino-Américains; en outre, il rangeait les réfugiés protégés par les conventions dans une catégorie distincte et prévoyait une importante réserve d'urgence. Dans son ensemble, il prévoyait initialement l'accueil de 10 000 réfugiés; mais une rapide détérioration de la situation des réfugiés en Asie du Sud-Est a entraîné une révision importante de l'objectif prévu.

Tout au long de 1979, l'attention internationale s'est tout particulièrement portée sur l'exode tragique des pays de l'Indochine. Le nombre des réfugiés de la mer vietnamiens s'est accru considérablement; en 1979, près de 210 000 Vietnamiens ont fui leur pays. En réponse à cet exode, les Nations Unies ont convoqué à Genève, en juillet, une conférence sur les réfugiés indochinois. Un certain nombre de pays, dont le Canada, ont promis un grand nombre de places de réinstallation et d'importantes contributions financières. Le Canada a annoncé qu'il accueillerait jusqu'à 50 000 réfugiés indochinois entre juillet 1979 et décembre 1980, et a promis une contribution supplémentaire de 500 000 dollars au programme des réfugiés indochinois du HCR. Il s'agit là du programme de réinstallation de réfugiés le plus ambitieux que le Canada ait entrepris depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale; la valeur de l'aide qu'il prodigue aux réfugiés d'Indochine est, par tête d'habitant, la plus élevée de toutes celles des grands pays de réinstallation. Vers la fin de l'année, quelque 24 000 de ces réfugiés étaient arrivés au Canada.

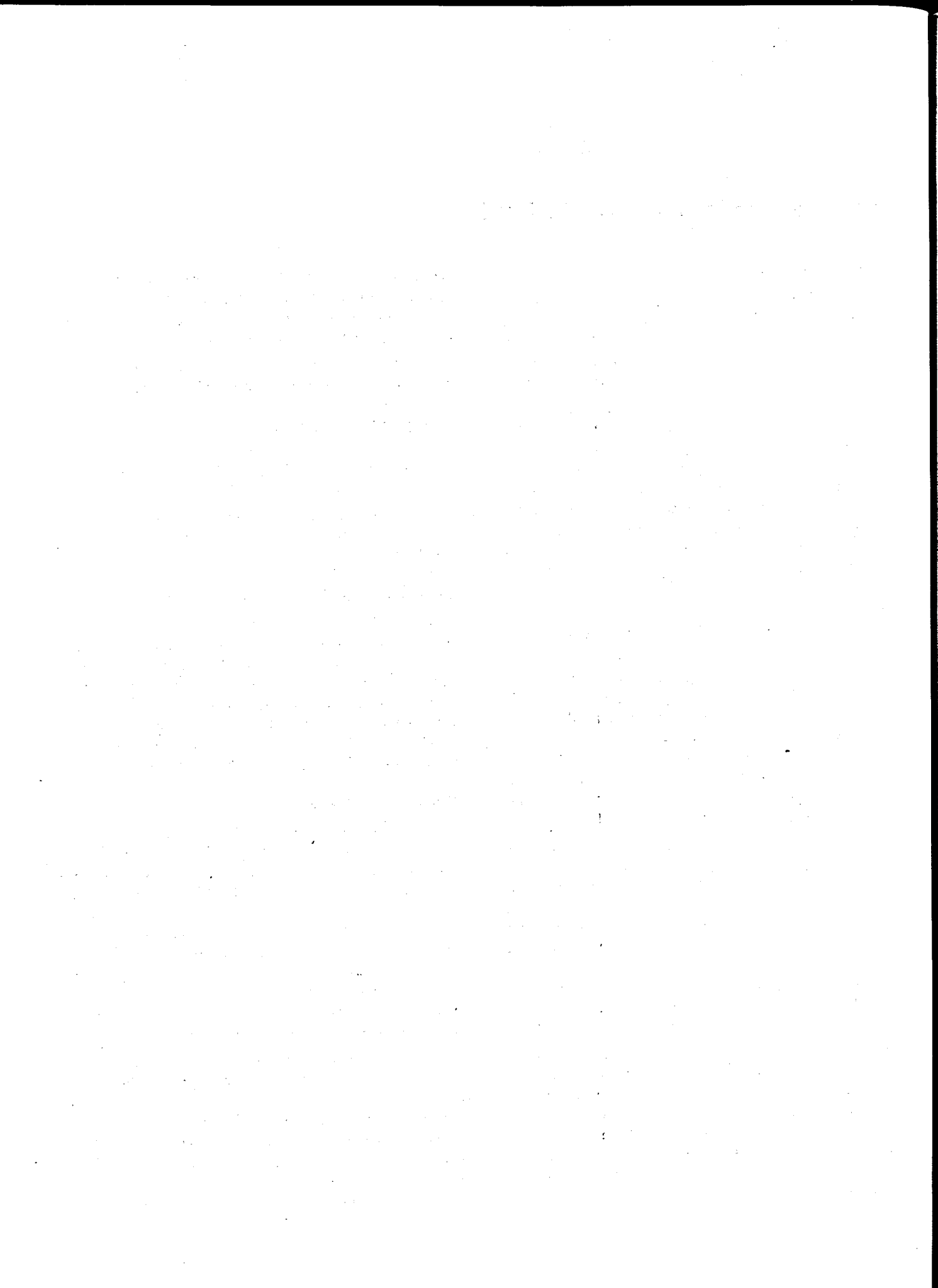
Le Comité international de la Croix-Rouge et l'UNICEF ont lancé une campagne internationale de secours d'urgence de 300 millions de dollars pour venir en aide aux dizaines de milliers de réfugiés indochinois qui seront réinstallés dans des pays tiers, à ceux qui ont fui l'occupation militaire du Kampuchea et les sérieuses pénuries alimentaires que ce pays a connues en 1979, ainsi qu'à ceux qui sont menacés par la famine au Kampuchea même. Le Canada a répondu à cette campagne par une contribution de 15 millions de dollars.

Outre la sélection à l'étranger des réfugiés qui pourront se réinstaller au Canada, la politique actuelle prévoit la protection des réfugiés au Canada conformément à la Convention et au Protocole relatifs au statut des réfugiés. En 1979, le Comité consultatif du statut des réfugiés a acquiescé à 109 demandes.

### **Droit des traités**

Au cours de 1979, le Canada a signé 39 accords bilatéraux, dont 23 sont entrés en vigueur dès leur signature, et 4 par ratification; il a aussi signé ou accepté 17 accords multilatéraux, et est devenu partie à 8 par ratification, adhésion ou approbation. Pendant l'année, on a entrepris la préparation d'une Liste des traités du Canada en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 1979.

Outre sa responsabilité de rédaction et d'interprétation des traités et de préparation de tous les instruments officiels menant à leur signature, la Section des traités du Ministère tient à jour un répertoire de tous les traités concernant le Canada. Les personnes intéressées peuvent consulter le Registre des traités du Canada qui donne le lieu et la date de signature de chaque traité, la date de son dépôt devant le Parlement, ou de son approbation parlementaire, ainsi que les détails de la ratification ou de l'adhésion, s'il y a lieu, et enfin des renseignements sur l'entrée en vigueur, les réserves, les accords connexes, les amendements ultérieurs et la dénonciation.



## PARTIE A

### Chapitre 5: ASSOCIATIONS D'ÉTATS

#### LES NATIONS UNIES

L'année 1979 a été une année d'activité intense pour le Canada aux Nations Unies. En plus de la Trente-quatrième session ordinaire de l'Assemblée générale, les agences et organismes spécialisés ont tenu un grand nombre de réunions importantes à travers le monde, dont deux au Canada.

Ainsi, la cinquième session ministérielle du Conseil mondial de l'alimentation s'est tenue à Ottawa du 3 au 7 septembre. Lors de cette réunion, le Canada a annoncé qu'il verserait 2 millions de dollars pour aider les pays en développement à élaborer une stratégie dans le domaine de l'alimentation; il s'agissait là d'une initiative importante. Par ailleurs, l'UNITAR (institution autonome au sein du système des Nations Unies, vouée à la formation et à la recherche) a tenu une grande conférence au mois de septembre à Montréal sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables; plus de la moitié des pays membres des Nations Unies étaient représentés à cette conférence d'experts.

Le quatrième mandat du Canada au Conseil de sécurité a pris fin le 31 décembre 1978; il a néanmoins suivi de près les activités du Conseil en 1979, celles-ci ayant des ramifications dans presque tous les domaines de la vie internationale, qu'il s'agisse des efforts déployés pour obtenir la libération des otages américains détenus à Téhéran, de la question de Chypre, de la paix et de la sécurité en Afrique australe, au Moyen-Orient et en Asie du Sud-Est.

L'Assemblée générale s'est penchée sur les mêmes problèmes ainsi que sur les grandes questions économiques, sociales, humanitaires et juridiques et bien entendu sur la question du contrôle des armements et du désarmement. Le débat sur la question du Moyen-Orient a, de nouveau, mis en évidence les divergences d'opinion d'un certain nombre d'États membres; il en a été ainsi malgré les accords de Camp David que le Canada a appuyés comme une étape positive dans le règlement pacifique du conflit selon les termes de la Résolution 242 du Conseil de sécurité de 1967.

Dans le domaine des droits de l'homme, le Canada a continué à jouer un rôle de premier plan. Le représentant du Canada a été élu Président de la Session de la Commission des droits de l'Homme. Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures a consacré la quasi-totalité de sa déclaration à l'Assemblée générale à la promotion et au respect des droits de l'homme. Le Canada a condamné les abus en matière de droits de l'homme au Vietnam, en République démocrati-

que du Kampuchea et ailleurs. Le rapport du Canada sur la mise en oeuvre des mesures prescrites par le Pacte international relatif aux droits politiques et civiques a été présenté à la Commission des droits de l'homme.

Le problème des réfugiés a été l'objet d'une préoccupation majeure au cours de l'année 1979, tant pour l'Assemblée générale que pour le Haut Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés. Ces deux instances se sont surtout penchés sur l'exode tragique des populations de l'Indochine. Le Canada a joué un rôle important dans la recherche de solutions à ce problème humanitaire.

L'Assemblée générale ayant accueilli Sainte-Lucie parmi ses États membres, le nombre de ces derniers s'établit maintenant à 152.

#### Conseil économique et social

Depuis l'achèvement de son mandat de trois ans en décembre 1977, le Canada a le statut d'observateur auprès du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC). Toutefois, il a pu y jouer un rôle actif grâce aux nouveaux règlements qui accordent aux observateurs un grand nombre des privilèges dont jouissent les membres et il tentera de se faire réélire au Conseil lors de la Trente-cinquième session à l'Assemblée générale des Nations Unies.

#### Questions sociales

Les préparatifs se sont intensifiés en vue de la participation du Canada au Sixième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants, qui se tiendra du 25 août au 5 septembre 1980 à Caracas (Venezuela). Les associations canadiennes de criminologie ont organisé à cet effet des séminaires régionaux de consultation. Les représentants des gouvernements fédéral et provinciaux, les membres d'organisations non gouvernementales intéressées et certains particuliers se consultent pour formuler des suggestions quant à la position que devrait adopter le Canada lors du Congrès.

La célébration en 1979 de l'Année internationale de l'enfant (AIE) a réussi à attirer l'attention du public sur les enfants canadiens, leur environnement, leurs besoins propres et leur avenir. La déclaration du Canada à la séance plénière extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur l'AIE soulignait non seulement les nombreux aspects positifs de la situation des enfants canadiens, mais aussi quelques-unes des lacunes que notre société devrait

s'efforcer de combler au cours des prochaines années. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a rédigé un rapport sur les mesures de relance devant être appliquées au niveau international pour consolider l'acquis de l'AIE.

Au cours des dernières années, le Canada a régulièrement manifesté son inquiétude au sujet de la tendance croissante des Nations Unies à instituer des «années spéciales» (Année de la Femme, etc.) pour souligner des problèmes pouvant présenter un intérêt particulier pour les États membres. Bien que d'accord avec leur objectif général qui est d'attirer l'attention mondiale sur des couches de population données, le Canada a maintenu que la prolifération de ces années spéciales a, en fait, réduit leur impact. Il a entrepris des démarches dans les capitales du monde pour obtenir l'appui des États membres sur cette question. Depuis, des directives et procédures ont été formulées sur la proclamation et la célébration de futures années internationales. Elles feront l'objet, lors de la session de printemps de l'ECOSOC, d'une analyse qui devait conduire à leur examen final et à leur adoption par la Trente-cinquième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, en automne 1980.

Au cours de sa deuxième session qui s'est tenue à New York du 7 août au 8 septembre 1979, le Comité préparatoire de la Conférence mondiale de la Décennie des Nations Unies pour la Femme, qui se tiendra du 14 au 30 juillet 1980 à Copenhague, a abordé l'étude d'un projet de programme d'action pour la seconde moitié de la Décennie pour la Femme (1980-1985), et d'un programme d'assistance aux femmes d'Afrique australe. Ces deux questions, ainsi qu'une évaluation des progrès accomplis au cours des cinq dernières années, une étude spéciale des besoins sociaux et économiques des femmes palestiniennes et une analyse de la situation des femmes réfugiées sont inscrites à l'ordre du jour de la Conférence mondiale de 1980.

Le Canada a participé à la réunion annuelle de l'Assemblée de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qui s'est tenue à Genève du 8 au 25 mai 1979. L'un des faits marquants de l'Assemblée a été le débat sur l'établissement d'un plan d'action ayant pour objectif: La Santé pour Tous en l'An 2000—principal objectif de l'Organisation dans les décennies à venir. Cet objectif, tel que défini par l'Assemblée de l'OMS, vise à ce que tous les habitants de la planète jouissent, dès l'an 2000, d'un niveau de santé qui leur permettra de vivre une vie socialement et économiquement productive. Le Canada a exprimé son engagement envers cet objectif en coparrainant la Résolution WHA32-30.

Le 18 décembre 1979, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Cette Convention est le fruit de cinq années de consultations menées par différents organes des Nations Unies. Elle comporte des mesures devant être appliquées par les États pour éliminer la discrimination dans divers domaines, dont la vie politique et publique, le droit à la nationalité, l'instruction, l'emploi, la santé, le mariage et la

famille. Le Canada a joué un rôle important dans son adoption. Étant donné qu'une bonne partie des questions dont elle traite tombe sous juridiction provinciale, le Gouvernement a l'intention d'instituer un processus de consultation avec les provinces afin que le Canada puisse y adhérer.

### **Contribution financière du Canada à l'Organisation des Nations Unies**

Le Canada a versé 17,5 millions de dollars au budget des Nations Unies pour 1979. Les dépenses sont réparties entre tous les États membres suivant un barème basé principalement sur le revenu national. La quote-part du Canada est de 3,04 pour cent et vient au neuvième rang. Le Canada verse aussi sa quote-part aux institutions spécialisées de l'ONU dont il fait partie; les dépenses à ce titre se sont élevées à plus de 27 millions de dollars pour l'année financière 1978-1979.

Des versements supplémentaires vont aux Forces de maintien de la paix des Nations Unies au Moyen-Orient: FUNU II, FNUOD et FINUL. Pour financer leurs opérations, on a mis au point un barème spécial qui accroît la part payée par les membres permanents du Conseil de sécurité et réduit le fardeau imposé aux pays les plus pauvres. En vertu de cet arrangement, la quote-part du Canada est également de 3,04 pour cent, s'élevant à 2,8 millions de dollars en 1978-1979 pour la FUNU II et la FNUOD. Pour la FINUL en 1978-79, des paiements d'environ 3,7 millions de dollars ont été effectués.

Dépassant de beaucoup les quotes-parts, s'ajoutent des contributions volontaires que le Canada verse au système onusien, contributions destinées principalement à l'aide au développement. Ici, le Canada accorde la priorité aux fonds généraux d'aide au développement, tels que le PNUD et l'UNICEF qui ont reçu environ 49 millions de dollars en 1979, ainsi qu'au Programme alimentaire mondial auquel il a versé 95 millions de dollars (10 millions en espèces et 85 millions en denrées).

Si le Canada choisit de concentrer son aide dans ces institutions onusiennes, c'est qu'il est l'un des principaux producteurs alimentaires du monde et qu'il préfère en principe acheminer son aide par le biais de fonds de développement généraux plutôt que par les divers fonds spéciaux constitués de temps à autre par les institutions spécialisées de l'ONU. Enfin, des contributions moins importantes, en espèces et en nature, sont allées à des programmes d'aide humanitaire et de secours aux réfugiés, aux victimes de l'apartheid, et aux victimes de catastrophes naturelles. La majeure partie de ces fonds a été acheminée par l'entremise de l'Agence canadienne de développement international.

### **LA FRANCOPHONIE**

En 1979, le Canada a pleinement participé à la vie de la Francophonie, désireux de prolonger sa dualité linguistique

sur le plan international et d'appuyer activement le rapprochement et la concertation avec les pays du monde francophone. La participation du Canada à la Francophonie est devenue un élément fondamental et permanent de sa politique; il y voit un instrument utile de dialogue et un cadre de coopération efficace. Les activités et rencontres auxquelles il a participé ont été particulièrement nombreuses en 1979 au sein des diverses institutions de la Francophonie, telles l'Agence de Coopération culturelle et technique, la Conférence des ministres de l'Éducation ainsi que celle des ministres de la Jeunesse et des Sports des pays d'expression française. Le Canada a également soutenu les nombreuses initiatives d'associations internationales francophones de caractère privé.

Parmi les événements particuliers, le Canada a accueilli à Québec la Conférence des Ministres de l'Éducation; il a reçu en visite officielle le Secrétaire général de l'Agence de Coopération culturelle et technique et a été l'hôte à Ottawa/Hull de la réunion du Comité du programme spécial de développement de l'Agence.

La recherche de dialogue et de solidarité s'est par ailleurs manifestée par la poursuite de l'étude du projet de Conférence de Chefs d'État et de gouvernement des États partiellement ou entièrement francophones. Le Président Senghor du Sénégal a consulté de nombreux pays susceptibles de s'y intéresser.

### **Agence de Coopération culturelle et technique**

Fondée en mars 1970 à Niamey au Niger, l'Agence de Coopération culturelle et technique est la clef de voûte des organisations internationales francophones. Elle comprend 28 États membres, 3 États associés (un quatrième État associé, la Mauritanie, a été admis le 26 mars 1980) et deux gouvernements participants. Son but est de développer entre les États partiellement ou entièrement de langue française, une coopération multilatérale dans les domaines apparentés à l'éducation, à la culture, aux sciences et aux techniques.

L'Agence a tenu sa Sixième conférence générale à Lomé au Togo, du 12 au 15 décembre. La Conférence générale, qui constitue l'instance supérieure de l'Agence, rassemble tous les deux ans les délégations de ses membres au niveau ministériel. La délégation du Canada était présidée par le Ministre d'État chargé de l'Agence canadienne de développement international. En faisaient également partie le ministre des Affaires intergouvernementales du Québec, le ministre de la Jeunesse, des Loisirs et des Affaires culturelles du Nouveau-Brunswick ainsi qu'un représentant de l'Ontario. Le Québec et le Nouveau-Brunswick détiennent l'un et l'autre le statut de gouvernement participant dans les institutions, activités et programmes de l'Agence.

La Conférence de Lomé revêtait une importance toute particulière car elle était chargée d'étudier une réforme en profondeur des textes fondamentaux de l'Agence. Cette réforme, qui a été l'objet de préoccupations depuis quelques années, portait sur la direction collégiale du Secrétariat de

l'Agence, le mode de nomination, les attributions et la désignation des principaux collaborateurs du Secrétaire général, et le fonctionnement de l'Agence. Aucune décision n'a pu être prise à la Conférence de Lomé sur les propositions de réforme. Les États membres ont été d'avis qu'une réflexion plus approfondie s'imposait sur cette question. Ils proposèrent la tenue à Paris en mars 1980 d'une Conférence générale extraordinaire.

La Conférence générale de Lomé a également examiné les programmes exécutés depuis la décision de la Conférence générale de l'Île Maurice en 1975 en les regroupant autour de quatre thèmes, à savoir: le développement, l'éducation, la coopération scientifique et technique, la promotion des cultures et des langues nationales. Elle a donné son accord à l'addition de trois autres secteurs: la concertation, la formation et l'édition. Ainsi, au niveau de la concertation, il est prévu de tenir au Cameroun une réunion des Ministres chargés de la coopération; la possibilité d'une réunion des Ministres de l'Agriculture en 1980 ou 1981 sera étudiée. Un comité *ad hoc* aura pour mission de définir une politique générale de coopération culturelle dans le cadre des programmes de l'Agence.

Parmi les projets les plus notables figurant au programme de l'année 1980-1981, dont certains ne sont pas nouveaux, on peut citer l'aide à la création et à la diffusion d'oeuvres littéraires ou artistiques; la revalorisation des patrimoines culturels; le lancement de prospectives éducatives tendant à promouvoir l'utilisation de moyens de communication moderne; la promotion de la fabrication de matériel pédagogique; de la recherche sur les énergies nouvelles; les aménagements ruraux. Le secteur formation garde toute son importance grâce à l'École Internationale de Bordeaux. Il s'agit d'un centre de perfectionnement des cadres des pays membres dont les stages s'inscrivent dans les programmes généraux de l'Agence; plus de trois cents cadres par an, y compris des stagiaires du Canada, participent à ces stages.

### **Conférence sur la jeunesse et les sports**

Exceptionnellement, la dixième session annuelle de la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des pays francophones, initialement prévue en novembre 1979, s'est déroulée à Cotonou, au Bénin, les 25 et 26 janvier 1980. La délégation canadienne était dirigée par l'Ambassadeur du Canada au Bénin et comprenait le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche du Québec, ainsi que des hauts fonctionnaires de l'Ontario. Les participants ont adopté un important programme d'action à la réalisation duquel le gouvernement canadien et ceux du Québec, du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario contribueront.

### **Conférence des ministres de l'éducation**

La Trente-deuxième session de la Conférence des Ministres de l'Éducation des pays d'expression française s'est déroulée à Québec du 25 au 27 avril 1979. Des représentants de 29 pays et de 7 organisations internationales

participèrent aux travaux. La délégation canadienne, dirigée par le Ministre de la Jeunesse, des Loisirs et des Affaires culturelles du Nouveau-Brunswick, comprenait, outre des représentants de cette province, des hauts fonctionnaires du Québec, de l'Ontario et du Manitoba. Le Vice-Premier ministre et ministre de l'Éducation du Québec a été désigné à la présidence en exercice de l'organisme jusqu'à sa prochaine session. La Trente-deuxième session a constitué un tournant pour la Conférence qui tend, de plus en plus, à devenir un organisme de coopération effective en éducation, orientation qui va de pair avec sa vocation originelle d'échange et de concertation dans ce domaine. Au terme de leurs travaux, les participants eurent l'occasion de séjourner brièvement à Fredericton.

### Organisations non-gouvernementales

Le gouvernement fédéral a aussi poursuivi en 1979 ses efforts visant à faciliter et à encourager la participation de Canadiens dans les activités de la francophonie internationale non-gouvernementale. Ce secteur comprend les associations professionnelles, culturelles et autres qui, utilisant une langue commune, se sont formées en vue de créer des liens de coopération et d'entente mutuelle. Ce secteur non gouvernemental oeuvre avec dynamisme à la réalisation des buts—coopération et dialogue culturel—que vise la francophonie toute entière.

L'Association internationale des parlementaires de langue française (AIPLF) a tenu sa X<sup>e</sup> Assemblée générale à Genève du 2 au 7 juillet 1979. La délégation canadienne comprenait des représentants de tous les partis politiques présents à la Chambre des communes. Pour marquer l'Année internationale de l'Enfant, les discussions de la X<sup>e</sup> Assemblée générale ont porté surtout sur les droits de l'enfant.

L'Association mondiale des médecins francophones (AMMF), conjointement avec la Société médicale des Antilles et Guyane françaises et l'Association des médecins de langue française du Canada, a tenu un Congrès tripartite du 2 au 7 octobre 1979 à Québec. Ce Congrès fut consacré à l'étude du phénomène du vieillissement.

L'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF) a poursuivi ses activités de promotion de la coopération interuniversitaire par l'organisation de colloques en Pologne, aux Seychelles et au Canada. Ses activités ont permis à maints professeurs et universitaires canadiens oeuvrant dans les domaines littéraires, culturels et médicaux, de se faire connaître dans des pays étrangers.

Le Conseil international de la langue française (CILF) a tenu ses assises annuelles à Québec du 21 au 28 octobre 1979. Cette rencontre fut doublée d'un colloque sur le français régional, la coopération scientifique franco-arabe et la linguistique africaine.

L'Institut de droit d'expression française, réuni à Dakar lors de son XII<sup>e</sup> Congrès, s'est consacré à l'étude de trois

thèmes: la condition des étrangers, la circulation des personnes et l'immigration de travailleurs.

L'Assemblée générale du Richelieu international a eu lieu à Toronto au mois de septembre. Des représentants de la France, de la Belgique et de l'Agence de Coopération culturelle et technique ainsi que des participants de toutes les régions canadiennes ont assisté à cette manifestation annuelle.

Une délégation de cinq personnes représentant la section Acadie a assisté au X<sup>e</sup> Congrès de l'Union internationale des journalistes et de la presse de langue française (UIJPLF) tenu à Ajaccio et à Paris du 29 septembre au 7 octobre 1979. Le thème principal de la rencontre fut «le français, langue de travail».

### LE COMMONWEALTH

Le Canada reste fermement attaché au Commonwealth, et en est toujours l'un des membres les plus actifs.

L'année 1979 a été importante pour le Commonwealth qui, non seulement a continué d'asseoir sa réputation d'organisation efficace en matière de consultation et de coopération internationale, mais a aussi offert le cadre ayant permis de désamorcer la crise qui couvait depuis des années au Zimbabwe (Rhodésie). De plus, le Commonwealth s'est agrandi. Avec l'adhésion de Sainte-Lucie, Kiribati (îles Gilbert) et Saint-Vincent, l'association comptait, à la fin de l'année, 42 membres parvenus à différents degrés de développement économique et réunissant diverses races, langues et cultures. Cette diversité va de pair avec tous les grands problèmes du monde contemporain et fait du Commonwealth une excellente tribune où des États égaux et souverains, partageant certains idéaux, peuvent collaborer par voie de consensus.

Le Canada a participé aux principales réunions ministérielles du Commonwealth tenues en 1979: la Réunion des chefs de gouvernement à Lusaka, en Zambie, du 1er au 8 août; la Réunion des ministres des Finances à la Valette, à Malte, les 26 et 27 septembre; la Réunion ministérielle de coopération industrielle à Bangalore, en Inde, du 5 au 7 mars. D'autres réunions au niveau de ministres et de hauts fonctionnaires ont porté sur les domaines de la santé, de l'éducation et de la jeunesse, et sur l'aide à donner aux petits États. En outre, le calendrier des activités en 1979 a été très chargé, donnant lieu à toute une série de réunions et de programmes non gouvernementaux. L'événement majeur de l'année sur le plan gouvernemental a été la Réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth, tandis que la Vingt-cinquième Conférence des parlementaires du Commonwealth, tenue à Wellington, en Nouvelle-Zélande, du 17 novembre au 2 décembre, a été l'un des plus importants dans le domaine des activités non gouvernementales.

### Le Commonwealth des gouvernements

La Réunion bisannuelle des chefs de gouvernement du Commonwealth s'est déroulée à Lusaka du 1er au 8 août. Y



assistaient les dirigeants ou les représentants de 39 pays membres. La délégation du Canada, dirigée par le Premier ministre, comprenait en outre le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et le ministre d'État chargé de l'Agence canadienne de développement international. Les chefs de gouvernement se sont entretenus d'une variété de questions internationales d'intérêt commun, notamment des tendances politiques et économiques actuelles, de la rédaction d'une déclaration contre la racisme, des droits de la personne, et du dialogue Nord-Sud. Ils ont aussi examiné les progrès et le financement de la coopération au sein du Commonwealth, sujet qui touche à un grand nombre de programmes.

L'initiative qui a eu le plus grand retentissement a été le projet visant à trouver une solution durable et pacifique au Zimbabwe. C'est à Lusaka, en 1979, que furent prises les premières dispositions cruciales qui ont mené à l'indépendance du Zimbabwe et ont permis à ce pays de prendre sa place au sein des nations libres l'année suivante. L'élaboration d'un projet en neuf points pour la paix et l'autonomie au Zimbabwe et l'ambiance de cordialité et d'entraide qui a marqué la réunion de Lusaka ont mis en relief, une fois de plus, le caractère unique du Commonwealth et démontré son aptitude à promouvoir la coopération internationale et la paix dans le monde.

Les chefs de gouvernement du Commonwealth ont examiné la situation économique dans le monde et reconnu la nécessité de nouvelles initiatives dans ce domaine. Ils ont créé un groupe Nord-Sud chargé d'étudier la nature des entraves à la croissance (économique) au sein du Commonwealth, et d'aider les gouvernements à se préparer à la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies en 1980. Ils ont discuté de l'évolution de problèmes tels le Fonds commun, la sécurité de l'alimentation, l'énergie et le protectionnisme. Ils ont aussi passé en revue divers programmes de coopération au sein du Commonwealth et reconnu à la fois leur utilité et la nécessité de leur donner plus d'envergure. Enfin, ils ont réélu le Secrétaire général Ramphal pour un second mandat.

Comme par le passé, les ministres des Finances se sont réunis avant la tenue de la réunion annuelle du Fonds monétaire international et de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement. La réunion s'est tenue à La Valette, à Malte, les 26 et 27 septembre. Les Ministres se sont entretenus des problèmes découlant d'une faible croissance, du protectionnisme, de l'instabilité monétaire internationale, du ralentissement de l'économie mondiale, de l'inflation, et des problèmes touchant les pays en développement.

Les Ministres ont souligné combien il est important d'assurer un financement suffisant aux pays en développement, de mettre au point des politiques économiques nationales judicieuses, et de réduire les mesures protectionnistes. Ils ont manifesté leur inquiétude à l'égard des problèmes chroniques liés à la balance des paiements. Ils ont mis l'accent sur l'interdépendance croissante des diver-

ses économies nationales et sur l'inquiétude que suscitent la lenteur de la croissance et les entraves à la coopération économique. Ils ont réaffirmé l'opinion que les changements structureaux sont intimement liés à un développement économique soutenu dans le monde. Les Ministres ont dit attendre avec intérêt le rapport d'experts, commandé par les dirigeants du Commonwealth réunis à Lusaka, dont l'objectif est de déterminer les moyens propres à réduire ou à éliminer les entraves à un changement de structure qui pourrait favoriser une amélioration soutenue de la croissance.

Les Ministres ont aussi profité de l'occasion pour passer en revue les programmes actuels du Commonwealth, y compris le Fonds pour la coopération technique; ils ont bien accueilli la décision visant à établir une section de coopération industrielle au sein de cet organisme en 1979-1980, si les moyens le permettent. Enfin, ils se sont montrés satisfaits de l'évolution d'une étude du Secrétariat et de la *Commonwealth Association of Tax Administrators* portant sur les marchés des capitaux.

### Secrétariat du Commonwealth

En 1979, le Secrétariat du Commonwealth (Londres) a continué d'administrer une série de programmes dans le domaine de l'aide au développement et des secteurs économiques connexes, des sciences et de la technologie, de la santé, de la jeunesse, de l'éducation et du droit.

La coopération industrielle a occupé une place importante dans les activités du Commonwealth en 1979. Le rapport final d'une équipe de spécialistes industriels du Commonwealth, sous la présidence du gouverneur de l'Etat de Jammu-et-Cachemire, en Inde, a été présenté à la Réunion des ministres du Commonwealth tenue à Bangalore, en Inde, du 5 au 7 mars. Se fondant sur les conclusions de ce rapport, les Ministres ont fait d'importantes recommandations prévoyant, notamment, la création d'une section de coopération industrielle au sein du Fonds du Commonwealth pour la coopération technique, la mise sur pied par le Secrétariat d'un programme de visites de sensibilisation à l'intention des administrateurs de petites entreprises, l'intensification de l'activité du Secrétariat dans le domaine du développement et de l'expansion des programmes de coopération bilatérale et multilatérale; les Ministres ont reconnu qu'il était nécessaire d'accorder au Fonds un financement supplémentaire de 5 millions de livres, échelonné sur trois ans, pour la coopération industrielle, et de constituer un groupe de travail pour étudier l'opportunité d'établir une société de capitaux à risque au sein du Commonwealth. Ils se sont mis d'accord pour que leurs recommandations soient portées à l'attention des chefs de gouvernement à Lusaka, où l'on a approuvé la création d'une section de coopération industrielle.

On s'est aussi penché longuement sur les problèmes des petits États et sur les secteurs particuliers qui devraient bénéficier d'une aide et se prêtent à la coopération.

Conscients des besoins de ces États membres, les chefs de gouvernement ont invité les pays du Commonwealth et le Secrétaire général à poursuivre des programmes complémentaires d'assistance pour répondre aux demandes des petits États.

### **Le Commonwealth des personnes**

Le dynamisme du Commonwealth tient, en grande partie, à la présence active dans tous les pays membres de plus de deux cents associations non-gouvernementales oeuvrant dans les domaines parlementaire, éducatif, professionnel et autres. L'Association des Parlementaires du Commonwealth et la Société royale du Commonwealth sont au nombre de celles qui organisent des activités tout au long de l'année au Canada.

La Vingt-cinquième Conférence de l'Association des

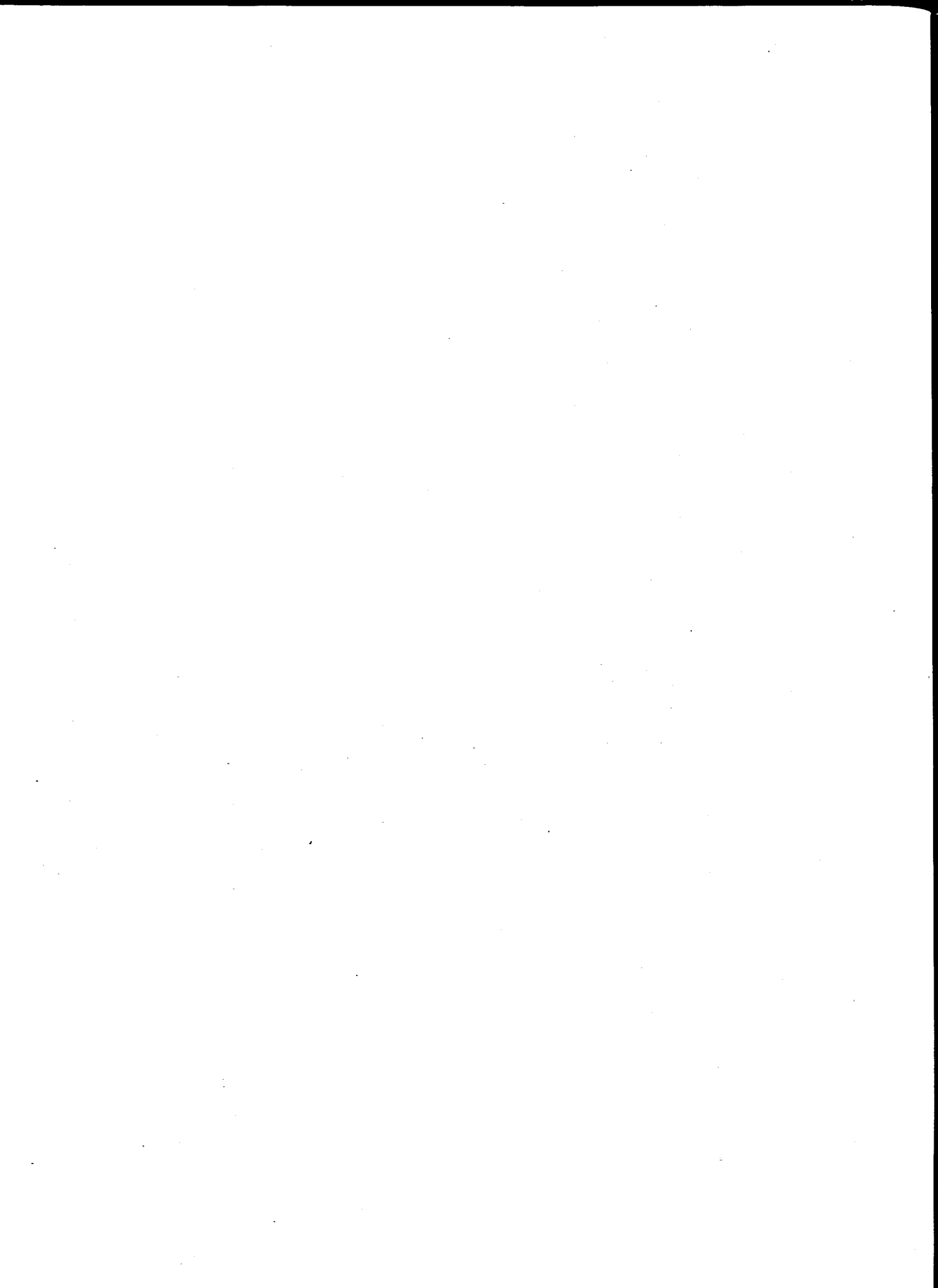
parlementaires du Commonwealth s'est déroulée du 17 novembre au 2 décembre à Wellington, en Nouvelle-Zélande. La délégation du Canada était dirigée par le président de la section canadienne de l'Association. Les délégués ont eu l'occasion de discuter d'un nombre considérable de questions internationales allant de la situation économique à la paix dans le monde.

La Section canadienne de la Société royale du Commonwealth contribue à mieux faire connaître le Commonwealth grâce à ses activités diversifiées, dont la célébration—par un service oecuménique et d'autres manifestations—du Jour du Commonwealth. Avec l'aide du ministère des Affaires extérieures, la Société a parrainé à Ottawa, en avril, la Septième Conférence des étudiants du Commonwealth à laquelle ont participé plus d'une centaine d'étudiants de toutes les régions du Canada.

## PARTIE B

### **LE CANADA ET SES OBJECTIFS RÉGIONAUX**

En plus de délégations permanentes auprès d'organismes internationaux, le Canada possède 117 ambassades et missions consulaires à travers le monde. Détaché du ministère des Affaires extérieures et de plusieurs autres ministères, le personnel affecté à ces missions effectue une variété de tâches au service des particuliers et des intérêts canadiens: contacts officiels et négociations avec les gouvernements étrangers, analyse des événements, développement des échanges commerciaux, visas et passeports, protection et conseils consulaires, projection de l'image du Canada au moyen d'activités culturelles et de programmes d'information, etc. Ce sont là les tâches quotidiennes de l'exercice des relations internationales. Les chapitres suivants font état des événements et de l'acquis à ce titre en 1979.



## PARTIE B

### Chapitre I: ÉTATS-UNIS

La conduite des relations avec les États-Unis est demeurée en 1979 l'une des préoccupations et l'une des tâches les plus importantes et les plus complexes du Ministère. Des consultations se sont tenues sur une vaste gamme de questions politiques et commerciales bilatérales. D'importants progrès ont été réalisés sur un certain nombre de questions, et des efforts ont été faits pour résoudre les autres. L'énergie, l'environnement, les pêches et les frontières maritimes ont constitué les principaux éléments du dossier.

Malgré deux changements de gouvernement au Canada, ministres canadiens et américains se sont rendu de nombreuses visites. Le Premier ministre Trudeau est allé à Washington en mars. Il est regrettable que la visite que devait effectuer le Président Carter à Ottawa en novembre ait dû être remise en raison de la crise des otages en Iran. Les contacts personnels et les consultations entre parlementaires canadiens et membres du Congrès américain ont été favorisés par le Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, qui a tenu sa vingtième réunion à Calgary en août.

Au cours de l'année, le Canada et les États-Unis ont continué de collaborer étroitement à la recherche de solutions à de nombreux problèmes politiques, économiques et sociaux, ainsi que dans les domaines des droits de la personne et de la sécurité. Cette collaboration a été particulièrement étroite à la suite des événements survenus en Iran.

#### Frontières maritimes et pêches

En 1979, on a continué d'attacher la plus grande importance aux négociations bilatérales sur les frontières maritimes et les pêches, lesquelles ont été couronnées par la signature, le 29 mars, d'un accord canado-américain sur les ressources halieutiques de la côte Est et d'un accord sur les frontières maritimes, toutefois non encore ratifiés. L'accord soumettant le différend sur les frontières maritimes dans le golfe du Maine à l'adjudication par tierce partie est directement lié à l'accord sur les ressources halieutiques, lequel prévoit une gestion coopérative permanente des stocks et l'accès à certains stocks de poisson d'intérêt commun.

En ce qui a trait à la côte Ouest, le Canada et les États-Unis ont conclu deux accords bilatéraux sur la pêche réciproque du poisson de fond et du flétan. Les discussions se sont poursuivies sur des arrangements visant le saumon, l'albacore, le hareng et d'autres espèces.

#### Questions commerciales et économiques

Le Canada reste le premier partenaire commercial des États-Unis, et vice-versa. En 1979, les échanges canado-américains de marchandises ont représenté globalement plus de 90 milliards de dollars, le Canada enregistrant un léger excédent d'environ 170 millions de dollars. Un important déficit de 7,9 milliards de dollars au titre des opérations sur invisibles a toutefois entraîné un déficit de 7,8 milliards au compte global de ses opérations courantes avec les États-Unis.

Les relations commerciales canado-américaines seront sensiblement influencées par les résultats des Négociations commerciales multilatérales. Lorsque les décisions prises à l'issue de ces négociations seront pleinement appliquées, on prévoit que plus de 90 pour cent des exportations canadiennes aux États-Unis seront frappées de droits de 5 pour cent ou moins, que près de 80 pour cent entreront en franchise, et que la réduction tarifaire moyenne sera d'environ 40 pour cent pour les articles passibles de droits échangés entre les deux pays. On a également conclu d'importantes ententes sur des mesures non tarifaires visant à mieux garantir la sécurité des marchés. Mentionnons à cet égard que les États-Unis reconnaissent la nécessité de faire la preuve du «préjudice important» avant d'imposer des droits compensateurs. Le Canada et les États-Unis attachent beaucoup d'importance au renforcement du processus prévu par le GATT pour le règlement des différends.

Quoique la plupart des échanges bilatéraux se fassent sans l'intervention des gouvernements, ces derniers se sont consultés fréquemment pour rechercher des solutions aux problèmes qui se posent. Dans ce contexte, les pratiques «d'achat de produits nationaux» ont fait l'objet de discussions bilatérales. Le Canada a cherché un assouplissement de la politique «d'achat de produits américains» qui, prévue dans le *Surface Transportation Assistance Act* de 1978, nuit aux efforts des sociétés canadiennes pour concurrencer les producteurs américains d'équipement de transport en commun. Les mesures de sauvegardes canadiennes et américaines, qui visent essentiellement les importations provenant de pays tiers, ont également causé des problèmes bilatéraux, notamment en ce qui concerne les exportations canadiennes d'attaches industrielles et d'aciers spéciaux. Des consultations bilatérales ont eu lieu pour tenter de régler ces deux questions ainsi que celle des exportations américaines de chaussures touchées par les contingents imposés par le Canada en 1978.

Le gouvernement canadien a songé à invoquer les droits que lui confère le GATT pour contrer les effets préjudiciables de l'embargo américain sur le thon et les produits canadiens à base de thon. Cet embargo a été imposé après que des thoniers américains eurent été arraisonnés sur la côte Ouest pour avoir pêché sans autorisation dans les eaux canadiennes.

Certaines mesures fiscales américaines ont contribué au très lourd déficit de l'industrie touristique canadienne vis-à-vis les États-Unis, et elles ont continué à avoir un effet néfaste sur l'industrie canadienne des congrès. Le Gouvernement a réclamé des modifications à la législation américaine qui limite le nombre des exonérations fiscales accordées aux Américains assistant à des congrès à l'étranger et qui impose aux participants des limites de dépenses plus strictes et la présentation de comptes plus détaillés.

En 1979, l'*Office of the U.S. Trade Representative* (USTR) a continué son étude d'une plainte déposée en vertu du *Trade Act* des États-Unis par un groupe de télédiffuseurs américains opérant à proximité de la frontière contre l'article 19.1 de la Loi canadienne de l'impôt sur le revenu, qui interdit la déduction aux fins de l'impôt sur le revenu des dépenses engagées pour diffuser de la publicité vers le Canada par l'entremise de stations en sol américain. L'*USTR* doit présenter une recommandation avant le 26 juillet 1980. En août 1979, des représentants canadiens et américains se sont rencontrés pour discuter de questions de télédiffusion frontalière, y compris de la plainte des télédiffuseurs américains. Il a été convenu que les deux gouvernements encourageraient les télédiffuseurs canadiens et américains privés à se consulter entre eux sur leurs problèmes de télédiffusion frontalière.

À la suite de la publication du rapport Reisman sur l'état de l'industrie de l'automobile, le Gouvernement a accordé une attention toute particulière à la stimulation des investissements et à l'insuffisance des activités de R-D au Canada. Il a annoncé une série de mesures pour promouvoir la recherche et le développement chez les fabricants canadiens de véhicules automobiles et de pièces. En outre, il a poursuivi ses consultations avec le gouvernement américain en vue de limiter la concurrence que se livrent les divers paliers de gouvernement qui cherchent, par voie de stimulants, à attirer les investissements des fabricants d'automobiles.

Les produits agricoles ont continué d'occuper une place prépondérante dans les échanges bilatéraux. L'année a été marquée par la conclusion d'un accord permettant une importante libéralisation des échanges agricoles bilatéraux dans le contexte des Négociations commerciales multilatérales, y compris un accord bilatéral visant à accélérer la mise en application de certaines réductions tarifaires touchant les produits agricoles. Cette libéralisation accélérée avantagera les exportateurs canadiens de bétail sur pied et de viande, de fruits et de légumes, de céréales et d'oléagineux, de plants de repiquage, de poisson et de produits du

poisson. Pendant l'année, on a également réussi à renégocier des modifications tarifaires pour toute une gamme de fruits et de légumes, appliquant ainsi en bonne partie les recommandations d'un rapport de la Commission canadienne du tarif. On a également mené à terme avec succès les négociations sur le contingentement des importations canadiennes de poulet américain, appliqué pour soutenir le programme de gestion des stocks de poulet. La participation du secrétaire américain à l'Agriculture à la réunion du Conseil mondial de l'alimentation à Ottawa en septembre a permis la tenue de réunions avec des ministres canadiens pour passer en revue les perspectives et les politiques agricoles des deux pays et discuter de questions commerciales bilatérales particulières.

L'étroite interdépendance des économies canadienne et américaine crée parfois des situations dans lesquelles la législation américaine, et notamment son application extraterritoriale, entre en conflit avec les intérêts canadiens. Le Gouvernement est intervenu devant les tribunaux américains pour défendre ses intérêts relativement à la commercialisation internationale de l'uranium dans le cadre des procédures civiles antitrust intentées par des particuliers contre des producteurs d'uranium canadiens et autres. Il a également exprimé sa préoccupation quant aux aspects extraterritoriaux inacceptables d'un projet de loi déposé devant le Sénat américain (*Oil Windfall Acquisition Act*) et qui aurait pour effet de foreclure d'importantes sources d'investissement et d'entraver le développement énergétique du Canada.

## Énergie

L'énergie a continué d'être un important secteur des relations canado-américaines, les deux pays s'ajustant graduellement aux nouveaux développements énergétiques survenus tant sur la scène internationale que nationale. Lors de leur rencontre à Washington en mars, le Premier ministre Trudeau et le Président Carter ont fait le point sur les relations énergétiques et convenu d'établir un groupe consultatif pour faciliter la coopération bilatérale en matière énergétique. Le groupe s'est réuni deux fois en 1979 et prouvé son utilité en tant que voie de communications de haut niveau entre les deux gouvernements pour ce qui est de la gestion d'un dossier énergétique de plus en plus important.

Les événements d'Iran ont forcé le Canada à dépendre de plus en plus de ses propres ressources pétrolières, et à commencer plus tôt que prévu à réduire ses exportations d'huile légère aux États-Unis. Afin d'alléger les problèmes d'ajustement des raffineries du Centre-Ouest américain qui dépendent des approvisionnements canadiens, le Canada et les États-Unis ont élargi leur programme d'échanges pétroliers qui permet l'exportation de pétrole de l'Ouest canadien dans les États du Centre-Ouest en échange de livraisons de brut américain dans l'Est du Canada.

Bien que nos exportations d'huile légère aient pratiquement cessé en 1979, le Gouvernement a annoncé vers la fin

de l'année de nouvelles livraisons de gaz naturel aux États-Unis; il s'agissait de la première hausse importante depuis dix ans. Ces exportations supplémentaires, considérées par l'Office national de l'énergie comme étant excédentaires aux besoins canadiens prévisibles, devraient stimuler l'exploration et l'exploitation au Canada et assainir notre balance des paiements, qui a été touchée par la hausse du prix du pétrole importé.

Des progrès ont été réalisés en vue de la construction du Gazoduc de la route de l'Alaska, projet canado-américain entrepris par le secteur privé afin que les États-Unis puissent utiliser le gaz de l'Alaska et que le Canada ait accès à ses gisements de gaz naturel du delta du Mackenzie.

Les échanges d'électricité entre les deux pays ont continué de s'accroître en 1979, reflétant les possibilités recensées dans une étude canado-américaine sur les échanges d'électricité entreprise en 1978 et publiée en mai 1979. Par ailleurs, les négociations sur le stockage de réserves pétrolières stratégiques américaines dans l'Est du Canada ont dû être interrompues pour permettre au gouvernement américain de réévaluer son programme. Le Canada et les États-Unis, de concert avec l'Alberta et la Saskatchewan, ont aussi réussi à négocier un protocole d'entente sur une coopération de R-D concernant les sables bitumineux et les huiles lourdes, et les deux pays ont continué de se consulter étroitement alors que les États-Unis se préparaient à prendre une décision sur la construction d'un nouveau port pétrolier et d'un pipeline destiné à acheminer le pétrole alaskan de la côte Ouest vers les raffineries du Centre-Ouest américain.

## **Environnement**

Le Canada et les États-Unis ont continué d'attacher beaucoup d'importance aux questions écologiques transfrontière. Depuis la signature du Traité sur les eaux limitrophes (en 1909) et la création de la Commission mixte internationale (CMI), ils cherchent ensemble des solutions mutuellement satisfaisantes aux problèmes que pose la protection de l'environnement le long d'une frontière commune. La CMI a continué de jouer un rôle non négligeable à

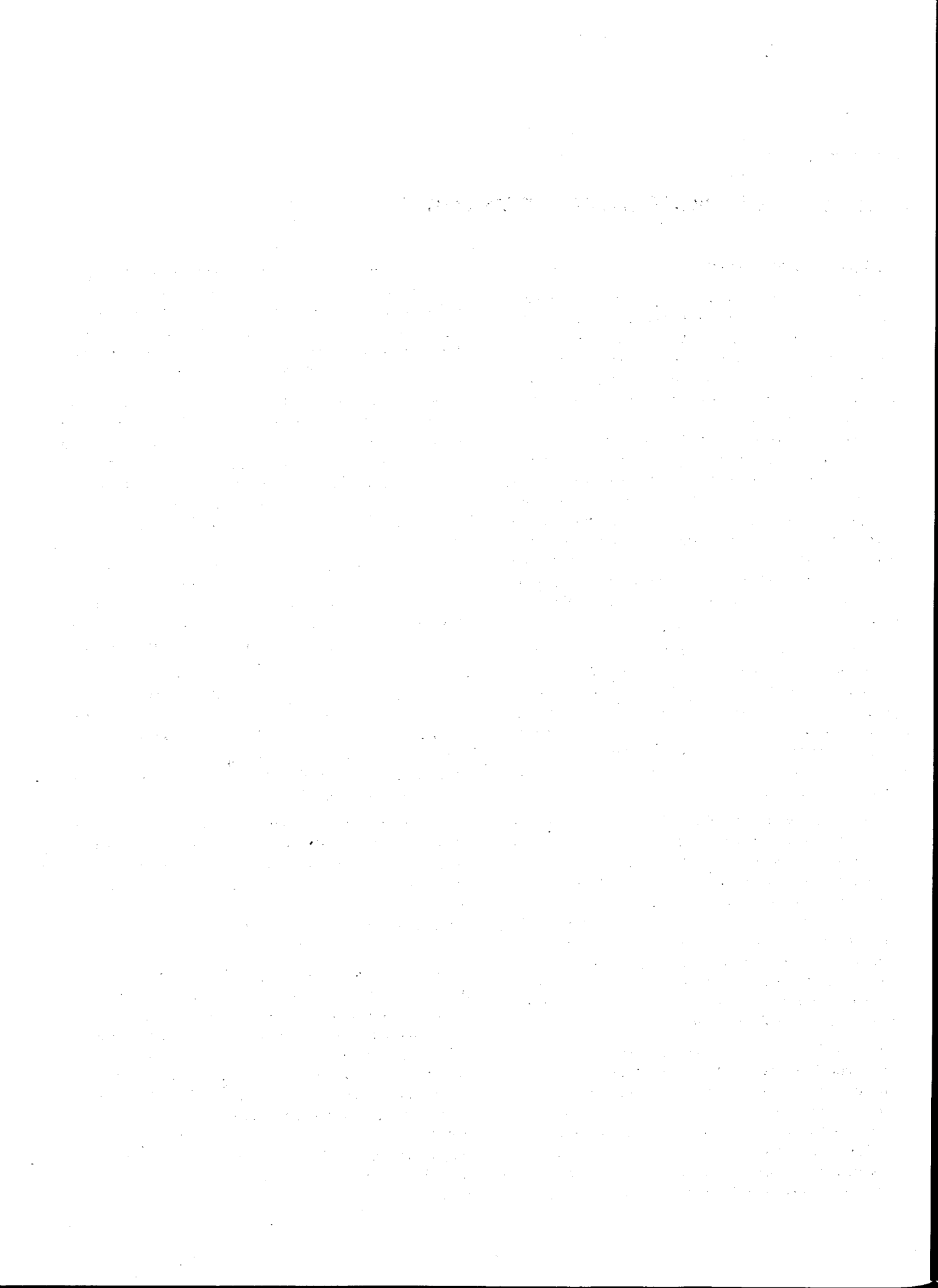
cet égard; outre ses fonctions de réglementation et de consultation, elle a effectué, à la demande des deux gouvernements, des études spéciales sur certaines questions d'intérêt commun.

La pollution atmosphérique transfrontière, y compris le transport des polluants atmosphériques sur de longues distances et les pluies acides, a été une préoccupation majeure pour le Canada et les États-Unis. En juillet 1979, les deux gouvernements ont annoncé leur intention de préparer un accord de coopération relative à la qualité de l'air. En matière de lutte contre la pollution atmosphérique, ils ont été considérablement aidés par la parution, en octobre, du premier rapport annuel du Groupe consultatif de recherche Canada-États-Unis, un organisme technique établi en 1978 pour coordonner la recherche sur la pollution atmosphérique dans les deux pays.

Le 19 décembre, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et l'ambassadeur des États-Unis ont signé un accord établissant un régime de gestion de la circulation maritime, y compris celle des pétroliers, dans la région du détroit de Juan de Fuca. Parmi les autres questions environnementales étudiées, mentionnons la protection du caribou migrateur dans l'Ouest de l'Arctique et le projet de dérivation Garrison au Dakota du Nord. En outre, le Canada a continué à suivre de près le projet d'aménagement d'une raffinerie à Eastport, dans le Maine. Le problème des déchets nuisibles et toxiques, notamment dans la région des Grands lacs, préoccupe de plus en plus les deux gouvernements.

## **Défense**

Pendant l'année, la coopération canado-américaine s'est poursuivie sur une vaste gamme de questions bilatérales de défense. La Commission mixte permanente pour la défense a discuté de l'avenir des systèmes de défense aérienne de l'Amérique du Nord, de la production de défense et d'autres questions bilatérales. Une étude canado-américaine, entreprise en 1978 et achevée en octobre 1979, a présenté aux deux gouvernements une série d'options liées à la défense aérienne du continent pour les vingt prochaines années.





## PARTIE B

### Chapitre 2: AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

#### Amérique Centrale et du Sud

La situation politique en Amérique latine a été dominée par les événements qui sont survenus en Amérique centrale. Au Nicaragua, le renversement de la dictature de Somoza par le Front sandiniste de libération nationale a constitué l'événement marquant. Le Canada a reconnu le nouveau régime le 24 juillet 1979, et a contribué à la reconstruction de ce pays dévasté par la guerre civile; il y a transporté gratuitement, par avion, des biens recueillis par le Congrès du Travail du Canada; il a versé 355 000 dollars à la Société internationale de la Croix-Rouge et 200 000 dollars au fonds administré par l'Ambassade du Canada (située à San José); il a suppléé aux fonds rassemblés par les organisations non gouvernementales. La guerre civile a causé d'innombrables morts et une diminution du produit national brut de l'ordre de 25 pour cent. La chute de Somoza a été perçue comme une grande victoire par les partisans des droits de l'homme et de la justice sociale.

L'instabilité politique s'est aggravée au Salvador; la nouvelle junte issue du coup d'État du 15 octobre, débordée autant par la gauche que par la droite, n'a pas réussi à imposer les réformes jugées indispensables. Les occupations d'ambassades et d'édifices publics sont devenues monnaie courante et les assassinats politiques très nombreux. Au Guatemala, la violence politique a continué de sévir à un rythme soutenu.

Les membres de la Garde nationale de Somoza réfugiés au Honduras ont causé une certaine tension entre ce pays et le Nicaragua. D'un autre côté, le Honduras a enregistré des progrès dans son différend avec le Salvador. Cette instabilité politique, qui a causé la fermeture temporaire de certaines frontières, n'a pas facilité la réalisation des buts du Marché commun central-américain. Plus au sud, à Panama, l'approbation par le Congrès américain de la réglementation concernant la mise en application du traité du Canal a été interprétée comme un élément positif dans les rapports entre les États-Unis et l'Amérique latine.

L'État de l'économie latino-américaine s'est sensiblement amélioré en 1979, et le produit intérieur brut a augmenté de 6,5 pour cent en 1979. Les trois économies les plus fortes, celles du Brésil, du Mexique et de l'Argentine, ont largement contribué à cette croissance; notons qu'en Colombie et au Chili on a enregistré un fort taux de croissance économique pour la deuxième année consécutive. Sur le plan extérieur, le déficit au compte courant de la

balance des paiements a augmenté considérablement pour atteindre la somme sans précédent de 20 milliards de dollars. La dette extérieure de l'Amérique latine a augmenté de nouveau de façon marquée et l'inflation s'est accélérée dans la majorité des pays: la moyenne régionale est passée de 41 pour cent en 1978 à 51 pour cent en 1979.

Les exportations canadiennes en Amérique latine ont atteint 2,4 milliards de dollars en 1979. Le Venezuela, qui est demeuré notre cinquième client à l'échelle mondiale, a absorbé près de 700 millions de dollars dont plus de 60 pour cent représentent des pièces d'automobiles. Le Brésil vient en second lieu avec 417 millions de dollars, suivi de l'Argentine (280 millions), de Cuba (257 millions) et du Mexique (236 millions). En plus des pièces d'automobiles, nos exportations se composent surtout de blé, d'aluminium, d'amiante et de papier journal. D'autre part, une mission du ministère de l'Industrie et du Commerce s'est rendue à Panama, à Costa Rica, au Honduras, au Salvador et au Guatemala en janvier dans le but de favoriser l'expansion des échanges commerciaux avec la région.

Nos importations en provenance de l'Amérique latine se chiffraient à 2,7 milliards de dollars en 1979. Le pétrole vénézuélien, lequel constitue 40 pour cent de nos importations pétrolières, en représentait les 60 pour cent. Nous avons aussi importé du café brésilien, des fruits et légumes mexicains et du sucre cubain.

Le Canada a suivi de près les événements touchant les droits de l'homme survenus dans divers pays d'Amérique latine. Ses représentants au sein de diverses instances internationales ont exprimé son souci de voir ces droits mieux respectés dans le monde et ont fait des démarches auprès des gouvernements latino-américains lorsqu'une intervention semblait justifiée.

Au cours de 1978-1979, la part des déboursés bilatéraux de l'ACDI intéressant l'Amérique latine a été de 9 pour cent, soit un total de 47 millions de dollars en prêts et en dons. Conformément à la politique de l'ACDI qui consiste à aider les pays les plus pauvres, Haïti a reçu 11 millions de dollars dont la plus grande partie a servi à financer un programme de développement rural intégré. Le Honduras est le deuxième bénéficiaire régional de l'aide canadienne avec 9,9 millions de dollars consacrés principalement à un projet forestier. La Colombie vient au troisième rang avec 8,8 millions de dollars pour des projets de développement rural.

Le Canada a maintenu un haut niveau de participation dans les organisations latino-américaines du système inter-américain. Grâce à son statut d'observateur permanent auprès de l'Organisation des États américains (OAS), le Canada a pu suivre ce qui s'y passait et contribuer à la coordination des activités dans les organismes régionaux spécialisés dont il est membre. En 1979, les Canadiens ont occupé des postes supérieurs dans l'Organisation panaméricaine de la santé, l'Institut panaméricain de géographie et d'histoire et l'Institut interaméricain des sciences agricoles.

Au Mexique, le taux de croissance économique a été de l'ordre de 8 pour cent, le pétrole étant largement responsable de ce phénomène. De nouveaux gisements de pétrole ont été découverts en 1979. Le Président Lopez Portillo s'est rendu aux Nations Unies en automne pour y proposer un programme énergétique devant favoriser les pays en développement.

La négociation de projets d'accords sur la coopération industrielle et énergétique a été l'événement marquant des relations canado-mexicaines en 1979. Ceux-ci prévoyaient un approvisionnement en pétrole mexicain et une participation canadienne au développement industriel du Mexique. Par ailleurs, près d'un quart de million de Canadiens ont choisi le Mexique pour des vacances d'hiver en 1979.

Le Président du Sénat a assisté à l'investiture du Président du Venezuela, le Dr Herrera Campins, en mars 1979. Le Venezuela demeure notre principal partenaire commercial en Amérique latine avec des échanges totalisant 2,25 milliards de dollars. Notre déficit commercial avec ce pays a atteint 858 millions de dollars en 1979, soit une augmentation de 43 pour cent par rapport à l'année précédente.

Le Président du Sénat a également assisté à l'investiture du Président Figueiredo au Brésil. Ce dernier a poursuivi vigoureusement la politique de libéralisation des institutions politiques préconisée par son prédécesseur. Le Canada a continué à accroître ses relations avec le géant latino-américain qu'est le Brésil, et a été l'hôte de la première réunion de travail d'un sous-groupe sur l'agriculture créé en 1978 lors de la deuxième réunion de la Commission mixte canado-brésilienne.

L'aide au développement et le commerce constituent les éléments prédominants de nos relations avec les pays andins (Colombie, l'Équateur, Pérou et Bolivie). Les échanges commerciaux avec l'Équateur et la Bolivie ont baissé respectivement de 30 pour cent et 18 pour cent en 1979. Le ministre d'État au Commerce international a assisté à l'investiture du Président de l'Équateur, M. Roldos, en juillet. En Bolivie, le Congrès a élu le Président de l'Assemblée, Lidia Gueiler, à la présidence de la République, préparant ainsi la voie à de nouvelles élections. Au Pérou, une Assemblée constituante a été élue. La situation financière du Pérou s'est améliorée sensiblement au cours de l'année.

En 1979, après dix années d'existence, le Pacte andin s'est penché davantage sur les questions de politique étran-

gère. Ainsi, les pays du Pacte ont adopté une position commune à l'occasion de la Conférence des pays non-alignés à la Havane, et ils ont unanimement condamné le régime Somoza au Nicaragua et le coup d'État du colonel Natusch Bush en Bolivie. Le Canada suit de près les initiatives du Pacte andin et maintient un conseiller auprès de cette organisation.

Nos exportations en Argentine ont augmenté de façon spectaculaire, passant de 96 millions de dollars en 1978 à 280 millions en 1979. Soulignant l'importance de nos relations commerciales avec ce pays, le ministre d'État au Commerce international s'y est rendu en septembre. Le Canada espérait vendre un deuxième réacteur nucléaire à l'Argentine, mais le contrat a été donné à des concurrents allemands. La Commission interaméricaine des droits de l'homme s'est rendue en Argentine sur l'invitation du gouvernement de ce pays et lui a remis son rapport pour commentaires.

Le commerce et les investissements canadiens au Chili ont continué à prospérer; les ministres des Affaires étrangères des deux pays se sont rencontrés à l'occasion de l'Assemblée générale des Nations Unies, le premier contact de ce genre entre les deux pays depuis 1973.

Les pays non alignés se sont réunis à la Havane en septembre 1979. A cette occasion, l'unanimité n'a pas été complète en ce qui a trait à l'orientation future du mouvement. Le commerce entre le Canada et Cuba s'est accru de 30 pour cent en 1979. Le Président de la Banque de Cuba a visité les milieux financiers canadiens, et le ministre de l'Électricité s'est rendu à la Baie de James pour y visiter les installations de l'Hydro-Québec.

La République Dominicaine a été dévastée par un ouragan au cours de l'été 1979, et le gouvernement canadien a versé 950,000 dollars à diverses entreprises de secours et de reconstruction au bénéfice de ce pays.

Le Canada compte trois nouveaux consulats honoraires en Amérique latine depuis 1979; ils sont à La Paz, Asuncion et Saint-Domingue.

### **Les Caraïbes du Commonwealth**

En 1979, de nombreux événements se sont produits dans les Caraïbes du Commonwealth, tandis que le Canada continuait d'attacher une importance primordiale à cette région à laquelle l'unissent de nombreux liens politiques, économiques, culturels et sociaux. D'importants changements de gouvernement sont intervenus dans les Caraïbes orientales, témoignant de l'évolution politique de l'ensemble de la région. A Sainte-Lucie, après avoir mené le pays à l'indépendance en février, le gouvernement de M. John Campton a été défait aux élections par le Parti travailliste. A Grenade, en mars, le régime de M. Eric Gairy a été renversé et remplacé par le gouvernement révolutionnaire du Peuple. Quant à la Dominique, elle a connu, en juin, une crise constitutionnelle qui a conduit à la mise en place d'un gouvernement provisoire. En octobre enfin, Saint-Vincent

est venu grossir les rangs des Etats nouvellement indépendants.

Sur le plan économique, les problèmes de la région ont persisté alors que dans plusieurs pays les difficultés de balance des paiements se sont accrues à un rythme alarmant. Le chômage a continué à augmenter, surtout chez les jeunes, tandis que l'émigration de la main-d'oeuvre qualifiée a intensifié les problèmes qui se posent dans les secteurs public et privé.

L'intérêt que notre pays porte à la stabilité et à la croissance économique de la région a été renforcé en janvier par la signature de l'Accord de coopération commerciale et économique entre le Canada et les États membres du Caricom, lequel remplace l'Accord commercial de 1925 entre le Canada et la Fédération des Indes occidentales. Premier du genre entre le Canada et un groupe d'États du tiers monde, le nouvel accord comporte des dispositions propres à faciliter les échanges bilatéraux et la coopération financière et technique et ouvre de nouveaux horizons, en particulier dans le secteur de la coopération industrielle. On s'attend qu'il donne naissance à un grand nombre d'activités financées par des capitaux canadiens et antillais. En novembre, le Canada a été l'hôte de la première réunion du Comité commercial et économique conjoint créé aux termes de l'Accord Canada/Caricom; le comité a pour mandat d'examiner les progrès réalisés et de permettre à ses membres de se concentrer sur des questions économiques d'intérêt commun. En 1979, les exportations du Canada dans les États du Caricom se sont élevées à 257 millions de dollars; la valeur des échanges en sens inverse a été de 114 millions, tandis qu'un certain nombre de projets de coopération industrielle ont été mis en train.

Afin d'aider la région à résoudre ses graves problèmes économiques et de développement, le Canada a participé en juin à la seconde réunion annuelle du Groupe des Caraïbes pour la coopération en matière de développement économique (GCCDE); en octobre, il a annoncé l'octroi d'une subvention de 10 millions de dollars au titre de lignes de crédit et de projets d'aide à la Jamaïque, à la Barbade et aux îles Leeward et Windward. Un représentant du Canada a été invité à siéger au sein du comité consultatif spécial du GCCDE qui s'est réuni en novembre afin d'examiner les projets proposés à l'échelle régionale. Le Canada a aussi pris part à une seconde réunion tenue par les «Amis de la Jamaïque» dans le but d'aider ce pays à résoudre ses difficultés économiques. Le Canada a par ailleurs joué un rôle actif au sein de la Banque de développement des Caraïbes. Enfin, les programmes d'aide au développement mis en oeuvre par l'ACDI ont continué à viser principale-

ment la création d'emplois productifs; cette partie du monde demeure celle où la valeur de l'aide canadienne par habitant est la plus élevée.

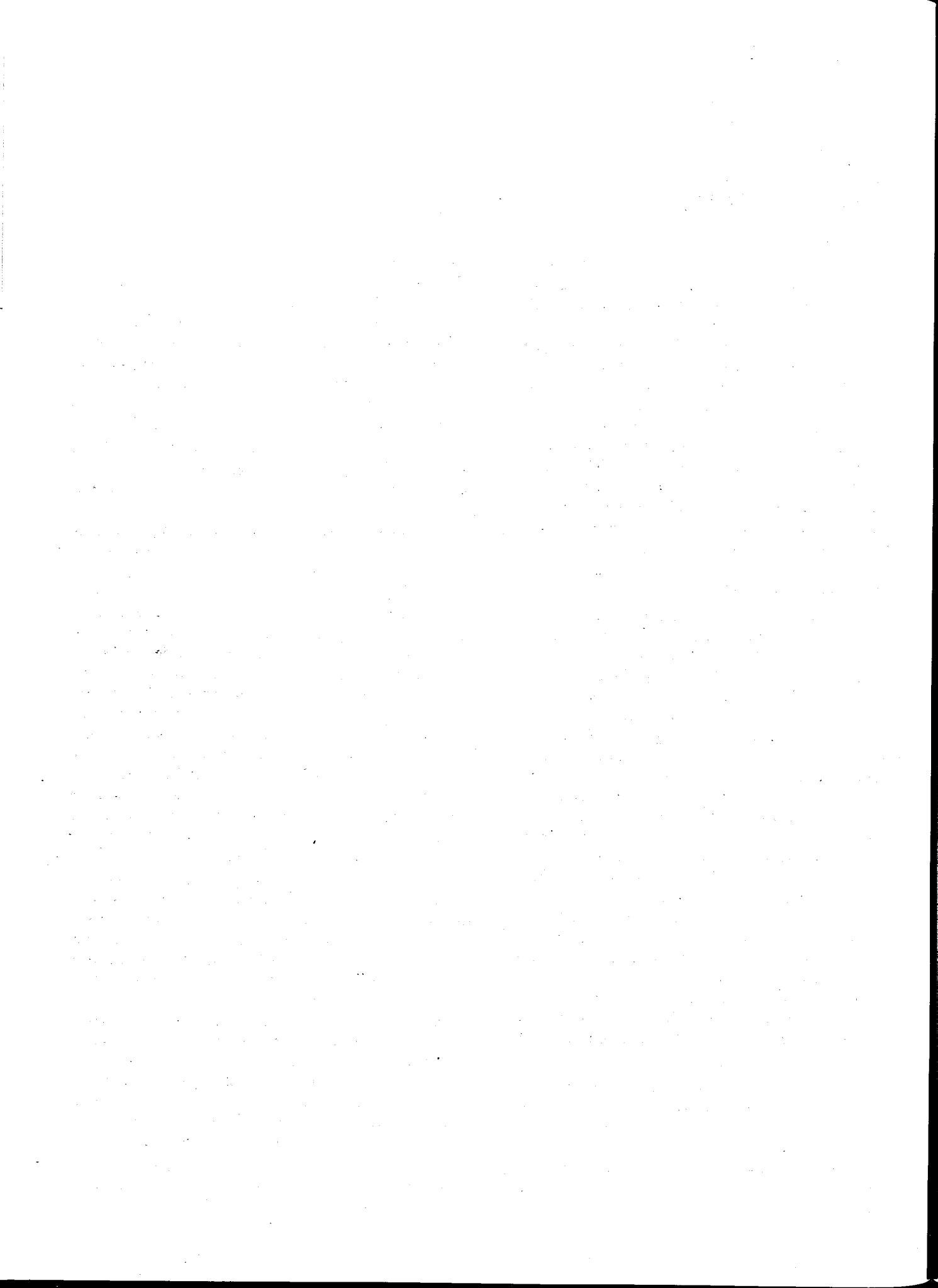
En 1979 encore, on a constaté un important mouvement de personnes entre le Canada et les Caraïbes du Commonwealth. La région a accueilli quelque 400 000 touristes canadiens fuyant les rigueurs de l'hiver, tandis que près de 7 400 immigrants originaires des Caraïbes du Commonwealth sont venus grossir le secteur antillais de la société canadienne. Les universités canadiennes ont continué d'accueillir des étudiants antillais et, enfin, quelque 4 400 personnes sont venues au Canada en 1979 pour occuper des emplois temporaires dans le secteur agricole dans le cadre du Programme des travailleurs saisonniers des Caraïbes.

En novembre, six journalistes antillais ont été invités à effectuer un voyage au Canada qui leur a permis d'approfondir leur connaissance du pays. Plusieurs bâtiments de la marine canadienne se sont rendus aux Caraïbes, faisant escale aux Bermudes, aux Bahamas, à Antigua, à Grenade, à Saint-Christophe-et-Nièves, à Sainte-Lucie et à la Barbade.

La coopération entre le Canada et les Etats des Caraïbes du Commonwealth est demeurée étroite au sein des instances internationales en 1979. A la Trente-quatrième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, les Caraïbes du Commonwealth ont appuyé une résolution coparrainée par le Canada visant l'indépendance et l'intégrité territoriale de Belize.

Le volet visites des relations avec les Caraïbes du Commonwealth a été d'importance en 1979. En janvier, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, accompagné de trois parlementaires et de sept hommes d'affaires canadiens, s'est rendu en Jamaïque, à la Barbade et à Sainte-Lucie aux fins d'entretiens bilatéraux et pour la signature de l'Accord de coopération commerciale et économique Canada/Caricom. Des parlementaires ont représenté le Canada aux festivités marquant le 250<sup>e</sup> anniversaire du Parlement des Bahamas, ainsi qu'à celles marquant l'indépendance de Saint-Vincent et l'inauguration de l'aéroport Grantley-Adams à la Barbade, conçu et construit avec l'aide du Canada. Les Premiers ministres de Grenade et de la Dominique sont venus en visite officielle au Canada en 1979.

Les relations interpersonnelles, qui contribuent à resserrer les liens unissant le Canada aux Caraïbes du Commonwealth, ont été renforcées par de nombreuses visites à caractère privé dont celles des Premiers ministres de la Jamaïque, de la Barbade et des Bahamas et celle du Gouverneur général des Bahamas.



## PARTIE B

### Chapitre 3: EUROPE

En 1979, le Canada a continué à mettre l'accent sur trois grands objectifs en Europe: l'expansion des relations commerciales, économiques, industrielles et techniques avec la Communauté européenne; la réduction des tensions sur le continent comme condition préalable de l'amélioration des relations Est-Ouest; et le renforcement des relations bilatérales avec tous les pays d'Europe, tant de l'Est que de l'Ouest. En cherchant à atteindre ces objectifs, le Canada a dû tenir compte d'un certain nombre de développements importants survenus pendant l'année, notamment l'établissement du Système monétaire européen, les Négociations commerciales multilatérales du GATT, les élections au Parlement européen et, vers la fin de l'année, les contraintes imposées à l'Alliance atlantique à la suite des événements survenus en Iran et en Afghanistan.

#### Communauté européenne

La volonté du Canada d'élargir ses liens avec la Communauté européenne se fonde sur un désir de diversifier ses relations extérieures en fonction de ses intérêts, ainsi que de réduire sa vulnérabilité à l'égard des changements qui surviennent dans le monde. Le principal instrument de cette politique est l'Accord cadre de coopération commerciale et économique Canada/CE, conclu en 1976 pour favoriser la coopération économique et encourager les liens industriels entre les deux parties. L'Accord prévoit un cadre institutionnel et technique bien défini, dont les éléments les plus importants sont les réunions annuelles de haut niveau du Comité mixte de coopération ainsi que les réunions ordinaires des sous-comités chargés de secteurs d'activités spécifiques. Des réunions semi-annuelles de hauts fonctionnaires sont organisées alternativement à Ottawa et à Bruxelles pour passer en revue les progrès réalisés, esquisser les programmes et les priorités et étudier les problèmes particuliers. Les grandes lignes des relations Canada/CE sont tracées par les fonctionnaires d'Ottawa, en consultation avec les représentants provinciaux, et par la Commission européenne de Bruxelles, alors que leur mise en application se fait essentiellement à Bruxelles et à la délégation des CE à Ottawa.

Le rythme des activités dans tous les secteurs s'est accru chaque année depuis la signature de l'Accord cadre, constatation qui vaut tout particulièrement pour 1979. En janvier, le Canada et les CE ont annoncé un projet conjoint de recherche sur la production d'acier d'une valeur de 2 millions de dollars. En mars, des consultations semi-an-

nuelles tenues à Bruxelles ont été axées sur les conditions du commerce mondial et sur les effets de la perturbation des marchés pétroliers. Les deux sous-comités du Comité mixte de coopération se sont également réunis à cette occasion, se concentrant sur les relations Canada/CE dans divers domaines: industries nucléaires, conservation de l'énergie, aéronautique, produits forestiers, télécommunications.

En juin, les CE et le Canada ont signé un accord de pêche intérimaire qui, appliqué à titre provisoire depuis mars, contingente les prises des deux parties et prévoit une coopération en matière de gestion de stocks communs de poisson dans les eaux situées entre le Canada et le Groënland.

En décembre, la troisième réunion annuelle du Comité mixte de coopération (CMC) s'est tenue à Bruxelles sous la coprésidence du vice-président de la Commission européenne et de l'ambassadeur du Canada auprès de la Communauté européenne. Le Comité a convenu que les deux parties devraient intensifier leurs efforts afin de tirer mutuellement le plus grand avantage possible des NCM. On s'est également entendu pour accroître la coopération Canada/CE dans le domaine de l'exploitation et de la conservation de l'énergie en vue de permettre aux deux parties d'être mieux en mesure d'affronter le défi énergétique des années 80. Les coprésidents ont également signé un protocole d'entente par lequel le Canada accepte de fournir à la Communauté les techniques nécessaires à la mise au point d'équipement permettant d'identifier et de quantifier les épargnes industrielles d'énergie. Un énergibus a ensuite effectué une tournée des pays européens.

Comme par les années précédentes, contacts et visites ont été fréquents. Le vice-président et commissaire aux Affaires sociales de la Commission des CE a effectué une visite officielle de cinq jours au Canada en septembre. Deux autres hauts fonctionnaires des CE ont fait de brefs séjours au Canada en 1979. Le 1<sup>er</sup> octobre, le sous-secrétaire général de la Commission européenne a rencontré à Ottawa des représentants canadiens au sujet de certains développements en cours au sein de la Communauté. En décembre, le commissaire aux Politiques de développement a effectué une visite de quatre jours au Canada pour explorer les possibilités d'une nouvelle coopération entre les CE et le Canada en matière de planification et de financement des projets de développement dans le tiers monde.

En signant l'Accord cadre en 1976, on a reconnu qu'il faudrait passablement de temps pour obtenir des résultats

concrets. La structure de base de la relation Canada/CE s'est maintenant développée, et il est clair que des progrès importants sont en voie de réalisation. En 1979, la valeur des échanges bilatéraux entre le Canada et les neuf États membres a atteint 12,8 milliards de dollars, soit un accroissement de 3,3 milliards par rapport à 1978, et les exportations canadiennes vers la Communauté ont représenté 7,2 milliards de dollars contre 4,8 milliards l'année précédente (soit un accroissement de 48,5 pour cent); les tendances actuelles sont donc encourageantes. L'excédent de nos transactions sur marchandises avec la Communauté est passé de 210 millions de dollars en 1978 à 1,6 milliard en 1979.

### Relations Est-Ouest

L'un des grands objectifs de la politique étrangère du Canada depuis 1945 est de contribuer à la réduction des tensions créées par l'alignement Est-Ouest résultant de la Seconde Guerre mondiale (voir le chapitre 1 à la Partie A). S'il reste partisan de la sécurité collective et d'une Alliance atlantique forte, le Canada a cherché toujours davantage à souligner l'important rôle politique joué par l'OTAN dans la réduction des grandes causes du conflit Est-Ouest. Ainsi, il a toujours été un ardent défenseur de la détente.

Le Canada s'est également efforcé de développer ses liens avec les pays communistes d'Europe de l'Est, non seulement pour les avantages qu'il peut en retirer en termes d'intensification des échanges, de coopération scientifique et technique et de relations culturelles, mais également parce que l'établissement de tels liens peut contribuer à alléger les tensions Est-Ouest.

Plus récemment, le Canada a cherché à réduire ces tensions dans le cadre de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE). En 1979, conformément aux décisions prises à Belgrade, la dernière des trois réunions d'experts de la CSCE (sur la coopération dans la mer Méditerranée) s'est tenue en février à La Valette à Malte. La délégation canadienne était dirigée par l'ambassadeur du Canada au Portugal.

Pendant l'année, on a continué à préparer la conférence de révision de la CSCE qui doit se tenir à Madrid à l'automne de 1980. Le coordonnateur pour le Canada et ambassadeur itinérant pour la CSCE a eu, avec les représentants de nombreux pays, des consultations au cours desquelles il a souligné l'importance que le Canada attache aux objectifs humanitaires de l'Acte final d'Helsinki ainsi qu'au rôle que joue l'individu dans la promotion du processus de la CSCE.

### Europe de l'Ouest

Le Canada entretient des relations très étroites avec les nations de l'Europe de l'Ouest. La majorité des Canadiens sont d'origine européenne et nombre d'entre eux ont toujours des liens avec leur pays d'origine; le Royaume-Uni, l'Allemagne de l'Ouest, la France et l'Italie sont au nombre

des plus importants partenaires commerciaux du Canada; des objectifs politiques communs favorisent une coopération étroite avec ces pays au sein de nombreuses assemblées telles que l'OTAN, les Nations Unies et les sommets économiques; les échanges culturels sont nombreux et diversifiés. Dans le cas de la Norvège, de la Suède, de la Finlande et du Danemark, des points communs, à savoir un environnement et une culture comparables, ont mené à une étroite coopération sur des questions comme le droit de la mer, le milieu marin, l'environnement dans l'Arctique, l'exploitation des ressources pétrolières sous-marines, la science et la technologie et les études sur le Grand Nord.

Les relations avec le Danemark ont pris une nouvelle importance en 1979 lorsque le Groënland—l'un des voisins du Canada—s'est vu accorder l'autonomie interne en mai. (La politique étrangère et la défense ainsi que l'administration des ressources naturelles continuent de relever du gouvernement de Copenhague.) Un certain nombre de visites réciproques de représentants du Canada et de la Scandinavie ont eu lieu, dont la visite d'une délégation canadienne à Reykjavik (Islande) en octobre pour tenir des consultations avec des fonctionnaires et des parlementaires islandais sur des questions politiques et stratégiques liées à l'Atlantique Nord.

Les relations avec les pays du Bénélux ont été favorisées par de nombreux échanges et visites. Un groupe de parlementaires belges a visité le Canada en octobre. Le président du Sénat, le premier ministre de l'Ontario et le commissaire aux langues officielles se sont rendus en Belgique en 1979. Une importante mission néerlandaise, dirigée par le vice-ministre du Commerce extérieur des Pays-Bas a effectué une tournée au Canada afin de rechercher des moyens d'accroître la coopération industrielle entre les deux pays.

Nos relations avec l'Italie reçoivent leur impulsion d'une importante collectivité italo-canadienne, ainsi que de nombreux contacts et visites à tous les niveaux. Les plus importantes visites au Canada pendant l'année ont été celles des deux vice-ministres des Affaires étrangères de l'Italie. Le ministre d'État au multiculturalisme a également eu des entretiens à Rome avec son homologue italien. Un accord italo-canadien de sécurité sociale entré en vigueur en 1979 autorise la conclusion d'accords subsidiaires avec l'Ontario et le Québec sur les questions de dédommagement en cas d'accident.

En 1979, les relations avec l'Espagne, le Portugal, la Grèce et la Turquie ont à nouveau connu une évolution favorable. Le Canada a poursuivi ses négociations avec l'Espagne concernant les bateaux de pêche espagnols à l'intérieur de la zone canadienne de 200 milles, et il a versé 11,8 millions de dollars pour alléger le sérieux problème de balance des paiements de la Turquie.

Le Royaume-Uni reste pour le Canada la première source d'immigration, la deuxième source d'investissements étrangers, et le troisième marché d'exportation. (Les exportations canadiennes en Grande-Bretagne s'élèvent à près

de 2 milliards par année). Le Canada et le Royaume-Uni collaborent étroitement au sein de l'OTAN, du Commonwealth, de l'ONU, lors des sommets économiques et des réunions du Groupe de contact sur la Namibie.

Les contacts entre fonctionnaires des deux pays ont été nombreux au cours de l'année et les premiers ministres canadien et britannique se sont entretenus à la faveur des discussions du Sommet économique de Tokyo, en juin, et lors de la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth tenue en août à Lusaka. Les ministres des Affaires étrangères des deux pays se sont rencontrés à plusieurs reprises, en particulier au Sommet de Tokyo et à la réunion des ministres de l'OTAN qui a eu lieu à Bruxelles en décembre. Les questions économiques bilatérales et multilatérales ont été discutées lors de la visite qu'a effectuée au Canada en novembre le ministre d'État au Commerce de la Grande-Bretagne. Plusieurs dirigeants et représentants provinciaux ont également visité le Royaume-Uni pendant l'année, notamment les premiers ministres de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan et de la Nouvelle-Écosse.

De nombreuses questions bilatérales ont été traitées pendant l'année; un élément fort positif du point de vue canadien a été la décision prise par les Britanniques vers la fin de l'année de ne pas déménager les opérations londonniennes d'Air Canada de l'aéroport d'Heathrow à celui de Gatwick.

En 1979, il y a eu accroissement sensible du nombre des visites et contacts entre le Canada et la République fédérale d'Allemagne. Le ministre de l'Économie de la RFA a visité le Canada et eu des entretiens étendus sur des questions économiques et commerciales avec plusieurs ministres canadiens. En avril s'est tenue à Bonn la première série de consultations économiques de haut niveau. Peu après, un groupe d'industriels et d'investisseurs allemands influents (Fédération allemande des industries) a effectué une tournée du Canada pour se documenter et évaluer les possibilités d'accroître les échanges entre le Canada et la RFA. Cette mission a permis l'étude d'un certain nombre de projets de coentreprise. Pendant l'été, des parlementaires allemands sont venus au Canada pour des discussions et une visite du Camp Shilo, au Manitoba, où le Canada assure la formation de militaires des forces ouest-allemandes. Le président du Sénat a visité plusieurs villes allemandes, alors que son homologue, le président du Bundesrat et maire de Berlin, a visité le Canada et s'est entretenu avec des ministres canadiens sur diverses questions politiques et économiques.

Les tendances actuelles semblent appeler un élargissement de nos échanges commerciaux avec la RFA. En 1979, la valeur de nos exportations globales vers ce pays a été de 1,4 milliard de dollars, ce qui représente un accroissement de 75 pour cent par rapport à 1978. En conséquence, le Canada est passé du 25<sup>e</sup> au 20<sup>e</sup> rang des fournisseurs de la RFA, ce pays devenant son quatrième marché bilatéral d'exportation.

En février 1979, les relations du Canada avec la France

ont été grandement rehaussées par la visite du Premier ministre de la France, M. Raymond Barre, laquelle a constitué une étape importante dans le renforcement de ces relations. Des résultats concrets ont été réalisés dans le secteur économique. Par exemple, il a été annoncé qu'on ferait appel à la technologie française pour des études de faisabilité de la liquéfaction et de l'exploitation du gaz de l'Arctique. En outre, il y a eu signature de trois accords concernant l'extradition, le transfèrement des délinquants et la sécurité sociale, ce dernier constituant un accord-cadre en vue de la préparation de protocoles d'entente distincts entre les responsables français de la sécurité sociale et les provinces canadiennes.

Les ministres qui accompagnaient M. Barre ont également eu d'importants entretiens avec leurs homologues fédéraux. Ainsi, le secrétaire d'État auprès du ministre français des Affaires étrangères a eu des entretiens avec le secrétaire d'État aux Affaires extérieures; le ministre français de la Culture et des Communications s'est entretenu de la coopération dans le domaine des industries culturelles avec le secrétaire d'État du Canada; et le secrétaire d'État aux Petites industries a échangé des vues avec le ministre d'État à la Petite entreprise du Canada.

Le rythme des activités dans un certain nombre de secteurs s'est accéléré à la suite de la visite du Premier ministre de la France. C'est ainsi que M. Barre, assistant en avril au Congrès national de l'Association France-Canada (Lyon), a souligné publiquement les perspectives qu'offre à la France un Canada désireux de diversifier ses relations économiques et commerciales à l'étranger. Alors que des représentants canadiens visitaient la France pour expliquer la politique industrielle de leur pays et explorer les possibilités de créer avec la France des coentreprises spécialisées dans des pays tiers, des industriels et des responsables français de l'énergie venaient étudier les possibilités d'achat et de coproduction de charbon canadien. L'accord technique signé dans le domaine de la télévision interactive suscitera peut-être des coentreprises prometteuses en matière de télécommunications. Les relations commerciales ont continué de se développer, les échanges entre les deux pays représentant globalement quelque 1,4 milliard de dollars.

La Commission mixte France-Canada pour les affaires culturelles s'est réunie à Paris en juin; les discussions avec les représentants français se sont centrées sur un certain nombre de projets conjoints que le gouvernement fédéral pourrait mettre en oeuvre en collaboration avec les provinces. Le premier ministre de la Saskatchewan a visité la France et d'autres pays européens en automne pour discuter de la vente possible d'uranium et d'autres minéraux provenant de cette province. En décembre, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Flora MacDonald, s'est rendue en visite officielle à Paris; elle voulait, par cette première visite, souligner l'importance des relations canado-françaises.

Parmi les autres visites importantes qui ont marqué l'année, mentionnons une mission sénatoriale chargée d'étudier l'incidence de l'informatisation de la société canadienne, mission présidée par l'ex-ministre français du Travail; une visite au Canada à la fin d'août par des sénateurs français du «Groupe d'Amitiés France-Canada»; et une visite du secrétaire d'État à l'Éducation de la France à Ottawa, Vancouver et Toronto en octobre pour promouvoir la coopération franco-canadienne en matière d'enseignement d'une langue seconde.

Dans le domaine technique, on a inauguré en septembre, en présence de ministres et de fonctionnaires de la France et du Canada, un télescope construit conjointement par les deux pays sur le mont Kauna à Hawaï.

## Europe de l'Est

Nos relations avec l'Europe de l'Est ont été marquées par des débouchés commerciaux accrus, des consultations politiques et commerciales bilatérales ainsi que d'autres discussions portant sur le développement des contacts universitaires et culturels, l'amélioration des services consulaires et la préparation de la Conférence de la CSCE de 1980.

Nos relations avec l'URSS ont permis la tenue, à Ottawa en avril, de consultations fructueuses et approfondies entre hauts fonctionnaires. Ces consultations, qui visaient à faire le point sur les questions internationales et bilatérales, ont été suivies en septembre d'une rencontre utile à l'Assemblée générale des Nations Unies entre le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et le ministre soviétique des Affaires étrangères. Les deux rencontres ont permis de souligner le fait que si les deux pays ne sont pas toujours d'accord, ils peuvent travailler de concert à la solution de problèmes communs. Par exemple, les deux parties ont accepté la tenue d'une réunion spéciale pour passer en revue les problèmes consulaires et connexes. Cette réunion, qui a eu lieu en octobre, a permis de résoudre un certain nombre de problèmes particuliers, mais on y a aussi convenu d'entreprendre des discussions en vue de la conclusion d'une convention consulaire bilatérale.

Après une semaine de négociations à Moscou sur un nouveau programme d'échanges scientifiques, universitaires et culturels pour 1980-1981, les parties sont parvenues à s'entendre sur un programme qui se distingue par son évaluation réaliste des perspectives de coopération et par le dosage équilibré des avantages que compte en retirer chaque partie. Dans le domaine commercial, l'année a vu le maintien des tendances des années précédentes vers un accroissement des échanges d'articles manufacturés.

Mais il y a également eu des déceptions. Les réalisations au chapitre de la réunion des familles sont toujours mitigées, un certain nombre de cas étant en voie de règlement mais un grand nombre d'autres attendant des décisions favorables de la part des autorités soviétiques. Les relations ont également été compliquées par l'expulsion d'un universitaire canadien d'URSS ainsi que par divers incidents

survenus à l'ambassade du Canada à Moscou. Enfin, l'invasion de l'Afghanistan par les troupes soviétiques dans les derniers jours de l'année a été un choc qui aura sans aucun doute un effet défavorable sur le climat et la nature de nos relations avec l'URSS.

Les relations du Canada avec la Pologne se sont considérablement élargies en 1979, et ont été rehaussées par la visite à Varsovie, en octobre, du ministre des Transports et du ministre responsable de la Commission canadienne du blé. Pendant la visite, un important accord à long terme sur les céréales a été signé prévoyant la vente de 3 à 4,5 millions de tonnes de céréales canadiennes pendant la période 1980-1982. Les représentants canadiens qui accompagnaient le ministre ont également signé un accord sur la certification des aéronefs visant à permettre la vente d'avions polonais au Canada.

Comme autre activité importante dans le secteur commercial, mentionnons les consultations commerciales bilatérales annuelles de novembre qui ont permis de passer en revue les développements commerciaux et de recenser les possibilités d'accroissement des échanges. Le texte d'un accord à long terme relatif au développement de la coopération économique et industrielle entre le Canada et la Pologne a été accepté pendant la réunion. Ce texte, que l'on espère faire signer en 1980, est le premier accord global sur les relations économiques entre les deux pays et témoigne de façon appropriée de l'intérêt qu'a le Canada à développer davantage ses relations commerciales avec son deuxième partenaire (après l'URSS) en Europe de l'Est.

En novembre, une délégation dirigée par le vice-ministre polonais responsable des pêches est venue à Ottawa pour des consultations annuelles sur les pêches. Des consultations politiques bilatérales régulières ont également eu lieu en novembre. Peu après, une délégation de médecins polonais est venue participer à la deuxième Semaine canado-polonaise de la santé dont le thème était la médecine familiale. Les ministres de la Santé des deux pays ont conclu une entente visant la mise sur pied d'un projet conjoint de recherche sur le traitement de la tuberculose.

Les relations universitaires ont été une autre manifestation de l'importance croissante de nos relations avec la Pologne. En 1979, des centaines d'universitaires et étudiants polonais de deuxième cycle ont effectué au Canada des stages d'études dont la durée a souvent dépassé l'année, tout en participant à des projets de recherche dans diverses universités canadiennes. En outre, sous les auspices d'accords d'échanges distincts entre des universités canadiennes et polonaises et dans le cadre du programme de bourses du Gouvernement, plusieurs professeurs et étudiants canadiens ont pu effectuer des stages de quelques mois en Pologne. En avril, le recteur de l'Université catholique de Lublin est venu au Canada. Le rédacteur en chef de l'important hebdomadaire polonais *Tygodnik Powszechny* s'est également rendu au Canada en novembre.



Les relations entre le Canada et la Yougoslavie ont été facilitées par d'importants intérêts commerciaux bilatéraux et par la présence au Canada de quelque 120 000 Canadiens d'origine yougoslave.

Au contraire des autres pays de l'Europe de l'Est, la Yougoslavie n'est membre ni de l'Alliance militaire du Pacte de Varsovie ni du Conseil d'assistance économique mutuelle. Ce pays joue toutefois un rôle actif et influent non seulement en tant que dirigeant du Mouvement des non-alignés, mais également grâce aux efforts qu'il fait pour promouvoir la détente. Étant donné ces intérêts convergents, le Canada attache une grande importance aux consultations avec les autorités yougoslaves. En 1979, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et le ministre des Affaires étrangères de Yougoslavie ont eu des entretiens bilatéraux à l'Assemblée générale des Nations Unies; en septembre, le ministre yougoslave de l'Agriculture a profité de sa participation à la Conférence mondiale de l'alimentation, organisée à Ottawa, pour effectuer une visite officielle au Canada. Pendant sa visite, on examina diverses possibilités commerciales et divers domaines de coopération technique.

La coopération nucléaire—principal élément de nos relations avec la Roumanie—a entraîné de nombreuses visites de fonctionnaires. En outre, dans le cadre du processus de consultations politiques, une délégation canadienne dirigée par un sous-secrétaire d'État suppléant aux Affaires extérieures est allée à Bucarest en juillet pour passer en revue les relations bilatérales et la situation internationale. En octobre, une délégation roumaine dirigée par le secrétaire d'État au Commerce extérieur et à la Coopération économique de la Roumanie est venue à Ottawa pour les consultations commerciales annuelles Canada-Roumanie. Une délégation roumaine de haut niveau a participé à des consultations bilatérales à Ottawa en décembre en vue de la conclusion éventuelle d'une convention consulaire. Plusieurs délégations agricoles et commerciales provinciales se sont également rendues en Roumanie pendant l'année.

Les relations entre le Canada et la Tchécoslovaquie ont été marquées par la rencontre, au siège des Nations Unies à New York, entre le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et le ministre des Affaires étrangères de la Tchécoslovaquie. Une délégation de parlementaires canadiens s'est également rendue à Prague pour participer à la réunion de printemps de l'Union parlementaire internationale; en septembre, l'équipe canadienne de hockey olympique a participé au tournoi de hockey Rudo Pravo à Prague. Le

*Quatuor d'Orford* a participé au festival de musique de Bratislava en octobre.

Les relations avec la Hongrie ont été particulièrement actives en 1979. Le ministre hongrois de la Construction et de l'Aménagement urbain a visité le Canada en février. Le mois suivant, un accord de coopération scientifique a été signé à Budapest entre le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et l'Académie des sciences de la Hongrie. En mars, également, a eu lieu à Ottawa la première réunion du Comité mixte Canada-Hongrie sur la coopération vétérinaire. En mai, des représentants du ministère des Affaires extérieures se sont rendus à Budapest pour des discussions sur la conclusion éventuelle d'une convention consulaire. Un sous-secrétaire d'État suppléant aux Affaires extérieures a pris part à des consultations politiques à Budapest en août. Des discussions économiques canado-hongroises ont eu lieu à Budapest à la fin d'octobre (elles n'entraient pas dans le cadre de l'accord de coopération scientifique susmentionné). Enfin, en novembre, la *Magyar Televizio* et la société Radio-Canada ont signé un protocole d'entente pendant la visite à Ottawa du président du réseau de télévision hongrois.

Des consultations politiques entre le Canada et la République démocratique allemande se sont déroulées à Ottawa en mars. Le vice-ministre des Affaires étrangères dirigeait la délégation en visite. En mai, le premier sous-ministre au Commerce extérieur de la RDA est venu à Ottawa; des discussions ont eu lieu sur des moyens de développer davantage les relations commerciales entre le Canada et la RDA. La coopération, fructueuse dans le domaine des pêches, s'est poursuivie en janvier au cours de consultations conjointes visant à faire le point sur les réserves allouées et sur des propositions visant des avantages équivalents pour 1979.

En novembre 1979, le ministre de l'Agriculture de la Bulgarie a visité le Canada à l'invitation de son homologue canadien. Cette visite fructueuse a permis aux ministres de signer un protocole d'entente sur la coopération vétérinaire et d'accroître la coopération et les échanges commerciaux dans le domaine de l'agriculture et d'autres secteurs connexes. En décembre, le sous-ministre au Commerce extérieur de la Bulgarie est venu à Ottawa, à la tête d'une délégation devant prendre part aux consultations commerciales annuelles Canada/Bulgarie; ces consultations ont permis de surmonter certains des obstacles rencontrés dans nos échanges bilatéraux et de recenser les secteurs où les échanges commerciaux et la coopération pourraient être élargis.



## PARTIE B

### Chapitre 4: AFRIQUE ET MOYEN-ORIENT

Les problèmes de l'Afrique et du Moyen-Orient ont à nouveau fortement préoccupé le Canada et la communauté internationale, bien que l'année ait été marquée de développements positifs importants, à savoir la signature d'un traité de paix israélo-égyptien, le 26 mars 1979, et sa mise en application graduelle dans les mois qui ont suivi. La Grande-Bretagne et les «États de la ligne de front» ont allié leurs efforts diplomatiques faisant tout leur possible pour régler la question de la Rhodésie-Zimbabwe et voyant leurs efforts couronnés, le 21 décembre, par la réussite des négociations élargies de Lancaster House, à Londres; ces négociations sont venues appuyer le consensus obtenu lors de la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth à Lusaka en août.

L'événement peut-être le plus remarqué dans nos relations avec les pays du Moyen-Orient a été la proposition du Premier ministre Clark de transférer l'ambassade du Canada en Israël de Tel Aviv à la partie occidentale de Jérusalem. Le Premier ministre a ensuite chargé l'honorable Robert Stanfield d'étudier la question et certains autres aspects des relations du Canada avec la région. Dans son rapport intérimaire, accepté par le gouvernement, M. Stanfield recommandait de laisser l'ambassade à Tel Aviv et d'attendre une solution de la question de Jérusalem dans le cadre d'un règlement pacifique global pour aborder de nouveau la question du transfert.

Des événements notoires sont survenus dans d'autres pays de la région: la chute du régime du Chah d'Iran a été suivie par la proclamation d'un gouvernement islamique provisoire; Idi Amin (Ouganda), Macias Nguema (Guinée équatoriale) et l'empereur Bokassa (Empire centrafricain) ont été renversés; il y a également eu des changements de régime au Ghana et au Nigeria. Le Canada, les États-Unis, la Grande-Bretagne, la France et la République fédérale d'Allemagne ont continué d'œuvrer en vue d'un règlement pacifique en Namibie, mais n'ont pu réaliser des progrès très sensibles; la situation est restée tendue entre le Maroc et l'Algérie qu'oppose le conflit concernant l'ex-Sahara espagnol. La saisie de la Grande Mosquée de La Mecque par des dissidents saoudiens a eu des répercussions dans toutes les régions du monde islamique.

Dans le cadre de sa participation à la Conférence des chefs de gouvernement à Lusaka, le Premier ministre Clark

a visité la Tanzanie, le Kenya et la République du Cameroun, devenant ainsi le premier chef de gouvernement canadien à se rendre en visite officielle en Afrique.

#### Afrique anglophone

Avant la Conférence des chefs de gouvernement du Commonwealth en août, on ne semblait guère entrevoir de possibilités de règlement pacifique en Rhodésie, et la question divisait de plus en plus les membres du Commonwealth. Pourtant, le Commonwealth a été le catalyseur du processus mis en branle avec l'accord de Lusaka et couronné par les entretiens de Lancaster House à Londres. Le succès des négociations est attribuable à l'habileté et à la détermination du gouvernement britannique et, du côté rhodésien, au désir des parties de négocier sérieusement, ainsi qu'au rôle d'appui joué par les États africains de la ligne de front.

Certains espéraient que le succès obtenu quant au problème rhodésien relancerait les efforts de recherche d'une solution en Namibie. Vers la fin de 1979 toutefois, il y avait eu peu de progrès en vue d'une solution internationalement acceptable, et l'occupation illégale de la Namibie par l'Afrique du Sud se poursuivait.

L'Afrique du Sud elle-même n'a cessé de voir sa politique d'apartheid condamnée par la communauté internationale. Si le Premier ministre Botha a publiquement reconnu la nécessité de changements, il n'y a eu, en effet, aucune réforme avantageant sensiblement la majorité noire. Notons que la plupart des sociétés canadiennes opérant en Afrique du Sud ont présenté au public leurs premiers rapports annuels sur les pratiques d'emploi de leurs filiales sud-africaines dans le contexte du code de conduite du gouvernement canadien.

En Afrique orientale, l'Ouganda a continué d'être un centre d'instabilité. En avril, les forces tanzaniennes accompagnées d'exilés ougandais ont réussi à renverser le Président Amin, d'abord remplacé par le Président Lule, puis par Godfrey Binaisa en juin. Vers la fin de l'année, le pays connaissait toujours de sérieux problèmes économiques et de sécurité publique. Le Canada a versé 3 millions de dollars à la Banque mondiale en vertu d'un arrangement prévoyant une aide à court terme au développement de l'Ouganda.

Les problèmes économiques de la Tanzanie ont été accentués par son opération militaire en Ouganda. Au Kenya, pays qui s'est bien adapté à l'après-Kenyatta, des difficultés économiques à court terme ont été causées par la chute des prix de certains produits kényans ainsi que par le renchérissement des coûts de l'énergie. Le programme canadien d'aide au développement de la Tanzanie a continué d'être plus important que pour tout autre pays africain, mais l'aide au Kenya n'en a pas moins été considérable.

Les tensions dans la Corne de l'Afrique n'ont pas diminué. Par le biais du Comité international de la Croix-Rouge, le Canada a prodigué son aide aux réfugiés qui ne cessent d'affluer dans la région. En Éthiopie, les conditions internes se sont quelque peu améliorées bien que les activités insurrectionnelles n'aient pas cessé en Érythrée et en Ogaden. Les relations bilatérales avec l'Éthiopie ont été caractérisées par un accroissement marqué des échanges et la poursuite d'un vaste programme d'aménagements hydrauliques.

En Afrique occidentale, le gouvernement militaire du Ghana a été renversé en juin par un groupe de jeunes officiers dirigé par le lieutenant d'aviation Rawlings, et un certain nombre d'anciens dirigeants ghanéens ont été abattus. Les élections en vue de la formation d'un gouvernement civil ont néanmoins eu lieu tel que prévu: le nouveau gouvernement du Président Limann—entré en fonction en octobre—s'est déjà attaqué aux graves problèmes économiques du pays. Le Ghana a continué à bénéficier d'un important programme canadien d'aide au développement, et deux grands projets intéressant les régions septentrionales (*Northern et Upper Regions*) ont été annoncés par le ministre d'État chargé de l'Agence canadienne de développement international lors de sa visite à Accra en décembre.

En octobre, le gouvernement militaire fédéral du Nigeria a cédé le pouvoir à un gouvernement civil dirigé par le président Shagari, élu conformément à la constitution promulguée un an auparavant. Le nouveau gouvernement a poursuivi la politique étrangère de son prédécesseur et a continué d'accorder un intérêt tout particulier aux affaires africaines et, notamment, à la recherche d'une solution pacifique aux problèmes de l'Afrique australe. L'annulation d'arrangements bilatéraux de formation technique a été compensée par des accords visant l'aménagement d'écoles polytechniques au Nigeria ainsi que par des négociations relatives à l'établissement d'un comité économique mixte. Les échanges commerciaux se sont accrus considérablement. Un certain nombre de détachements auprès de ministères du gouvernement canadien ont été prévus pour des fonctionnaires du gouvernement nigérian.

Il convenait que la première grande démarche en vue de la solution du problème rhodésien se fasse à Lusaka, pendant la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth, puisque la Zambie a été l'un des États de la ligne de front les plus durement touchés. Le Canada a continué de contribuer au développement de la Zambie en

lui accordant une aide importante, surtout dans les secteurs affectés par la situation en Rhodésie. L'aide canadienne au Malawi, au Botswana, au Lesotho et au Swaziland a continué de se concentrer sur les réseaux ferroviaires.

## Moyen-Orient

Le 5 juin 1979, le Premier ministre Clark a confirmé que son gouvernement avait l'intention de transférer l'ambassade du Canada en Israël de Tel Aviv à Jérusalem. Cette décision a été bien accueillie par Israël, mais désapprouvée par un certain nombre de pays arabes et d'autres pays musulmans.

Après avoir rencontré les ambassadeurs des pays arabes et l'ambassadeur d'Israël le 23 juin, le Premier ministre a chargé l'honorable Robert Stanfield de procéder à un examen minutieux des relations du Canada avec les pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, ainsi que de la question de Jérusalem.

M. Stanfield a commencé son étude le 12 juillet. Il a entrepris de vastes consultations avec des individus et groupes intéressés, ainsi qu'avec certains gouvernements provinciaux canadiens, le ministère des Affaires extérieures et d'autres ministères fédéraux. En septembre et octobre, il a visité Israël, la Turquie, la Jordanie, la Syrie, l'Arabie saoudite, l'Irak, l'Égypte et la Grande-Bretagne. Lors de voyages subséquents, il a eu des entretiens publics et privés aux États-Unis, en France, en Italie, au Vatican, en Algérie et au Maroc ainsi qu'au siège des Nations Unies à New York. (Pour raisons de santé, il lui a fallu annuler ses visites en Libye et en Tunisie). M. Stanfield a présenté son rapport intérimaire le 26 octobre, et son rapport final était en préparation à la fin de l'année.

Au cours du premier trimestre de 1979, les négociations en vue de la conclusion d'un traité de paix israélo-égyptien à partir des accords de Camp David ont connu un dénouement heureux, et le traité a été signé le 26 mars. La plupart des gouvernements du monde arabe ont rétorqué en imposant des sanctions politiques et économiques contre l'Égypte. Après, l'Égypte et Israël ont entamé des négociations, avec la participation des États-Unis, en vue de la conclusion d'arrangements intérimaires visant l'autonomie des Palestiniens à Gaza et en Cisjordanie, encore une fois selon les accords de Camp David. Le Canada a salué ce traité de paix comme une première étape importante vers un règlement pacifique global entre Israël et tous ses voisins arabes. Dans ce contexte, il a attaché une grande importance au succès des négociations sur l'autonomie, que les parties au traité avaient espéré terminer avant le 26 mai 1980. D'autres dispositions du traité, notamment les retraits israéliens successifs de la péninsule du Sinaï, ont été mises en application selon l'échéancier prévu.

Étant donné la conclusion du traité de paix israélo-égyptien, le Conseil de sécurité des Nations Unies n'a pu convenir du renouvellement du mandat de la force de maintien de la paix au Sinaï. Ce mandat étant périmé, la

Force (dont un important contingent canadien de soutien logistique) s'est retirée. Notre contingent auprès de la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement sur les hauteurs du Golan reste en poste.

Au début de l'année, la détérioration de la situation en Iran avait entraîné l'évacuation des Canadiens se trouvant dans ce pays. Une deuxième évacuation, également menée par des appareils des Forces canadiennes, a eu lieu en février.

Après le départ du Chah, le Premier ministre Chapour Bakhtiar s'est efforcé d'assurer la survie de son gouvernement, mais le retour d'exil de l'Ayatollah Khomeini, incitant les Iraniens à ne plus tolérer un gouvernement nommé par le Chah, l'amena à démissionner. Un gouvernement islamique provisoire dirigé par le Premier ministre Mehdi Bazargan a pris le pouvoir en février. Le 15 du mois, le gouvernement canadien reconnaissait le nouveau régime.

La situation en Iran a continué d'être troublée et instable, étant donné l'absence de partage net des pouvoirs du gouvernement et du haut clergé. Certaines personnalités politiques et militaires sous le régime du Chah ont été exécutées, y compris l'ex-premier ministre Hoveyda et l'ex-ministre des Affaires étrangères Khalatbari. Le nouveau régime iranien a refusé de tenir compte des démarches faites par divers pays, dont le Canada, concernant les aspects humanitaires de ces actes.

Le 4 novembre, après l'admission du Chah aux États-Unis pour traitement médical, des militants iraniens (pour la plupart des étudiants) se sont emparés de l'ambassade américaine et de son personnel, à l'exception de trois agents qui se trouvaient au ministère des Affaires étrangères et de six autres qui se sont par la suite réfugiés dans l'ambassade du Canada. On promettait de libérer les otages à condition que le Chah revienne en Iran pour y subir un procès et que tous les biens détenus par l'ancienne famille royale à l'étranger soient remis à l'Iran. L'Ayatollah Khomeini a annoncé son appui aux militants, et le Premier ministre Bazargan (après avoir tenté de démissionner à plusieurs reprises) a vu peu après sa demande de démission acceptée. Le Canada a participé activement à la préparation d'une déclaration conjointe des membres du Commonwealth réclamant la libération des otages, et il a tenté d'obtenir des mesures semblables de la part des États de la communauté francophone.

La proposition de l'Ayatollah Khomeini visant à faire de l'Iran une république islamique a été acceptée lors d'un référendum national; cette victoire n'ayant été suivie d'aucune mesure en faveur de la libération des otages, le Secrétaire général de l'ONU a convoqué une réunion du Conseil de sécurité à laquelle l'Iran a refusé d'envoyer un représentant. Lors de ses réunions des 4 et 30 décembre, le Conseil a adopté des résolutions condamnant l'acte commis par l'Iran. Le Canada n'était pas alors membre du Conseil, mais le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Mlle

MacDonald, s'est rendue à New York pour apporter son appui à la deuxième résolution.

La confusion qui règne en Iran depuis le changement de régime et les perspectives de modifications importantes des priorités économiques du pays ont amené le Canada à réduire considérablement ses échanges commerciaux avec l'Iran. De 1978 à 1979, les exportations canadiennes dans ce pays sont passées de 151,8 à 22,4 millions de dollars. Quant à nos exportations dans l'ensemble du Moyen-Orient, elles sont passées, pendant la même période, de 729,2 à 752,3 millions de dollars.

Le Moyen-Orient a continué d'être l'un des premiers fournisseurs de pétrole du Canada, y ayant exporté 228 000 barils par jour en 1979 ou 14 pour cent de l'ensemble de la consommation nationale contre 269 000 barils par jour (44 pour cent des importations et 15 pour cent de la consommation) en 1978. Les livraisons irakiennes (quelque 10 000 barils par jour) ont été interrompues de juillet à décembre, et les livraisons iraniennes (une moyenne de 46 000 barils par jour en 1979) ont été interrompues lorsque les autorités iraniennes eurent déclaré, le 15 novembre, qu'elles ne vendraient plus à des multinationales pétrolières américaines.

### Afrique francophone

En 1979, le Canada a poursuivi sa politique d'intensification des relations avec les pays francophones de l'Afrique, notamment en favorisant leur développement social et économique. Il a également, à la faveur de divers événements, (Assemblée générale des Nations Unies, discussions sur la prise d'otages à Téhéran, etc.) consulté ces pays sur des questions internationales.

L'un des points saillants de l'année a été la réception très cordiale que le Cameroun a réservée en août au Premier ministre Clark dans le cadre de la première tournée africaine d'un premier ministre canadien. Cette visite a été suivie, en décembre, d'un voyage du ministre d'État chargé de l'ACDI en Côte d'Ivoire, au Mali, au Niger, au Sénégal, au Ghana et au Togo.

Le Canada a reçu, quant à lui, un certain nombre de visites de haut niveau; c'est ainsi que le Président du Sénégal, Léopold Sédar Senghor, s'est arrêté en avril à Ottawa où il s'est entretenu avec les dirigeants canadiens sur des questions intéressant les deux pays. Dans le cours de l'année, un certain nombre de ministres africains ont également effectué des visites privées ou officielles, y compris le ministre malien des Affaires étrangères, le ministre des Mines et de l'Énergie du Congo, le ministre des Transports du Burundi, le ministre de l'Enseignement primaire et de la Télévision éducative de Côte d'Ivoire, le ministre de la Planification du Cameroun, le ministre des Finances du Togo et le secrétaire d'État au Service public du Zaïre.

Nos relations commerciales avec l'Afrique francophone ont été marquées par des visites continues d'hommes

d'affaires canadiens dans la plupart des pays de la région, surtout en Afrique du Nord, au Cameroun et en Côte d'Ivoire. L'Algérie est notamment devenue notre principal partenaire commercial en Afrique. Un certain nombre de délégations commerciales de l'Afrique francophone ont également visité le Canada.

Malgré un certain ralentissement de l'expansion de notre programme d'aide, l'Afrique francophone a continué de recevoir une importante part de nos crédits (23 pour cent des décaissements du programme bilatéral de l'ACDI). Afin de mieux coordonner nos efforts à cet égard, nous nous sommes joints à la France, à la République fédérale d'Allemagne, aux États-Unis, au Royaume-Uni et à la Belgique pour former, en décembre, une organisation consultative appelée Action concertée pour le développe-

ment en Afrique (ACDA).

Une entente sur l'établissement de commissions bilatérales avec le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Sénégal et l'Algérie a fourni un cadre utile pour l'intensification de nos relations avec ces pays.

La situation des droits de l'homme s'est nettement améliorée avec la chute du président Macias Nguema (Afrique équatoriale) et de l'empereur Bokassa I<sup>er</sup> (Empire centrafricain), dont le pays est redevenu une république.

La paix et la sécurité sont restées fragiles au Tchad malgré la création d'un gouvernement d'unité nationale. Au Sahara occidental, les affrontements entre les forces marocaines et le Front Polisario sont devenus plus fréquents. Sur ce différend, le Canada garde une position de neutralité.

## PARTIE B

### Chapitre 5: ASIE ET PACIFIQUE

Situé en bordure du Pacifique, le Canada a depuis longtemps des liens avec les pays de l'Asie et du Pacifique. Ces pays ayant des héritages culturels et des systèmes politiques et économiques fort différents, les relations qu'il entretient avec eux reflètent cette diversité. En 1979, on a néanmoins pu discerner plusieurs grandes tendances: d'une part, on a constaté la sensibilisation de l'opinion publique canadienne à l'importance de la région pour le monde et, de façon plus précise, pour le Canada; d'autre part, il y a eu expansion des échanges commerciaux et complexification des relations économiques touchant l'aide ou le commerce entre le Canada et les pays de l'Asie et du Pacifique. Enfin, une troisième tendance s'est manifestée, à savoir la préoccupation croissante du Canada à l'égard de l'instabilité régnant en Asie et à l'égard des événements survenus sur le continent, comme l'invasion soviétique de l'Afghanistan et l'aggravation du conflit d'Indochine qui a entraîné le tragique problème des réfugiés.

#### Asie du Nord et Pacifique

L'année a marqué le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre le Canada et le Japon. L'événement a été célébré par un certain nombre d'activités spéciales, notamment dans les domaines culturel et universitaire, et par de nouveaux efforts visant à développer des relations s'étendant à tous les domaines et reflétant pleinement la maturité et l'importance de l'association canado-nippone. Sur le plan politique, l'année a commencé avec la visite au Japon du chef de l'Opposition, M. Clark, qui, devenu Premier ministre, y est retourné participer au Sommet économique de Tokyo en juin, accompagné du secrétaire d'État aux Affaires extérieures et du ministre des Finances. Les consultations sont devenues une tradition qui a été à nouveau renforcée par des discussions lors d'autres rencontres économiques multilatérales telles que les réunions ministérielles de l'OCDE et de l'Agence internationale de l'énergie. De fréquents contacts officiels ont eu lieu cette année encore sur diverses questions, tant dans les capitales des deux pays qu'aux Nations Unies.

Tout au cours de 1979, de nouveaux progrès ont été réalisés dans le développement des liens économiques, qui restent le principal élément des relations Canada-Japon. Le Japon est notre deuxième partenaire commercial, la valeur de nos échanges avec ce pays ayant été de 6,24 milliards de dollars en 1979, ou 18 pour cent de plus qu'en 1978. Les exportations canadiennes au Japon se sont accrues d'un tiers

pour atteindre 4 milliards de dollars, et les exportations japonaises au Canada ont légèrement fléchi à 2,16 milliards. Le Canada a ainsi enregistré un excédent commercial de 1,82 milliard de dollars, soit plus de deux fois le montant pour 1978. Le Japon est le plus important débouché agricole du Canada; il est également le principal marché pour le charbon canadien; le cuivre, le bois d'oeuvre, la pâte de bois et les produits halieutiques constituent également d'importants produits d'exportation. Des progrès constants ont été réalisés dans nos ventes de produits raffinés et manufacturés au Japon.

En 1979, la coopération économique s'est élargie, notamment dans les domaines de l'énergie, des produits forestiers et du logement, et il y a eu recherche de nouvelles possibilités de coentreprises et d'investissements japonais au Canada. La deuxième rencontre du Comité économique mixte Canada-Japon s'est tenue à Tokyo en mars, et un nombre important de missions gouvernementales et industrielles ont été organisées.

L'expansion de nos relations économiques avec le Japon dépend ultimement des initiatives du secteur privé. Dans ce domaine également, on s'est efforcé d'accroître les contacts, de favoriser la compréhension mutuelle et de rechercher de nouveaux débouchés commerciaux. La Deuxième conférence canado-nippone d'hommes d'affaires, tenue à Toronto en mai, a permis de construire sur les bases jetées lors de la première conférence de l'année précédente. Le gouvernement canadien a appuyé sans réserve cette importante initiative du secteur privé.

Puisque plusieurs provinces ont d'importants intérêts au Japon, le gouvernement fédéral a continué d'appuyer leurs efforts et de les consulter sur le contenu et la conduite des politiques canadiennes à l'égard du Japon. En 1979, une aide a été accordée aux missions ministérielles des provinces de l'Ontario, de la Saskatchewan, du Manitoba, de la Colombie-Britannique et de l'Alberta, ainsi qu'à une mission dirigée par le Premier ministre de la Colombie-Britannique en octobre.

Les échanges et la coopération dans le domaine de la science et de la technologie ont continué à constituer un élément de plus en plus actif de l'ensemble de nos relations. Les efforts pour faire connaître la culture canadienne au public japonais ont été soulignés par la première rencontre du Comité consultatif culturel Canada-Japon, établi en vertu de l'accord culturel de 1976. Plusieurs artistes canadiens

bien connus, dont Harry Somers, compositeur, et Victor Feldbrill, chef adjoint de l'Orchestre symphonique de Toronto, ont visité le Japon. La troupe de mime du Théâtre *Beyond Words* y a fait une tournée et s'est produite devant la télévision nationale, et le *Lampoon Puppet Theatre* a donné une représentation au Festival international de marionnettes de la région de l'Asie et du Pacifique. Dans le domaine des variétés, notons l'organisation d'un Festival du film québécois et d'une exposition itinérante de paysages canadiens.

Les études universitaires sur le Canada ont été encouragées par une importante conférence de trois jours sur les relations Canada-Japon organisée par l'Association japonaise des études canadiennes ainsi que par la parution du premier numéro de la *Japanese Review of Canadian Studies*. Seize bourses d'étude ont été accordées à des étudiants japonais désireux de poursuivre leurs études au Canada, et les études canadiennes au Japon ont été favorisées par la nomination du professeur John T. Saywell de l'Université York comme conférencier invité pour le programme des études canadiennes.

Le dynamisme du programme de visites de journalistes japonais au Canada a été souligné par la grande tournée qu'a effectuée un groupe de rédacteurs en chef et d'autres personnalités des médias japonais au Canada. Une importante société japonaise d'information a ouvert le deuxième bureau de presse du Japon au Canada.

Les relations avec la République de Corée ont continué à s'élargir dans les domaines politique et économique. Leur composante la plus dynamique a été le commerce, qui a augmenté de 40 pour cent pour passer à 830 millions de dollars en 1979. Une augmentation de 70 pour cent des exportations canadiennes a aidé à réduire le déséquilibre commercial de 200 à 100 millions de dollars. Les possibilités d'exportations restent prometteuses, notamment dans les secteurs de l'agriculture et de la technologie de pointe, étant donné que l'économie coréenne continue de se développer et que les Coréens cherchent à diversifier leurs sources d'approvisionnement pour une gamme de biens et de services.

Dans le cadre des efforts déployés pour diversifier les bases de nos relations et de les développer sur le plan politique afin d'appuyer et de consolider des liens économiques qui s'accroissent rapidement, le ministre des Affaires étrangères de la Corée a eu des entretiens avec le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le ministre de l'Industrie et du Commerce et le Premier ministre (Ottawa, février 1979). Les deux ministres des Affaires étrangères se sont rencontrés à nouveau au début d'octobre à New York alors qu'ils participaient à la session d'automne de l'Assemblée générale des Nations Unies. En novembre, une importante délégation dirigée par le Président du Sénat a représenté le Canada aux funérailles nationales du Président Park Chung Hee. Ces activités au niveau politique ont été appuyées par des contacts entre fonctionnaires dans les deux capitales et

lors de réunions multilatérales, contacts qui ont permis d'aborder une vaste gamme de problèmes politiques et économiques.

Le gouvernement fédéral a continué d'aider les provinces à améliorer leurs relations bilatérales avec la Corée. Le Premier ministre de la Colombie-Britannique a visité Séoul en octobre, puis, à la fin du mois, ce fut le tour du ministre de l'Environnement et du ministre de l'Agriculture de l'Alberta.

Au Canada, le monde des affaires a manifesté un vif intérêt en ce qui concerne l'établissement de liens plus étroits et plus directs avec le secteur privé coréen. Au début de décembre, les relations interparlementaires ont pris une ampleur nouvelle avec la formation, du côté canadien, d'une Association amicale des parlementaires canadiens et coréens venant compléter sa contrepartie coréenne. Les relations universitaires ont été stimulées par plusieurs visites d'échange d'universitaires chevronnés.

Les intérêts canadiens en Corée et dans la région restent fondamentalement tributaires du maintien de la paix et de la stabilité dans la péninsule coréenne. La mort du président Park Chung Hee à la fin d'octobre a engendré une certaine incertitude dans la République de Corée mais, vers la fin de l'année, le Président intérimaire avait déjà entrepris une réforme constitutionnelle. Étant donné leur souci de voir respecter les droits de la personne en Corée, les Canadiens se sont réjouis des signes indiquant que le nouveau gouvernement se dirigeait vers un système politique plus libéral.

Dans l'ensemble de la Péninsule, les efforts de la Corée du Sud pour reprendre le dialogue avec le Nord n'ont marqué aucun progrès. Le Canada continue à favoriser les propositions visant à réduire les tensions et à recommander que la République de Corée assume un rôle clé dans la négociation de tout règlement des problèmes coréens.

En 1979, la Chine a poursuivi ses politiques de développement économique et de modernisation. En mars, elle a entrepris une révision de ses objectifs pour la période allant jusqu'en 1982, accordant la priorité à des secteurs de concentration traditionnelle comme l'agriculture et l'industrie légère. Elle a réduit le rythme auquel elle importe des produits de haute technicité, mais n'a modifié ni l'essence de sa politique ni son ferme désir de se moderniser.

On a constaté pendant l'année une nouvelle expansion des relations du Canada avec la Chine. Quelque 80 délégations de chaque pays se sont rendu visite. Le ministre canadien de l'Industrie et du Commerce, Jack Horner, a visité la Chine en janvier. En octobre, au cours d'une visite au Canada, le ministre du Commerce extérieur Li Qiang a renouvelé l'accord commercial Canada-Chine pour trois nouvelles années et signé un protocole de coopération économique. En septembre-octobre, une délégation de l'Association parlementaire canadienne dirigée par les présidents de la Chambre des Communes et du Sénat a effectué une visite en Chine.



En septembre, une délégation de l'Association chinoise pour l'amitié avec les pays étrangers a visité le Canada sous la direction de son président, Wang Bingnan. Deux mois plus tard, une délégation canadienne officielle s'est rendue en Chine pour les célébrations commémorant le 40<sup>e</sup> anniversaire de la mort du Dr Norman Bethune.

Les échanges ont continué de s'accroître, atteignant presque 760 millions de dollars en 1979, soit une augmentation de près de 40 pour cent par rapport à l'année précédente. Nos exportations en Chine—composées surtout de blé—ont représenté presque 600 millions de dollars. Nos importations—surtout des textiles—ont augmenté de 77 pour cent pour atteindre 167 millions de dollars, réduisant ainsi notre traditionnel excédent commercial avec la Chine.

Les échanges culturels ont été rehaussés par une tournée de l'Opéra de Pékin au Canada, en octobre-novembre, et par une visite en Chine de Karen Kain et de Frank Augustyn, danseurs du Ballet national du Canada. Il y a eu des échanges scientifiques et technologiques dans divers domaines: agriculture, techniques minières, géologie, médecine, métallurgie, océanographie et communications. Une délégation du ministère des Communications a eu des discussions avec des représentants du ministère chinois des Postes et Télécommunications à Pékin en octobre. Enfin, un correspondant de CTV a été nommé en permanence à Pékin pendant l'année, ce qui témoigne de l'intérêt croissant du Canada pour les affaires chinoises.

Autre développement d'importance, le ministère des Affaires extérieures et le ministère chinois de l'Éducation ont signé un protocole d'entente sur le placement de chercheurs chinois dans les institutions canadiennes d'enseignement supérieur. Dans le cadre de cet arrangement, quelque 140 universitaires chinois étudiaient au Canada au début de 1980. En vertu du programme de réunion des familles, plus de 2 040 Chinois sont arrivés au Canada, chiffre qui dépasse de beaucoup ceux que l'on a enregistrés depuis le lancement du programme en 1974 et a porté le total à 5 600.

Les relations entre le Canada et Hong Kong ont été rehaussées par la visite au Canada en octobre de Son Excellence sir Murray Maclehoose, gouverneur de Hong Kong. Ce dernier a rendu hommage aux efforts déployés par le Canada pour alléger la crise des réfugiés en Indochine, plus de 4 000 personnes réfugiées à Hong Kong ayant été autorisées à immigrer. Signalons qu'outre les réfugiés, beaucoup d'immigrants et d'étudiants sont venus de Hong Kong, dont ceux autorisés en vertu du programme de réunion des familles.

Dans le domaine du commerce, les exportations canadiennes à Hong Kong ont atteint 140 millions de dollars en 1979, chiffre de 40 pour cent plus élevé que celui de 1978 et représentant plus du double de celui de 1977. Quant à nos importations de Hong Kong, elles ont également enregistré une forte hausse, atteignant 430 millions de dollars (30 pour cent de plus qu'en 1978).

Les relations du Canada avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont continué d'être particulièrement étroites; elles se sont appuyées sur une coopération fort active sur un grand nombre de questions d'intérêt bilatéral, régional et multilatéral. Ces relations se sont souvent concentrées sur des questions liées à la région du Pacifique (laquelle intéresse de plus en plus les trois pays), y compris les problèmes de l'Indochine et du Vietnam et la question des réfugiés; elles se sont également étendues à des questions plus vastes comme l'énergie, le droit de la mer et les pêches, l'invasion soviétique de l'Afghanistan, l'Afrique australe et la coopération au sein du Commonwealth.

Sur le plan bilatéral, l'Australie et la Nouvelle-Zélande prises ensemble sont au nombre des plus importants partenaires commerciaux du Canada. En 1979, nos échanges représenteront environ un milliard de dollars, les exportations canadiennes étant en bonne part constituées d'articles manufacturés et de produits transformés. Depuis la fin des négociations commerciales multilatérales du Tokyo Round, le Canada procède à un réexamen du cadre global de ses relations commerciales avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande, y compris les accords préférentiels actuels. Des entretiens préliminaires entre représentants canadiens, australiens et néo-zélandais vers la fin de l'année ont révélé un désir mutuel de voir les échanges commerciaux bilatéraux renforcés et élargis.

Cinq ministres fédéraux, y compris le Vice-premier ministre et ministre du Commerce, et quatre ministres d'État de l'Australie ainsi que quatre ministres néo-zélandais, dont le Vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères, sont venus au Canada pendant la même période. Les premiers ministres du Manitoba et de la Saskatchewan et un certain nombre de ministres provinciaux ont visité l'Australie et la Nouvelle-Zélande, et une importante délégation de parlementaires fédéraux et provinciaux a participé à la Vingt-cinquième conférence parlementaire du Commonwealth tenue à Wellington et Auckland.

Outre ces visites de haut niveau, des échanges fructueux ont eu lieu à tous les paliers de gouvernement, ainsi qu'entre hommes d'affaires et professionnels. Notons qu'il n'y a pas seulement eu une étroite collaboration en matière de politique étrangère, mais que les Canadiens ont consulté leurs homologues australiens et néo-zélandais sur des questions pour lesquelles les trois pays partagent des préoccupations et des expériences communes. Mentionnons à cet égard les questions liées aux populations autochtones, les relations fédérales-provinciales, la mise en valeur des ressources et l'utilisation des terres, la protection de l'environnement et les transports.

### **Asie du Sud et du Sud-Est**

Les relations entre le Canada et les pays membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande) ont été caractérisées par une croissance de 40 pour cent des

échanges, dont la valeur est passée à plus de 800 millions de dollars. La croissance annuelle de 7 pour cent des économies de l'ANASE depuis les dix dernières années a créé des possibilités pour les exportations et les investissements dans les pays de l'Association. En 1979, le gouvernement canadien a appuyé 40 projets de coopération pour le développement industriel dans les pays de l'ANASE, dont six ont favorisé la coopération régionale dans les domaines du développement économique et industriel. Un groupe de journalistes de l'ANASE a visité le Canada, et le gouvernement canadien a facilité la participation d'universitaires de l'ANASE à une conférence du Conseil canadien des études sur le Sud-Est asiatique tenue à Vancouver en novembre. Les entretiens officiels de la Commission consultative Canada-ANASE, qui ont regroupé les représentants canadiens et les chefs de mission de l'ANASE à Ottawa, ont été centrés sur les possibilités d'élargir et de renforcer les relations.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce a visité l'Indonésie et les Philippines en janvier pour promouvoir la coopération commerciale. Un certain nombre de ministres provinciaux et de délégations officielles ont visité la région. L'Indonésie est devenue l'un des principaux bénéficiaires de l'aide bilatérale canadienne au développement en 1979, les engagements donnés au titre de projets étant évalués à 122 millions de dollars pour les cinq prochaines années. Des projets totalisant un autre 150 millions étaient à l'étude. On s'est penché sur les attrayantes possibilités commerciales qu'offre l'Indonésie, comme le projet d'extraction minière, de transport et de production d'électricité dans le sud de Sumatra.

Lors de la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth tenue à Lusaka, le Canada s'est joint à la Malaisie et à Singapour pour réaffirmer son appui à l'association du Commonwealth. Il a conclu avec Singapour une entente sur les importations de vêtements et de textiles et a continué de négocier avec la Malaisie sur ces questions. Par son programme d'aide bilatérale au développement, il a contribué à un projet de prospection géochimique qui a permis d'ajouter considérablement aux renseignements disponibles sur les ressources minérales de la Malaisie. À titre de Président du Conseil mondial de l'alimentation, le ministre de l'Agriculture des Philippines est venu assister à Ottawa aux réunions du Conseil. En septembre, le Premier ministre de la Thaïlande, M. Kriangsak, et son ministre des Affaires étrangères ont également visité le Canada.

L'intérêt qu'a le Canada à assurer la paix et la stabilité en Asie du Sud-Est a été illustré par la façon dont il a appuyé les efforts visant à trouver des solutions aux problèmes politiques et humanitaires causés par la guerre, la famine et la peste au Vietnam, au Kampuchea et au Laos. La poursuite de cet objectif a mené à une étroite consultation avec les pays de l'ANASE et est devenue un élément fort important de nos relations avec ces pays. Le Canada se propose d'accueillir 50 000 réfugiés d'ici la fin de 1980.

Nombre de ces réfugiés viennent de camps situés dans les pays de l'ANASE qui leur ont accordé le premier asile. Le Canada a également annoncé le versement de 15 millions de dollars à des organismes internationaux venant au secours des Kampuchéens qui se trouvent au Kampuchea ou en Thaïlande.

Au Conseil de sécurité des Nations Unies, le Canada a vigoureusement condamné l'invasion et l'occupation du Kampuchea par le Vietnam, puis l'invasion du Vietnam par la Chine. Au sein de l'Assemblée générale des Nations Unies, il a coparrainé une résolution présentée par les pays de l'ANASE sur la situation au Kampuchea. Cette résolution incitait les membres de l'ONU à coopérer pour la prestation de secours humanitaires et demandait la cessation des hostilités, le retrait des troupes étrangères, l'auto-détermination pour le peuple du Kampuchea et d'autres mesures visant à faciliter un règlement pacifique des problèmes de ce pays.

La mise sur pied d'un programme de réunion des familles a été l'élément central de nos relations bilatérales avec le Vietnam en 1979. Des progrès ont été réalisés en vue de l'établissement du programme, et l'on s'est entendu sur des arrangements permettant à plusieurs centaines de résidents vietnamiens de venir retrouver des membres de leur famille au Canada.

En 1979, l'importance géopolitique critique de l'Asie du Sud a été soulignée par les événements survenus dans la région et les zones limitrophes, y compris l'incidence sur la région de l'invasion soviétique de l'Afghanistan, la réaction des pays limitrophes à la crise afghane, la réapparition d'Indira Gandhi comme le grand dirigeant politique du sous-continent, et la «renaissance islamique» qu'est venue appuyer la révolution iranienne. En outre, la politique sous-continentale relative aux questions nucléaires, et notamment à la non-prolifération, a continué de préoccuper sérieusement le Canada.

L'invasion soviétique de l'Afghanistan et l'installation dans ce pays d'un gouvernement favorable aux Soviétiques ont rendu encore plus complexe et dangereuse une situation régionale déjà perturbée. Le Canada a refusé de reconnaître le régime mis au pouvoir par les Soviétiques et suspendu son aide au développement de l'Afghanistan. L'intérêt du Canada à l'égard de l'affaire afghane s'explique non seulement par ses incidences régionales—dans le sens que les événements se produisant dans cette région ont une incidence directe sur l'Iran, le Pakistan, l'Inde et même la Chine—mais également par l'effet défavorable que l'invasion soviétique a eu sur l'ensemble des relations Est-Ouest.

La situation en Afghanistan a forcé plus d'un demi-million de personnes à se réfugier au Pakistan. Cet afflux a taxé lourdement une économie déjà affaiblie. En outre, les tensions politiques se sont accrues au Pakistan avec l'exécution, en avril, de l'ex-premier ministre Bhutto et l'annulation des élections prévues pour novembre. Dans ses contacts bilatéraux avec le Pakistan, le Canada a continué

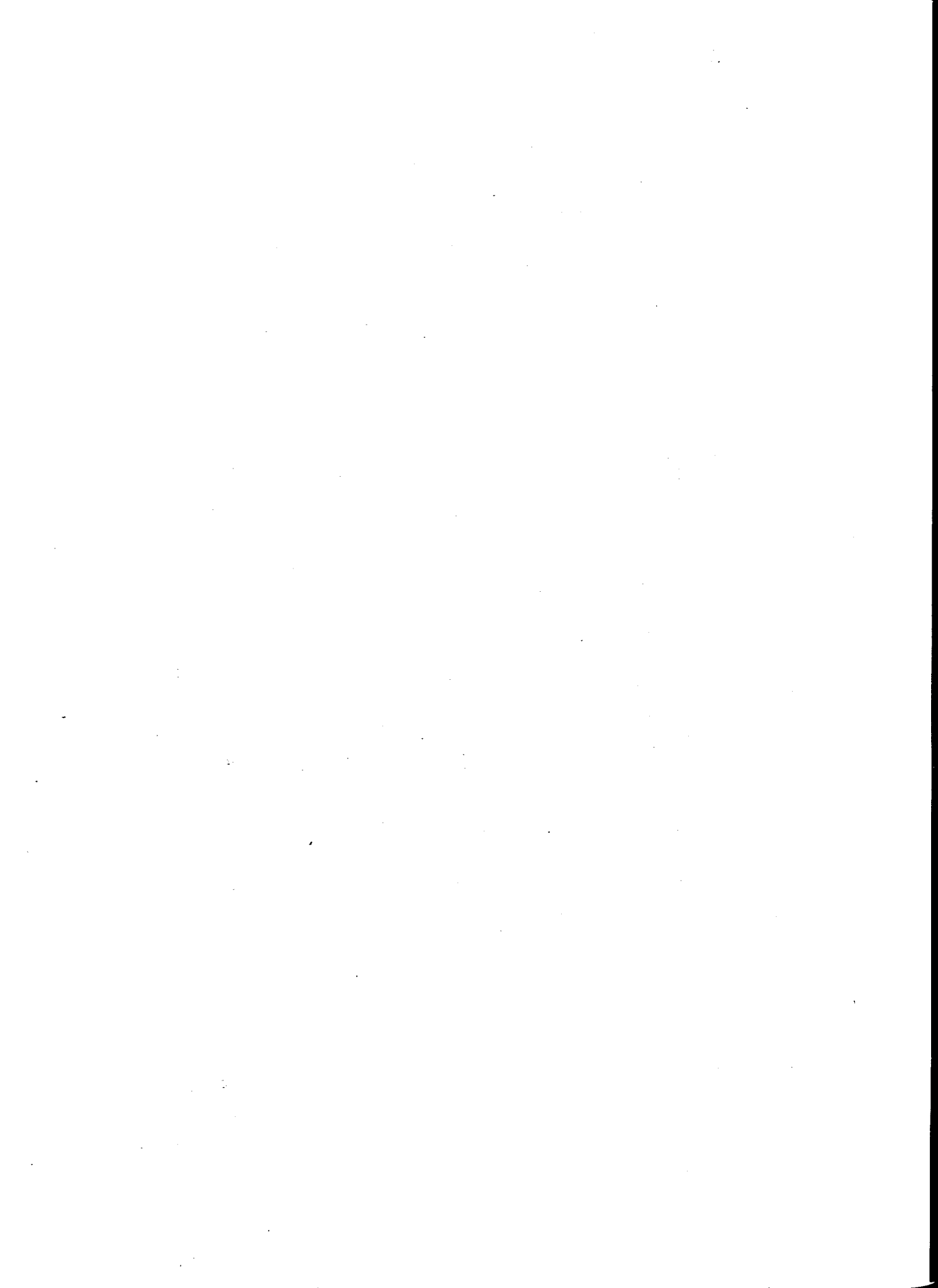
de souligner sa préoccupation à l'égard des questions de non-prolifération nucléaire compte tenu des rapports persistants voulant que le Pakistan soit en train d'acquérir une capacité nucléaire indépendante.

Tout au cours de l'année, l'Inde a été préoccupée par les élections nationales et des problèmes économiques persistants. Le gouvernement du premier ministre Desai, en poste depuis deux ans, a cédé la place à un gouvernement de gestion dirigé par Charan Singh, lequel a été à son tour défait aux élections par le nouveau Parti du Congrès d'Indira Gandhi. Les consultations entre l'Inde et le Canada se sont poursuivies sur une vaste gamme de questions. L'Inde est restée le quatrième débouché commercial du Canada en Asie, absorbant plus de 250 millions de dollars en produits canadiens et exportant au Canada des produits d'une valeur d'environ 70 millions de dollars, surtout des textiles. En 1979, les problèmes dus à une pénurie chronique ont été exacerbés par la pire sécheresse du siècle. Si l'Inde a pu surmonter cette catastrophe naturelle grâce aux excédents provenant de ses récoltes précédentes, le Bangla-

desh a dû faire appel à une aide internationale d'urgence à laquelle le Canada a souscrit.

Le Canada a poursuivi un dialogue productif avec Sri Lanka, pays qui poursuit une politique étrangère modérée et qui est un membre important du Mouvement des non-alignés. En automne dernier, le gouvernement canadien a annoncé l'affectation de 83 millions de dollars au projet hydro-électrique d'irrigation du bassin du Madury Oya; cette contribution constituera le plus important projet d'aide canadienne au développement. Le ministre des Affaires étrangères de Sri Lanka a effectué une brève visite à Ottawa en septembre.

Les programmes pour l'Inde, le Pakistan et le Bangladesh restent les plus importants programmes d'aide canadienne au développement, même en cette période de restrictions budgétaires. Cette concentration de l'aide témoigne du fait que l'on reconnaît depuis longtemps que plus d'un demi-milliard des habitants les plus démunis de la planète vivent dans la région du sous-continent.



## PARTIE C

### **LE CULTUREL ET L'INFORMATION AU SERVICE DES RELATIONS INTERNATIONALES**

La façon dont le Canada est perçu à l'étranger importe dans l'exercice de nos relations internationales. Le ministère des Affaires extérieures fait donc en sorte que les milieux influents et autres chez nos principaux partenaires dans le monde soient renseignés sur le Canada et ses valeurs. Au Canada, le Ministère vise une connaissance accrue de notre politique étrangère et de nos relations internationales en communiquant de façon constante avec les médias, les organisations non-gouvernementales et divers publics.



## PARTIE C

### Chapitre 1: RELATIONS CULTURELLES INTERNATIONALES

#### Accords culturels

Les relations culturelles du Canada avec la Belgique, la France, le Japon, le Mexique et la République fédérale d'Allemagne sont régies par des accords culturels et les relations avec l'URSS par un accord général sur les échanges, alors que les échanges culturels avec la Grande-Bretagne et les Pays-Bas se négocient à l'occasion de rencontres consultatives périodiques, et que ceux avec les autres pays se font en vertu de programmes. Dans le cadre des accords avec la France et la Belgique, la neuvième session de la Commission mixte Canada-France a eu lieu en juin et la cinquième session de la Commission mixte Canada-Belgique en septembre. Par ailleurs, l'accord général sur les échanges avec l'URSS a été renégocié en novembre.

#### Échanges artistiques et promotion culturelle

En 1979, le nombre d'artistes professionnels ayant reçu des subventions pour leurs tournées à l'étranger a été de beaucoup supérieur à ce qu'il a été les années précédentes. Toutefois, le budget étant demeuré le même qu'en 1978, les sommes attribuées ont dû être réduites et les bénéficiaires ont été encouragés à diversifier leurs sources de financement. On notera que ces artistes viennent de toutes les régions du Canada et que l'octroi des subventions est assujéti aux recommandations d'un Comité consultatif. Il importe de souligner, en outre, que les centres culturels de Paris et de Bruxelles ont maintenu leur rythme d'activités, alors que ceux de Londres et de New York ont accru le leur.

En plus d'un nombre impressionnant de tournées et de spectacles réalisés sur une base strictement commerciale, 82 subventions ont pu être accordées à des groupes ou des artistes de la scène (théâtre, musique et danse) grâce aux dispositions mentionnées au paragraphe précédent; en 1978, leur nombre n'avait été que de 42. Si l'Europe est toujours l'un des continents les plus recherchés, notons que les États-Unis représentent un marché essentiel bien qu'il soit difficile d'y percer. Il y a eu deux tournées en URSS ainsi que des tournées importantes au Japon pour marquer le cinquantième anniversaire de nos relations avec ce pays.

Pour ce qui est du théâtre canadien, l'événement marquant en Europe aura sûrement été la tournée de la Compagnie des Deux Chaises avec ses 61 représentations de *À toi pour toujours, ta Marie-Lou* de Michel Tremblay. En trois mois, cette compagnie s'est produite en France, en Belgique, en Suisse et en Grande-Bretagne. Par ailleurs, il n'est

pas dépourvu d'intérêt de souligner que des groupes de toutes les provinces représentant dans la même proportion le monde théâtral et le monde musical, ont reçu un appui officiel. Plusieurs tournées musicales ont eu lieu en Europe et aux États-Unis, ainsi qu'en URSS et au Japon. Le Ministère a maintenu son appui à l'Orchestre mondial des Jeunesses musicales, contribuant ainsi au rapprochement et à la compréhension entre les jeunes musiciens de 24 pays.

Le chef d'orchestre Victor Fieldbrill (Toronto) a séjourné trois mois au Japon, dirigeant plusieurs des meilleurs orchestres du pays, en particulier le *Tokyo University of the Arts Professional Symphony Orchestra* dans son interprétation de l'oeuvre *Lyrics for Orchestra*, du compositeur Harry Somers de Toronto, présent pour l'occasion.

Des événements majeurs pour nos danseurs et nos compagnies de danse se sont déroulés au cours de l'année. Le *National Ballet* (Toronto) a donné une semaine de représentations au *Royal Opera House* de Londres tandis que les Grands Ballets Canadiens (Montréal) ont effectué une tournée des festivals européens. Pour sa part, le *Danny Grossmann Dance Company* (Toronto) a pris part au *Dance Umbrella* de Londres puis a effectué une tournée de 13 spectacles en Grande-Bretagne et participé au Festival de la danse de Los Angeles (États-Unis). Le *Royal Winnipeg Ballet* (Winnipeg) s'est produit au festival de Birmingham en Alabama. En outre, les danseurs Karen Kain et Frank Augustyn (Toronto) ont séjourné deux semaines en Chine suivies de quelques jours à Tokyo. Également dans le cadre des échanges avec la Chine, le Ministère a collaboré avec l'Office des Tournées à l'organisation de la tournée au Canada de l'Opéra de Pékin.

Pour ce qui est des arts visuels, le Ministère a coordonné, en collaboration avec d'autres organismes gouvernementaux (entre autres, le Bureau des Festivals du Secrétariat d'État et l'ONF), la participation du Canada à divers festivals cinématographiques, notamment: Moscou, Cannes, Venise, Berlin, Cracovie (Pologne), Sao Paulo (Brésil), Espenba (Portugal), Prague, Salermo (Italie), Annecy (France). Une équipe de l'ONF s'est rendue en Chine pour y tourner un documentaire. Notre Ambassade a facilité les contacts sur place. En outre, une rétrospective du cinéma canadien, faite par les Archives publiques, a été présentée en Italie et en Espagne.

L'exposition d'oeuvres de Michael Snow, organisée par la Galerie nationale et présentée à l'origine à Paris en 1978,

a circulé en Allemagne et aux Pays-Bas en 1979. L'exposition de l'importante collection de gravures réunie par le Musée de l'Homme sous le titre *L'estampe inuit/Inuit Retrospective* a poursuivi son périple en France. D'autres initiatives ont vu le jour en ce qui concerne les arts plastiques. Le Ministère a aidé plusieurs artistes et galeries privées à participer à la Quadriennale de Prague et à la Foire internationale de Bâle; des collections appartenant à l'*Edmonton Art Gallery (Certain Traditions)*, à *Factory FF (20 X 20 Italia/Canada)* et à la *Nova Galery (Three Canadian Photographers)* ont été présentées respectivement en Grande-Bretagne, en Italie et aux États-Unis. En outre, des critiques et journalistes d'art étrangers sont venus au Canada sous les auspices du Ministère. De plus, les collections permanentes de lithographies du Ministère, qui avaient déjà circulé en Europe et en Afrique, ont été envoyées en Australie, au Japon, au Mexique et aux États-Unis.

Dans le domaine littéraire, des tournées ont été organisées en Europe en collaboration avec la *Guild of Canadian Playwrights* et la *Canadian Writers Union* pour les écrivains anglophones David Fennario, Ken Gass, Ken Mitchell, Rick Salutin, Margaret Atwood, Graham Gibson et, de concert avec l'Union des écrivains québécois, pour les écrivains francophones Pierre Morency, Michel Beaulieu et Nicole Deschamps. Par ailleurs, le Ministère a financé la participation d'écrivains étrangers à la Rencontre internationale des écrivains québécois à Montréal et à la Conférence du *Guild of Canadian Playwrights* à St-Jean (Terre-Neuve), ainsi que des écrivains canadiens qui se sont rendus à des réunions et rencontres à l'étranger. Il a aussi subventionné la présence de représentants d'associations canadiennes d'éditeurs à la Foire du Livre de Bruxelles, à l'*American Booksellers' Association Congress* et à l'*American Library Association Congress*.

Hubert Juin fut choisi le lauréat belge du Prix littéraire Canada/Belgique pour les oeuvres en langue française, tandis que le lauréat canadien du Prix Canada/Australie, réservé aux oeuvres en langue anglaise, n'a pas encore été choisi. Il s'agit des deux prix littéraires patronnés par le Ministère et attribués en alternance. Comme chaque année, le Ministère a fait don de livres canadiens à certaines bibliothèques étrangères désireuses de s'enrichir d'une section consacrée aux auteurs canadiens ou de compléter celle qu'elles possèdent déjà.

## Sports

En 1979, les programmes d'échanges sportifs entre le Canada d'une part et l'URSS, la Pologne, la Hongrie, Cuba et la Chine d'autre part ont reflété beaucoup de dynamisme. Des négociations ont été entreprises en vue du maintien de ces échanges en 1980.

Les athlètes canadiens ont participé aux Jeux panaméricains, à San Juan de Porto Rico, où le Ministère avait ouvert, pour la circonstance, un Bureau de liaison afin de secondar la délégation canadienne. Des préparatifs ont été

entrepris en vue de l'ouverture d'un bureau semblable à Lake Placid (New York), site des Olympiques d'hiver, et de l'appui à apporter à la délégation devant se rendre aux Olympiques d'été, à Moscou. Toutefois, l'invasion de l'Afghanistan par l'URSS à la fin décembre a provoqué la remise en question de l'avenir des relations sportives entre le Canada et l'URSS.

## UNESCO

Le rôle et la place du Canada auprès de l'UNESCO suppose de plus en plus la poursuite, de concert avec les organismes canadiens publics et privés, d'objectifs visant le développement intégré de la personne et tenant compte de l'évolution des valeurs.

En 1979, le Canada a organisé au Secrétariat de l'Unesco, à Paris, des journées culturelles auxquelles huit provinces ont participé et qui ont eu un grand succès. Une réunion d'experts convoquée par l'Unesco et consacrée à l'examen philosophique des problèmes de l'étude des cultures, a eu lieu à Ottawa en septembre. Le parc national de Nahanni (Territoires du Nord-Ouest), inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco en 1978, fut inauguré officiellement ce même mois en présence de hautes personnalités. En outre, le parc national de Kluane (Yukon) et le parc provincial de Dinosaur (Alberta) ont été inscrits en 1979 sur la Liste du patrimoine mondial. Le domaine Gault, situé au Mont St-Hilaire au Québec, et le parc national de Waterton Lakes en Alberta, ont été désignés réserves de biosphère. Par ailleurs, le pavillon que l'Unesco avait ouvert en 1978 à Terre des Hommes, à Montréal, a poursuivi ses activités au cours de l'été 1979. M. Napoléon LeBlanc, élu en 1978 Président de la Conférence générale, est membre d'office du Conseil exécutif jusqu'à la prochaine Conférence en 1980.

Le Ministère veille, d'une part, à ce que les nombreux ministères fédéraux et provinciaux, ainsi que les agences gouvernementales et privées, soient tenus au courant des sujets débattus qui les intéressent et, de l'autre, à ce que l'Unesco profite pleinement de ce que le Canada peut lui apporter.

## Bourses

Le Ministère a offert en 1979, dans le cadre du Programme de bourses du Gouvernement du Canada, 150 bourses de perfectionnement et de travail libre aux niveaux supérieur et postdoctoral. Les boursiers sont originaires de la Belgique, du Brésil, du Danemark, de la Finlande, de la France, de la République fédérale d'Allemagne, de la Hongrie, de l'Italie, du Japon, du Mexique, des Pays-Bas, de la Norvège, de la Pologne, du Portugal, de l'Espagne, de la Suède, de la Suisse et de la Yougoslavie. Ce programme a été administré, pour le compte du Ministère, par le Conseil de recherches en sciences humaines. Un nombre à peu près égal de bourses a été offert à des Canadiens par ces pays. L'Association des Universités et Collèges du Canada,



agissant pour le compte du Ministère, a dans la plupart des cas apporté son aide dans le recrutement des candidats.

### **Études canadiennes à l'étranger**

La promotion des études canadiennes (enseignement, recherche et publication), limitée pour des raisons de ressources à certains pays (États-Unis, France, Grande-Bretagne, Allemagne, Japon, Italie et Belgique) est demeurée le fer de lance du programme prioritaire adopté par le Canada en matière de relations avec les universités. Ce programme vise à susciter et à entretenir un intérêt particulier pour le Canada parmi les personnes influentes à l'étranger. Le programme comporte divers volets: possibilité d'acquérir une formation supplémentaire pour les universitaires envisageant de donner des cours nouveaux ou plus approfondis sur le Canada; appui limité à des conférences et des séminaires sur le Canada, organisés par des universités étrangères ou des organisations apparentées; appui restreint aux universitaires canadiens invités par les universités des pays de concentration à donner, dans le cadre de leurs activités d'études canadiennes, des conférences ou des cours sur le Canada; appui limité aux associations étrangères d'études canadiennes (aux États-Unis, en Grande-Bretagne, en France, au Japon et en Italie); aide aux bibliothèques étrangères en vue de les aider à se procurer des livres, bulletins et périodiques des sociétés savantes et autre matériel didactique pour l'enseignement et la recherche sur le Canada; et enfin, appui restreint aux universités étrangères voulant créer un matériel didactique sur le Canada destiné aux établissements d'enseignement de leur pays (surtout aux États-Unis et en Grande-Bretagne).

En 1979, dans les pays de concentration, environ 420 universités ont offert à près de 20 000 étudiants des cours portant entièrement ou partiellement sur le Canada. On a évalué à plus de 2 800 le nombre de professeurs dont l'enseignement ou les recherches étaient d'une façon ou d'une autre liés à la connaissance du Canada. La première

rencontre véritablement internationale des études canadiennes a eu lieu en septembre à Washington, lorsque l'Association des études canadiennes des États-Unis invita les professeurs de sept autres pays à participer à son congrès biennal. La création d'une association italienne d'études canadiennes; des conférences organisées avec succès par les associations du Japon, de la France et de la Grande-Bretagne; et la décision prise par plus de 100 universitaires d'Allemagne de créer, en 1980, une association d'études canadiennes constituent les autres points saillants de l'année.

### **Echanges universitaires**

Dans la mesure du possible, le Ministère s'est efforcé de continuer à encourager les échanges universitaires s'inscrivant dans le cadre de contacts inter-universitaires directs. Il a aussi fourni une aide aux programmes d'échanges avec la Chine et l'URSS, conformément aux accords avec ces pays. Dans le cas de la Chine, les échanges ont touché vingt-cinq étudiants de part et d'autre ainsi que six professeurs canadiens enseignant l'anglais ou le français comme langue seconde; (chacun de ces professeurs a séjourné en Chine durant trois mois). Le programme avec l'URSS, renégocié en novembre, prévoyait l'échange de cinq chercheurs et de douze étudiants aux niveaux supérieur et postdoctoral. Comme par les années passées, on a procédé à un échange de chercheurs avec la France.

### **Conférences internationales et rencontres sur l'éducation**

Le Ministère, en collaboration avec les autres ministères et le Conseil des Ministres de l'Éducation, a continué de promouvoir la participation canadienne aux conférences internationales et aux rencontres portant sur l'éducation convoquées sous les auspices de l'OCDE, de l'Unesco et du Commonwealth.



## PARTIE C

### Chapitre 2: PROGRAMMES D'INFORMATION ET SERVICE DE PRESSE

#### Programmes d'information à l'étranger

Les programmes d'information à l'étranger sont conçus et réalisés dans le but premier d'appuyer par tous les moyens de communication appropriés les nombreux objectifs des missions canadiennes en matière de promotion des intérêts politiques, culturels, scientifiques, économiques et commerciaux du Canada, de ses objectifs en matière de sécurité et d'immigration, etc.. Par le biais de publications, de films, d'émissions de télévision, d'expositions, de voyages d'études et de conférences, les missions cherchent à projeter à l'étranger l'image d'un pays politiquement dynamique, urbain, industriel et économiquement puissant.

Chacune des missions canadiennes cherche à promouvoir une connaissance plus exacte du Canada dans ses contacts avec le grand public et ses rapports avec les médias locaux. Ceci étant, les programmes et les projets d'envergure sont concentrés là où opèrent les grands centres de presse, c'est-à-dire à New York, Paris, Londres, Washington, Bonn et Tokyo.

Tout en s'adressant avec plus ou moins d'intensité au grand public, les programmes d'information à l'étranger visent surtout les auditoires privilégiés que sont les faiseurs d'opinions et les médias. Les services d'information diffusent ponctuellement, soit directement, soit par l'entremise des services de presse des missions, communiqués, textes de discours, articles de journaux, photos et dossiers documentaires sur des sujets d'actualité ou suscitant un intérêt soutenu. En plus de recueillir un matériel important provenant d'autres sources gouvernementales, ou de sources universitaires ou privées, le service d'information réalise lui-même de nombreux projets de recherches et de rédaction.

Un programme de visites le plus souvent financées entièrement par le gouvernement canadien permet aux faiseurs d'opinions étrangers de faire des voyages d'études au Canada dans le but d'acquérir une connaissance générale de l'ensemble du pays ou d'approfondir tel ou tel domaine de connaissances. En 1979, les visiteurs inscrits à ce programme étaient à 80 pour cent des journalistes; les autres appartenaient au monde législatif, industriel, économique, syndical, scientifique ou universitaire.

La couverture accordée par la presse étrangère aux élections fédérales de mai 1979 et le fait que l'on a actuellement une meilleure connaissance du Canada à l'étranger sont autant d'éléments en faveur de ce travail de longue haleine auprès des médias.

Les services d'information ont continué, en 1979, de développer leurs ressources audio-visuelles. Ils ont acquis 200 titres de sources publiques et privées—soit plus de 1 800 copies de films—pour les cinémathèques des missions. Vingt-quatre de ces films ont été doublés en langues étrangères. Au chapitre de la production, on a réalisé en collaboration avec l'Office national du film un film sur le Canada spécialement conçu pour le public américain, ainsi qu'un film à caractère général sur le Canada destiné à un auditoire mondial. Les films ont été distribués par les missions dans 80 pays, et vus par près de vingt millions de personnes.

Le Ministère utilise de plus en plus les vidéo-cassettes comme moyen d'information de haute efficacité. Les services d'information ont fourni aux principales missions, sur une base ponctuelle, de nombreuses émissions d'affaires publiques permettant aux agents d'information en poste à la fois de se tenir au courant de l'actualité et de présenter à leurs interlocuteurs étrangers la réalité canadienne de façon complète et vivante.

La Section des photos a contribué à la réalisation de quelques expositions et à des publications du Ministère; elle a aussi monté un jeu de diapositives sur le thème «l'Année de l'enfant» et entrepris le rassemblement d'une série de diapositives originales sur les villes du Canada, faisant ressortir l'aspect urbain et moderne du pays.

Les services d'information ont réalisé un nombre de projets pouvant servir de points de départ à des manifestations plus vastes ou constituer tels quels des outils d'information. C'est ainsi qu'on a utilisé surtout des expositions aux fins de la participation canadienne au *Bundergarten-schau* à Bonn et au *Texas State Fair* à Dallas, et de la commémoration à Tokyo du cinquantième anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre le Canada et le Japon. En outre, on a créé une exposition ambulante sur un thème d'actualité d'importance primordiale, intitulée *L'énergie: l'expérience canadienne*. On a également fait circuler une exposition de diapositives et trois expositions de photographies d'art portant sur le Canada en général.

Depuis plusieurs années, certaines de nos missions les plus importantes publient un périodique dans la langue du pays d'accréditation; il s'agit de publications spécialement adaptées aux intérêts et aux goûts des auditoires étrangers. Trois nouveaux titres s'y sont ajoutés en 1979: *Le Canada et l'Afrique*, publié à Dakar pour diffusion à travers l'Afrique francophone; *Canada Contemporaneo*, publié à Rome

en italien; et *Canada-Report/Rapport-Canada*, publié en anglais et en français par la Mission du Canada près des Communautés européennes à Bruxelles.

La Section des publications de l'Administration centrale a produit plusieurs brochures, affiches et feuilles documentaires. De nombreuses publications et une série d'affiches ont été traduites en langues étrangères. Une brochure de statistiques-clés a été publiée et distribuée aux auditoires prioritaires à travers le monde. Sous le titre *The Canadian Experience*, on a lancé une série de brochures traitant, entre autres, de: *Food for the World*, *Nuclear Power* et *Communications Satellites*.

Enfin, la Section des publications a produit une brochure spéciale trilingue (anglais, français, néerlandais) commémorant le trente-cinquième anniversaire de la libération des Pays-Bas par les Forces armées canadiennes, pour distribution à l'occasion des nombreuses cérémonies qui marqueront cet anniversaire aux Pays-Bas en 1980.

### Programmes d'information au Canada

Il existe au Ministère une unité d'information et de documentation sur la politique étrangère du Canada et sur les relations internationales. Cette unité—désignée sous le nom de Direction des programmes d'information au Canada—est au service du grand public, des écoles et des groupes d'intérêts spéciaux. Sa première tâche est de répondre aux demandes de renseignements écrites et téléphoniques du public canadien au moyen de documents ou de lettres circonstanciées.

Cette direction a réalisé les projets suivants en 1979: un programme de visites sous l'égide duquel des députés, des journalistes, des enseignants du secteur secondaire et universitaire, et des élus municipaux se sont rendus aux sièges de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et de la Communauté économique européenne, à Bruxelles, au Parlement de l'Europe à Strasbourg et à la Base des Forces armées canadiennes de Lahr (Allemagne) afin de mieux connaître et comprendre les liens multilatéraux du Canada; un modeste programme de publications; l'enregistrement sur cassette d'exposés de politique étrangère destinés aux écoles secondaires; une série de mini-documentaires sur la politique étrangère et les relations internationales pour la radio; deux messages d'intérêt public télévisés sur les services consulaires et des passeports; une pochette d'information sur le Jour du Commonwealth; et un programme sous l'égide duquel quelques uns des ambassadeurs du Canada peuvent entreprendre des tournées de conférences publiques et participer à des émissions radiophoniques et télévisées d'affaires publiques au Canada. La Direction a organisé un grand nombre de conférences avec projection de films à l'intention de groupes d'étudiants et d'adultes.

### Relations avec les universités

En 1979, dans le cadre de ses relations avec les universités au Canada, le Ministère a dépêché environ 75 de ses

agents auprès de 30 universités et organisations connexes en vue d'y donner ou d'y organiser quelque 250 conférences ou séminaires. Ce programme est destiné à donner aux professeurs et aux étudiants des universités canadiennes la possibilité d'engager un dialogue soutenu sur les relations étrangères du Canada. En outre, deux agents du Ministère ont été détachés aux universités Laval et Victoria à titre de spécialistes de la politique étrangère du Canada pour contribuer à l'enseignement de ce sujet.

### Affaires historiques

Le domaine des affaires historiques revêt de l'importance pour les milieux universitaires ainsi que pour les chercheurs et les écrivains qui s'intéressent aux relations étrangères du Canada. La Direction des affaires historiques du Ministère leur facilite l'accès aux archives en plus de faire elle-même des recherches et de publier des travaux. En 1979, elle a poursuivi la rédaction du volume 9 des *Documents relatifs aux relations extérieures* (qui traite de la période 1942-43) et du volume 2 des *Documents relatifs aux relations entre le Canada et Terre-Neuve*, et la rédaction d'un ouvrage relatant l'histoire du Ministère, qui doit paraître en 1984. Des entrevues ont été menées auprès d'anciens fonctionnaires supérieurs, en partie dans le cadre de la rédaction d'un ouvrage sur N.A. Robertson, un ancien sous-secrétaire des Affaires extérieures. Plusieurs membres de la Direction ont publié des articles et ont été invités par des universités à donner des conférences. La Direction a aussi accordé à plus d'une centaine de professeurs et d'étudiants préparant leur doctorat un accès conditionnel à ses dossiers et elle a répondu, de vive voix ou par écrit, à plus d'une centaine de demandes de renseignements par mois.

### Expositions universelles

Suite à la décision du Bureau international des expositions de faire des Floralies internationales de Montréal de 1980 une exposition internationale spéciale, la Direction des expositions universelles a prêté main forte aux organisateurs de l'événement. Les Floralies, première exposition du genre à avoir lieu en Amérique du Nord, ont été organisées par la province de Québec et la Ville de Montréal avec le concours d'une vingtaine de pays; la participation du gouvernement fédéral a été organisée en collaboration avec le ministère de l'Agriculture et les associations horticoles canadiennes.

Vers la fin de 1979, le Bureau international des expositions a accepté d'entreprendre en 1980 une pré-enquête au sujet de la tenue à Vancouver, en 1986, de TRANSPO, exposition internationale sur les transports. En janvier 1979, le gouvernement des États-Unis a invité le Canada à participer à *Energy Expo 82*, à Knoxville. L'appui canadien à cette exposition a fait l'objet de discussions interministérielles et fédérales-provinciales. Un Canadien, M. Patrick Reid, a été réélu Président du Bureau international des expositions pour deux ans. Le Canada s'est également vu

accorder un siège au Comité des règlements et de la publicité du Bureau.

### Service de presse

Le Service de presse a pour mandat d'expliquer aux médias les orientations de la politique étrangère du Canada et de procurer au secrétaire d'État aux Affaires extérieures tous les services qu'il requiert en vue de ses rapports avec la presse.

Le directeur du Service de presse est également le porte-parole officiel du ministère. Ce dernier répond aux questions des journalistes; organise des séances d'information sur divers sujets; fait des déclarations verbales ou écrites afin de préciser la politique étrangère du gouvernement; met sur pied des conférences de presse et interviews pour le ministre à Ottawa ou à l'étranger.

Le Service de presse facilite le travail des journalistes canadiens effectuant un reportage à l'étranger en planifiant leur visite s'ils le demandent et en s'assurant que les missions canadiennes leur procureront toute l'assistance voulue, y compris celle de les informer de la situation politique, économique et sociale du pays visité, s'il y a lieu.

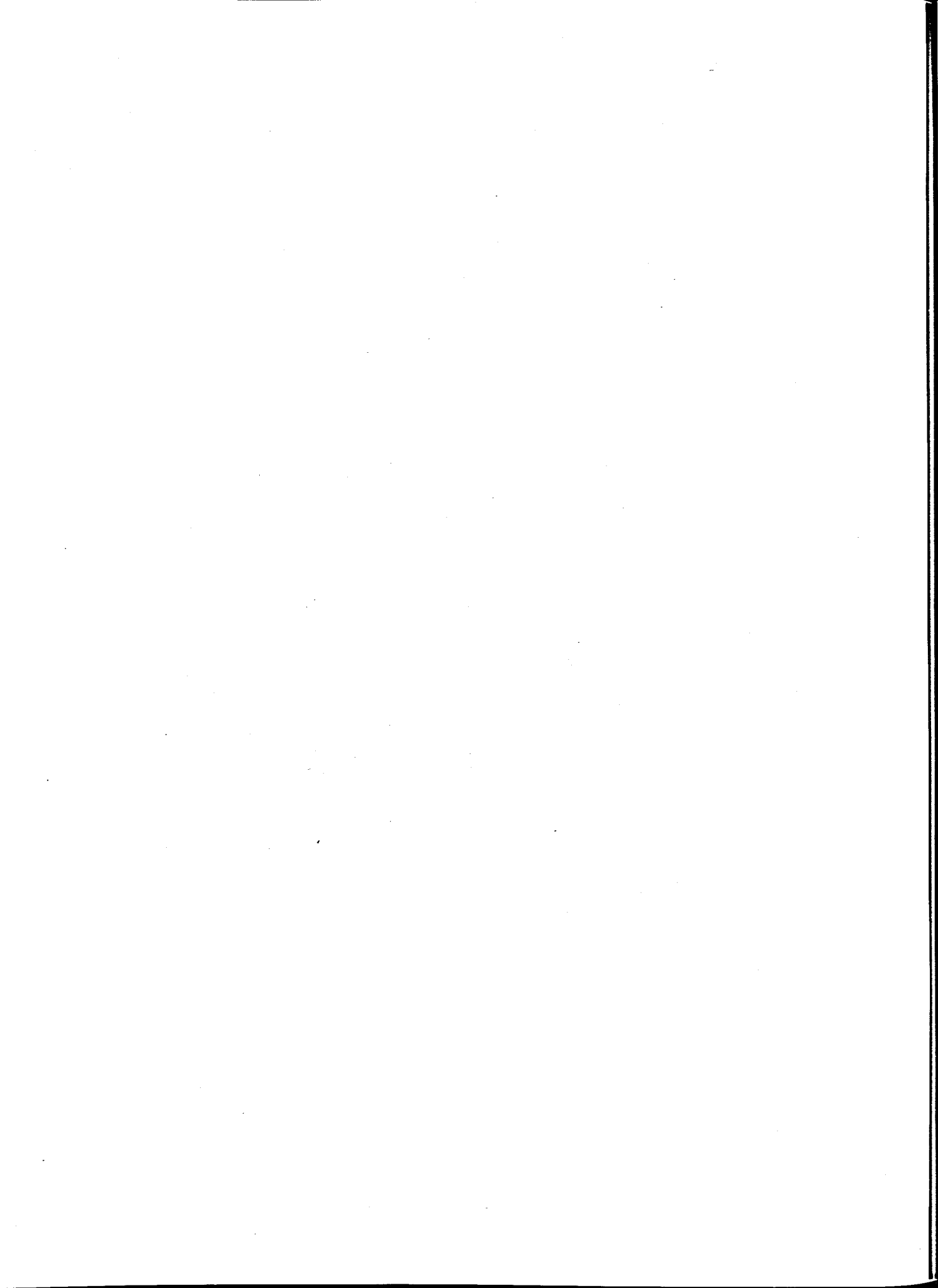
Le Service de presse a un rôle à jouer lorsque le Premier ministre ou le secrétaire d'État aux Affaires extérieures voyage à titre officiel à l'étranger, accompagné de journalistes canadiens. Outre une séance d'information expliquant les objectifs de la visite, un cahier de presse est ordinairement distribué, fournissant les principales données économiques et politiques requises pour les reportages des journalistes. Le Service a agi de la sorte lors des visites, en 1979, du Premier ministre Clark à Tokyo, pour le Sommet économique, et en Afrique (Cameroun, Zambie, Tanzanie et Kenya), à l'occasion de la réunion des chefs de gouver-

nement du Commonwealth; il en a été de même lors de la participation du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Flora MacDonald, à la rencontre du Conseil de l'OCDE à Paris, à la Conférence spéciale sur les réfugiés de l'Asie du sud-est tenue à Genève, à la Trente-quatrième session de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York, et lors de la visite officielle du ministre en France et auprès du Conseil de l'OTAN à Bruxelles.

Lors de visites officielles effectuées au Canada par des personnalités étrangères, le Service de presse organise un programme d'activités—couverture d'événements spéciaux, séances d'information, rencontres et interviews—pour les journalistes qui accompagnent le ou les visiteurs. S'il y a lieu, le Service voit à l'accréditation des journalistes étrangers et canadiens. En 1979, le Service a agencé des programmes semblables à l'occasion de la visite du Premier ministre de la France et du ministre des Affaires étrangères de Corée.

Le Service de presse publie tous les communiqués émis au nom du ministère ou du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, ainsi que les discours et déclarations officiels de ce dernier. Enfin, par la transmission télégraphique quotidienne à toutes les missions canadiennes à l'étranger d'une revue de la presse canadienne écrite et électronique, le Service apporte un complément important à la somme d'information que ces missions doivent recevoir du ministère pour accomplir leur travail.

Le Service de presse apporte son concours aux correspondants étrangers couvrant régulièrement la scène canadienne et qui résident soit au Canada soit aux États-Unis. Le Service est en liaison constante avec ces correspondants—au nombre de 40—et facilite, de différentes façons, leur travail de couverture de la scène canadienne.



## **PARTIE D**

### **PROTECTION DES CANADIENS À L'ÉTRANGER**

Les Canadiens à l'étranger peuvent rencontrer toutes sortes de difficultés à caractère international. Ils ont alors besoin d'une aide particulière, que le ministère des Affaires extérieures peut fournir par ses services consulaires et ses services des passeports entre autres.





## PARTIE D:

# PROTECTION DES CANADIENS À L'ÉTRANGER

### Assistance consulaire

Les données pour 1979 révèlent que plus de 580 000 services consulaires ont été rendus à des Canadiens à l'étranger par le personnel de 117 missions consulaires et diplomatiques, ce qui représente quelque 40 000 services de plus que l'an dernier.

À Ottawa, le Bureau des services consulaires coordonne et appuie l'activité consulaire de ces missions en offrant une large gamme de services aux Canadiens qui vivent ou voyagent à l'étranger. Ses fonctions sont les suivantes: rassembler et analyser les rapports et statistiques consulaires; élaborer la politique consulaire; négocier des conventions consulaires ou des ententes et des accords en matière de services consulaires et de nationalité; administrer les programmes de formation consulaire et d'évaluation; suivre de près les développements législatifs pertinents; faire la liaison avec les autres ministères fédéraux et l'industrie canadienne des voyages; et fournir aux Canadiens qui désirent voyager ou résider à l'extérieur du Canada des conseils officiels sur les services consulaires qui leur sont offerts.

En 1979, la grande majorité des 580 194 services consulaires rendus par les missions canadiennes ont porté sur des cas relativement simples. Ces services comprennent notamment l'offre d'informations et de conseils sur les conditions locales, la délivrance de passeports, l'étude préliminaire des demandes de citoyenneté, la prestation de services notariaux et la facilitation des contacts entre Canadiens et autorités locales.

Quelque 5 200 cas d'assistance ont toutefois concerné des problèmes beaucoup plus graves. Près de 2 650 personnes se sont trouvées en difficulté financière pour cause de vol, de perte, d'annulation d'arrangements, de coûts imprévus à l'étranger ou d'autres circonstances inhabituelles. Les missions ont aidé ces personnes à se procurer des fonds et, au besoin, leur ont consenti des avances remboursables en attendant l'arrivée de fonds personnels. Dans 387 cas d'indigence financière, les parents ou amis n'ont pu prêter leur assistance et on a autorisé le rapatriement de l'intéressé au Canada. Un total de 785 Canadiens étaient détenus dans des stations de police ou des prisons étrangères en 1979, certains purgeant des peines imposées les années précédentes; de ce nombre, 238 ont été incarcérés pour trafic ou possession de stupéfiants; les autres ont été accusés de crimes allant du vol à l'étalage au meurtre. L'assistance a

consisté à aider le détenu à trouver un avocat, à établir ou à maintenir le contact avec les parents, à visiter les détenus et à s'assurer que leurs droits humains et légaux étaient respectés par les autorités locales. Dans certains pays où les conditions de détention n'étaient pas adéquates, les consuls ont aidé les détenus à se procurer des denrées alimentaires et des médicaments. En 1979, 594 Canadiens hospitalisés à l'étranger ont nécessité une forme quelconque d'assistance consulaire qui a pu aller de l'évacuation pour raisons médicales à la simple visite amicale. Une assistance et des services spéciaux ont été fournis aux familles dans 426 cas de décès à l'étranger.

La plus importante opération d'évacuation jamais entreprise dans l'histoire consulaire canadienne a commencé à la fin de décembre 1978 et s'est terminée au début de 1979. Entre le 3 et le 5 janvier, 299 Canadiens et 165 citoyens d'autres pays ont été évacués d'Iran sur des appareils des Forces armées canadiennes. Au début de février, à la suite d'un dernier avertissement enjoignant aux Canadiens de quitter l'Iran, 33 Canadiens et 25 ressortissants étrangers ont été évacués sur des appareils des Forces canadiennes vers Ankara, en Turquie. En juin, des plans d'urgence pour la protection des Canadiens au Nicaragua ont été mis en application. Ainsi, 20 Canadiens se trouvant dans Managua ravagée par la guerre ont été évacués sur Panama. D'autres Canadiens résidant dans la région côtière et dont la sécurité était menacée ont pu obtenir une place sur des navires marchands.

Dans le contexte des objectifs de la déclaration d'Hel-sinki («Acte final») de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) visant les «contacts entre les personnes», le Bureau des services consulaires a de nouveau participé à une série de démarches officielles faites auprès des gouvernements de la Tchécoslovaquie, de la Hongrie, de la Pologne, de la Roumanie et de l'URSS au nom de Canadiens séparés de membres de leur famille en Europe de l'Est. Un nombre considérable de cas de réunion en suspens a été réglé. Des démarches similaires—toutefois hors du cadre de l'Acte final—faites auprès du gouvernement cubain ont eu des résultats positifs. Cette année encore, le Bureau a enregistré un accroissement de ses activités de coordination de l'instruction des demandes de visas présentées par des non-immigrants et, notamment, par des personnes travaillant dans le secteur commercial et technique et des visiteurs privés de certains pays désignés.

## Transfèrement des délinquants

En 1978, le Parlement a adopté la Loi sur le transfèrement des délinquants. Cette mesure permet au Canada d'assumer les obligations issues de traités concernant l'application de peines criminelles en vertu desquelles, sur une base de réciprocité, les citoyens canadiens condamnés à l'emprisonnement dans des pays étrangers seront autorisés à purger leur peine au Canada et à y résider pendant leur période de libération conditionnelle.

En 1979, le Canada et le Mexique ont échangé les instruments de ratification d'un traité sur l'exécution des sentences pénales. Un traité semblable lie déjà le Canada et les États-Unis. Entre octobre 1978 et décembre 1979, 66 Américains détenus dans des institutions canadiennes sont retournés aux États-Unis, et 45 Canadiens détenus dans des institutions pénales américaines—ainsi que 9 Canadiens incarcérés dans des institutions mexicaines—se sont vus accorder la permission de revenir au Canada. La France et la Bolivie ont signé avec le Canada des traités semblables, qui n'ont toutefois pas encore été ratifiés. Le Canada discute avec d'autres pays la possibilité de conclure de tels traités.

## Consuls honoraires

Avant les années 70, le Canada avait fort peu souvent recours aux services de consuls honoraires pour diriger certains de ses consulats à l'étranger. Les seules exceptions étaient le consulat honoraire de Portland, au Maine (fermé en 1963) et celui de Reykjavik, en Islande (établi il y a quelque 20 ans maintenant). En 1973, il fut décidé de nommer des consuls honoraires dans des endroits où il n'y avait aucun représentant canadien résident comme moyen économique de fournir un minimum d'aide et de services consulaires aux Canadiens. Vers la fin de 1979, des consulats honoraires avaient été établis à Malaga (Espagne), Acapulco et Guadalajara (Mexique), Asuncion (Paraguay), Bombay (Inde), La Paz (Bolivie), Nassau (Bahamas), Santo Domingo (République dominicaine) et Saint-Pierre et Miquelon (France).

## Réfugiés

Étant donné le rôle de plus en plus important du Ministère dans les questions des droits de la personne et l'envergure que prend le problème des réfugiés, on a nommé en 1978 un conseiller spécial pour les réfugiés qui agit également à titre de représentant du Ministère auprès du Comité consultatif du statut des réfugiés. En 1979, le Comité a examiné 1 082 demandes de statut de réfugié au Canada, dont 362 ont été acceptées. Le conseiller spécial pour les réfugiés représente également le Ministère auprès d'un groupe consultatif interministériel responsable du traitement des demandes de parrainage de prisonniers politiques et de dissidents étrangers.

## Conventions et ententes consulaires

Pendant l'année, le Ministère a entamé des consultations consulaires avec plusieurs pays en vue de régler d'importantes questions ou de définir sur une base bilatérale les dispositions régissant les relations consulaires avec d'autres États, dont certains ne sont pas parties à la Convention multilatérale de Vienne sur les relations consulaires. De telles discussions bilatérales se sont tenues avec divers pays de l'Europe de l'Est et l'URSS conformément aux objectifs de la Déclaration d'Helsinki visant à faciliter le mouvement des personnes et les contacts entre celles-ci. En poursuivant la négociation de conventions et d'ententes consulaires, le Ministère s'efforce d'améliorer, sur une base de réciprocité, les conditions dans lesquelles il faut assurer la protection des intérêts et des citoyens canadiens à l'étranger.

## Programme de sensibilisation

Plus de 100 membres de l'industrie des voyages et de l'information touristique de toutes les parties du Canada se sont retrouvés à Ottawa en mars pour un séminaire d'une journée organisé par le Ministère sur les services consulaires et le voyageur. Ce premier séminaire préparé exclusivement pour l'industrie canadienne des voyages a permis de vastes échanges d'informations sur les services offerts au voyageur canadien. Quelque 700 000 exemplaires de l'édition de 1979 de «Bon Voyage, mais...» ont été distribués. Des représentants du Ministère ont donné des exposés, accordé des entrevues sur demande et prodigué des conseils; en outre, des renseignements pratiques ont été fournis au moyen de courtes annonces radiodiffusées. Une annonce d'intérêt public télévisée sur les affaires consulaires préparée par le Ministère a été abondamment utilisée par les réseaux francophones et anglophones. À la fin de l'année, on procédait à la réalisation d'un nouveau film sur l'assistance consulaire aux Canadiens.

## Services de passeports

Après avoir suivi une courbe ascendante jusqu'en 1978, la demande globale annuelle de services de passeports a diminué en 1979. Ceci est peut-être dû au coût élevé des déplacements à l'étranger ainsi qu'au programme gouvernemental destiné à encourager les Canadiens à prendre leurs vacances au Canada.

Conformément à son mandat qui est de fournir aux Canadiens un service de passeports prompt et efficace, le Bureau des passeports a ouvert en 1979 cinq nouveaux bureaux régionaux (Calgary, Hamilton, Québec, Saskatoon et St-John's), portant à 12 le nombre des bureaux régionaux des passeports. Si leur rôle premier est de délivrer des passeports aux Canadiens qui désirent se rendre à l'étranger, ces bureaux appuient également dans leur région le programme de services consulaires; ils aident les parents de Canadiens en difficulté à l'étranger en leur présentant des rapports sur leur situation et leurs allées et venues, en fournissant des services de passeports d'urgence, en les

renseignant sur les services consulaires disponibles et sur les conditions dans les régions troublées du monde, et en facilitant le transfert de fonds.

Afin de faciliter davantage et de normaliser la délivrance des passeports au Canada, le système informatisé de rédaction et de répertoriage des passeports introduit à Ottawa en 1976 a été étendu à tous les bureaux régionaux en 1979.

Le Bureau des passeports d'Ottawa continue de mettre ses compétences et ses services (en matière de formation et de services de soutien notamment) à la disposition du personnel chargé de la délivrance des passeports dans nos missions à l'étranger. Des 725 938 passeports, certificats d'identité et titres de voyage des Nations Unies pour les réfugiés délivrés en 1979, 310 024 l'ont été à Ottawa, 372 654 par les bureaux régionaux et 43 260 dans les missions à l'étranger soit, dans ce dernier cas, un accroissement de 1,3 pour cent.

En 1979, 447 titres de voyage ont été délivrés en vertu de la Convention des Nations Unies sur le statut des réfugiés pour appuyer le programme des réfugiés du gouvernement canadien. En outre, nombre des 960 certificats d'identité délivrés à des immigrants qualifiés ont été remis à des personnes admises au Canada en vertu d'autres programmes d'aide humanitaire aux réfugiés.

Une annonce d'intérêt public télévisée sur la délivrance et l'utilisation du passeport canadien réalisée par le Ministère a été utilisée abondamment sur les réseaux francophones et anglophones.

### **Commission des réclamations étrangères**

Les demandes de citoyens canadiens qui désirent obtenir une aide pour présenter des réclamations touchant des gouvernements étrangers sont habituellement traitées individuellement par le Bureau des Affaires juridiques du ministère des Affaires extérieures. Toutefois, lorsque des changements majeurs modifient l'organisation politique d'un pays, entraînant la nationalisation ou la saisie de biens privés suscitent un grand nombre de réclamations, il est plus pratique de négocier un règlement global avec le pays en question. Cette procédure a été adoptée dans les cas de la Hongrie, de la Roumanie, de la Pologne et de la Tchécoslovaquie et un tel règlement est actuellement en négociation avec Cuba.

Lorsqu'un règlement global assorti d'une caisse a été négocié, toutes les réclamations sont soumises à un organisme indépendant—la Commission des réclamations étrangères—qui fait rapport et présente au secrétaire d'État aux Affaires extérieures et au ministre des Finances des recommandations concernant l'admissibilité à une indemnisation prélevée à même la Caisse, ainsi que les montants des indemnités. La Commission a terminé ses travaux en ce qui concerne les réclamations hongroises et roumaines et, en 1979, elle a présenté des rapports périodiques sur les réclamations polonaises et tchécoslovaques; elle a accompli

une bonne partie des tâches qui lui incombaient en ce qui concerne ces réclamations. L'une des personnes ayant présenté une réclamation contre la Tchécoslovaquie a demandé à la Cour fédérale du Canada d'examiner le rapport et les recommandations conformément à la Loi sur la Cour fédérale, et cet examen n'est pas encore terminé. On prévoit que les réclamations cubaines seront sous peu soumises à la Commission.

### **Droit international privé**

Dans le domaine du droit international privé, le Ministère offre divers services visant à faciliter les recours juridiques mettant en cause les juridictions étrangères et canadiennes sur la base de conventions ou de procédures convenues. Avec la mobilité croissante des individus, la coopération internationale englobe maintenant les prestations de sécurité sociale, les obligations alimentaires et jugements d'entretien et autres questions connexes. Comme nombre de ces questions relèvent de la compétence des provinces, le Ministère assure la liaison avec celles-ci afin d'arrêter et d'administrer les modalités réciproques nécessaires.

L'application du droit pénal est un autre domaine où s'exerce la collaboration entre États; dans ce domaine également, le Ministère assure la liaison nécessaire au Canada et à l'étranger. En février 1979, un nouveau traité d'extradition a été signé avec la France; on s'attend qu'il soit ratifié sous peu. Le 30 septembre 1979, un nouveau traité d'extradition entre le Canada et la République fédérale d'Allemagne a été ratifié et a pris force et effet. On s'attend à la signature, sous peu, d'un traité d'extradition avec les Pays-Bas. La négociation d'un nouveau traité d'extradition entre le Canada et l'Italie est presque terminée. En septembre, le Canada a proclamé la partie II de la Loi sur l'extradition comme ayant force et effet en ce qui concerne le Brésil, s'étant entendu avec ce pays en matière d'extradition. En novembre, des discussions ont eu lieu à Washington avec les autorités américaines concernant la possibilité de modifier le Traité canado-américain d'extradition ratifié en 1976, ainsi que celle de conclure un nouveau traité. Le nouveau projet de loi sur les criminels fugitifs, fondé sur le modèle préparé pour la Conférence des ministres de la Justice du Commonwealth en 1966, a été adopté par le Sénat en décembre 1978. Il a été présenté deux fois à la Chambre des communes en 1979, mais n'a pas été étudié. Il sera présenté à nouveau à la prochaine session du Parlement. Lorsque ce bill sera adopté, la législation canadienne sera conforme aux dispositions des traités d'extradition que le Canada a récemment conclus avec d'autres pays.

Le Bureau des affaires juridiques du Ministère s'est sérieusement penché sur les aspects internationaux d'un certain nombre de cas d'enlèvement d'enfants découlant d'un conflit entre la mère et le père au sujet de la garde de l'enfant; le nombre de ces cas augmente considérablement. Le Bureau a fait de son mieux pour obtenir des renseigne-

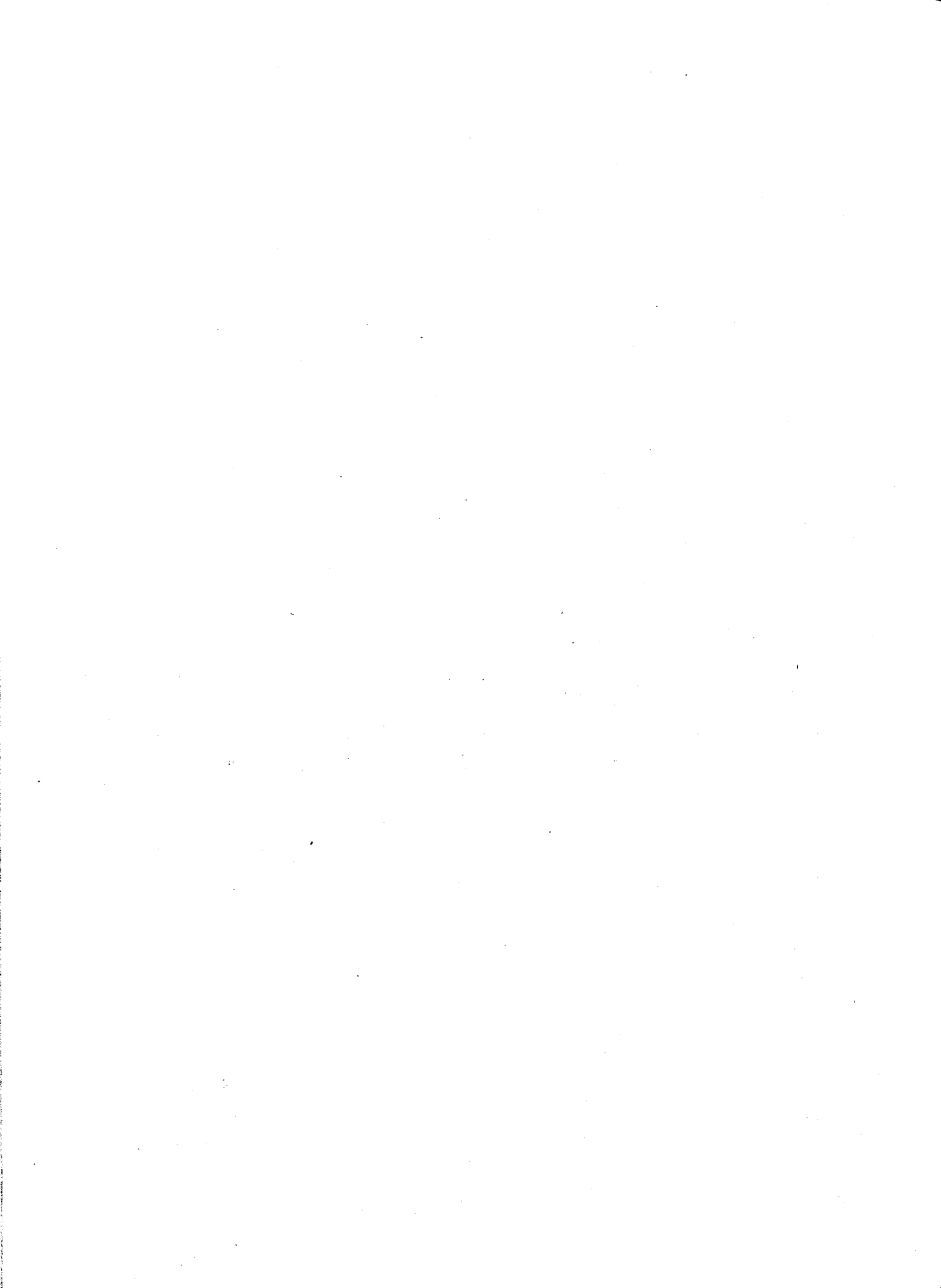
ments sur le bien-être des enfants en cause et, dans la mesure du possible, a prêté son concours en vue de leur retour au Canada lorsque les tribunaux canadiens avaient déjà statué sur la garde. En partie à cause de la grande détresse des intéressés dans de tels conflits, le public s'est vivement intéressé au rôle du gouvernement fédéral et des provinces dans ce domaine. Huit des dix provinces ont adopté une loi type sur l'application réciproque des jugements de garde provinciaux depuis 1975. Au plan international, le Canada a pris une double initiative pour obtenir la coopération des autres pays. Au niveau du Commonwealth

d'abord, les pays membres ont demandé que soit envisagée sans tarder la possibilité d'une plus grande coopération dans l'application des jugements de garde. Par ailleurs, le Canada a demandé que ce sujet soit inscrit à l'ordre du jour de la Quatorzième session de la Conférence de droit international privé de La Haye, qui doit se tenir du 6 au 25 octobre 1980; un projet de convention traitant de l'enlèvement international d'enfants sera présenté aux participants pour étude et adoption. Son principal objectif est d'assurer une coopération judiciaire pour obtenir un prompt retour de l'enfant enlevé illégalement.

## **PARTIE E**

### **FORMULATION DES POLITIQUES ET SYSTÈMES DE GESTION**

Le ministère des Affaires extérieures est une entreprise de dimensions considérables. Plusieurs organes sont essentiels à son bon fonctionnement, dont un service de protocole, des mécanismes de coordination, un réseau de communications et des entités pour gérer tout autant des biens immobiliers de par le monde que du personnel sans cesse en déplacement et un budget comptabilisé en plusieurs devises. Les pages suivantes décrivent ces rouages.



## **PARTIE E: FORMULATION DES POLITIQUES ET SYSTÈMES DE GESTION**

### **Planification des politiques**

Le Secrétariat de la planification des politiques collabore avec le sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures et la haute direction en évaluant l'efficacité des politiques en vigueur à la lumière de l'évolution de la conjoncture nationale et internationale, en suggérant des options et en proposant de nouvelles orientations pour la politique étrangère. Il s'attache également à renforcer le rôle du Ministère à titre d'agence fédérale chargée de la gestion des relations extérieures du Canada. Pendant l'année, le Secrétariat a participé à un certain nombre d'activités, y compris la coordination et la préparation de la documentation nécessaire à une révision alors prévue de la politique étrangère du Canada.

### **Sécurité et renseignements**

Le Bureau de l'analyse des renseignements et de la sécurité a la responsabilité des programmes visant à assurer la sécurité matérielle des documents et des communications, ainsi que la sécurité du personnel dans les missions à l'étranger et à l'Administration centrale. Les questions de terrorisme international et les préparatifs en cas d'urgence sont également du ressort de ce Bureau, et le Centre des opérations du Ministère en relève. De sources multiples, le personnel du Bureau rassemble et analyse des données politiques et économiques qui serviront de fondement à la formulation de politiques sur les questions touchant les intérêts du Canada.

### **Coordination fédérale-provinciale**

La fonction de coordination fédérale-provinciale sert à raffermir les moyens dont dispose le gouvernement du Canada pour répondre aux aspirations croissantes des provinces sur la scène internationale, à faciliter la poursuite des activités internationales de ces dernières dans leurs secteurs de compétence et à formuler des politiques gouvernementales à cet égard et en ce qui concerne leur rôle dans l'élaboration de la politique étrangère du Canada.

Une étroite liaison entre le Ministère et les provinces est notamment assurée par des visites périodiques de fonctionnaires du Ministère aux provinces et par des contacts téléphoniques presque quotidiens. Le Ministère ouvre son réseau de télécommunications aux provinces pour leur faciliter un recours rapide aux services offerts par nos missions diplomatiques et consulaires à l'étranger.

La Direction de la coordination fédérale-provinciale administre un programme spécial de diffusion de l'information à l'intention des dix provinces. Grâce à ce dispositif, des observations, commentaires et recherches émanant notamment de nos missions accréditées auprès du Marché commun et des États-Unis sont retransmis aux capitales provinciales. Ces informations sont surtout de nature économique et concernent autant les échanges commerciaux et l'énergie que l'environnement et les ressources naturelles.

Cette coopération s'exerce également à l'étranger entre les missions diplomatiques ou consulaires du Canada et les 34 bureaux provinciaux installés aux États-Unis, en Amérique latine, en Europe et en Asie. Pendant l'année, le gouvernement de l'Ontario a fermé trois bureaux en Europe, et la Nouvelle-Écosse un bureau. Le Ministère est intervenu successivement auprès des gouvernements du Venezuela et du Mexique et a obtenu leur accord pour l'ouverture d'une délégation du Québec à Caracas et d'une délégation générale du Québec à Mexico.

Dans le domaine des institutions multilatérales, le Ministère a continué à favoriser la participation des provinces aux sessions de l'Assemblée mondiale de la santé, de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture, de l'Organisation internationale du travail, de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies, et de certaines rencontres sectorielles du Commonwealth et de l'OCDE. Six provinces ont participé aux travaux préparatoires de la Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer et ont fourni des conseillers à la délégation canadienne.

Cette année encore, les provinces ont participé aux activités des deux sous-comités du Comité mixte de coopération prévu par l'Accord-cadre entre le Canada et la Communauté économique européenne. La plupart des provinces ont fait partie de groupes de travail mixtes créés par les sous-comités pour traiter de questions précises telles l'aéronautique, les télécommunications, les produits forestiers, les métaux et les minéraux.

Dans le même esprit, les réunions de la Commission économique conjointe Japon/Canada ont été précédées d'échanges d'opinions et d'informations entre le Ministère et les provinces intéressées. Enfin, le Ministère a entamé des discussions avec les provinces pour déterminer dans quelle mesure elles pourraient bénéficier du nouvel Accord de coopération commerciale et économique entre le Canada et le Marché commun des Caraïbes (CARICOM).

Au chapitre de l'immigration, le Ministère a continué à favoriser une coopération étroite entre les services fédéraux et québécois d'immigration à l'étranger. Ainsi, des arrangements ont été conclus pour l'affectation permanente d'agents de l'immigration du gouvernement québécois au Commissariat du Canada à Hong Kong. De même, nos missions à Singapour et à Bangkok ont accueilli des représentants des services de l'immigration du Québec pour leur permettre provisoirement de traiter les demandes des réfugiés de la mer destinées à cette province.

En juin 1979, au terme d'une visite en Chine effectuée par une délégation canadienne de représentants fédéraux et provinciaux, le Canada signait un protocole d'entente visant à favoriser les échanges universitaires entre les deux pays. Le protocole prévoyait en particulier un programme d'un an en vertu duquel des chercheurs chinois viendraient compléter leur formation auprès de chercheurs canadiens. Le Secrétariat du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) a été chargé de l'exécution du programme alors qu'un comité de direction réunissant des représentants des autorités fédérales et provinciales en assumait la responsabilité générale. Le Canada, grâce à une collaboration très importante des provinces, a pu accueillir quelque 190 chercheurs chinois pendant l'année universitaire 1979-1980.

En 1979, la Direction des relations fédérales-provinciales a participé à la préparation de visites à l'étranger de plusieurs premiers ministres provinciaux. C'est ainsi que M. Bennett de la Colombie-Britannique s'est rendu en Corée et au Japon; M. Lougheed de l'Alberta aux États-Unis; M. Blakeney de la Saskatchewan en Europe et en Australie; M. Lyon du Manitoba en Australie et en Nouvelle-Zélande; M. Davis de l'Ontario en Europe de l'Ouest; M. Hatfield du Nouveau-Brunswick en Europe de l'Ouest et en Afrique du Nord; et M. Buchanan de la Nouvelle-Écosse en Nouvelle-Angleterre. Cette énumération ne tient compte ni des nombreuses visites organisées pour des ministres de toutes les provinces, ni des missions officielles qui, pratiquement chaque semaine, se rendent à l'étranger ou visitent une province canadienne.

### **Information pour la haute direction**

Un Service d'information pour la haute direction rattaché au Cabinet du sous-secrétaire est chargé d'assurer de bonnes communications à l'Administration centrale, entre l'Administration et les missions ainsi qu'avec les autres ministères et organismes du gouvernement fédéral impliqués dans les relations étrangères du Canada. Le Service s'est acquitté de cette responsabilité en distribuant au sein de l'Administration centrale des résumés quotidiens des communications importantes entre Ottawa et les missions à l'étranger, ainsi qu'en publiant et en distribuant périodiquement au sein de l'administration fédérale des documents concernant des questions de politique étrangère.

### **Communications et informatique**

Près de 3 millions de messages télégraphiques ont été

échangés en 1979, dont environ 45 pour cent acheminés pour le compte de ministères autres que celui des Affaires extérieures.

Le réseau de télécommunications s'est bien adapté à l'accroissement général du nombre des messages, notamment ceux liés aux crises iranienne et afghane et à la situation des réfugiés en Asie du Sud-Est. Les liaisons radio établies avec Téhéran pour remplacer les services commerciaux ont joué un rôle clé avant l'évacuation de l'ambassade. Le réaligement des circuits ajoutés au commutateur de messages informatisé à capacité plus élevée a permis de stabiliser considérablement les dépenses de fonctionnement compte tenu de l'accroissement des coûts et de la charge de travail.

Le programme de renouvellement du matériel dans les missions à l'étranger a progressé plus vite que prévu. Il a permis certaines économies en personnel à l'étranger et amélioré les capacités de traitement des messages tant à l'Administration centrale que dans les missions. Des inspections techniques ont été effectuées dans quelque 20 missions diplomatiques à l'étranger pour s'assurer de l'intégrité du système de communications.

Le Service de courrier diplomatique a mis en place avec les services de courrier australien et britannique un programme de coopération en vertu duquel chaque partenaire s'occupe des autres dans certains secteurs. De cette façon, toutes les parties ont pu réaliser des épargnes sans réduire le service aux missions.

Lorsque les autorités locales l'ont permis, les équipements téléphoniques canadiens et étrangers périmés ont été remplacés par des systèmes canadiens modernes. Le programme a compris d'importantes installations à Paris, New York et Washington où l'on a introduit le système SL-1 de Northern Telecom.

Afin d'accroître la productivité des opérations de dactylographie au Ministère, le Service de traitement des mots de l'Administration centrale a été élargi de façon à fournir un service central à tous les bureaux. Ce service s'est avéré d'une grande valeur pour la correction et la production de longs textes, de lettres multiples et de lettres précomposées, et il a accéléré la production quotidienne de documents à l'intention du Service d'information pour la haute direction et d'autres services.

De grands progrès ont été réalisés dans l'établissement d'un système automatisé de mise en mémoire et d'extraction d'information par l'embauche de personnel para-professionnel supplémentaire.

La Bibliothèque a connu un accroissement de 217 pour cent des demandes de recherche touchant l'accès spécialisé en direct à des bases de données informatisées. La Bibliothèque a également participé à la mise au point d'une base de données statistiques informatisées permettant une analyse valable des relations bilatérales du Canada avec les autres pays.



## Personnel

Le Bureau du personnel est chargé du recrutement, de l'affectation, de la rémunération et des conditions générales de travail des 1 450 employés de l'Administration centrale et des 1 250 Canadiens et 2 375 employés recrutés sur place dans 117 missions. Pendant l'année, le Bureau a aidé le Ministère à appliquer les mesures de restrictions budgétaires, notamment en ce qui concerne les aspects de gestion du personnel, tout en poursuivant les opérations essentielles au bon fonctionnement des missions à l'étranger et des services de l'Administration centrale.

Un grand projet de révision complète de l'utilisation des effectifs à l'Administration centrale a mené à la mise sur pied d'un système de "budgétisation du personnel" qui a donné lieu à des réductions de personnel. Un examen semblable entrepris dans les missions à l'étranger était presque achevé à la fin de l'année.

Pendant l'année, le Bureau a également mené une étude qui a entraîné la création d'un groupe d'agents administratifs permutants spécialisés afin de renforcer l'efficacité de l'administration des missions. La mise en application de cette décision était déjà bien engagée à la fin de l'année: un concours pour le premier groupe de postes était déjà lancé, et la planification des programmes de formation et du premier groupe d'affectations était bien avancée.

Le Bureau a représenté le Ministère lors des consultations triennales du Conseil national mixte concernant les Directives sur le Service extérieur. Il a joué un rôle important dans cette révision des termes et conditions de service à l'étranger de tous les employés du Service extérieur approuvés par le Conseil du Trésor le 1<sup>er</sup> avril 1979. L'introduction du règlement régissant les conditions d'emploi du personnel recruté sur place a aidé à normaliser les pratiques administratives dans nos missions et en a rapproché les grandes dispositions des lois et pratiques locales.

Le Bureau a également contribué à des discussions interministérielles sur de nombreuses questions de gestion du personnel. Parmi celles-ci, mentionnons les plans visant la réorganisation des administrateurs de la Fonction publique en une nouvelle catégorie de la direction.

Une partie importante des activités du Bureau a été consacrée à des tâches essentielles et courantes. Les affectations dans les missions et à l'Administration centrale se sont poursuivies alors que des mesures d'austérité, y compris un gel de l'embauche, réduisaient grandement le recrutement. Pendant l'année, quelque 220 agents et 420 employés de soutien ont été affectés à l'étranger ou sont revenus à l'Administration centrale. D'importantes modifications ont été apportées au système ministériel d'appréciation des commis et secrétaires permutants.

On peut se procurer la liste des représentants du Canada à l'étranger auprès de la Direction des programmes d'information au Canada.

## Coordination interministérielle

Le Comité interministériel sur les relations extérieures (CIRE) a été établi par une décision du Cabinet en 1970 avec mandat d'orienter le processus d'intégration et de conseiller le gouvernement sur tous les aspects des opérations à l'étranger. Le Comité se compose du sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures (comme président), des sous-ministres des ministères de l'Industrie et du Commerce, de l'Emploi et de l'Immigration et de la Défense nationale, du commissaire à la GRC, du président de l'Agence canadienne de développement international, du secrétaire du Conseil du Trésor et du secrétaire au Cabinet. Le Comité est appuyé par un petit secrétariat doté de personnel détaché des ministères ayant la responsabilité d'importants programmes à l'étranger.

En 1979, le CIRE a poursuivi des mesures visant à normaliser et à renforcer les pratiques de gestion des missions et des ressources à l'étranger. Parmi les plus importantes de ces mesures, mentionnons: a) l'élaboration de pratiques interministérielles pour la nomination et l'évaluation des chefs de mission; b) la gestion du processus annuel de révision de la programmation par pays pour l'évaluation des réalisations des missions, l'étude des programmes projetés et la répartition des ressources en personnel conformément aux priorités globales; c) l'achèvement d'une étude sur la représentation canadienne en France et en Allemagne en vue de déterminer la meilleure répartition des ressources dans ces pays, et la poursuite d'une étude parallèle sur la représentation aux États-Unis.

## Service d'inspection

En 1979, le Service d'inspection du ministère des Affaires extérieures a été remplacé par un nouveau service renforcé (SICIRE) faisant directement rapport au Comité interministériel sur les relations extérieures et ayant pour mandat d'entreprendre des vérifications et des évaluations indépendantes de l'ensemble des opérations des missions diplomatiques et consulaires du Canada à l'étranger.

Le SICIRE a commencé ses opérations en septembre et inspecté huit missions en Europe et quatre missions en Afrique. Des rapports détaillés ont été préparés et envoyés au Comité interministériel sur les relations extérieures pour suite à donner.

## Budget 1979-1980

Pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> avril 1979 au 31 mars 1980, le budget du Ministère pour les dépenses de fonctionnement et d'équipement et pour les subventions et contributions a représenté globalement 341,3 millions de dollars ainsi répartis: 162,2 millions pour les relations avec les gouvernements étrangers; 11,0 millions pour les services consulaires aux Canadiens à l'étranger; 33,4 millions pour l'information et les relations culturelles; 29,8 millions pour l'administration générale; 104,9 millions pour la prestation de services de soutien à d'autres ministères et organismes

ayant des représentants à l'étranger, notamment le ministère de l'Industrie et du Commerce, la Commission de l'Emploi et de l'Immigration du Canada et l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

Les dépenses d'exploitation et d'entretien (222,6 millions) ont permis au Ministère d'assumer ses responsabilités de gestion et de coordination des opérations tant au Canada qu'à l'étranger. Cette rubrique englobe les dépenses au titre des traitements, des salaires et des autres coûts en personnel, les frais de location de propriétés à l'étranger, les voyages et les communications ainsi qu'une vaste gamme de coûts associés à la conduite des opérations à l'étranger.

On trouvera à la prochaine partie une ventilation du budget d'équipement (32,1 millions).

Les subventions et contributions (86,6 millions) ont en bonne part consisté en paiements incompressibles découlant de l'appartenance du Canada à un certain nombre d'organismes internationaux (ONU, OTAN, Commonwealth, Francophonie, etc.).

### **Immeubles et autres biens**

La gestion du portefeuille immobilier du Ministère à l'étranger relève du Bureau des biens, lequel gère aussi un programme d'acquisition à long terme approuvé par le Conseil du Trésor en 1974 et de nouveau en 1979 et doté d'un budget annuel de 20 millions de dollars. En vertu de ce programme, l'État acquiert des bureaux et des logements au lieu de les louer à des prix sans cesse croissants. Le portefeuille immobilier a une valeur approximative de 250 millions de dollars et le budget annuel du Bureau s'élève à plus de 30 millions.

En 1979, le Bureau a commencé la construction d'une chancellerie à Mexico et des rénovations majeures à la chancellerie et à son annexe à Paris. Après avoir réparé les dommages créés par un incendie, nous avons commencé à dresser les plans pour l'aménagement d'un centre culturel à Canada House, à Londres. Les négociations et travaux se sont aussi poursuivis en regard de projets à Belgrade, Lagos, Moscou, Pékin, Tokyo et Washington.

Au cours de l'année, le Bureau a concentré ses achats de biens immobiliers dans les pays de l'hémisphère occidental offrant des possibilités de réaliser des affaires avantageuses. On a complété l'achat de chancelleries à Bogota (un édifice qui contient aussi six logements pour le personnel) et à Copenhague. De plus, quelque 20 logements ont été acquis pour le personnel à Atlanta, Bogota, Buenos Aires, Lima, Seattle, Birmingham et Glasgow. On a également conclu un accord conjoint prévoyant la construction de 13 logements pour le personnel à Tokyo en échange de la valeur équivalente de biens excédentaires.

La location d'un immeuble devant abriter la nouvelle mission à Libreville ainsi que la location d'une nouvelle résidence officielle à Beyrouth et de nouvelles chancelleries à Guatemala City et à Port-au-Prince complètent la liste des

grandes transactions de l'année. Par ailleurs, le budget de 1979 pour l'achat de mobilier, de pièces d'ameublement et de véhicules s'élevait à quelque 5 millions de dollars.

### **Représentants étrangers au Canada et protocole**

Le Canada compte maintenant 137 représentations diplomatiques, à savoir 73 ambassadeurs en résidence, 21 hauts-commissaires en résidence, 29 ambassadeurs non résidents et 14 hauts-commissaires non-résidents. À cela viennent s'ajouter l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) dont le siège est à Montréal et qui se compose de représentants de 41 États et d'un secrétariat, la délégation de la Commission des communautés européennes, le Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le Bureau international du travail et le Centre d'information audio-visuelle des Nations Unies sur les établissements humains. Il y a en plus 322 bureaux consulaires et autres représentations au Canada.

Pendant 1979, le Bureau du Chef du protocole s'est tenu en liaison avec ces missions, leur prodiguant services et conseils conformément aux lois et règlements du Canada et à ses obligations aux termes des conventions internationales. La protection du personnel des ambassades et des consulats étrangers, les dispositions protocolaires à l'égard du corps diplomatique et l'accueil des visiteurs étrangers relèvent également de ses compétences. Il est en outre chargé de surveiller l'application des privilèges et immunités dont jouissent 819 agents diplomatiques, dont certains résident à l'extérieur du Canada, 669 fonctionnaires consulaires ainsi que leurs familles et 413 personnes appartenant au personnel administratif et de soutien étranger, ainsi que leurs familles. Entrent également dans cette catégorie les 307 domestiques privés à l'emploi des représentants étrangers. Enfin, le siège de l'OACI à Montréal compte, outre les représentants de 41 pays, un secrétariat qui regroupe 209 fonctionnaires internationaux dont certains cadres supérieurs ayant un statut semblable à celui des diplomates. Le Bureau a continué d'aider les représentants étrangers nouvellement arrivés à comprendre les coutumes et les lois canadiennes ainsi que les règlements qu'ils sont censés observer et, tout en protégeant les intérêts des Canadiens, d'intervenir pour empêcher que des mésententes entre membres de la communauté diplomatique et citoyens canadiens n'influent défavorablement sur le travail des missions étrangères.

Le Bureau est également chargé de l'accueil des visiteurs étrangers. Il leur offre l'hospitalité du gouvernement canadien. En 1979, il a ainsi organisé 302 réceptions officielles et participé à l'organisation de 97 visites au Canada. Celles-ci comprenaient des visites par le Président du Sénégal, le Premier ministre de la France et les ministres des Affaires étrangères de la République de Corée, de Sri Lanka, du Luxembourg et de l'Ouganda. Le Bureau a également coordonné les voyages du Premier ministre aux États-Unis, au Japon, au Cameroun, en Zambie, en Tanza-

nie et au Kenya, ainsi que les voyages du secrétaire d'État aux Affaires extérieures à la Barbade, à Sainte-Lucie, en Jamaïque, en France et à Bruxelles.

On peut se procurer la liste des représentants étrangers au Canada en s'adressant à la Direction des programmes d'information au Canada.

### **Privilèges et immunités**

Le Ministère assume la responsabilité de l'interprétation et de l'application, au Canada comme à l'étranger, des principes que renferment différents accords internationaux sur les privilèges et immunités touchant les missions diplomatiques et consulaires et les organisations internationales.

En 1979, le Bureau des affaires juridiques a poursuivi son étude de l'évolution du droit international relatif aux privilèges et immunités des organisations internationales; il a également fourni des avis là-dessus. Dans ce contexte, on s'est penché sur le statut juridique ainsi que sur les privilèges et immunités à accorder à la nouvelle Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest (OPAN) dont le Canada est membre et qui remplacera la Commission internationale des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest (CI-PAN). Le siège de l'OPAN sera implanté en Nouvelle-Écosse. On a également entrepris une étude sur l'octroi de

certains privilèges et immunités au Fonds commun, nouvel organisme international devant être créé en vue d'améliorer la coopération internationale dans le domaine des produits de base.

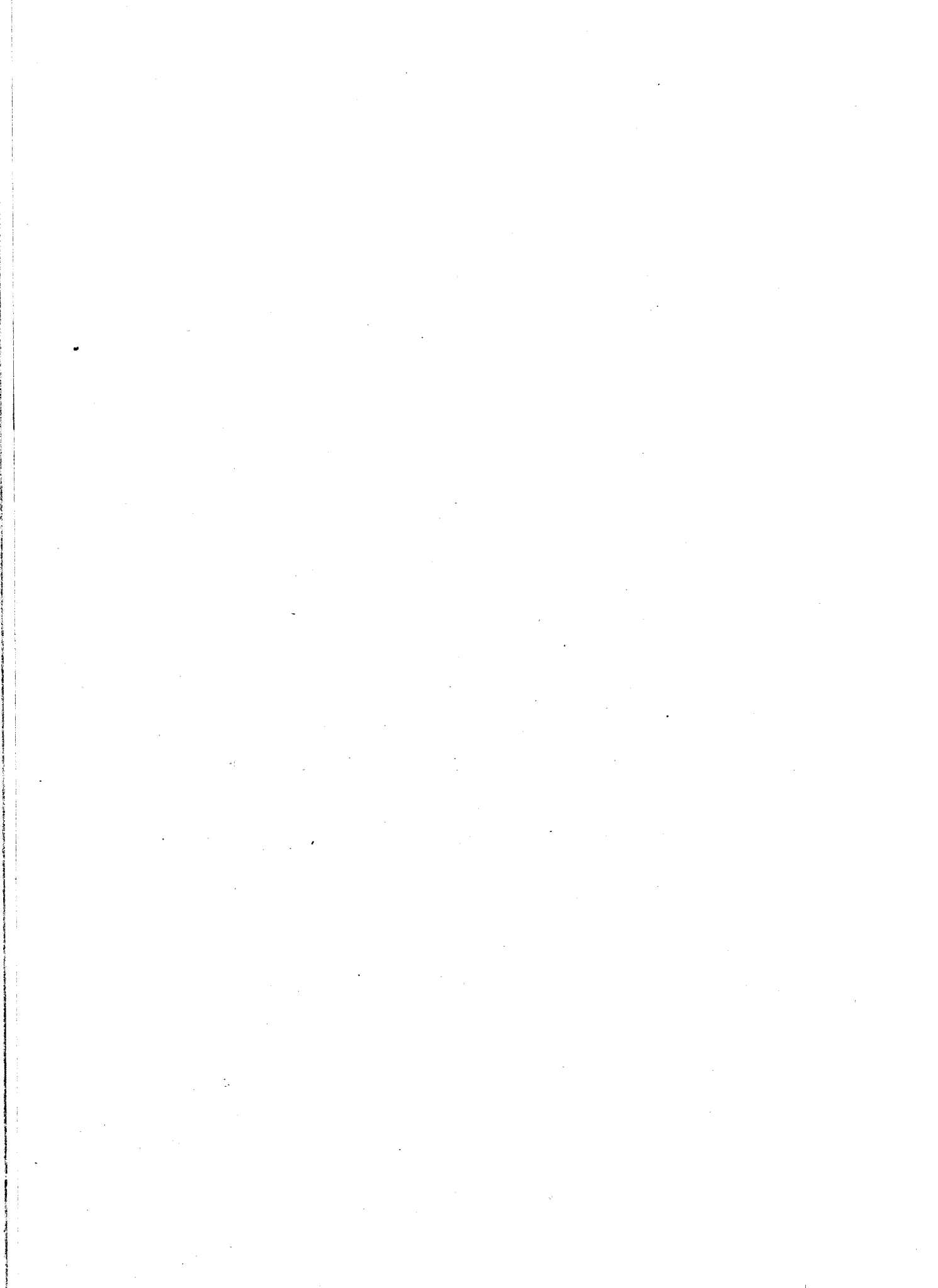
Outre ces développements du droit international, le Bureau a entrepris un examen de la législation en vigueur afin d'assurer que la protection accordée aux missions étrangères et à leur personnel au Canada est pleinement conforme aux obligations internationales du Canada.

Pendant l'année, le Ministère a continué de négocier des arrangements administratifs réciproques avec d'autres pays en vue de faciliter l'embauche à l'étranger de personnes à charge de ses employés affectés à ses missions diplomatiques et consulaires. Ces efforts se poursuivront dans les mois à venir étant donné que s'accroît le nombre des couples qui travaillent et que les possibilités de travail à l'étranger sont devenues un facteur essentiel d'une affectation. En retour, certaines facilités sont accordées aux personnes à charge de représentants au Canada de pays avec lesquels le Canada a signé un arrangement prévoyant l'entrée sur le marché du travail.

En septembre 1979, le Ministère a publié une version révisée et élargie de sa brochure intitulée *Privilèges accordés aux représentants diplomatiques au Canada*, qu'il a distribuée à toutes les missions accréditées au Canada.



## **ANNEXES**



## ANNEXE I

### ACCORDS INTERNATIONAUX BILATÉRAUX

#### Algérie, République d'

Échange de notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire constituant un accord amendant et prorogeant l'Accord entre le Canada et la République algérienne démocratique et populaire portant sur l'ouverture d'une ligne de crédit au titre de la coopération en date du 1er juin 1973

Alger, le 6 novembre 1978 et le 12 février 1979  
En vigueur le 12 février 1979  
Avec effet rétroactif au 1er juin 1978

#### Allemagne, République Fédérale d'

Traité d'extradition entre le Canada et la République fédérale d'Allemagne

Ottawa, le 11 juillet 1977  
Les Instruments de ratification ont été échangés le 31 août 1979  
En vigueur le 30 septembre 1979

#### Argentine

Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République d'Argentine sur le transport aérien commercial

Buenos Aires, le 8 mai 1979  
En vigueur provisoirement le 8 mai 1979

#### Bangladesh

Accord général entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République populaire de Bangladesh concernant la coopération au développement

Dacca, le 14 décembre 1979  
En vigueur le 14 décembre 1979

#### Barbade

Échange de notes entre le Gouvernement du Canada et le

Gouvernement de la Barbade constituant un Accord provisoire relatif aux services aériens internationaux

Bridgetown, le 23 novembre 1979  
En vigueur le 23 novembre 1979

#### Cameroun

Échange de notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République Unie du Cameroun constituant un Accord relatif aux investissements canadiens dans la République du Cameroun assurés par le Gouvernement du Canada par l'intermédiaire de son mandataire, la Société pour l'expansion des exportations

Yaoundé, le 8 juin 1979  
En vigueur le 8 juin 1979

#### Chine, République Populaire de

Échange de notes constituant un Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République populaire de Chine prorogeant l'Accord commercial du 13 octobre 1973

Ottawa, le 19 octobre 1979  
En vigueur le 19 octobre 1979  
Avec effet rétroactif au 13 octobre 1979

Protocole de coopération économique entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République populaire de Chine

Ottawa, le 19 octobre 1979  
En vigueur le 19 octobre 1979

#### Communauté Économique Européenne

Accord en matière de pêche entre le Gouvernement du Canada et la Communauté économique européenne

Bruxelles, le 28 juin 1979

Accord sous forme d'Échange de lettres entre le Gouvernement du Canada et la Communauté économique européenne concernant leur Accord en matière de pêche

Bruxelles, le 28 juin 1979

## **Corée, République de**

Échange de notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République de Corée constituant un Accord relatif à la protection de la propriété industrielle

Ottawa, le 13 février 1979  
En vigueur le 13 février 1979

## **Cuba**

Échange de notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République de Cuba constituant un Accord reconduisant l'Accord de 1973 entre le Canada et Cuba relatif aux détournements d'avions, de vaisseaux et à d'autres infractions

La Havane, le 3 octobre 1979  
En vigueur le 3 octobre 1979  
Avec effet rétroactif au 15 février 1978

## **Danemark**

Traité entre le Canada et le Royaume du Danemark en matière d'extradition

Ottawa, le 30 novembre 1977  
Échange des Instruments de ratification le 13 février 1979  
En vigueur le 13 février 1979

## **Espagne**

Échange de notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de l'Espagne constituant un Accord par lequel le Canada deviendra un État membre à l'Accord relatif au projet d'augmentation des précipitations (PAP) ainsi qu'au Protocole d'exécution, signé à Madrid le 23 janvier 1973

Madrid, le 10 mai et le 6 juin 1979  
En vigueur le 6 juin 1979

## **États-Unis**

Protocole portant modification de la Convention du 16 août 1916 pour la protection des oiseaux migrateurs au Canada et aux États-Unis

Ottawa, le 30 janvier 1979

Échange de notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique constituant un Accord relativement à l'Article I de la Convention entre le Canada et les États-Unis d'Amérique en vue de régler

le niveau du lac des Bois signée à Washington le 24 février 1925

Ottawa, le 21 février et le 19 juin 1979  
En vigueur le 19 juin 1979

Échange de notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique remplaçant l'Accord du 6 juillet 1970, amendé par un Échange de notes du 11 août 1979 concernant les services de pilotage dans les Grands Lacs (avec un mémoire d'accord)

Ottawa, le 24 août 1978 et le 29 mars 1979  
En vigueur le 29 mars 1979

Échange de notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique concernant l'établissement, l'entretien et l'exploitation d'une station d'émission Loran-C à Port Hardy, Ile de Vancouver (CB)

Ottawa, les 19 et 29 mars 1979  
En vigueur le 29 mars 1979

Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique sur les ressources halieutiques de la Côte est

Washington, le 29 mars 1979

Traité entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique visant à soumettre au règlement obligatoire le différend relatif à la délimitation de la frontière maritime dans la région du Golfe du Maine

Washington, le 29 mars 1979

Compromis entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique visant à soumettre à une chambre de la Cour internationale de Justice la question de la délimitation de la frontière maritime dans la région du Golfe du Maine

Washington, le 29 mars 1979

Compromis entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique visant à soumettre à une cour d'arbitrage la question de la délimitation de la frontière maritime dans la région du Golfe du Maine

Washington, le 29 mars 1979

Protocole portant modification de la Convention entre le Canada et les États-Unis d'Amérique pour la conservation des pêcheries de flétan du Pacifique Nord et de la mer de Béring

Washington, le 29 mars 1979



Échange de notes constituant un Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique portant modification de la Convention entre le Canada et les États-Unis d'Amérique pour la conservation des pêcheries de flétan du Pacifique Nord et de la mer de Béring signée à Ottawa le 2 mars 1953

Washington, le 29 mars 1979  
En vigueur le 29 mars 1979

Échange de notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique constituant un Accord d'un système de contrôle coopératif de la circulation maritime dans la région Juan de Fuca

Ottawa, le 19 décembre 1979  
En vigueur le 19 décembre 1979

Échange de notes (30 juin 1953) entre le Canada et les États-Unis d'Amérique constituant un Accord relatif à l'installation d'un pipe-line entre Haines et Fairbanks (Alaska)

Ottawa, le 30 juin 1953  
En vigueur le 30 juin 1953  
Modifié par un Échange de notes le 31 mars 1960  
Modifié par un Échange de notes le 19 avril 1962  
La notification canadienne du 12 janvier 1979 terminant l'Accord sera effective le 12 janvier 1980

Échange de notes entre le Canada et les États-Unis d'Amérique concernant l'attribution définitive de la propriété des installations CANOL

Washington, le 31 mars 1960  
En vigueur le 31 mars 1960  
Terminé le 12 janvier 1980

Échange de notes entre le Canada et les États-Unis d'Amérique autorisant ceux-ci à construire, à exploiter et à entretenir trois stations de pompes supplémentaires en territoire canadien près du Pipe-line de Haines à Fairbanks

Ottawa, le 19 avril 1962  
En vigueur le 19 avril 1962  
Terminé le 12 janvier 1980

## France

Accord d'assistance mutuelle entre le Canada et la France visant la prévention, la recherche et la répression des fraudes douanières par les administrations douanières des deux pays

Paris, le 9 janvier 1979

En vigueur le 1er mai 1979

Accord entre le Canada et la France sur l'extradition

Ottawa, le 9 février 1979

Accord entre le Canada et la France sur le transfèrement des détenus et sur la surveillance de certains condamnés

Ottawa le 9 février 1979

Accord entre le Canada et la France sur la sécurité sociale

Ottawa, le 9 février 1979

## Haute-Volta

Accord général entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République de Haute-Volta concernant la coopération au développement

Ouagadougou, le 8 novembre 1977  
En vigueur le 6 avril 1979

## Indonésie

Convention entre le Canada et la République d'Indonésie tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune

Jakarta, le 16 janvier 1979

## Italie

Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République italienne relatif au régime de pensions du Canada

Ottawa, le 29 mai 1970  
En vigueur le 29 mai 1970  
Avec effet rétroactif au 1er janvier 1969  
Terminé le 31 décembre 1979

## Jamaïque

Échange de notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la Jamaïque constituant un Accord afin de permettre aux stations radio d'amateurs du Canada et de la Jamaïque d'échanger des messages ou d'autres communications avec des tiers

Kingston, les 2 et 4 octobre 1979  
En vigueur le 19 octobre 1979

## **Japon**

Échange de notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement du Japon constituant un Accord concernant le contingentement des textiles

Ottawa, le 15 mai 1979  
En vigueur le 15 mai 1979

## **Mexique**

Traité entre le Canada et le Mexique sur l'exécution des sentences pénales.

Ottawa, le 22 novembre 1977  
Les Instruments de ratification échangés le 27 février 1979  
En vigueur le 29 mars 1979

## **Nations Unies**

Échange de notes entre le Gouvernement du Canada et l'Organisation des Nations Unies amendant l'Accord relatif aux réclamations nées d'actes accomplis par des membres du contingent canadien affecté à la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre

New York, le 30 mars 1979  
En vigueur le 30 mars 1979  
Avec effet rétroactif au 30 septembre 1976

## **Philippines**

Échange de notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des Philippines constituant un Accord relatif au commerce de certains produits textiles

Manille, le 19 février 1979  
En vigueur le 1er janvier 1979

## **Pologne**

Accord à long terme sur les céréales entre le Canada et la Pologne

Varsovie, le 4 octobre 1979  
En vigueur le 4 octobre 1979

## **Royaume-Uni**

Échange de notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et l'Irlande du Nord constituant un Accord amendant l'Accord de 1971 concernant l'instruction militaire des Forces armées du Royaume-Uni au Canada

Ottawa, le 26 novembre 1979  
En vigueur le 26 novembre 1979

## **Rwanda**

Échange de notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement du Rwanda constituant un Accord relatif aux investissements au Rwanda assurés par le Canada par l'intermédiaire de son mandataire, la Société pour l'expansion des exportations

Kigali, le 30 janvier 1979

## **Sénégal**

Accord d'assurance-investissement à l'étranger entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République du Sénégal

Dakar, le 19 janvier 1979  
En vigueur le 19 janvier 1979

## **Soudan**

Accord général entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République démocratique du Soudan concernant la coopération au développement

Khartoum, le 16 septembre 1979

## **Union Sud-Africaine**

Accord commercial entre le Dominion du Canada et l'Union sud-africaine

Ottawa, le 20 août 1932  
En vigueur le 30 juin 1933  
Terminé le 25 juillet 1979 avec effet le 25 janvier 1980

Échange de notes comportant un arrangement commercial entre le Canada et l'Union sud-africaine

Pretoria et Ottawa, le 2 et 31 août 1935  
En vigueur le 31 août 1935  
en date du 1er juillet 1935  
Terminé le 25 juillet 1979 avec effet le 25 janvier 1980

## **Yougoslavie**

Accord sur la protection des investissements entre le Gouvernement du Canada et le Conseil exécutif fédéral de la République fédérative socialiste de Yougoslavie (avec un Échange de notes constituant une entente)

Belgrade, le 21 décembre 1979

## ACCORDS INTERNATIONAUX MULTILATÉRAUX

Accord de coopération commerciale et économique entre le Gouvernement du Canada et les Gouvernements des Etats membres du Marché commun des Caraïbes

Kingston, le 20 janvier 1979  
En vigueur le 23 avril 1979

Protocole modifiant la Convention internationale concernant les pêcheries hauturières de l'Océan Pacifique Nord

Fait à Tokyo, le 25 avril 1978  
Échange des Instruments de ratification le 15 février 1979  
En vigueur le 15 février 1979

Amendements à la Convention sur la prévention de la pollution des mers résultant de l'immersion de déchets, 1972

Adoptés à Londres, le 12 octobre 1978  
L'Instrument d'acceptation du Canada déposé le 27 février 1979

Convention de l'Organisation internationale de télécommunications maritimes par satellites (INMARSAT)

Fait à Londres, le 3 septembre 1976  
Signée par le Canada le 14 mai 1979

Protocoles portant la cinquième prorogation de la Convention sur le commerce du blé et de la Convention relative à l'aide alimentaire constituant l'Accord international sur le blé de 1971

Fait à Washington, le 25 avril 1979  
Signé par le Canada le 15 mai 1979  
L'Instrument de ratification déposé le 15 juin 1979  
En vigueur le 23 juin 1979 pour toutes les dispositions de la Convention autres que les articles 3 à 9 inclusivement et 21, et le 1er juillet 1979 pour les articles 3 à 9 inclusivement et article 21 de la Convention

Actes finals de la Conférence administrative mondiale des radiocommunications du Service mobile aéronautique (R) Genève, 1978

Fait à Genève, le 5 mars 1978

L'Instrument d'approbation du Canada déposé le 10 juillet 1979

Convention sur l'Institut inter-américain de la coopération pour l'agriculture

Signé à Washington, le 6 mars 1979  
L'Instrument de ratification du Canada déposé le 11 juillet 1979

Convention relative à la marine marchande de la Communauté britannique

Fait à Londres, le 10 décembre 1931  
En vigueur le 10 décembre 1931  
Note canadienne de retrait datée le 20 octobre 1978 avec effet le 20 octobre 1979

Pacte international relatif aux droits civils et politiques

Fait à New York, le 19 décembre 1966  
En vigueur le 23 mars 1976  
L'Instrument d'adhésion du Canada déposé le 19 mai 1976  
En vigueur pour le Canada le 19 août 1976

La Déclaration suivante par le Gouvernement du Canada en vertu de l'article 41 du Pacte a été déposé le 29 octobre 1979

### DÉCLARATION

«Le gouvernement du Canada déclare, en vertu de l'article 41 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, qu'il reconnaît la compétence du Comité des droits de l'homme des Nations Unies visé à l'article 28 dudit Pacte pour recevoir et examiner des communications présentées par un autre Etat partie pourvu que cet Etat partie ait, pas moins de douze mois avant de présenter une communication concernant le Canada, fait une déclaration en vertu de l'article 41 reconnaissant la compétence du Comité pour recevoir et examiner des communications qui le concernent.»

Convention internationale pour la protection des obtentions végétales

Fait à Paris le 2 décembre 1961

Révisé à Genève le 10 novembre 1972 et le 23 octobre 1978

Signé par le Canada le 31 octobre 1979

Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance

Adopté à Genève le 13 novembre 1979

Signé par le Canada le 13 novembre 1979

Actes finals de la Conférence administrative mondiale des radiocommunications (1979)

Fait à Genève le 19 novembre 1979

Signé par le Canada, sous réserve d'approbation, le 19 novembre 1979

Amendements à la Convention relative à la création d'une Organisation maritime consultative intergouvernementale visant à l'institutionnalisation du Comité de la coopération technique dans la Convention (Résolution A.400 (x))

Adoptés à Londres le 17 novembre 1977

L'Instrument d'acceptation du Canada reçu (OMCI) le 2 novembre 1979

Déposés à l'ONU, New York, le 19 novembre 1979

Amendements au titre et aux dispositions de la Convention relative à la création d'une Organisation maritime consultative intergouvernementale (Résolution A.371 (x))

Adoptés à Londres le 9 novembre 1977

L'Instrument d'acceptation du Canada reçu (OMCI) le 2 novembre 1979

Déposés à l'ONU, New York le 19 novembre 1979

Protocole de Genève (1979) annexe à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce

Fait à Genève le 30 juin 1979

Signé par le Canada le 30 juin 1979

En vigueur le premier janvier 1980

Protocole additionnel au Protocole de Genève (1979) annexe à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce

Fait à Genève le 22 novembre 1979

Signé par le Canada le 17 décembre 1979 (sous réserve d'acceptation)

En vigueur le premier janvier 1980

Arrangement relatif à la viande bovine

Fait à Genève le 12 avril 1979

Signé par le Canada le 17 décembre 1979

En vigueur le premier janvier 1980

Accord relatif aux obstacles techniques au commerce

Fait à Genève le 12 avril 1979

Signé par le Canada le 17 décembre 1979

En vigueur le premier janvier 1980

Accord relatif à la mise en oeuvre de l'article VI de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce

Fait à Genève le 12 avril 1979

Signé par le Canada le 17 décembre 1979

En vigueur le premier janvier 1980

Accord relatif à l'interprétation et à l'application des Articles VI, XVI, et XXIII de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (subventions/droits compensateurs)

Fait à Genève le 12 avril 1979

Signé par le Canada le 17 décembre 1979

En vigueur le premier janvier 1980

Convention internationale pour les pêcheries de l'Atlantique Nord-Ouest

Fait à Washington le 8 février 1949

En vigueur le 3 juillet 1950

L'instrument de ratification du Canada déposé le 3 juillet 1950

Note canadienne de retrait, déposée le 29 juin 1979, avec effet au 31 décembre 1979

Accord relatif au commerce des aéronefs civils

Fait à Genève le 12 avril 1979

Signé par le Canada le 20 décembre 1979 (sous réserve)

En vigueur le premier janvier 1980

## RÉSERVE

Le Gouvernement du Canada réserve sa position en ce qui concerne les obligations prévues à l'Article 2 jusqu'à ce

que soient accomplies les procédures législatives de son ordre interne. Toutefois, le Gouvernement du Canada octroiera, à partir du 1er janvier 1980, une exemption douanière équivalente à celle prévue à l'Article 2 et verra à la réalisation rapide de ses procédures législatives s'y rapportant. Cette réserve sera retirée dès l'achèvement desdites procédures.

Accord relatif à la mise en oeuvre de l'Article VII de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (Évaluation en douane)

Fait à Genève le 12 avril 1979

Signé par le Canada le 17 décembre 1979 (sous réserve)

En vigueur le premier janvier 1981

### RÉSERVE

Nonobstant les articles 24 et 25 de l'Accord relatif à la

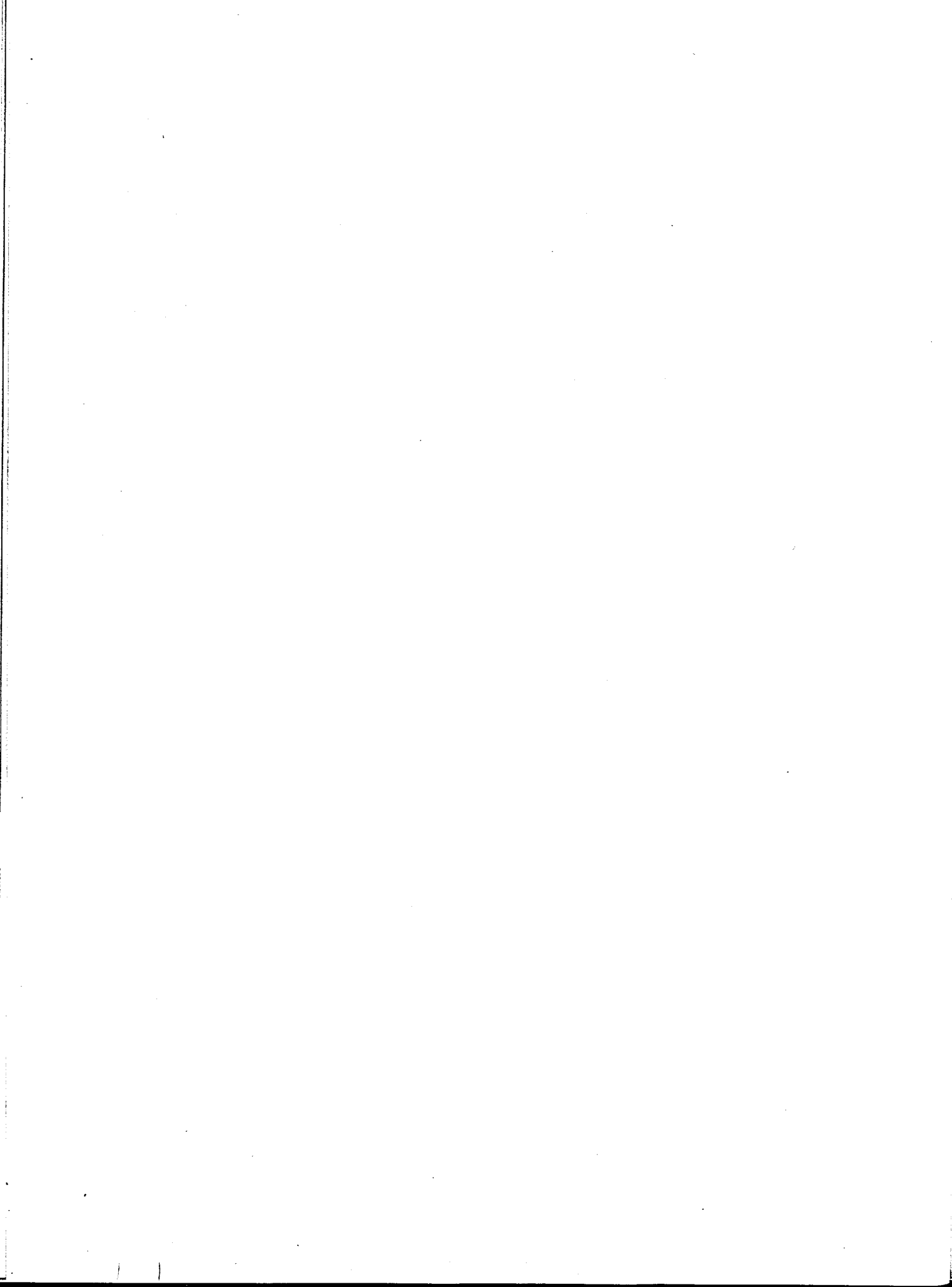
mise en oeuvre de l'article VII de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (ci-après appelé l'Accord sur la valeur en douane), le Canada mettra en oeuvre l'Accord sur la valeur en douane au plus tard le 1er janvier 1985 pourvu qu'avant cette date une entente soit intervenue, aux termes de l'article XXVIII de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, sur les ajustements que pourraient nécessiter les taux de droits canadiens pour maintenir la protection des droits aux niveaux qui prévaudraient si le Canada ne mettait pas en oeuvre l'Accord sur la valeur en douane.

Accord relatif aux procédures en matière de licences d'importation

Fait à Genève le 12 avril 1979

Signé par le Canada le 17 décembre 1979

En vigueur le premier janvier 1980



## ANNEXE II (a)

Le tableau I ci-dessous offre une répartition géographique des 117 missions du Canada et des 4 685 employés de programme et de soutien chargés de la conduite des opérations extérieures du gouvernement.

Le tableau II donne le nombre des années-personnes de programme et de soutien utilisées pour gérer les 13 programmes sous la responsabilité du CIRE, et le tableau III présente une ventilation par ministère et organisme du nombre d'employés de programme et de soutien en service à l'étranger.

**TABEAU I**  
**Répartition géographique des missions**  
**et du personnel canadiens à l'étranger**  
**pour l'exercice 1979-1980**

Région géographique	Missions et bureaux	Pays, territoires et institutions intéressés (1)	Employés de programmes (2)	Employés de soutien (2)
<b>Afrique et Moyen-Orient</b>	25	62	186	468
Afrique anglophone	7	22	54	151
Afrique francophone	11	21	67	139
Moyen-Orient	7	19	65	178
<b>Asie et Pacifique</b>	17	27	243	609
Asie du Nord-Est	4	5	95	210
Région du Pacifique	9	15	100	190
Asie du Sud	4	7	48	209
<b>Europe</b>	35	36	480	1,204.5
Europe de l'Est	6	9	59	208.5
Europe de l'Ouest (membres de la CEE)	19	14	336	768.5
Europe de l'Ouest (non membres de la CEE)	10	13	85	227.5
<b>Amérique latine et Antilles</b>	17	30	183	370.5
Antilles	4	10	50	103.5
Amérique latine	13	20	133	267.0
<b>États-Unis</b>	15	2	294	463.5
<b>Institutions internationales</b>	8	17	64	120
<b>TOTAL</b>	117	174	1,450	3,235.5

(1) Pays et territoires avec lesquels le Canada entretient des relations diplomatiques ou consulaires et principaux organismes internationaux (par exemple: l'ONU et ses institutions spécialisées).

(2) Le personnel des programmes regroupe tout le personnel chargé de la gestion des programmes: recruté au Canada (1 121) et recruté sur place (329). Le personnel de soutien englobe tous les employés faisant partie des groupes des écritures, de l'administration, des services sténographiques, de même que d'autres employés de soutien: recruté au Canada (892) et recruté sur place (2 343). Ces chiffres comprennent tous les employés affectés à l'étranger par tous les ministères et organismes fédéraux, sauf ceux qui travaillent pour des organismes internationaux où ils sont détachés, sauf le personnel des Forces armées canadiennes en service dans des opérations de l'OTAN ou dans des opérations de maintien de la paix de l'ONU et le personnel d'outre-mer des sociétés de la Couronne et d'autres organismes commerciaux ou spéciaux du gouvernement (l'EACL, Air Canada, Radio-Canada, la CCC, l'ONF). Ces chiffres excluent les employés de gouvernements provinciaux ou le personnel d'assistance technique de l'ACDI se trouvant dans les pays en développement.

**ANNEXE II (b)****TABLEAU II****Répartition des années-personnes de programme  
et de soutien à l'étranger par programme  
pendant l'exercice 1979-1980**

<b>Programmes du CIRE</b>	<b>Années-personnes de programme</b>	<b>Années-personnes de soutien</b>
Affaires consulaires	48.9	129.2
Douanes et accise	14.6	16.9
Relations de défense	90.5	127.9
Rélations générales	228.4	208.0
Aide au développement international	89.0	60.4
Emploi et Immigration	263.8	391.2
Liaison policière	34.1	24.5
Information et relations culturelles	97.9	195.5
Science, Technologie et Environnement	15.1	12.4
Tourisme	70.9	42.5
Développement commercial et industriel	381.2	318.3
Transport, Communications et Énergie	11.5	6.4
Autres	1.9	1.3
Administration et services de soutien	102.2	1,701.0
<b>TOTAL</b>	<b>1,450.0</b>	<b>3,235.5</b>



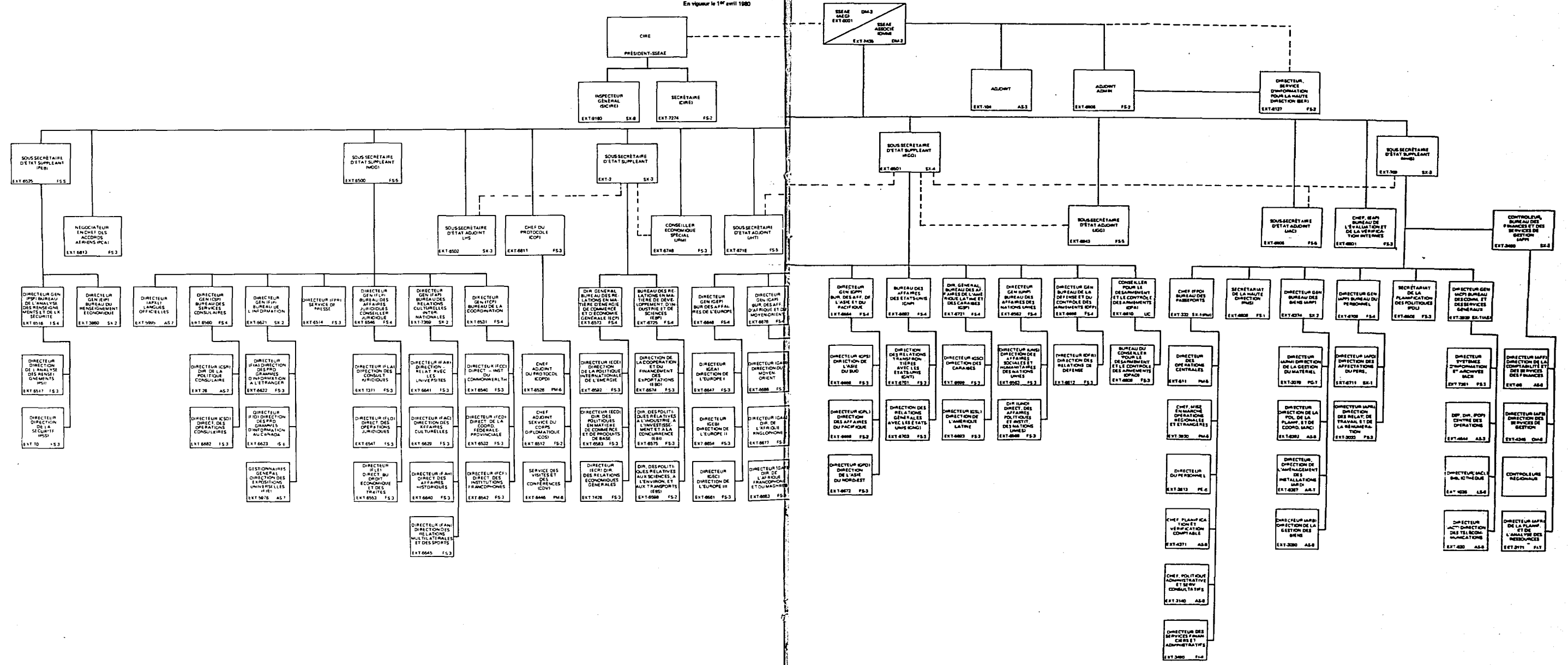
**ANNEXE II (c)**

**TABLEAU III**

**Ventilation par ministère du personnel  
affecté à l'étranger  
pendant l'exercice 1979-1980**

<b>Ministère</b>	<b>Employés de programme</b>	<b>Employés de soutien</b>
Agriculture Canada	1	1
CEIC	239	
ACDI	55	
Affaires extérieures	475	3,148.5
Finances	1	
Santé et Bien-être social Canada	25	
I&C (SDC et OTC)	474	
Travail Canada	1	
Défense nationale	89	77
Archives publiques	3	1
Revenu Canada	15	
GRC	48	
Approvisionnements et services	23	8
Transport Canada	1	
<b>TOTAL</b>	<b>1,450</b>	<b>3,235.5</b>

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES  
En vigueur le 1<sup>er</sup> avril 1980



⑧ 20  
1232

